

L'Association Culturelle Joseph Jacquemotte

présente

Marx, à mesure

***Une anthologie commentée des écrits
de Marx et d'Engels***

par

Le Cercle d'Etude des Marxismes

Fascicule 18

Présentation générale

Le CEDM a entrepris de constituer une anthologie commentée des écrits de Marx et d'Engels.

Le projet s'inscrit dans le cadre des activités de formation de l'Association Culturelle Joseph Jacquemotte : il s'adresse à quelque public désireux de se mettre à l'étude des textes qui constituent l'apport de Marx et d'Engels et d'autres qui, au nom du marxisme, s'en réclament.

Une anthologie

Le principe d'un recueil ne réclame aucun commentaire spécial. Les ouvrages de ce genre sont légion dans l'univers des apprentissages. Leur avantage est d'offrir un éventail d'extraits significatifs d'une œuvre.

Les écrits de Marx et d'Engels se prêtent particulièrement à ce traitement, en raison de leur ampleur et de leur chronologie propre. Du reste, les recueils n'ont pas manqué. Ainsi dans le domaine de l'édition francophone, les *Morceaux choisis* édités en 1934, aux éditions Gallimard par H. Lefebvre et N. Gutermann ou les deux tomes des *Pages de Karl Marx pour une éthique socialiste*, par Maximilien Rubel en 1970, chez Payot. Toutefois, les ouvrages de ce genre sont devenus plutôt rares aujourd'hui. Excepté les publications en français des Editions du Progrès, de Moscou, d'accès difficile, on ne compte pratiquement plus en édition courante que le recueil de Kostas Papaioannou intitulé *Marx et les marxistes*, dans la collection *Tel* de Gallimard.

Cette situation de pénurie, aggravée par la crise, puis la disparition des Editions sociales, suffit à justifier l'utilité de la présente publication.

Une anthologie commentée

Ces ouvrages ont en commun de proposer un assemblage de courts extraits regroupés par thèmes.

Nous avons choisi une autre méthode.

D'abord l'ampleur plutôt que la brièveté : en effet, il importe à nos yeux de respecter au plus juste le rythme des argumentations. Les coupures, supposons-les pertinentes, seront accomplies de sorte à préserver les articulations du raisonnement dans l'écrit complet.

Ensuite le commentaire plutôt que la citation brute : c'est évidemment le plus délicat. Nous aurons de ce point de vue un double souci.

Un souci de forme : celui de permettre à la fois une lecture cursive des extraits et une consultation des commentaires.

Un souci de rigueur : nous veillerons à accompagner au plus près ces analyses par une bibliographie des ouvrages où sont construites et débattues les questions qu'elles soulèvent et par des annexes qui donnent

accès à des documents périphériques indispensables à la compréhension.

Enfin nous avons opté pour une présentation chronologique en échelonnant les écrits dans l'ordre de leur élaboration par leur(s) auteur(s). Ce choix garantit à nos yeux que l'on respecte, dans chaque contexte particulier, le processus même de la recherche, ses tâtonnements, ses rectifications, ses avancées.

Une anthologie commentée pour une étude collective des écrits de Marx et d'Engels

Insistons sur la dimension pédagogique de l'entreprise, laquelle ne souhaite qu'offrir un outil de travail pour la formation au marxisme et aux théories qui s'en réclament ou qui s'y réfèrent. Le segment « à mesure » dans le titre général indique que les textes se succéderont dans l'ordre chronologique de leur écriture par Marx et Engels. Mais c'est aussi une manière de dire notre souhait d'« y aller à mesure » dans un rapport d'apprentissage en groupe, en évaluant les savoirs et les apports de chacun(e) en ces matières.

Pour servir cet objectif, la publication se fera sous la forme de fascicules d'ampleur variable. Ce dispositif souple et évolutif nous semble le mieux approprié à l'usage auquel ces pages sont destinées. Il présente l'avantage d'enregistrer à la commande tous les ajustements, toutes les modifications qui s'imposeront dans le cours du travail collectif. L'électronique permet de modifier sans peine chacune des versions qui seront ainsi référencées et datées selon leur dernière mise au point. Chaque tirage sera reproduit sur le site Internet de l'ACJJ.

Sommaire

Ces pages constituent **le deuxième volet** d'une étude consacrée **au cycle des évènements révolutionnaires en Allemagne en 1848-1849**.

*

L'ensemble des deux volumes propose **les quatre cahiers suivants** :

*** dans le précédent fascicule 17 :**

1. Les révolutions de 48-49 en Allemagne et en Autriche-Hongrie

- 1.1. Fr. Engels, *Révolution et contre-révolution en Allemagne*, paginé RCRA, de 1 à 99.
- 1.2. Fr. Engels, *La campagne pour la Constitution du Reich*, paginé CCR de 1 à 17.

*** dans le présent fascicule 18 :**

2. Notes et documents.

- 2.1. Stratégies, paginé S, de 1 à 25.
- 2.2. Fr. Engels, Contribution à l'histoire de la Ligue des Communistes (2), paginé CHL, de 1 à 6.
- 2.3. Note sur la *Neue Rheinische Zeitung*, paginé NGR de 1 à 11.
- 2.4. Andreas Gottschalk, son action politique en 1848-1849 à Cologne, paginé AG, de 1 à 10.
- 2.5. La campagne contre le paiement des impôts, paginé CCPI de 1 à 8.
- 2.6. Mise en sommeil ou dissolution de la Ligue en juin 1848 ?, paginé MSL de 1 à 5.
- 2.7. Le chant du coq gaulois, paginé, CCG de 1 à 11.
- 2.8. Les relations entre Marx et Lassalle en 1848-1849, paginé M/L de 1 à 14.
- 2.9. K. Marx, Plaidoyer du 8.2.49, paginé PL, de 1 à 16.

3. Annexes

- 3.1. Les revendications du parti communiste en Allemagne, paginé PRC, de 1 à 6.
- 3.2. Appel pour la fondation de la *Neue Rheinische Zeitung*, paginé FNGR, de 1 à 3.
- 3.3. Le tract de Mayence, paginé TM de 1 à 3.
- 3.4. Ferdinand Lassalle, les premiers emprisonnements, paginé FLP, de 1 à 4.

4. K. Marx et Fr. Engels, Tranches de vie : avril 1848-août 1849

Table générale

2.1. Stratégies

Sources documentaires :

- *Der Bund der Kommunisten*, Dokumente und Materialien, Dietz Verlag Berlin, 1984, 3 volumes¹.
- Marx Engels, Correspondance², tomes 1 et 2, Editions sociales, Paris 1971
- Marx Engels, *La Nouvelle Gazette Rhénane*, en trois volumes, aux Editions sociales, Paris 1963, 1969, 1971³.

*

L'objet de ce chapitre est d'offrir une vue d'ensemble sur **la ligne politique** que Marx et Engels vont défendre à la tête de la rédaction de la *Nouvelle Gazette Rhénane*.

*

La réflexion de Marx et d'Engels sur la stratégie politique des organisations ouvrières en Allemagne commence bien avant le déclenchement des événements révolutionnaires de mars 1848. Les textes où elle s'exprime permettent de prendre la mesure des nuances, sinon des écarts, entre, d'un côté, l'élaboration théorique de la visée politique et, de l'autre côté, les contraintes imposées par la réalité de la lutte des classes et des rapports de force qui la conditionnent.

*

Les 3 et 7 **octobre 1847**, Engels avait fait paraître dans la *Deutsche-Brüsseler-Zeitung* un article intitulé « Les communistes et Karl Heinzen » dans lequel il critiquait le maximalisme irréfléchi des positions politiques de son interlocuteur, lequel avait aussitôt répliqué dans le même journal par une polémique contre Engels. C'est à Marx qu'il était revenu de poursuivre le débat en publiant, comme en feuilleton, le **28 octobre** puis les **11, 18 et 25 novembre 1847**, un long article intitulé « La critique moralisante et la morale critique, *Contribution à l'histoire de la civilisation allemande contre Karl Heinzen*⁴ ».

Or s'agissant des relations entre la bourgeoisie et le prolétariat dans leur opposition commune à l'Ancien régime, Marx écrit :

Cependant, les travailleurs allemands savent fort bien que la monarchie absolue n'hésite pas ou ne peut hésiter un instant à les accueillir à coups de canon et à coups de fouet, elle qui est *au service de la bourgeoisie*. Pourquoi préféreraient-ils, dès lors, les vexations brutales du gouvernement absolu, avec sa suite mi-féodale, à *la domination directe des bourgeois* ? Les travailleurs savent fort bien que la bourgeoisie est obligée non seulement de leur faire des concessions politiques plus larges que ne le fait la monarchie absolue, mais qu'au service de son commerce et de son industrie, elle fait naître, contre son gré, les conditions favorables à l'union de la classe laborieuse, et cette union des travailleurs est la première condition de leur victoire. Les travailleurs savent que la suppression des rapports de propriété bourgeois ne peut être obtenue si l'on maintient les rapports féodaux. Ils savent que le mouvement révolutionnaire de la bourgeoisie contre les ordres féodaux et la monarchie absolue ne peut qu'accélérer leur propre mouvement révolutionnaire. Ils savent que leur propre lutte contre la bourgeoisie ne pourra débiter que le jour où la bourgeoisie aura triomphé. En dépit de tout cela, ils ne partagent pas les illusions bourgeoises de M. Heinzen. Ils peuvent, ils doivent prendre à leur compte *la révo-*

¹ BDK, en abrégé, suivi du numéro de volume et du numéro de page.

² C, en abrégé, suivi du numéro de volume et du numéro de page.

³ NGR, en abrégé, suivi du numéro de volume et du numéro de page.

⁴ Le texte se trouve aux pages 745-779 de l'édition des *Œuvres* de Marx par Maximilien Rubel, coll. de la Pléiade, Gallimard, Paris 1982, vol. 3. Nous renvoyons au chapitre 1.10. de notre 3^e fascicule pour une lecture commentée de l'article.

lution bourgeoise comme une condition de *la révolution des ouvriers*. Mais ils ne peuvent la considérer un seul instant comme leur *but final*.

Le raisonnement trouve sa cohérence dans une logique dialectique sous la forme, pourrait-on dire, d'un **enchâssement** de contradictions, et donc de conflits : il appartient **d'abord** à la bourgeoisie libérale de mener sa propre lutte de classe contre les forces féodales d'Ancien régime et d'imposer la mise en place d'un marché unifié et d'institutions démocratiques centralisées sur le modèle français ; il appartient **ensuite, et d'une certaine manière en même temps**, à la classe ouvrière de mener sa propre lutte de classe contre la puissance du capital et d'imposer à la bourgeoisie libérale la mise en place d'une démocratie de type nouveau qui abolisse et la propriété elle-même et les formes de domination qui lui correspondent.

La difficulté réside, on le voit, à la fois dans l'articulation des deux processus et dans la capacité des protagonistes eux-mêmes, bourgeoisie et prolétariat, à formuler des objectifs politiques clairs et à s'organiser pour les réaliser.

*

Dans le style qui est le sien, Engels trace les mêmes perspectives lorsqu'en conclusion de son article du 23 janvier 1848, « Les mouvements de 1847 », paru dans la *Deutsche-Brüsseler-Zeitung*, il écrit :

Nous ne sommes pas des amis de la bourgeoisie, c'est bien connu. Mais nous ne sommes pas mécontents cette fois-ci de son triomphe. Nous pouvons en toute tranquillité sourire du regard hautain avec lequel elle contemple, surtout en Allemagne, le groupe apparemment minuscule des démocrates et des communistes. Nous n'avons pas d'objection à ce que partout elle atteigne ses objectifs.

Mieux ! Nous ne pouvons pas nous empêcher de sourire ironiquement lorsque nous observons avec quel angoissant sérieux, avec quel enthousiasme pathétique, les bourgeois s'efforcent d'atteindre leurs objectifs. Ces Messieurs croient vraiment qu'ils travaillent pour leur propre compte ! Ils sont assez myopes pour penser qu'avec leur victoire, le monde prendra sa physionomie définitive. Et pourtant, il est tout à fait évident qu'ils ne font partout que nous ouvrir la voie, à nous les démocrates et les communistes. Tout au plus gagneront-ils quelques années d'un bonheur troublé d'alertes, pour finalement être renversés à leur tour. Partout, le prolétariat se presse derrière eux, partageant quelquefois leurs aspirations et en partie leurs illusions, comme en Italie et en Suisse ; quelquefois silencieux et vigilant, il prépare en secret le renversement du régime bourgeois, comme en France et en Allemagne ; quelquefois enfin, comme en Angleterre et en Amérique, il est en révolte ouverte contre la bourgeoisie dominante.

Nous pouvons aller plus loin encore. Nous pouvons dire tout cela sans détour, nous pouvons jouer cartes sur table. Que les bourgeois sachent d'avance qu'ils travaillent seulement dans notre intérêt. Ils ne peuvent pourtant renoncer à leur lutte contre la monarchie absolue, la noblesse et le clergé. Ils doivent vaincre ou périr dès à présent.

En vérité, oui, ils seront obligés très prochainement, en Allemagne, de faire appel à notre aide.

Poursuivez donc hardiment votre lutte, braves Messieurs du capital ! Pour le moment, nous avons besoin de vous ; nous avons même besoin, ici et là, de votre règne. Vous devez débarrasser notre chemin des vestiges du Moyen Âge et de la monarchie absolue, vous devez anéantir le patriarcat ; vous devez mener à bien la centralisation et transformer toutes les classes sociales plus ou moins démunies en véritables prolétaires, en recrues pour nous. Par vos usines et vos réseaux commerciaux, vous devez créer pour nous la base des moyens matériels dont le prolétariat a besoin pour s'émanciper. Et en récompense de tout

cela, vous dominerez un court laps de temps. Vous serez autorisés à dicter vos lois, à vous délecter de la splendeur que vous aurez créée ; vous festoieriez dans les salons des rois, vous épouserez de belles princesses - mais n'oubliez pas ceci : « Le bourreau se tient devant la porte! »¹

*

Quelque temps après, en **février 1848**, le *Manifeste du parti Communiste* revient sur la question en ces termes :

En Allemagne, le Parti communiste lutte d'accord avec la bourgeoisie, toutes les fois que la bourgeoisie agit révolutionnairement contre la monarchie absolue, la propriété foncière féodale et la petite bourgeoisie.

Mais, à aucun moment, il ne néglige d'éveiller chez les ouvriers une conscience claire et nette de l'antagonisme violent qui existe entre la bourgeoisie et le prolétariat, afin que, l'heure venue, les ouvriers allemands sachent convertir les conditions politiques et sociales, créées par le régime bourgeois, en autant d'armes contre la bourgeoisie, afin que, sitôt détruites les classes réactionnaires de l'Allemagne, la lutte puisse s'engager contre la bourgeoisie elle-même.

C'est vers l'Allemagne que se tourne surtout l'attention des communistes, parce que l'Allemagne se trouve à la veille d'une révolution bourgeoise, parce qu'elle accomplira cette révolution dans des conditions plus avancées de la civilisation européenne et avec un prolétariat infiniment plus développé que l'Angleterre et la France au XVI^e et au XVIII^e siècle, et que par conséquent, la révolution bourgeoise allemande ne saurait être que le prélude immédiat d'une révolution prolétarienne.

En somme, les communistes appuient en tous pays tout mouvement révolutionnaire contre l'ordre social et politique existant. Dans tous ces mouvements, ils mettent en avant la question de la propriété à quelque degré d'évolution qu'elle ait pu arriver, comme la question fondamentale du mouvement.

Enfin, les communistes travaillent à l'union et à l'entente des partis démocratiques de tous les pays.

On y retrouve le délicat rapport d'**alliance** et de **conflit** entre la bourgeoisie chargée d'accomplir sa révolution antiféodale et le prolétariat appelé à se tenir prêt à faire triompher sa cause.

On y trouve aussi une appréciation manifestement surévaluée du degré de développement du prolétariat allemand, même si la comparaison se fait avec le prolétariat anglais et français des 16^e et 18^e siècles.

*

Cette position exprimée par le *Manifeste* reprend fidèlement l'analyse d'Engels dans le texte préparatoire qu'il rédige en 1847 en vue du congrès de la *Ligue* et qui est connu sous le titre « Principes du Communisme² ».

A la vingt-cinquième question qu'il pose sous l'intitulé « Quelle doit être l'attitude des communistes vis-à-vis des autres partis politiques ? », il propose, s'agissant de l'Allemagne, cette réponse :

« Cette attitude sera différente selon les différents pays.

¹ A partir de la traduction de M. Rubel, *Marx, Œuvres*, Gallimard, vol. 4, pp. 1149-1150.

² Nous renvoyons à la version de ce texte disponible sur <http://www.marxists.org>, section française et à son commentaire au chapitre 4.3 de notre fascicule 14.

(...)

En Allemagne (...) la lutte décisive se prépare entre la bourgeoisie et la monarchie absolue. Mais comme les communistes ne peuvent compter sur une lutte décisive entre eux et la bourgeoisie, tant que celle-ci n'aura pas conquis le pouvoir, il est de l'intérêt des communistes d'aider la bourgeoisie à conquérir le plus rapidement possible le pouvoir, pour la renverser ensuite le plus rapidement possible. Par conséquent, les communistes doivent soutenir constamment les libéraux bourgeois contre les gouvernements absolutistes, tout en se gardant bien de partager les illusions des bourgeois et d'ajouter foi à leurs promesses séduisantes sur les conséquences bienheureuses qui résulteront pour le prolétariat de la victoire de la bourgeoisie. Les seuls avantages que la victoire de la bourgeoisie offrira aux communistes consisteront:

1° dans différentes concessions qui faciliteront aux communistes la défense, la discussion et la propagande de leurs idées et, par là, la constitution du prolétariat en une classe fermement unie, prête à la lutte et bien organisée, et

2° dans la certitude qu'à partir du jour où les gouvernements absolutistes seront tombés, la véritable lutte entre la bourgeoisie et le prolétariat commencera. A partir de ce jour là, la politique du parti communiste sera la même que dans tous les pays où règne déjà la bourgeoisie. »

*

Les premières décisions de la Ligue en **mars 1848** à Paris confirment **le refus de tout aventurisme insurrectionnel**. L'entreprise de Georg Herwegh et d'Aldebert von Bornstedt de lever à Paris une légion allemande est aussitôt dénoncée et toute l'énergie de Marx se concentre sur le projet de fonder sans tarder un **organe de presse**¹ qui offre un point de ralliement, compte tenu de la faiblesse en militants de la Ligue², incapable par elle-même d'encadrer les organisations ouvrières qui surgissaient dans le cours des événements.

*

Vers **la fin de ce mois de mars 48**³, la Ligue ne prend pas moins la responsabilité de diffuser à destination du mouvement ouvrier allemand un tract intitulé : « **Les revendications du Parti Communiste en Allemagne** », soit un ensemble de dix-sept mesures marquées par un évident **radicalisme** : un radicalisme **institutionnel**, dans l'exigence d'une Allemagne « entière déclarée République une et indivisible », un radicalisme **insurrectionnel**, disons, dans l'exigence de l'« armement général de la nation », un radicalisme **social**, dans l'exigence d'une étatisation « des domaines princiers et autres domaines

¹ Ce projet ne surgit pas subitement du seul fait de Marx. Il est le résultat de multiples échanges antérieurs entre Marx et les membres de *la Ligue* de Cologne, avec notamment Gottschalk et tout particulièrement Weydemeyer qui écrit à Marx, le 2 janvier 1848 : « Je n'ai pas abandonné mon projet de journal et je pense utiliser le premier moment où tombera la censure pour lancer un appel à la création d'une feuille démocratique en Rhénanie » (Cf. sur ce point l'évocation de Karl Obermann, « Aux origines de la *Neue Rheinische Zeitung* », *Le Mouvement social*, N° 77 p. 68). Vers le 22 mars 1848, Roland Daniels écrit à Marx : « J'ai appris par Mademoiselle Schöler que tu as l'intention de fonder un journal à Paris ou en Allemagne » (BDK1, p. 732). Le 25 mars 1848, Georg Weerth écrit à Marx : « Daniels, Bürgers, d'Ester parlent d'un nouveau journal. Mais les fonds sur lesquels on espère compter me semblent encore incertains. Au lieu de rester à Paris, ce serait bien que tu viennes ici car il y a beaucoup à faire. » (BDK1, p. 737). Le 26 mars 1848, Engels écrit à son beau-frère Emil Blank. Il lui annonce que Marx et lui ont décidé de « reprendre la *Rheinische Zeitung* ». (C1, pp. 529-530)

² Tout au plus une centaine de membres sur tout le territoire allemand. Parlant des « forces insignifiantes » de la Ligue, Engels lui-même le reconnaît lorsque dans son texte de 1884 sur « Marx et *la Nouvelle gazette rhénane* », il écrit : « La petite centaine de membres éparpillés de la *Ligue* fut engloutie dans les énormes masses subitement projetées dans le mouvement ».

³ Vers le 27 mars, selon BDK1, p. 739. Le texte paraîtra le 5 avril 1848 dans un journal de Berlin, le *Berliner Zeitungshalle*. Fondé en 1846, ce journal était l'organe de la démocratie radicale à Berlin, avec pour rédacteur en chef Julius Gustav. Il disposait d'un vaste « cabinet de lecture » n'offrant pas moins de 600 publications en 14 langues. Le lieu est très vite devenu un club de débats politiques des plus animés dans la ville.

féodaux » ainsi que des divers fermages, un radicalisme **économique**, dans l'exigence d'une banque d'Etat, de la nationalisation des moyens de transport et de la création d'ateliers nationaux¹.

On est loin, on est très loin d'un discours conciliateur à l'adresse de la bourgeoisie libérale. Si loin qu'Engels lui-même devra en convenir lorsque, le 25 avril 1848, écrivant à Marx de Barmen où il se trouve en quête d'apports financiers pour le lancement de la *Nouvelle Gazette rhénane*, il lui confie : « Si un seul exemplaire de notre programme en 17 points était diffusé ici, tout serait perdu pour nous². »

Il convient toutefois de remarquer que ce radicalisme **n'est pas fondamentalement anticapitaliste** : il est surtout tourné vers les **forces féodales**³. Il s'agit donc bien d'accomplir une révolution démocratique pour une république entourée d'institutions sociales qui facilitent la reprise du mouvement révolutionnaire par le prolétariat organisé.

A titre de comparaison, on se rapportera au programme déposé en avril 1848 par l'extrême-gauche présente au **pré-parlement de Francfort à l'initiative de Gustav Struve**, un projet dont Jacques Droz fournit la description suivante: « Ce programme comportait notamment sur le plan social l'élection des fonctionnaires, la suppression des armées permanentes, la création d'un impôt progressif, la suppression de tous les impôts frappant la circulation et la fabrication des produits, le remplacement des rentes féodales par des droits protecteurs sur l'industrie, l'abolition des privilèges dus à la naissance et à la fortune, la sécularisation des monastères, la création d'un ministère du travail chargé de résoudre les questions pendantes entre le capital et le travail et de faire participer les ouvriers aux bénéfices ; sur le plan constitutionnel, la séparation de l'Église et de l'Etat, de l'école et de l'Église, le développement du self-gouvernement communal, le respect de la vie individuelle par une loi *d'habeas corpus*, la dispersion de la censure et de la procédure inquisitoriale, ainsi que l'établissement de jurys ; sur le plan national, la simplification de la législation, la division de l'Allemagne en cercles, la suppression des monarchies héréditaires et la création d'une république fédérale sur le modèle des Etats-Unis⁴ ».

*

Par contre, le **prospectus** de lancement de la *Nouvelle Gazette rhénane* emprunte un **vocabulaire plus réservé**⁵. Diffusé dans le courant **d'avril 1848**⁶, le texte place d'emblée les événements révolutionnaires sous l'autorité à la fois de la souveraineté du **peuple** et de la **démocratie** :

Un esprit nouveau a fait irruption en Allemagne. Il a jeté à terre le vieux régime, voué à la mort le vieux monde. Il exige une nouvelle société, une nouvelle vie. C'est le génie du peuple. Le peuple a pris sur lui la puissance souveraine, le peuple qui ne veut aucune dispersion des forces, aucune domination de classe, qui voit son existence comme celle de membres agissant ensemble dans un grand corps. Sa volonté doit diriger sa vie, régir son travail, forger sa prospérité. Pour répondre à ces exigences, son premier devoir est de se donner les formes à l'intérieur desquelles, en sécurité contre l'oppression ou la duplicité, il puisse développer sa puissance. Ce sont les formes de la démocratie.

La ligne politique du journal s'annonce sur le ton de la neutralité. Sa tâche principale ? « Discuter à fond les questions concernant la Constitution » et jouer ce rôle *en toute neutralité* :

Elle ne se fermera à aucune idée, pourvu que celle-ci ne soit pas l'expression de l'absolutisme ou d'un intérêt particulier ; elle ne représentera de façon particulière aucune des tendances de la démocratie, ne procédera d'aucune théorie préconçue, ne rejet-

¹ Nous renvoyons pour l'ensemble du texte au chapitre 3.1. du présent fascicule

² C1, p. 543. Il ajoute : « La mentalité des bourgeois est véritablement lamentable. Les ouvriers commencent à s'agiter un peu, d'une manière entre très rudimentaire, mais en masse. Ils ont aussitôt formé des coalitions. Mais voilà qui contrecarre justement *notre* action. Le club politique d'Elberfeld rédige des adresses aux Italiens, se prononce pour le suffrage direct, mais écarte énergiquement tout débat sur les questions sociales bien que ces messieurs avouent entre quatre yeux que ces questions viennent maintenant à l'ordre du jour, tout en faisant remarquer qu'en ce domaine, nous ne devons pas devancer le cours des événements. »

³ On n'y trouve pas de référence explicite à la lutte des classes frontale entre le prolétariat et la bourgeoisie.

⁴ Jacques Droz, *Les révolutions allemandes de 1848*, PUF, Paris 1957, pp. 230-231

⁵ Son auteur est Heinrich Bürgers.

⁶ Karl Obermann le cite dans la version parue le 17 mai 1848 dans le dernier numéro du *Wesphälische Dampfboot*.

tera sans examen aucun point de vue, même si celui-ci n'a pas encore acquis la sympathie générale.

Sans doute la classe ouvrière n'est-elle pas oubliée, sur qui « pèsent les maux le plus pénibles ». Sans doute l'action politique doit-elle s'accompagner de « changements décisifs à la société bourgeoise ». Mais les cibles du combat social sont identifiées avec une grande prudence, soit de manière convenue dans la dénonciation de l' « l'insouciance des gouvernants », soit de manière générale et quasi morale¹, dans la critique de « la recherche à courte vue d'intérêts particuliers ». La catégorie promue est ainsi celle « du bien général » contre le « particularisme borné² ».

*

Cette retenue se manifeste sous un autre angle dans **la mise en sommeil de la Ligue**. Marx aurait-il même décidé de sa **disparition** ? L'affaire est en débat parmi les historiens³. Le plus sûr est d'affirmer que la Ligue comme telle ne pouvait plus jouer un rôle déterminant dans le contexte nouveau de l'Allemagne, en raison de la faiblesse de ses effectifs et du caractère désormais inutile du secret de ses activités. C'est le sens de l'analyse d'Engels dans son texte d'octobre 1885 sur l'histoire de la Ligue lorsqu'il écrit :

Comme il était facile de le prévoir, la Ligue, une fois que les masses populaires se furent mises en mouvement, s'avéra bien trop faible comme levier. (...) dans chaque petit Etat secondaire, dans chaque province, dans chaque ville, la situation était en outre tellement différente que la Ligue se fût trouvée dans l'impossibilité de donner autre chose que des directives générales, qu'il valait du reste beaucoup mieux répandre par la voie de la presse. Bref à l'instant même où cessaient les causes qui avaient rendu nécessaire la Ligue secrète, celle-ci cessait d'avoir une signification comme telle. Ceux qui devaient en être le moins surpris, c'étaient les hommes qui venaient d'enlever à cette Ligue secrète la dernière apparence d'allure de conspiration⁴.

On trouve du reste un témoignage de **la faiblesse de la Ligue** dans la lettre que Stephan Born adresse à Marx le 11 mai 1848. Décrivant la situation politique à Berlin et sa propre action sur le terrain (« Je suis ici le président d'un quasi-parlement ouvrier de délégués de nombreux métiers et fabriques⁵ »), il précise, s'agissant de la Ligue elle-même :

« Sur la Ligue comme telle, ainsi qu'elle existe ici, je ne puis rien rapporter en ce moment. Personne n'a encore eu le temps de l'organiser solidement à la façon ancienne. Elle est dissoute, partout et nulle part. Pour l'instant, cela ne cause aucun tort, car chacun fait son devoir⁶. »

*

La *Nouvelle Gazette Rhénane* s'annonce, notons-le, comme *l'organe de la démocratie* et non comme le journal d'un parti. L'alliance avec les forces démocratiques est manifestement privilégiée de préférence à une ligne politique de classe plus ouvertement affichée.

*

¹ On n'est pas loin dans ce style de la rhétorique du *socialisme vrai* que Marx et Engels ont combattu avec tant de vigueur.

² On trouvera le texte complet de ce prospectus au chapitre 3.2. du présent fascicule.

³ Nous renvoyons à la note que nous consacrons à cette question dans le présent fascicule.

⁴ *Contribution à l'histoire de la Ligue des communistes*, au chapitre 2.2. du présent fascicule.

⁵ Born parle de la création à son initiative, dès le 11 avril 48, du *Comité central des travailleurs* (das Zentralkomitee der Arbeiter) de Berlin. Cette structure jouera un rôle important au sein de la gauche berlinoise en soutenant une ligne politique très proche de Marx : insistance sur le caractère de classe du mouvement ouvrier et nécessité d'un front révolutionnaire large.

⁶ BDK1, p. 782. Nous suivons la traduction de M. Rubel (Marx, *Œuvres*, Gallimard, tome IV, p. 1013).

Dès sa parution, **le 1^{er} juin 1848**, le journal ne pourra toutefois éviter de formuler de sévères critiques sur le cours des événements qui manifeste clairement, il est vrai, une reprise en main par les forces de la réaction après les soubresauts révolutionnaires de mars 1848.

Le texte le plus significatif de ce premier numéro est sans aucun doute la manière d'éditorial intitulé « **Le parti démocratique**¹ ».

L'enjeu pour Marx est d'exposer clairement la ligne politique du journal en s'adressant sous le nom de *parti démocratique* à un interlocuteur largement **imaginaire** dans l'état d'organisation des forces appartenant au camp réformateur.

Il s'agira d'abord de manifester une constante **vigilance** en tenant compte des premières défaites subies par les forces de progrès :

On exige d'ordinaire de tout nouvel organe de l'opinion publique qu'il s'enthousiasme pour le parti dont il professe les principes, qu'il ait une confiance absolue en sa force, qu'il soit toujours prêt soit à couvrir le principe avec une puissance effective, soit à enjoliver la faiblesse avec l'éclat du principe. Nous ne répondrons pas à ce désir. Nous ne chercherons pas à parer de l'or des illusions trompeuses les défaites subies.

Le parti démocratique a subi des défaites; les principes qu'il a proclamés au moment de son triomphe sont mis en question le terrain qu'il a réellement conquis lui est disputé pied à pied; il a déjà beaucoup perdu, et la question se posera bientôt de savoir ce qu'il lui est resté.

Il nous importe beaucoup que le parti démocratique soit conscient de sa situation.

L'important sera de ne surtout pas se complaire dans la seule affirmation rhétorique des principes généraux:

Le parti démocratique s'est beaucoup trop abandonné aux transports de la première victoire. Ivre de joie de pouvoir enfin exprimer ses principes ouvertement et à haute voix, il s'est imaginé qu'il suffisait de les proclamer pour être sûr de leur réalisation immédiate. Après sa première victoire et les concessions qui y étaient directement liées, il n'est pas allé au-delà de cette proclamation. Or, pendant qu'il était prodigue de ses idées et qu'il serrait chacun dans ses bras comme un frère, pourvu qu'il se gardât d'élever une objection immédiate, ceux à qui le pouvoir était laissé agissaient.

Le texte procède alors à une importante **distinction que son titre n'annonce pas**. En vérité, il y a, littéralement, **deux partis**: le « parti de la bourgeoisie modérée et circonspecte » et le « parti du peuple » :

Tel est le parti de la bourgeoisie modérée et circonspecte; dans sa première ivresse, le parti du peuple s'est laissé duper par lui jusqu'à ce que, repoussé avec mépris, dénoncé comme agitateur, gratifié de toutes les tendances condamnables, il ait ouvert enfin les yeux et qu'il s'aperçoive qu'au fond, il a obtenu uniquement ce que ces MM. de la bourgeoisie estiment conciliable avec leurs intérêts bien compris.

Mis en contradiction avec soi-même par une loi électorale antidémocratique, battu aux élections, il se voit placé en face d'une double représentation dont il est difficile de dire laquelle des deux s'oppose le plus résolument à ses revendications. Il en résulte que son enthousiasme est parti en fumée et qu'il a été

¹ Rédigé en première main par Heinrich Bürgers, il a été profondément remanié par Marx qui saisit toute l'importance de ce premier éditorial (lequel paraît toutefois sans être nommé signé par lui). Marx évoque Bürgers dans sa lettre à Lassalle du 15 septembre 1860, écrivant: « il est vrai qu'il était en titre co-rédacteur de la *Nouvelle Gazette rhénane*, il n'a cependant jamais rien écrit, sauf un article dont j'ai biffé une moitié et modifié l'autre. Ce qui a eu le don de le mettre (en) colère ». *Correspondance*, vol. 6, p. 209. Nous citons à partir de NRG1, pp. 43-46.

remplacé par la constatation dégrisante qu'une réaction puissante a pris le pouvoir, et ce, curieusement, avant même qu'il en soit venu à une action de type révolutionnaire.

Ce passage est très caractéristique des **difficultés** que la *Nouvelle Gazette Rhénane* éprouvera à maintenir une ligne de **soutien critique** au camp des forces antiféodales qu'elle nomme en toute généralité « le parti démocratique », *bourgeoisie comprise*. L'urgence, estime Marx, est de mettre en garde contre ce qu'il nomme ici l'« idéalisme funeste propre au caractère allemand », lequel idéalisme n'est en somme que la manifestation de son vieil ennemi, « le socialisme vrai », dans sa fonction d'idéologie dominante de la petite bourgeoisie progressiste.

Le texte poursuit et conclut :

Tout ceci est indubitable, mais le danger ne serait pas moindre si le parti démocratique, en proie au sentiment amer de la première défaite, même s'il en est partiellement responsable, se laissait ramener à cet idéalisme funeste, qui est hélas tellement lié au caractère allemand. En vertu de cet idéalisme, un principe qui ne peut pas s'intégrer dans la vie est réservé à un avenir lointain, et confié dans le présent à l'élaboration inoffensive des « penseurs ».

Il nous faut mettre directement en garde contre ces amis paternels qui, certes, se sont déclarés d'accord avec le principe, mais qui doutent de la possibilité de l'appliquer parce que, disent-ils, le monde n'est pas encore mûr pour cela; ils ne pensent nullement à le rendre mûr, et préfèrent au contraire dans cette perverse existence terrestre, avoir eux-mêmes en partage le sort général de la perversité. Si ce sont là les crypto-républicains que le conseiller aulique Gervinus craint tant, nous l'approuvons de tout cœur. Ces gens-là sont dangereux.

« *Ces gens-là sont dangereux* : or ce sont les mêmes qui, très vite, retireront leur soutien au journal. Dans son commentaire de 1884, Engels écrit : « Dès le premier numéro, un article raillait la nullité du parlement de Francfort¹, les discours vains et interminables, ainsi que les lâches et inutiles décisions qu'on y prenait. C'est ce qui nous coûta la moitié de nos actionnaires². »

A partir de juin, Marx et Engels ne vont cesser de dénoncer la politique de **conciliation** avec la monarchie menée au parlement de Berlin par la bourgeoisie libérale dans le cadre du gouvernement Camphausen, une politique que Lucienne Netter a choisi de traduire par le néologisme d'**ententisme**³.

C'est le sens des articles de Marx les 2 et 3 juin⁴ où il dénonce notamment la prétention de Camphausen à inscrire son gouvernement dans la continuité légale du pays, occultant ainsi ce qu'il doit aux mouvements révolutionnaires de mars. C'est le sens de l'article d'Engels du 10 juin (« Le bouclier de la dynastie ») à l'occasion du rappel favorisé par Camphausen du prince de Prusse, frère du roi⁵.

Pas de maximalisme toutefois, témoin, cet article du 7 juin intitulé « Programme du parti radical démocrate et de la gauche à Francfort⁶ » où les rédacteurs se livrent à une critique des conceptions fédéralistes des diverses formations de la gauche au parlement de Francfort. « En Allemagne », écrivent-

¹ Engels fait ici référence à sa propre contribution dans ce premier numéro. Intitulée « L'assemblée de Francfort », elle se livrait, avec une multitude de détails ironiques, à une critique mordante des tergiversations de cette instance peuplée, écrit-il, de « philistins » un vocable maintes fois utilisé par lui, par exemple dans sa lettre du 1^{er} septembre 48 à Fr Köppen où il parle de « cette assommante farce de philistins qu'on nomme révolution allemande ». (C1, p. 550).

² Engels, « Marx et « La Nouvelle Gazette Rhénane » », paru le 13 mars 1884 dans le journal de Zürich *Der Sozialdemokrat*. (R. Dangeville, *Le Parti de classe*, tome 1, pp. 135-143)

³ Le terme allemand de *Vereinbarungsdebatten* est plus neutre, *vereinbarung* signifiant *accord, convention, compromis*. La *Vereinbarungstheorie* désigne l'alliance passée entre la Cour et l'Assemblée qui accepte de s'entendre avec le roi sur l'élaboration de la Constitution.

⁴ NGR1, pp. 47-57

⁵ Il s'agit du futur Guillaume 1er que la révolution de mars avait poussé à quitter le pays le 23 mars en raison de son rôle à la tête de la Camarilla contre-révolutionnaire et de ses responsabilités dans les violences militaires du 18 mars contre la population. La cour avait prétexté un « voyage d'étude » à Londres (une fuite en vérité mais aussi un séjour diplomatique destiné à interroger les Anglais sur une éventuelle collaboration militaire contre les insurgés allemands). On lui donnera le surnom de « prince mitraille ».

⁶ NGR1, pp. 65-69.

ils, « la lutte pour la centralisation contre un système fédératif, c'est la lutte entre la civilisation moderne et la féodalité¹ ». Ils ajoutent toutefois :

Nous ne demandons pas, ce qui serait utopique, que soit proclamée a priori une République allemande une et indivisible, mais nous demandons au parti dit radical-démocrate de ne pas confondre le point de départ de la lutte et du mouvement révolutionnaire avec son point d'arrivée. L'unité allemande, ainsi que la Constitution allemande, ne peuvent être que le résultat d'un mouvement où conflits intérieurs et guerres avec l'Est pousseront à prendre une décision. L'organisation définitive ne peut pas être décrétée; elle va de pair avec le mouvement que nous avons à accomplir. Il ne s'agit pas de réaliser telle ou telle opinion, telle ou telle idée politique, il s'agit de bien comprendre l'évolution des événements. L'Assemblée nationale a comme unique tâche de faire dans l'immédiat les pas pratiquement possibles.

Le rôle que se réserve donc la *Nouvelle Gazette Rhénane* est d'exercer sa **vigilance critique** sur l'activité du « parti démocratique » à Francfort. Dans l'un de ses commentaires, le 31 août 1848, sur les débats à Francfort sur la question polonaise, Engels écrit :

Nous n'avons jamais ambitionné l'honneur d'être l'organe de quelque gauche parlementaire. Étant donné les éléments disparates dont est né le parti démocratique en Allemagne, nous avons au contraire toujours estimé qu'il était de toute nécessité de ne surveiller personne plus étroitement que les démocrates eux-mêmes. Et vu le manque d'énergie, de décision, de talent et de connaissances que nous rencontrons, à de très rares exceptions près, chez les dirigeants de tous les partis, nous ne pouvons que nous réjouir de trouver en M. Radowitz² au moins un adversaire à notre taille. (NGR1, p. 422)

De même, le journal plaide pour **ne pas céder aux provocations**. C'est le cas, par exemple, d'Engels dans son article du 11 juin 48 intitulé « Cologne en danger ». Décrivant dans le détail la mobilisation militaire en cours à cette époque dans toute la Rhénanie, il attire l'attention sur le fait qu'au contraire d'être dirigée vers un éventuel ennemi extérieur, la France en l'occurrence, l'est clairement vers « l'ennemi intérieur » que représentent les forces de progrès coloniales elles-mêmes :

Nous mettons sérieusement les ouvriers de Cologne en garde contre ce piège que leur tend la réaction. Nous les prions instamment de ne pas donner au parti du féodalisme prussien le moindre prétexte pour mettre Cologne sous le despotisme des lois martiales. Nous les prions de laisser passer dans le calme le plus complet les deux jours de la Pentecôte et de déjouer ainsi tout le plan des réactionnaires.

Si nous fournissons à la réaction un prétexte pour nous attaquer, nous sommes perdus, nous subissons le sort des Mayençais. Si nous l'obligeons à nous attaquer et si vraiment elle ose passer à l'attaque, les Coloniais auront l'occasion de démontrer qu'eux non plus n'hésitent pas un instant à risquer leur vie pour les conquêtes du 18 mars. (NGR1, p. 93)

Vigilance et prudence, donc³.

¹ Le raisonnement ajoute un second critère d'importance : l'absolue nécessité pour le développement de l'industrialisation capitaliste d'un marché intérieur unifié, ce qu'entravait une structure fédérale morcelée de l'Etat allemand.

² Ce général prussien, Joseph Maria von Radowitz, était le leader de l'extrême-droite au parlement de Francfort.

³ Ce qui n'exclut bien sûr pas une réelle sévérité, notamment à l'adresse de la gauche parlementaire berlinoise accusée carrément de *lâcheté* dans l'affaire du pillage de l'arsenal, le 14 juin 1848. : « La gauche berlinoise a, en général, une attitude de plus en plus lâche, de plus en plus équivoque. Ces Messieurs qui, lors des élections, se sont servis du peuple, où étaient-ils la nuit du 14 juin lorsque le peuple, par simple perplexité, laissa très vite échapper les avantages conquis, alors qu'il manquait seulement un chef pour parfaire la victoire ? (NGR1, p. 158)

*

La **ligne de politique étrangère** du journal sur les événements révolutionnaires en Europe et sur les luttes de libération nationale se résume assez bien à ce qu'en dit Engels dans son article de 1884 :

« Le programme politique de *La Nouvelle Gazette rhénane* consistait en deux points principaux : République allemande, une, indivisible et démocratique ; guerre avec la Russie et restauration de la Pologne. »

En effet, Marx et Engels défendront avec constance leur conviction que le sort de l'unification allemande dépendra en fin de compte d'une **guerre révolutionnaire contre l'absolutisme russe**.

C'est une position qui se trouve affirmée dès les premières éditions de juin 1848.

Ainsi dans cet article du 7 juin 48 que l'on vient de citer, cette affirmation, comme glissée au passage et qu'il convient de souligner : « L'unité allemande, ainsi que la Constitution allemande, ne peuvent être que le résultat d'un mouvement où conflits intérieurs et guerres avec l'Est pousseront à prendre une décision ». Ainsi dans un article polémique du 24 juin 48 contre la *Deutsche Zeitung*¹ intitulé « Menace de la Gazette de Gervinus », où l'on trouve cette affirmation, s'agissant, en cas d'un conflit contre la France², d'une éventuelle intervention de la Russie aux côtés la Prusse :

Si, de l'Est, les Russes volent au secours de la dynastie prussienne, les Français, de l'Ouest, voleront au secours du peuple allemand. (...) Si les Prussiens s'allient avec les Russes, les Allemands s'allieront avec les Français et mèneront avec eux la guerre de l'Ouest contre l'Est, de la civilisation contre la barbarie, de la république contre l'autocratie. Nous voulons l'unité de l'Allemagne, mais seul l'éclatement des grandes monarchies allemandes peut dégager les éléments de cette unité. Ils ne seront soudés les uns aux autres que dans le creuset de la guerre et de la révolution. (NGR1, pp. 145-146)

Une autre constante dans cette perspective sera le soutien du journal **à la cause polonaise**, le partage de la Pologne étant dénoncé comme un acte de *brigandage* solidaire des trois autocraties prussienne, autrichienne et russe³.

Dans un texte de la longue série d'articles qu'il consacre en août et septembre 1848 au « débat sur la Pologne à Francfort⁴ », Engels écrit :

(...) plus qu'à tout autre peuple c'est justement à nous, Allemands, que l'existence nationale de la Pologne est nécessaire.

Sur quoi s'appuie d'abord la puissance de la réaction en Europe depuis 1815, et même, en partie, depuis la première révolution française ? Sur la Sainte-Alliance russo-prusso-autrichienne. Et qu'est-ce qui maintient cette Sainte-Alliance ? Le partage de la Pologne, dont les trois alliés tirent profit.

¹ Ce quotidien libéral de centre droit était dirigé par Georg Gervinus, un universitaire d'Heidelberg membre de l'Assemblée nationale de Francfort. Partisan de la « petite Allemagne » et d'une monarchie constitutionnelle, il défendait une voie d'unification sous l'égide de la Prusse.

² Un conflit très improbable, il est vrai, compte tenu des multiples déclarations pacifistes de Lamartine au nom du Gouvernement provisoire (et tout particulièrement son manifeste du 5 mars 1848). Mais après la révolution de février, on va voir se développer une intense activité de solidarité entre les puissances de l'ancienne Sainte-Alliance à l'initiative notamment du tsar (lequel publie le 14 mars 1848 un retentissant Manifeste où il se déclare prêt à faire front devant les événements révolutionnaires).

³ D'une manière générale, en matière de politique étrangère, *la Nouvelle Gazette rhénane* soutient dès le début les luttes nationales qui participent du mouvement révolutionnaire. L'article du 14 juillet 1848 sur les événements de Prague commence ainsi par déclarer : « Malgré les hurlements et les protestations patriotiques de presque toute la presse allemande, la *Nouvelle Gazette Rhénane* dès le premier instant a pris le parti en Posnanie pour les Polonais, en Italie pour les Italiens, en Bohême pour les tchèques. » (NGR1, p. 260)

⁴ C'est sous ce titre que sont réunis ces articles dans le recueil des Éditions sociales, aux pages 389-441.

Ce partage de la Pologne, accompli par les trois puissances, est le lien qui les rive l'une à l'autre; le brigandage commun les a rendu solidaires les uns des autres.

Au moment où la Pologne fut victime de la première rapine, l'Allemagne tomba sous la dépendance de la Russie. (...) Les efforts faits notamment par la bourgeoisie prussienne pour s'emparer du pouvoir, efforts tentés d'ailleurs avec mollesse et timidité, échouèrent complètement devant l'impossibilité de se détacher de la Russie, devant le soutien que la Russie offrait en Prusse à la classe féodale et absolutiste. (...)

Le partage de la Pologne avait été mis sur pied grâce à l'alliance de la grande aristocratie féodale de la Pologne et des trois puissances qui procédaient au partage. Il ne constituait pas un progrès, comme le prétend l'ex-poète M. Jordan; il était le dernier moyen pour la grande aristocratie d'échapper à une révolution, il était essentiellement réactionnaire. (...)

Les grands pays agricoles entre la Baltique et la Mer Noire ne peuvent se libérer de la barbarie patriarco-féodale que par une révolution agraire qui transforme les paysans serfs ou corvéables en propriétaires fonciers libres, une révolution qui soit à la campagne exactement la même que la révolution française de 1789. La nation polonaise a le mérite d'être la première parmi tous les peuples agricoles, ses voisins, à l'avoir proclamée (...)

Du jour où ils furent opprimés, les Polonais agirent en révolutionnaires et enchaînèrent ainsi d'autant plus solidement leurs oppresseurs à la contre-révolution. Ils les contraignirent à maintenir l'état patriarco-féodal, non seulement en Pologne, mais aussi dans leurs autres possessions. Et notamment depuis l'insurrection de Cracovie en 1846 la lutte pour l'indépendance de la Pologne est en même temps la lutte pour la démocratie agraire - la seule possible en Europe orientale - contre l'absolutisme patriarco-féodal.

Donc, tant que nous aiderons à opprimer la Pologne, tant que nous enchaînerons une partie de la Pologne à l'Allemagne, tant que nous resterons enchaînés à la Russie et à la politique russe, nous ne pourrons pas briser radicalement chez nous l'absolutisme patriarco-féodal. L'instauration d'une Pologne démocratique est la condition première de l'instauration d'une Allemagne démocratique. (NGR1, pp. 405-407)

Soutien non moins clair aux **nationalistes italiens** : dès le mois de mai 1848, annonçant la prochaine parution du journal à la direction du quotidien « L'Alba » de Florence, Marx écrit :

Il ne peut donc y avoir de doute sur la position que nous avons dans le conflit qui oppose actuellement l'Italie à l'Autriche : nous défendrons la cause de l'indépendance italienne et combattrons à mort le despotisme autrichien en Italie, comme en Allemagne et en Pologne. Nous tendons fraternellement la main au peuple italien, et nous voulons lui démontrer que la nation allemande répudie, d'où qu'elle vienne, l'oppression exercée chez vous par ceux-là mêmes qui ont depuis toujours combattu la liberté chez nous. Nous voulons faire tout notre possible pour préparer l'union et la bonne entente entre les deux grandes et libres nations qu'un infâme système de gouvernement a fait croire jusqu'ici qu'elles étaient ennemies l'une de l'autre. Nous demandons donc que la brutale soldatesque autrichienne soit retirée sans retard de l'Italie, et que le peuple italien soit mis en état de pouvoir exprimer sa volonté souveraine conformément à la forme de gouvernement qu'il lui plaira de choisir¹.

*

¹ C1, p. 544. La lettre de Marx sera publiée par L'Alba dans son édition du 29 juin 1848.

Le changement le plus significatif de ligne politique du journal dans son comportement à l'égard de la bourgeoisie libérale doit être associé à l'**insurrection du 23 juin 1848 à Paris**. Devant cette actualité, la rédaction ne pouvait à vrai dire se taire sur l'impossible alliance de classe entre le prolétariat et la bourgeoisie¹ comme le démontrait le cours des événements en France.

Dans son article de 1884, Engels écrit :

« L'insurrection des ouvriers parisiens en juin 1848 nous trouva à notre place. Dès le premier coup de feu, nous étions corps et âme du côté des insurgés. Après leur défaite, Marx célébra les vaincus dans l'un de ses articles les plus éclatants. C'est alors que nous perdîmes les derniers de nos actionnaires².

A l'évidence désormais, la bourgeoisie allemande n'entend pas courir le risque d'être débordée par des revendications politiques et sociales qu'elle n'est pas prête à rencontrer et elle fait résolument le choix d'un compromis avec les autorités du vieil Etat féodal, avec sa bureaucratie, avec sa police, avec ses forces armées.

La *Nouvelle Gazette Rhénane* va enregistrer cette évolution **dès juillet 1848** en radicalisant ses commentaires, en deux circonstances en particulier.

En réponse, d'abord, le 20 juillet 48, à l'interdiction par les gouvernements du Wurtemberg et de Bade respectivement de l'*Association démocratique* de l'arrondissement de Stuttgart et de l'*Association des étudiants* de Heidelberg. Cette atteinte manifeste aux conquêtes de mars est bien sûr dénoncée, mais l'important se trouve dans la mise en cause de la légitimité même du parlement de Francfort dont l'inertie est tenue pour de la complicité: « (...) si nous avons une Assemblée nationale à Francfort, écrit Engels, c'est pour que les gouvernements puissent prendre de telles mesures avec une pleine assurance sans devenir odieux à l'opinion publique. Naturellement cette Assemblée passera à l'ordre du jour sur de telles mesures policières d'un pas aussi léger que sur la révolution de Mayence³. ».

En réponse, ensuite, le 21 juillet 48, au projet de réforme de la milice civique que le pouvoir berlinois entend intégrer désormais dans le cadre du ministère de l'Intérieur et soumettre à de strictes fonctions de police : « Qu'est devenu notre *citoyen* ? », s'interroge le journal: « Une chose hybride tenant du gendarme prussien et du constable anglais. Mais le *règlement militaire* et la conscience d'obéir à la consigne le consolent de tout ce qu'il a perdu. A lieu de fondre l'armée dans le peuple, n'était-il pas plus original de fondre le peuple dans l'armée ? (...) Vous avez réclamé *une milice populaire* ? Vous aurez un règlement militaire. Vous serez mis à la disposition des autorités, vous serez entraînés militairement et éduqués dans l'obéissance passive, à en pleurer⁴. ».

*

Dès la fin de ce mois d'août 1848, la situation financière du journal est devenue très critique. A partir du 23 août, Marx entreprend un voyage à Berlin et à Vienne. Un voyage politique certes, pour s'entretenir avec les organisations ouvrières de ces deux villes. Un voyage d'« affaires » non moins, en vue de recueillir des moyens financiers pour le journal. Marx ne sera de retour à Cologne que vers le 11 septembre.

*

La crise de septembre 1848 en Prusse et dans toute l'Allemagne va susciter chez Marx et Engels l'espérance d'une reprise du processus révolutionnaire.

Il s'agit, en vérité, d'une **double crise**, à **Berlin** et à **Francfort**.

¹ Nous renvoyons au chapitre 3.6 de notre fascicule 15 pour un commentaire des articles consacrés par Marx et par Engels aux événements de juin 1848 en France. Marx rappellera toute l'importance des événements de juin en France dans son article du 14 novembre 1848, à une époque où la révolution vient d'être vaincue à Vienne : « (...) la *Révolution de juin* est le centre autour duquel tournent la révolution et la contre-révolution européennes. L'écrasement de la Révolution de juin fut, comme nous le disions au moment où il se produisit, le zénith de la contre-révolution qui devait faire le tour de l'Europe. » (« Cavaignac et la révolution de juin », NGR2, p. 119).

² A quoi s'ajoute une crise avec le premier imprimeur du journal.

³ NGR, t. 1, « Interdiction des clubs à Stuttgart et à Heidelberg », p. 300. Il est fait ici allusion aux troubles mortels qui avaient éclaté le 21 mai 48 entre la garde civique de Mayence et la garnison fédérale prussienne commandée par le général Hüser. Le journal avait déjà dénoncé l'absence de réaction du parlement de Francfort. (NGR, t. 1, p. 36)

⁴ NGR, t. 1, « Projet de loi sur la milice civique », p. 307. Le projet sera finalement adopté par l'Assemblée nationale prussienne le 13 octobre 1848.

Elle se manifeste à **Berlin** par la démission, le 9 septembre 48, du cabinet Auerswald-Hanseman. L'élément déclencheur a été le vote, deux jours auparavant¹, de la motion déposée par le député de Breslau **Julius Stein**, une motion qui mettait expressément en cause l'armée prussienne après les événements sanglants du 31 juillet à Schweidnitz en Silésie où la troupe avait ouvert le feu sur la « garde nationale » de la ville². Julius Stein réclamait que fût imposée aux officiers « réactionnaires » une obligation de réserve à l'égard des conflits politiques entre civils et même qu'ils fussent invités « par devoir d'honneur » à quitter l'armée si cette exigence de neutralité ne leur convenait pas. Le refus du ministère de suivre cette recommandation posait évidemment la question du rapport de subordination de l'exécutif devant une assemblée législative souveraine. Cette affaire intervenait de surcroît dans le contexte où l'Assemblée nationale discutait des propositions alternatives de **Benedikt Waldeck** en matière de Constitution. Même si modéré en raison des compromis passés avec la bourgeoisie libérale, ce projet de charte³ limitait considérablement les prérogatives du roi⁴ et fournissait en tout cas à la droite militariste et aux hobereaux de la camarilla un nouveau prétexte⁵ pour enclencher leur contre-offensive réactionnaire.

La crise à Berlin va fournir à Marx la matière pour une série de quatre articles intitulée « **La crise et la contre-révolution** »⁶.

En voici trois extraits significatifs en ce qu'ils témoignent de la lucidité de Marx et de ses attentes.

Il écrit dans l'édition du 12 septembre 48 :

Nous allons vers une lutte décisive. Les crises simultanées à Francfort et à Berlin, les dernières décisions des deux Assemblées obligent la contre-révolution à livrer sa dernière bataille. Si à Berlin on ose fouler aux pieds le principe constitutionnel de la souveraineté de la majorité, si aux 219 voix de la majorité on oppose le double de canons, si, non seulement à Berlin, mais aussi à Francfort, on ose narguer la majorité avec un ministère inadmissible pour les deux Assemblées - si l'on provoque ainsi à la guerre civile entre la Prusse et l'Allemagne, alors les démocrates savent ce qu'ils ont à faire. (NGR2, pp. 21-22)

Il écrit dans l'édition du 13 septembre 48 :

Ne nous faisons donc pas d'illusions.
Si l'Assemblée triomphe, si le ministère de gauche s'impose, alors la puissance de la couronne à côté de l'Assemblée est brisée, alors le roi n'est plus que le serviteur rétribué du peuple, alors nous nous trouvons de nouveau au matin du 19 mars - en supposant que le ministère Waldeck⁷ ne nous trahirait pas, comme beaucoup avant lui.
Si la couronne triomphe, si le ministère du prince de Prusse s'impose, alors l'Assemblée sera dissoute, l'exercice du droit d'association réprimé, la presse bâillonnée, une loi électorale censitaire décrétée, peut-être même, comme nous l'avons dit, la Diète unifiée renaîtra-t-elle de ses cendres - tout ceci sous la protection de la dictature militaire, sous la protection des canons et des baïonnettes.
La victoire de l'une ou de l'autre partie dépend de l'attitude du peuple, de l'attitude du parti démocratique notamment. Que les

¹ Un vote obtenu par 219 voix contre 152. Le détail est fourni par Engels dans son article du 10 septembre 48 intitulé « Chute du ministère d'action » (NGR2, p. 12). Engels insiste sur l'agitation populaire qui accueille en ville le vote de cette ordonnance, la presse de droite dénonçant la pression populaire sur l'Assemblée. Marx répondra dans son article du 17 septembre 48 « La liberté des délibérations à Berlin » qu'il termine par cette alternative : « Se laisser impressionner par le peuple sans armes, ou se laisser impressionner par la soldatesque en armes - que l'Assemblée choisisse » (NGR2, p. 33)

² Le terme allemand est celui de Bürgerwehr, « garde citoyenne ». Il y avait eu 14 victimes.

³ C'est sous le nom de « Charte Waldeck » que le document est connu. Le texte sera présenté en juillet 1848 et refusé par le roi et les députés de droite.

⁴ Elle lui enlevait en tous cas sa qualité d'être un souverain de droit divin.

⁵ Elle s'était déjà mobilisée dès les premiers projets de Hanseman, en juillet 48, en matière notamment de fiscalité des biens nobles et d'émancipation de la paysannerie. Le 18 août 48, les aristocrates prussiens convoquaient à Berlin au nom d'une certaine *Association pour la défense des droits de la propriété* un « Junkerparlement » qui témoignait du réarmement idéologique et politique de la réaction féodale.

⁶ NGR2, pp. 21-30

⁷ Marx fait l'hypothèse que B. Waldeck sera chargé de former le nouveau gouvernement dans la logique des rapports de forces politiques désormais favorables au centre gauche dans l'Assemblée.

démocrates choisissent. (NGR2, pp. 24-25)

Il écrit dans l'édition du 14 septembre 48 :

Toute situation provisoire de l'État après une révolution réclame une dictature, et même une dictature énergique¹. Dès le début, nous avons reproché à Camphausen de ne pas agir avec des moyens dictatoriaux, de ne pas avoir immédiatement détruit et supprimé les restes des anciennes institutions. Alors donc que M. Camphausen se laissait bercer par des rêveries constitutionnelles, le parti vaincu renforçait ses positions dans l'administration et dans l'armée et se risquait même, çà et là, à une lutte ouverte. L'Assemblée fut convoquée pour s'entendre sur la constitution. Elle se présentait avec les mêmes droits que la couronne. Deux puissances ayant les mêmes droits dans une situation provisoire ! Et c'est justement la séparation des pouvoirs à l'aide de laquelle M. Camphausen cherchait à « sauver la liberté » qui, dans une situation provisoire, devait amener des conflits. Derrière la couronne se cachait la camarilla contre-révolutionnaire de la noblesse, de l'armée, de l'administration. Derrière la majorité de l'Assemblée, il y avait la bourgeoisie. Le ministre a cherché à concilier les deux. Trop faible pour représenter résolument les intérêts de la bourgeoisie et des paysans et pour porter un coup décisif au pouvoir de la noblesse, de l'administration et des chefs de l'armée, trop maladroit pour ne pas léser partout la bourgeoisie par ses mesures financières, il n'est arrivé qu'à se rendre insupportable aux différentes parties et à amener les conflits qu'il voulait justement éviter.

(...)

Résumons-nous.

L'inévitable heurt entre deux pouvoirs ayant les mêmes droits dans une situation provisoire, s'est produit. Le ministère n'a pas su gouverner avec assez d'énergie, il a négligé de prendre les nécessaires mesures de salut public. En invitant le gouvernement à faire son devoir, l'Assemblée n'a fait que remplir ses obligations. Le ministère fait passer ceci pour une atteinte à la couronne et compromet la couronne au moment même où il démissionne. La couronne et l'Assemblée se dressent face à face. « L'entente » a conduit à la division, au conflit. Peut-être seront-ce les armes qui décideront.

Vaincra celui qui aura le plus de courage et de suite dans les idées. (NGR2, pp. 27-29)

La nomination, le 22 septembre 48, du général Ernst von Pfuel (le vainqueur de l'insurrection polonaise) à la tête d'un cabinet extra-parlementaire et bientôt, le 1^{er} novembre, celle du général comte von Brandenburg mettront un terme à la crise berlinoise à l'avantage du pouvoir : la contre-révolution, oui, était en marche.

L'autre évènement de la crise de septembre se déroule à Francfort. Il résulte de la décision du parlement fédéral d'entériner en fin de compte², le 16 septembre 48, l'armistice de Malmö signé entre le Danemark et la Prusse, un traité qui est ressenti comme une trahison de la cause nationale et comme une humiliation devant l'Angleterre et la Russie. C'est une véritable **fièvre nationaliste** qui va dès lors s'emparer des forces démocratiques de la ville. Dès le lendemain 17 septembre, une imposante manifestation à l'appel de l'*Arbeiterverein* veut imposer que la gauche parlementaire se constitue en contre-parlement et prenne la tête d'un sursaut révolutionnaire. En l'absence de réponse et face aux troupes prussiennes et autrichiennes mobilisées pour rétablir l'ordre, les barricades se dressent dans la ville. Les combats cesseront très vite en raison de l'évidente supériorité des forces militaires.

Cette émeute et son échec constituent **la plaque tournante** du processus révolutionnaire en Allemagne.

¹ Pour rappel le terme avait à l'époque le sens technique d'un état d'exception.

² Un premier vote intervenu le 5 septembre 48 condamnait au contraire cet accord d'armistice, à la fois sur le fond et sur la forme, le Parlement fédéral se voyant imposer une décision prise unilatéralement par la Prusse.

En effet, L'évènement entraîne **une rupture** non seulement **au sein de la gauche** entre sa représentation parlementaire et le mouvement social, mais aussi **entre la gauche et les libéraux de la grande et petite bourgeoisie** qui feront le choix désormais d'un compromis avec les forces de l'Ancien régime. Un choix que viendra bientôt conforter le putsch aventurier de Gustav Struve, du 21 au 24 septembre 1848, dans le pays de Bade¹.

Au sein de la rédaction de la *Nouvelle Gazette rhénane*, c'est Engels qui se trouve chargé de rendre compte des événements².

Dans un premier article daté du 19 septembre 48 (« La ratification de l'armistice »), avant même que la nouvelle du soulèvement lui parvienne, Engels fournit un commentaire sur l'état d'indécision, « par manque de courage », dit-il, où se maintiennent les adversaires aussi bien, droite et gauche, sur la scène parlementaire que, réaction féodale et mouvement populaire, sur le terrain des luttes de classe. Il écrit :

C'est le manque de courage qui mène tout le mouvement allemand à sa perte. Le courage fait autant défaut à la contre-révolution pour porter des coups décisifs qu'au parti de la révolution. Toute l'Allemagne sait maintenant, qu'elle soit de gauche ou de droite, que le mouvement actuel ne peut qu'aboutir à des conflits effroyables et à des luttes sanglantes, soit pour le réprimer, soit pour le mener à bonne fin. Et au lieu de regarder en face ces luttes inévitables, au lieu de hâter leur fin par quelques coups rapides et décisifs, les deux partis, celui de la contre-révolution et celui du mouvement révolutionnaire, s'accordent pour comploter dans les formes afin de les ajourner le plus longtemps possible. Et ce sont justement ces expédients, ces concessions et ces palliatifs, ces tentatives de médiation qui sont responsables des innombrables soulèvements isolés, provoqués partout par une situation politique intolérable et incertaine, et qu'on ne peut réfréner qu'avec du sang et un amoindrissement des droits conquis. C'est justement cette peur de la lutte amenant des milliers de luttes mineures qui donne à l'année 1848 son caractère extraordinairement sanglant et qui complique la situation des partis en lutte de telle façon que la lutte finale ne pourra qu'en être plus violente et plus dévastatrice.

Cette lutte décisive pour la centralisation et l'organisation démocratique de l'Allemagne est cette fois inévitable. Malgré tous les arrangements et toutes les médiations elle approche de jour en jour. » (NGR2, p. 35)

Le jour même, apprenant la nouvelle de l'insurrection³, Engels ne peut s'empêcher de livrer un sentiment de crainte. Certes il se réjouit de l'action enfin engagée :

« L'armistice germano-danois a provoqué la tempête. Le soulèvement le plus sanglant qui soit a éclaté à Frankfort ; l'honneur de l'Allemagne, vendu par l'Assemblée nationale à un ministère prussien congédié dans la honte et l'infamie, sera défendu, au prix de leur vie, par les travailleurs de Frankfort, d'Offenbach et de Hanau, par les paysans de la région »

mais il ajoute cette réserve :

Et cependant, nous l'avouons, nous avons peu d'espoir que les courageux insurgés triomphent. Francfort est une ville trop peti-

¹ Le 21 septembre, Gustav Struve franchit la frontière suisse et proclame la République à Lörrach. Les insurgés seront défaits dès le 24 septembre par les troupes venues de Fribourg. Jacques Droz souligne que c'est à cette époque que l'on commença à se répéter dans les milieux de la petite et moyenne bourgeoisie la formule « Gegen Demokraten helfen nur Soldaten », ce qui signifie « contre les démocrates, il n'y a d'autre recours que dans la soldatesque. ». (J. Droz, *Les révolutions allemandes de 1848*, PUF, Paris 1957, p. 317)

² Le 12 septembre 48, Marx avait reçu du ministre de l'Intérieur Hubert von Kühlwetter la confirmation du refus par l'Etat prussien de lui rendre sa nationalité. Au titre d'apatride, il se trouvait donc particulièrement exposé au risque de se voir expulser.

³ Comme à son habitude souvent, ce qui montre le sérieux de la publication, la *Nouvelle Gazette Rhénane* publie à cette occasion un supplément à son édition du matin.

te, l'importance relative des troupes et les sympathies contre-révolutionnaires connues chez les petits-bourgeois sont trop prépondérantes pour que nous puissions nous bercer de trop grands espoirs.

Même si les insurgés ont le dessous, rien ne sera encore résolu. La contre-révolution deviendra insolente, elle nous asservira un moment en décrétant l'état de siège, en réprimant la liberté de la presse, les clubs et les assemblées populaires; mais pas longtemps, et le chant du coq gaulois¹ annoncera l'heure de la libération, l'heure de la revanche. (NGR2, p. 38)

Le plus singulier dans ce commentaire n'est pas la lucidité dont fait preuve Engels devant une insurrection qui ne participe pas d'un projet politique d'ensemble, mais la très étrange mention qui est faite « au coq gaulois » et l'espoir qu'elle exprime d'une relance du processus révolutionnaire à partir de la France. L'actualité française de septembre 1848 n'autorise en effet aucune prévision de ce genre. Sans doute les élections partielles des 17 et 18 septembre 1848 ont-elles favorisé les élus monarchistes² et confirmé l'ancrage à droite de la classe politique, sans doute a-t-on vu apparaître dans le Midi quelques mouvements de révolte contre les notables mais assurément rien qui autorise l'hypothèse forte d'Engels selon qui « le midi légitimiste » ferait peser la menace d'un soulèvement général poussant Cavaignac « dans les bras de la république rouge », pour défendre l'existence même du régime républicain³.

La plus juste prévision de ce commentaire réside dans la menace d'un **état de siège**. Celui-ci sera proclamé le 26 septembre 48 à Cologne⁴ entraînant l'interdiction des associations et bien sûr celle de la presse : la *Nouvelle Gazette Rhénane* ne reparaitra que le 12 octobre 48.

*

Signe de radicalisation : c'est vers le 10 septembre 48 que seront publiées à Cologne et diffusées sous forme de tracts les dix-sept *Revendications du parti communiste en Allemagne*, une date plutôt tardive qui témoigne de la réserve qu'ont manifestée les militants de la Ligue autour de Marx depuis la parution du journal en juin et que le contexte politique de cette fin d'année 1848 ne justifie plus.

Signe de radicalisation : le 17 septembre 48⁵ se tient à **Worringen**, au nord de Cologne, une vaste assemblée populaire (elle réunit quelque 8.000 participants) convoquée par les organisations démocratiques à l'initiative toute particulière des responsables de la Ligue. Engels, Karl Schapper et Joseph Moll y prennent la parole⁶ et font adopter, outre l'ambition de fonder une « république rouge, démocratique et sociale », une motion qui déclare : « Les citoyens de l'Empire allemand rassemblés ici déclarent par la présente qu'ils prendront parti pour l'Allemagne avec leurs biens et leur sang si, par les actes illégaux du gouvernement prussien contre les décisions de l'Assemblée nationale et le pouvoir central, un conflit devait surgir entre la Prusse et l'Allemagne⁷. »

Le **26 septembre 48**, la loi martiale est proclamée à Cologne et la ville est placée en état de siège. La garde civique est désarmée ; les réunions publiques sont interdites ; la presse est muselée. **C'est aussi**

¹ Une métaphore convenue ou une précise réminiscence ? L'article de Marx de 1844 dans les *Annales franco-allemandes*, « Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel » affirmait dans sa conclusion, rappelons-la: « En Allemagne, on ne peut briser *aucun* genre de servitude sans briser *chaque* genre de servitude. L'Allemagne qui fait les choses à fond ne peut faire la révolution sans la faire de fond en comble. L'émancipation de l'Allemand c'est l'émancipation de l'homme. Le cerveau de cette émancipation est la philosophie, et son cœur le prolétariat. La philosophie ne peut pas se traduire dans le réel sans la suppression du prolétariat et le prolétariat ne peut pas se supprimer sans la réalisation de la philosophie. Quand toutes les conditions intérieures seront remplies, le jour de la résurrection allemande sera annoncé par le chant du coq gaulois. » (Nous suivons la traduction de M. Simon, Editions bilingue Aubier, Paris 1971, p. 105). L'expression est extraite d'un texte de Heine de 1831.

² Et permis la réélection de Louis Bonaparte qui décide, cette fois, d'occuper son siège.

³ Sur les espoirs de Marx et d'Engels dans le ressaisissement révolutionnaire du peuple français, nous renvoyons au chapitre 2.7 du présent fascicule précisément intitulé « Le chant du coq gaulois ».

⁴ La veille, le procureur de Cologne avait déposé plainte contre Engels, Wilhelm Wolff et H. Bürgers au titre de rédacteurs de la *Nouvelle Gazette Rhénane*. Motif : complot contre l'ordre établi.

⁵ C'est-à-dire le même jour que la convocation à Francfort de l'assemblée qui exige de la gauche parlementaire qu'elle se constitue en contre-parlement : l'insurrection commencera le lendemain.

⁶ Pour rappel, Marx est pour sa part contraint de se tenir quelque peu en retrait en raison de son statut d'apatride après que les autorités ont refusé de lui rendre sa nationalité prussienne. Marx commente la lettre du directeur de la police le lui annonçant dans son article du 4 septembre 48 « Le conflit entre Marx et la qualité de sujet prussien », (NGR1, pp. 461-464). Il abandonnera cette réserve lorsqu' à la fin de ce mois de septembre, Engels devra quitter le pays sous la menace d'une arrestation.

⁷ L'évènement fera l'objet d'un compte rendu dans la *Nouvelle Gazette Rhénane* du 18 septembre 48 (NGR3, p. 481). Cette motion expressément déposée par Engels (selon les comptes rendus de presse) lui vaudra de faire bientôt l'objet d'un mandat d'arrêt.

Le début d'une offensive policière contre le journal et contre ses rédacteurs. K. Schapper et H. Becker sont arrêtés tandis que Joseph Moll parvient à se réfugier à Londres. Fr. Engels et Ernst Dronke doivent à leur tour s'enfuir¹. Marx se retrouve avec les seuls Weerth et Freiligrath pour assurer publication du journal qui ne sera autorisé à paraître que le 12 octobre 1848.

*

La contre-révolution triomphe militairement à Vienne le **31 octobre 48** et à Berlin, Frédéric-Guillaume IV se prépare à accomplir son coup d'État : le **1^{er} novembre 48**, il nomme un nouveau cabinet avec à sa tête le comte de Brandenburg et l'Assemblée nationale est aussitôt contrainte de quitter la capitale pour siéger dans la petite ville voisine de Brandebourg-sur-la-Havel.

Le 7 novembre 48 Marx publie un article indigné (« Victoire de la contre-révolution à Vienne ») qu'il conclut sur un véritable appel au **terrorisme révolutionnaire**, écrivant : Les massacres sans résultats depuis les journées de juin et d'octobre, la fastidieuse fête expiatoire depuis février et mars, le cannibalisme la contre-révolution elle-même convaincront les peuples que *pour abrégé*, pour simplifier, pour concentrer l'agonie meurtrière de la vieille société et les souffrances sanglantes de l'enfantement de la nouvelle société, il n'existe *qu'un moyen : le terrorisme révolutionnaire*². ».

Marx conclura de même son article du 11 novembre 48 sur un appel à la **révolution totale**³.

*

La *Nouvelle Gazette Rhénane* va rebondir en prenant l'**initiative**, dès le 12 novembre 48⁴, de lancer la **campagne contre le recouvrement des impôts** puis en soutenant avec force le mot d'ordre de désobéissance civile lancé le 15 novembre 48 par les députés de la gauche parlementaire à Berlin dans leur *Appel au peuple Prussien* à ne plus payer l'impôt⁵.

Le plus remarquable dans cette action sera le **balancement** du journal entre la **prudence** du premier appel, le 12 novembre, et l'**engagement révolutionnaire par la violence** auquel elle aboutit dans le second appel, le 18 novembre⁶, sachant que tout au long, Marx joue intelligemment mais avec tous les risques de cette stratégie, **sur la frontière** entre la **résistance légale**, celle qui s'appuie sur la légitimité démocratique de l'Assemblée nationale prussienne et la **résistance subversive**, celle que condamnent les autorités de l'État prussien au nom de la primauté de l'Exécutif et de la Couronne.

*

Les 10, 15, 16, 31 décembre 1848, Marx publie une importante série d'**articles bilans** intitulée **La bourgeoisie et la contre-révolution**.

Ce texte est important à la fois dans le propos qui est une mise en cause frontale de la responsabilité de la grande bourgeoisie prussienne et dans la manière dont la polémique soutient le développement d'une argumentation théorique serrée.

Le **premier article** du **10 décembre 48** procède à une critique du rôle joué par **Camphausen** dans la période qui précède la révolution de mars au sein de la Diète prussienne unifiée, d'abord en avril 1847, comme opposant, puis un an plus tard, en avril 1848, comme partenaire du pouvoir⁷. La critique porte bien sûr sur ses responsabilités personnelles à la tête du premier ministère de mars et sur le rôle écran qu'il a joué dans le ressaisissement des forces de l'Ancien régime. La critique porte surtout sur son action en tant que **représentant de sa classe**, la grande bourgeoisie :

¹ Expulsé de Belgique vers la France, il rejoindra la Suisse (à pied) où il s'établit pour quelques mois. Son retour en Allemagne n'aura lieu qu'à la mi-janvier 1849.

² NGR2, p. 97

³ « Il est possible, *lit-on*, que nous soyons encore mis à rude école mais c'est l'école préparatoire à la révolution totale » (NGR2, p.104)

⁴ NGR2, p. 107

⁵ On trouvera les détails de cette campagne politique dans le chapitre 2.5. que lui consacre le présent fascicule.

⁶ L'article déclare en conclusion : « Là où les autorités contre-révolutionnaires veulent contrecarrer par la violence la formation et l'activité de ces comités de salut public, il faut *opposer à la violence la violence sous toutes ses formes*. La résistance passive doit avoir la résistance active pour support. Sinon elle ressemble aux ruades d'un veau qui se débat aux abattoirs contre les bouchers. ». (NGR2, p. 136)

⁷ Lors de la seconde Diète unifiée d'avril 1848, Camphausen obtient une loi électorale en échange d'un accord pour l'emprunt que la première Diète avait refusé un an plus tôt.

Cependant, que l'on ne s'abuse pas, que l'on n'attribue pas à un Camphausen, à un Hansemann, à ces hommes de petit format une initiative de portée historique universelle. Ils ne furent rien d'autre que les organes d'une classe. Leur langage, leurs actes ne furent que l'écho officiel d'une classe qui les avait poussés au premier plan. Ils ne furent que la grande bourgeoisie - au premier plan. (NGR2, p. 225)

Marx trace alors une description de la montée en puissance de la grande bourgeoisie dans sa conquête d'un pouvoir politique qui soit à la dimension de son importance économique. Il souligne que ses revendications démocratiques, droits et libertés, ne dissimulent en vérité que des intérêts de classe très particuliers associés à la libre concurrence et à l'ouverture des marchés ainsi que son ambition de partager le pouvoir au détriment de la vieille bureaucratie de l'Etat féodal.

Le **deuxième article** paraît le **15 décembre 48**.

Marx commence par y rappeler l'évidence de la révolution de mars :

La bourgeoisie prussienne avait été portée au faite de l'État, non comme elle l'avait souhaité par une *transaction pacifique avec la Couronne*, mais par une *révolution*.

une révolution pour laquelle cette bourgeoisie, écrit-il, « n'a pas levé le petit doigt », laissant au peuple le soin de se battre pour elle et trouvant aussitôt refuge auprès de la couronne derrière la revendication d'une monarchie constitutionnelle.

Il enchaîne par une comparaison entre cette révolution de mars et les deux révolutions anglaise de 1648 et française de 1789, lesquelles se distinguent par leur dimension politique, par leur dimension historique :

Les révolutions de 1648 et de 1789 n'étaient pas des révolutions *anglaise* et *française*, c'étaient des révolutions de style *euro-péen*. Elles n'étaient pas la victoire d'une classe *déterminée* de la société sur l'*ancien système politique*, mais la *proclamation d'un système politique pour la nouvelle société européenne*. Elles étaient le *triomphe* de la bourgeoisie, mais le *triomphe de la bourgeoisie* était alors le *triomphe d'un nouveau système social*, la victoire de la propriété bourgeoise sur la propriété féodale, du sentiment national sur le provincialisme, de la concurrence sur le corporatisme, du partage sur le majorat, de la domination du propriétaire de la terre sur la domination du propriétaire qui l'était grâce à la terre, des lumières sur la superstition, de la famille sur le nom, de l'industrie sur la paresse héroïque, du droit bourgeois sur les privilèges moyenâgeux. La révolution de 1648 était le triomphe du XVII^e siècle sur le XVI^e, la révolution de 1789, la victoire du XVIII^e siècle sur le XVII^e. Ces révolutions exprimaient encore plus les besoins du monde d'alors que ceux des régions du monde où elles se produisaient, la France et l'Angleterre¹.

Or « rien de tout cela dans la révolution de mars en Prusse ». Au contraire, la grande bourgeoisie prussienne n'a su accomplir qu'une œuvre *anachronique*², toute paralysée qu'elle se trouve par son indécision et comme figée entre un passé mort et un avenir dont elle est incapable d'assumer les exigences.

Le diagnostic donne lieu à cette superbe longue phrase de conclusion qu'il sied de parcourir en son entier :

La bourgeoisie prussienne n'était pas la bourgeoisie française de 1789, la classe qui, face aux représentants de l'ancienne société, de la royauté et de la noblesse, incarnait à elle seule *toute* la société moderne. Elle était déchue au rang d'une sorte de *caste*, aussi hostile à la Couronne qu'au peuple, cherchant querelle aux deux réunis, mais indécise face à chacun de ses adversaires pris

¹ Cette évocation du caractère progressiste des révolutions bourgeoises rappelle le contenu du premier chapitre du *Manifeste du parti communiste*, « Bourgeois et prolétaires », consacré au « rôle hautement révolutionnaire » joué par la bourgeoisie.

² « Tandis que 1648 et 1789 avaient pleinement conscience d'être à la tête d'une création, l'ambition des Berlinoises de 1848 consistait à vouloir être un anachronisme ». (NGR2, p. 230)

séparément parce qu'elle les voyait toujours tous les deux devant ou derrière elle; encline dès l'abord à trahir le peuple et à tenter des compromis avec le représentant couronné de l'ancienne société parce qu'elle appartenait elle-même à l'ancienne société; représentant non pas les intérêts d'une société nouvelle contre une société ancienne, mais des intérêts renouvelés à l'intérieur d'une société, vieillie, elle n'était pas à la barre de la révolution parce qu'elle avait le peuple derrière elle, mais parce qu'il la poussait devant lui; elle n'était pas en tête parce qu'elle prenait l'initiative d'une nouvelle époque sociale, mais parce qu'elle représentait la rancune d'une ancienne époque sociale; ce n'était pas une couche sociale de l'ancien État qui se serait imposée, elle avait été projetée par un tremblement de terre à la surface du nouvel État, sans foi en elle-même, sans foi dans le peuple, montrant les dents à ceux d'en haut, tremblant devant ceux d'en bas, égoïste sur les deux fronts et consciente de son égoïsme, révolutionnaire contre les conservateurs, conservatrice contre les révolutionnaires, se défiant de ses propres mots d'ordre, faisant des phrases au lieu de créer des idées, intimidée par la tempête universelle mais exploitant cette tempête universelle, sans énergie en aucun sens, plagiaire sous tous les rapports, vulgaire parce qu'elle n'était pas originale, originale dans la vulgarité, - trafiquant avec ses propres désirs, sans initiative, sans foi en elle-même, sans foi dans le peuple, sans vocation historique - telle un vieillard maudit, affaibli par l'âge, elle se voyait condamnée à diriger et à détourner, dans son propre intérêt, les premières manifestations de jeunesse d'un peuple robuste - sans yeux ! sans oreilles ! sans dents ! sans rien¹ - c'est ainsi que la *bourgeoisie prussienne* se trouva après la révolution de mars à la barre de l'État prussien. (NGR2. P. 231)

Le **troisième article** est daté du lendemain **16 décembre** 1848.

Il est entièrement centré sur **le rôle de Camphausen** et de son ministère dans la conduite du **compromis** passé entre la bourgeoisie et la Couronne, une bourgeoisie *enivrée*, écrit Marx, par l'illusion de disposer du pouvoir d'Etat et une Couronne attentiste, qui n'a d'autre choix à cette époque que « de faire bonne mine » en vue de sauver l'essentiel de l'Etat absolutiste, quitte à sacrifier pour un temps les intérêts immédiats de la clique des féodaux. Au *peuple*² qui entend rappeler ses revendications, la bourgeoisie ne veut qu'opposer des admonestations paternalistes et surtout une *idéologie juridique* destinée à occulter l'évènement révolutionnaire lui-même :

Le « terrain juridique³ » signifiait simplement que la révolution n'avait pas conquis son terrain et que la vieille société n'avait pas perdu le sien, que la révolution de mars n'était qu'un « événement » qui avait donné « l'impulsion » à la « compréhension » entre le trône et la bourgeoisie préparée depuis longtemps dans le vieil État prussien, dont la Couronne avait elle-même dit la nécessité dans des édits antérieurs de Sa Majesté, mais qu'avant mars elle ne jugeait pas « urgente ». En un mot le « terrain juridique » signifiait que la bourgeoisie voulait négocier après mars avec la Couronne sur le même pied qu'avant mars, comme s'il n'y avait pas eu de révolution et que la Diète unifiée eût atteint son but sans la révolution. Le « terrain juridique » signifiait que le titre juridique du peuple, la *révolution*, n'existait pas dans le *contrat social* conclu entre le gouvernement et la bourgeoisie. *La bourgeoisie puisa ses revendications dans la vieille législation prussienne afin que le peuple ne puisse pas les siennes dans la nouvelle révolution prussienne.*

Ce rôle une fois accompli, Camphausen ne pouvait que céder la place :

¹ Une allusion littéraire à William Shakespeare dans *Comme il vous plaira*, Acte 2, scène 7 où le personnage de Jacques évoque les sept âges de la vie, dont le dernier : « la seconde enfance, état d'oubli profond où l'homme se trouve sans dents, sans yeux, sans goût, sans rien ».

² C'est la catégorie que Marx mobilise ici pour identifier de manière générale les forces sociales, dont le prolétariat, qui entendent rappeler leurs revendications propres.

³ Autrement dit l'affirmation par Camphausen d'une continuité institutionnelle entre la diète unifiée d'avant mars et son ministère près la révolution.

Le ministère *Camphausen* se retira, non pas pour avoir commis tel ou tel impair, mais pour la simple raison qu'il était le *premier* ministère d'après la révolution de mars, parce qu'il était le *ministère* de la *révolution de mars* et que, conformément à son origine, il lui fallait encore dissimuler le représentant de la bourgeoisie sous le dictateur populaire. L'ambiguïté de son origine et son double caractère lui imposaient encore certaines *convenances**, certaines réserves et certains égards vis-à-vis du peuple souverain; ce que la bourgeoisie commençait à trouver pesant, elle qui n'avait plus besoin de contrôler un second ministère issu directement de l'Assemblée ententiste¹.

Le **dernier article**, le plus long, paraît dans l'édition du **31 décembre 1848**.

Marx poursuit dans cette ultime livraison, pour l'essentiel consacrée au **ministère Hansemann**, son analyse en termes de classe : comme l'était Camphausen, Hansemann est d'abord le représentant de la bourgeoisie, d'une bourgeoisie prussienne « à son firmament » qui, dans le contexte de la répression de juin en France², se croit désormais triomphante et capable de mener une **double offensive** prétendument équilibrée, d'une part contre les forces populaires, d'autre part contre les forces féodales.

Or, c'est d'abord sur le premier « front », celui du maintien de l'ordre, que Hansemann va agir avec efficacité au nom du nécessaire rétablissement de la confiance commerciale, cette « idée fixe de la bourgeoisie prussienne » :

Le crédit repose sur l'assurance que l'exploitation du travail salarié par le capital, du prolétariat par la bourgeoisie, des petits-bourgeois par les grands bourgeois continue sur le mode traditionnel. Tout mouvement politique du prolétariat de quelque nature qu'il soit, même s'il est dirigé directement par la bourgeoisie, détruit la confiance, le crédit. « Rétablissement de la confiance détruite » ! Voilà ce qui se disait par la bouche d'Hansemann.

Répression de tout mouvement politique dans le prolétariat et dans toutes les couches de la société dont les intérêts ne coïncident pas exactement avec les intérêts de la classe qui, à leur avis, se trouve au gouvernement de l'État.

Tout à côté du « rétablissement de la confiance détruite » Hansemann mit donc le « renforcement de la force publique ».

(...) sous le ministère d'action³ la police de la vieille Prusse, le Parquet, la bureaucratie, l'armée se « renforcèrent » parce qu'Hansemann s'imaginait qu'ils étaient à la *solde* et aussi au *service* de la bourgeoisie.

(...) L'activité réelle, palpable, populaire du ministère d'action fut donc une activité purement *policrière*. (NGR2, pp. 240-242)

Par contre, les mesures à peine ébauchées sur le second front n'aboutiront pas, en raison bien sûr des résistances féodales, mais aussi de l'impéritie de la gauche parlementaire⁴. Marx évoque ici les projets du ministère Hansemann contre les privilèges féodaux en matière de fiscalité⁵, des projets qui étaient censés « faire danser la tarentelle aux féodaux fanatiques » et qui vont sombrer dans les différentes commissions parlementaires chargées de les élaborer.

¹ Au sens, rappelons-le, d'une assemblée élue pour *s'entendre* avec la couronne dans l'élaboration d'une Constitution, sa principale tâche.

² Marx ne perd jamais de vue le contexte européen : la politique de Hansemann s'appuie sur la victoire de la bourgeoisie à Paris de même que le coup d'Etat de FGIV s'appuiera sur la victoire de l'Ancien régime à Vienne : « La bourgeoisie prussienne exploitait contre le peuple la victoire sanglante de la bourgeoisie de Paris sur le prolétariat de Paris, tout comme la Couronne prussienne exploita contre la bourgeoisie la victoire sanglante des Croates à Vienne » (NGR2, p. 238)

³ Ainsi que l'on nommait le ministère Hansemann pour le distinguer du ministère de transition de Camphausen

⁴ « La seule mesure importante proposée par un ministre prussien aux temps de la grandeur de l'Assemblée ententiste, à savoir la suppression de l'exonération des impôts fonciers, échoua à cause du *sectarisme borné de la gauche*. » (NGR2, p. 245), une critique que Marx émet au passage sans trop insister.

⁵ Hansemann avait en vue d'instituer un impôt sur le revenu.

Mais le principal ratage de la politique de Hansemann est de n'avoir pas été en mesure d'assurer l'affranchissement de la classe paysanne :

La bourgeoisie française commença par libérer les paysans. Avec les paysans elle conquiert l'Europe. La bourgeoisie prussienne était si empêtrée dans ses intérêts les plus immédiats et les plus mesquins qu'elle gaspilla elle-même cet allié et en fit un instrument dans les mains de la contre-révolution féodale.

La suite des événements ne pouvait dès lors que conduire au **coup d'Etat du 5 décembre 48** : la motion de Julius Stein en août et septembre 48, après les violences de la soldatesque à Schweidnitz, la démission de Hansemann sur cette question le 9 septembre, l'intermède du ministère Pfuel, le coup de force de Brandenburg le 9 novembre, et enfin, le 5 décembre, la dissolution de l'Assemblée par Frédéric-Guillaume IV et l'*octroi* d'une Constitution.

*

Le **1^{er} janvier 1849**, Marx publie dans la *Nouvelle Gazette Rhénane* une sorte d'éditorial intitulé « Le mouvement révolutionnaire » qu'il termine par cette prévision d'allure guerrière : « *Soulèvement révolutionnaire de la classe ouvrière française, guerre mondiale* – voilà le sommaire de l'année 1849 ».

Ce n'est certes pas la première fois, on s'en souvient, qu'il manifeste un tel optimisme dans la capacité du mouvement ouvrier français à relancer le processus révolutionnaire. Mais à cette date, le propos relève manifestement de l'**incantation**. Rien, en effet, dans l'actualité politique de la France n'autorise cette hypothèse. Rien, dans le corps même du raisonnement, n'y conduit. Marx établit le constat de « la défaite de la classe ouvrière française », qui fut en même temps, écrit-il, « la victoire de l'Est sur l'Ouest, la défaite de la civilisation par la barbarie¹ », puis sans aucune transition, sans autre argument que le vote massif, le 10 décembre 1848, de la classe paysanne pour Louis Bonaparte, laquelle, affirme-t-il, rejoint ainsi « le mouvement social révolutionnaire », il conclut non seulement à la nécessité d'une guerre internationale contre l'Angleterre², le despote du marché international³, mais à l'action déterminante à cette fin du prolétariat français.

De toute évidence, on a quitté avec cet éditorial le registre de l'analyse pour celui de l'**exaltation militante**⁴.

Le contexte politique immédiat de la Prusse en ce début d'année 1849 n'empêche toutefois pas Marx et ses camarades de poursuivre **la même stratégie d'alliance électorale** avec la composante libérale du mouvement démocratique, fût-ce au prix d'un nouveau conflit avec les partisans de Gottschalk⁵ qui plaident pour le dépôt de candidatures exclusivement ouvrières. L'actualité en janvier est occupée en effet par la préparation des élections prévues par la patente royale du 5 décembre 48, et notamment le 22 janvier, l'élection des grands électeurs chargés d'élire, le 5 février, la seconde Chambre de la Diète. Le **15 janvier 1849**, le comité de l'*Union Ouvrière* s'est réuni pour en délibérer. Le rapport de l'assemblée note que

« le citoyen Marx est, lui aussi, d'avis qu'actuellement l'Union ouvrière, en tant que telle, ne peut pas faire triompher des candidats, mais de faire opposition, au gouvernement, à l'absolutisme et au régime féodal, ce qui est également à la portée de simples démocrates, ceux qu'on appelle les libéraux qui, eux non plus, ne sont pas satisfaits du gouvernement actuel, il en

¹ NGR2, p 281

² « Un bouleversement de la situation économique et nationale dans chacun des pays du continent européen sans l'Angleterre, c'est une tempête dans un verre d'eau » (NGR2, p. 282), écrit Marx.

³ « La vieille Angleterre ne sera renversée que par une guerre mondiale qui seule peut offrir au parti chartiste, au parti ouvrier anglais organisé, les conditions d'un soulèvement victorieux contre ses oppresseurs gigantesques ; les Chartistes à la tête du gouvernement anglais – c'est alors que la révolution sociale passera du royaume de l'utopie à celui de la réalité » (NGR2, p. 283) : il semble bien qu'Engels présent (à cette date, il se trouve encore en Suisse) n'aurait sans doute pas accredité cette hypothèse aventureuse.

⁴ L'article qui paraîtra à la fin du mois, le 31 janvier 1849, sous le titre « La situation à Paris » ne fera guère preuve de plus de lucidité : « Restauration monarchique ou république rouge, telle est actuellement la seule alternative en France. La crise peut encore se prolonger quelques semaines, mais il faut qu'elle éclate », y lit-on. (NGR2, p. 354).

⁵ A cette époque, Gottschalk s'est retiré de la scène politique allemande et se trouve à Bruxelles d'où il adresse, le 9 janvier 49, une déclaration annonçant qu'il n'avait l'intention de rentrer que si ses concitoyens le rappelaient. Gottschalk posera sa candidature pour ces élections, sans succès.

faut de beaucoup. Il faut prendre les choses comme elles sont. Puisqu'en ce moment, il importe de s'opposer le plus possible à l'absolutisme actuel et dès lors qu'on se rend compte qu'aux élections on ne peut faire triompher sa propre position de principe, la bon sens exige qu'on s'unisse à un autre parti, également dans l'opposition, pour empêcher la victoire de notre ennemi commun, la royauté absolue. Sur quoi, il est décidé de participer aux comités électoraux généraux qui doivent être créés ici en ville après le découpage en circonscriptions électorales et d'y représenter le principe démocratique en général.¹ »

Cette position sera **reprise** et **argumentée** dans l'article que Marx publie les **21 et 22 janvier 1849** sous le titre de « Montesquieu LVI ».

Marx polémique dans cette contribution avec un rédacteur de la *Kölnische Zeitung* qui avait signé sous ce nom un article en faveur de la Constitution octroyée par Frédéric-Guillaume IV et censée, selon lui, « résoudre le problème social ». Marx polémique durement contre la balourdise de son interlocuteur en matière d'économie politique². Mais l'important réside dans le second article du 22 janvier 49 et plus précisément dans sa conclusion où se trouve réaffirmée toute l'importance de choisir entre, d'une part, le maintien, à travers la Constitution « octroyée », d'un Ancien régime dominé par les féodaux et d'autre part, l'accession au pouvoir d'une bourgeoisie capable de sortir de « la vase féodale » et de doter le pays d'institutions qui correspondent aux conditions sociales du siècle. Il appartient à la bourgeoisie, écrit Marx, de « briser les chaînes de l'absolutisme et du féodalisme » ; elle n'a le choix qu'entre « conquérir un régime politique qui lui convienne ou bien sombrer » (NGR2, p. 332).

Et Marx de conclure par un **exposé des plus dialectiques** sur la nécessité historique d'une victoire de la bourgeoisie « industrielle et commerciale » :

Nous sommes certainement les derniers à vouloir la domination de la bourgeoisie. Nous sommes les premiers en Allemagne à avoir élevé notre voix contre elle lorsque les actuels « hommes d'action » s'agitaient, satisfaits d'eux-mêmes, dans des querelles subalternes. Mais nous disons aux ouvriers et aux petits bourgeois : plutôt que de revenir à une forme sociale périmée qui, sous prétexte de sauver vos classes replongera la nation tout entière dans la barbarie moyenâgeuse, il vaut mieux souffrir dans la société bourgeoise moderne dont l'industrie crée les moyens matériels nécessaires à la fondation d'une société nouvelle qui vous libérera tous. (NGR2, p. 334)³

Avec notons-le, une exception notable dans l'analyse pour la composante financière de la bourgeoisie, ces « barons de la finance, (...) grands créanciers de l'État, banquiers, rentiers, dont la richesse croît dans la même proportion que la pauvreté du peuple » et qui trouvent toujours à s'accommoder de tous les régimes.

*

En ce **début d'année 1849**, la Prusse est en campagne électorale pour le renouvellement de l'Assemblée nationale de Berlin⁴. La bourgeoisie modérée s'entretient d'illusions sur le cours parlementaire

¹ NGR3, Annexes, pp. 501-502. Le résultat des élections donnera une courte avance à la droite par 184 sièges contre 160 à l'opposition démocrate. A Cologne, les candidats démocrates avaient remporté 200 sièges sur les 344 mis en jeu.

² Un exemple de cette sévérité dans ce jugement : « Il faut toute la bêtise effrontée et lourdement naïve d'un petit bourgeois allemand, vieilli dans une ignorance crasse, pour trancher comme un oracle les problèmes sur lesquels notre siècle s'est cassé les dents, après s'être enfoncé, de travers et superficiellement, dans son indolente matière grise, les premiers rudiments d'économie politique - travail et division du travail » (NGR2, p. 326)

³ La dénonciation de cet article constituera le début de la lettre de dénonciation que les partisans de Gottschalk (ou celui-ci même) publient contre Marx le 25 février 1849.

⁴ Comme on l'a vu, les élections sont prévues pour le 22 janvier 49 en vue de choisir les grands électeurs qui éliront ensuite la Chambre, le 5 février. Les résultats seront très décevants pour le pouvoir. Dans la seconde chambre, la droite n'obtiendra qu'une courte majorité de 184 sièges contre 160. Il est clair que le suffrage universel, même à deux degrés, empêche une majorité réactionnaire homogène. « Le suffrage universel, c'est la négation pratique de Dieu » écrit un journal des orthodoxes protestants

des évènements, sans rien voir du renforcement de la contre-révolution féodale. C'est le sens de la virulente polémique qu'adresse Marx, **le 27 janvier 49**, à la rédaction de la *National-Zeitung* qui était l'organe de la gauche de l'Assemblée nationale prussienne¹ et à qui il reproche l'aveuglement de ses positions en faveur du respect « de l'ordre et de la légalité » alors que l'état de siège règne toujours à Berlin. Il dénonce un discours d'accommodement avec les forces de la réaction qui sont à l'offensive. L'attaque porte rétrospectivement sur la pleutrierie de cette bourgeoisie libérale qui a manqué de courage politique en mars avril 48 quand le rapport de forces lui était favorable :

Et pourquoi vos ennemis² ne font-ils pas maintenant ce qui, comme vous le dites, est leur devoir ?

Parce que vous-mêmes n'avez pas fait votre « devoir » au printemps alors que vous étiez forts, et vous vous êtes conduits comme des poules mouillées et vous avez tremblé devant la révolution qui devait vous rendre grands et puissants ; vous-mêmes avez laissé en place le vieux fatras³ et vous vous êtes mirés avec complaisance, auréolés d'un demi-succès. Et maintenant que la contre-révolution est brusquement devenue forte et qu'elle vous pose le pied sur la nuque, maintenant que le sol tremble de façon inquiétante sous vos pieds, maintenant vous demandez à la contre-révolution de devenir votre servante, de balayer le fatras que vous avez été trop faibles et trop lâches pour déblayer et de se sacrifier, elle qui est puissante, à vous qui êtes faibles⁴. »

*

Les **7 et 8 février 1849** consécutivement, Marx se trouve traduit en justice pour **deux chefs d'inculpation**. Le premier concerne un délit de presse relatif à un article du 5 juillet 48 consacré à l'arrestation d'Andreas Gottschalk et de Fritz Anneke. Marx, Engels⁵ et Hermann Korff, le gérant de la *Nouvelle Gazette Rhénane*, sont inculpés pour offense au procureur général Zweifel et diffamation envers les gendarmes qui ont procédé à l'arrestation. Le second procès concerne l'appel du 18 novembre 1848 du *Comité rhénan des démocrates* à refuser l'impôt : les signataires (Marx, Karl Schapper et Karl Schneider II⁶) sont inculpés pour incitation à la rébellion.

Les deux procès se termineront par un acquittement pur et simple des prévenus⁷.

Cette victoire judiciaire intervient toutefois dans un contexte rendu plus difficile par la **dégradation des relations** entre **Marx** et la rédaction du journal, d'une part, et d'autre part, **Gottschalk** et ses partisans. Le 25 février 49, ces derniers, ou Gottschalk lui-même, publient en effet dans leur journal *Freiheit, Arbeit*, une lettre ouverte « à Monsieur Karl Marx » où se trouve dénoncée la stratégie d'alliance qu'exposait précisément l'article du 21 janvier 49 intitulé « Montesquieu LVI ». L'auteur anonyme se gausse notamment des allures de prophète que Marx se donne dans ce texte en annonçant à la fois la révolution en France et la guerre révolutionnaire contre l'Angleterre. L'attaque est directe et violente⁸. Elle sera condamnée, et Gottschalk nommé, le 29 avril 49, par une longue motion de la section de Cologne de *l'Union ouvrière*⁹.

(Droz, *Les révolutions allemandes de 1848*, op.cit., p. 472). Cette seconde chambre sera bientôt dissoute, le 27 avril 1849.

¹ L'article s'intitule « La *National-Zeitung* de Berlin s'adresse aux électeurs au premier degré » (NGR2, pp. 340-351)

² *Vos ennemis*, à savoir les forces de la droite royaliste que la *National Zeitung* invite à faire preuve de civisme parlementaire « contre l'anarchie et l'arbitraire ».

³ *Le vieux fatras* : autrement dit cela et ceux-là mêmes que Marx dénonce dans la conclusion de sa plaidoirie du 7 février 1849 : « la vieille bureaucratie, (...) la vieille armée, (les) vieux parquets, (les) vieux juges, nés, formés et blanchis au service de l'absolutisme ». (NGR3, p. 19).

⁴ NGR, t. 2, pp. 345-346

⁵ Engels est rentré à Cologne vers la mi-janvier 49.

⁶ Lequel est entretemps devenu député de Cologne lors du scrutin du 5 février 1849.

⁷ Les plaidoyers de Marx et d'Engels du 7 février, celui de Marx du 8 février seront publiés par la *Nouvelle Gazette Rhénane* dans son édition du 14 février 49 puis dans celles des 25 et 27 février. Lors de son procès du 7 février, Marx a pour défenseur l'avocat Karl Schneider II, lui-même inculpé dans le procès du lendemain...

⁸ On y lit notamment ceci : « Vous ne prenez pas au sérieux la révolte de l'opprimé. La misère du travailleur, la faim du pauvre ne sont pour vous que l'objet d'un intérêt scientifique et doctrinaire (...) Le peuple doit savoir que vous ne pouvez être son ami, ni l'ami de la révolution. » (cité par J. Droz, op.cit., p. 539).

⁹ On trouve le texte de cette motion aux pages 509-512 de NGR3.

Le contexte est rendu plus difficile encore par les manœuvres au sein de la Ligue elle-même visant à reconstituer l'organisation et à lui rendre de la vigueur. En effet, Joseph Moll est rentré de Londres au début de cette année 1849 et il s'affaire avec Karl Schapper pour rendre à la Ligue toute sa place dans la stratégie déployée par la *Nouvelle Gazette Rhénane*. Il rencontre sur cette question l'opposition de Marx¹.

Pour sa part, Marx entend préserver l'autonomie du journal d'autant plus qu'il voit émerger à cette époque de nouvelles perspectives politiques pour la création d'un véritable parti ouvrier de masse et qu'en attendant, il compte persévérer dans sa ligne de **soutien critique** à la gauche parlementaire. Un exemple : cette déclaration tranchante dans un article du 16 février 49 intitulé « Stein » où Marx est amené à commenter l'action de tel ou tel député de cette gauche parlementaire :

Nous aimons les positions nettes. Nous n'avons jamais été en coquetterie avec un parti parlementaire. Le parti que nous présentons, le parti du peuple n'existe actuellement en Allemagne qu'à un stade élémentaire. Mais quand il s'agit de combattre le « gouvernement en exercice », nous nous allions même avec nos ennemis. Nous acceptons comme un fait existant l'opposition prussienne officielle telle qu'elle est sortie des pitoyables conditions de la civilisation allemande, et c'est pourquoi, au cours de la campagne électorale, nous avons fait passer à l'arrière-plan nos propres conceptions. Maintenant, après les élections, nous réaffirmons notre ancien point de vue, sans ménagement à l'égard du gouvernement et aussi de l'opposition officielle. (NGR3, p. 95)

A partir de **mars 49**, on assiste à un certain déplacement du centre de gravité vers **Francfort** où les travaux pour la Constitution du Reich sont près d'aboutir. C'est le 28 mars 1849, en effet, que l'Assemblée de Francfort votera enfin la Constitution du Reich sur laquelle elle œuvre depuis ses débuts, en mai 1848.

*

On assiste **en avril 1849** à un recentrage de la ligne politique de la *Nouvelle gazette rhénane* sur le mouvement ouvrier et sur ses organisations propres.

Une claire manifestation de ce **basculement stratégique** réside dans la décision prise **le 14 avril 1849** par Fr. Anneke, K. Schapper, K. Marx, H. Becker et W. Wolff de démissionner collectivement du *Comité régional rhénan des associations démocratiques*. Le texte de cette déclaration est rendu public dans la *Nouvelle Gazette Rhénane* du 15 avril 49 sous cette forme :

Nous estimons que l'organisation actuelle des associations démocratiques renferme en son sein beaucoup trop d'éléments hétérogènes pour que soit possible une activité profitable au but que s'est fixé la cause.

Au contraire nous sommes d'avis qu'une liaison plus étroite des associations ouvrières est préférable parce qu'elles sont composées d'éléments homogènes, et c'est pourquoi dès aujourd'hui nous démissionnons du comité régional rhénan des associations. (NGR3, p. 258)

Elle se trouve confirmée par la décision de l'Assemblée générale de l'*Union ouvrière* elle-même, le lendemain **15 avril 1849**, de quitter la *Fédération des Assemblées démocratiques d'Allemagne* et « en revanche de s'affilier à la *Fédération des Unions ouvrières allemandes* dont le Comité central siège à Leipzig ». Le lendemain **17 avril 1849**, le Comité nomme une commission provisoire de six membres, dont Marx, chargée de « convoquer à Cologne un congrès de toutes les Unions ouvrières de Rhénanie et de Westphalie avant la réunion du congrès général des travailleurs à Leipzig, ceci dans le but de resserrer les liens du parti authentiquement social² ». L'annonce de la convocation de ce congrès provincial sera faite dès le **26 avril 49** dans une édition spéciale de la *Nouvelle Gazette Rhénane* avec pour date le « premier dimanche de mai, soit le 6 mai 1849³ ».

¹ Nous renvoyons pour le détail à la note du présent fascicule sur cette question.

² NGR, t.3. p. 508

³ NGR, t.3, p. 513

A l'évidence, Marx et ses compagnons placent leurs espoirs dans la constitution d'un réseau d'associations ouvrières fédérées entre elles avec pour perspective la création à court terme d'un parti de masse¹.

Une autre manifestation, sur le plan de la théorie cette fois, de ce basculement stratégique réside dans la publication par la *Nouvelle Gazette Rhénane*, à partir du **5 avril 1849**, sous le titre de **Travail salarié et Capital**, des conférences prononcées par Marx à Bruxelles en 1847².

Le texte est précédé par l'introduction que voici :

De différents côtés on nous a reproché de n'avoir pas exposé les *rappports économiques* qui constituent de nos jours la base matérielle des combats de classe et des luttes nationales. C'est à dessein que nous n'avons fait qu'effleurer ces rapports-là seulement où ils éclataient directement en collisions politiques.

Il s'agissait avant tout de suivre la lutte des classes dans l'histoire de chaque jour et de prouver de façon empirique, sur la matière historique existante et renouvelée quotidiennement, que l'assujettissement de la classe ouvrière qui avait réalisé Février et Mars avait amené du même coup la défaite des adversaires de celle-ci: les républicains bourgeois en France et les classes bourgeoises et paysannes en lutte contre l'absolutisme féodal sur tout le continent européen; (...) Les combats de juin à Paris, la chute de Vienne, la tragi-comédie de Berlin en novembre 1848, les efforts désespérés de la Pologne, de l'Italie et de la Hongrie, l'épuisement de l'Irlande par la famine, tels furent les moments principaux où se concentra en Europe la lutte de classes entre la bourgeoisie et la classe ouvrière et qui nous permirent de démontrer que tout soulèvement révolutionnaire, aussi éloigné que son but puisse paraître de la lutte des classes, doit nécessairement échouer jusqu'au moment où la classe ouvrière révolutionnaire sera victorieuse, que toute réforme sociale reste une utopie jusqu'au moment où la révolution prolétarienne et la contre-révolution féodale se mesureront par les armes dans une *guerre mondiale*.

(...)

Maintenant que nos lecteurs ont vu se développer la lutte des classes en l'année 1848 sous des formes politiques colossales, il est temps d'approfondir les rapports économiques eux-mêmes sur lesquels se fondent l'existence de la bourgeoisie et sa domination de classe, ainsi que l'esclavage des ouvriers.

*

Les évènements d'avril et de mai 1849 vont désormais se précipiter.

Le 27 avril 1849, Frédéric-Guillaume IV dissout la deuxième Chambre prussienne qui venait d'adopter, le 22 avril, le projet de Constitution d'Empire élaboré par le Parlement de Francfort. Dès le lendemain, 28 avril 49, Brandenburg adresse à Camphausen, plénipotentiaire auprès du Parlement de Frankfort, une note qui explique et justifie la décision de Frédéric-Guillaume IV de refuser la couronne d'Empereur qui lui a été offerte.

Le 3 mai 1849 éclate alors le soulèvement de Dresde. Il marque le début des combats de « la campagne pour la Constitution du Reich ».

¹ Jacques Droz souligne le rôle important joué par Stéphan Born à la tête de sa « Fraternité ouvrière » (*l'Aberbeiterverbrüderung*) dans la montée en puissance du mouvement ouvrier en Allemagne au cours de cette période (op.cit., pp. 523-527).

² Et reproduites à Vienne le 2 septembre 1848.

2.2. Fr. Engels, Contribution à l'histoire de la Ligue des communistes (2)

Pour rappel, ces pages d'Engels ont paru comme préface à la réimpression, en **1885**, du livre de Karl Marx, *Enthüllungen über den Kommunisten-Prozess zu Köln* (Révélation sur le procès des communistes de Cologne¹) puis dans le journal « Der Sozialdemokrat », n° 46-48, des 12 et 26 novembre 1885.

La première partie du texte a fait l'objet d'une lecture commentée dans le fascicule 14 consacré au *Manifeste*. Elle couvrait la période de constitution de la Ligue en décembre 1847 jusqu'en février 1848.

La présente séquence correspond aux événements révolutionnaires en Allemagne **de mars 1848 à juin 1849**².

*

La révolution de février éclata.

Le comité central, dont Londres avait été jusqu'alors le siège, transféra tout aussitôt ses pouvoirs au cercle directeur de Bruxelles. Mais cette décision fut connue à Bruxelles au moment où la ville subissait déjà un état de siège effectif et où les Allemands en particulier ne pouvaient plus se réunir nulle part. Nous étions justement tous sur le point de nous rendre à Paris. Le nouveau comité central décida donc de se dissoudre également, de remettre tous ses pouvoirs à Marx et de lui donner plein pouvoir pour constituer immédiatement à Paris un nouveau comité central. Les cinq personnes³ qui avaient pris cette résolution (3 mars 1848) venaient à peine de se séparer que la police envahit le domicile de Marx, arrêta celui-ci et le mit en demeure de partir le lendemain pour la France, où il avait précisé-ment l'intention de se rendre.

Pour le détail sur cet épisode bruxellois, nous renvoyons au chapitre que nous consacrons dans notre précédent fascicule 16 à l'arrestation de Marx et à son expulsion de Belgique, le 3 février 1848.

Et nous ne tardâmes pas à nous retrouver tous à Paris. Et c'est là que fut rédigé le document suivant, signé des membres du nouveau comité central ; on le répandit dans toute l'Allemagne. Même de nos jours, plus d'un peut encore en faire son profit.

Le texte des revendications sera publié au nom du *parti communiste d'Allemagne*. Si cette appellation « parti communiste » ressemble bien à un coup de force étant donné la capacité de mobilisation de la *Ligue* à cette époque, elle est en cohérence avec le *Manifeste*.

Au moment où il rédige son récit, Engels ne dispose pas d'un exemplaire du texte, ce qui explique les lacunes dans l'énumération des articles. Il s'est appuyé en fait sur la version reproduite par les hauts

¹ Ecrit par Marx de la fin octobre au début décembre 1852, l'ouvrage avait paru sans nom d'auteur en 1853 à Basel et à Boston.

² Nous citons dans la traduction de *Karl Marx et Friedrich Engels, Œuvres choisies en trois volumes, Tome troisième, Les Éditions du Progrès, Moscou, 1976, pp. 179-197*. Cette version est disponible sur www.marxists.org, section française (où il prend le titre de « Quelques mots sur l'histoire de la Ligue des communistes »).

³ A savoir : Fr. Engels, F. Fischer, Ph. Gigot, H. Steingens et K. Marx. Le texte allemand de cette résolution se trouve aux pages 713-714 du premier volume du recueil *Der Bund der Kommunisten*, Dietz Verlag, Berlin 1970. Sa traduction est disponible aux pages 1647-1648 du quatrième volume des *Œuvres* de K. Marx aux éditions de la Pléiade.

fonctionnaires de police Karl Wermuth et Wilhelm Stieber¹ chargés de l'instruction du procès de Cologne, laquelle version ne mentionnait pas tous les articles. Nous avons ajouté entre crochets les articles omis par Engels, les prélevant dans la traduction qu'en fournit Roger Dangeville aux pages 26-28 de son ouvrage *Le parti de classe*, tome 2².

Revendications du Parti communiste en Allemagne

1. *L'Allemagne entière est déclarée République une et indivisible.*

[2. Tout Allemand de vingt et un ans sera électeur et éligible, à condition de ne pas avoir été frappé d'une peine criminelle.]

3. *Les représentants du peuple sont rétribués, pour que l'ouvrier puisse lui aussi siéger au Parlement du peuple allemand.*

4. *Armement général de la nation.* [À l'avenir, les armées seront en même temps des armées d'ouvriers. Ainsi, l'armée ne consommera pas seulement comme par le passé, mais produira encore plus que ce qu'il lui faut pour son entretien. C'est, en outre, un moyen d'organiser le travail dans la société.]

[5. L'administration de la justice sera gratuite.]

[6. Toutes les charges féodales, avec toutes les contributions, corvées, dîmes, etc., qui ont pesé jusqu'ici sur la population rurale, seront supprimées sans qu'il y ait lieu au moindre dédommagement.]

7. *Les domaines princiers et autres domaines féodaux, toutes les mines, carrières, etc., sont convertis en propriétés de l'Etat. Sur ces domaines, l'exploitation agricole se fera en grand, avec les procédés scientifiques les plus modernes, au profit de la collectivité.*

8. *Les hypothèques dont sont grevés les biens de paysans sont déclarées propriété de l'Etat ; les intérêts de ces hypothèques sont payés par les paysans à l'Etat.*

9. *Dans les régions où le régime des baux à ferme est développé, la rente foncière ou le fermage est payé à l'Etat sous forme d'impôt.*

[Toutes les mesures indiquées aux numéros 6, 7, 8 et 9 seront prises pour diminuer les charges publiques ainsi que celles des cultivateurs et des petits fermiers, sans diminuer les ressources nécessaires à l'Etat pour couvrir ses frais, ni compromettre la production. Le propriétaire foncier proprement dit, à savoir celui qui n'est ni cultivateur ni fermier, ne contribue aucunement à la production, de sorte que sa consommation est un simple abus.]

[10. Une banque d'Etat, dont la monnaie aura cours forcé, prendra la place de toutes les banques privées.

Cette mesure permettra de régler dans l'intérêt de tout le peuple le système de crédit, et sapera la domination des gros financiers. En substituant progressivement à l'or et à l'argent du papier-monnaie, elle fait baisser le coût de l'instrument indispensable au mode de distribution bourgeois, de l'étalon d'échange, et permet d'utiliser l'or et l'argent dans les échanges avec l'étranger. Cette mesure est finalement nécessaire pour river les intérêts de la bourgeoisie conservatrice à la révolution.]

¹ Le rapport des deux policiers (*Die Communisten Verschwörungen des neunzehnten Jahrhunderts / Les conspirations communistes du 19^e siècle*) contient dans sa deuxième partie (*Die Personalien der in den Communisten-Untersuchungen Vorkommenden Personen / Les coordonnées d'identité des personnes impliquées dans les enquêtes communistes*) la fiche signalétique policière de quelque 760 militants du mouvement ouvrier allemand catalogués comme communistes. Le texte (en partie disponible sur l'internet) se trouve diffusé sous la forme d'un facsimilé par les éditions Nabu Press.

² Disponible sur le site internet de la bibliothèque numérique de Jean-Marie Tremblay à l'adresse <http://classiques.uqac.ca>

11. *Tous les moyens de transport : chemins de fer, canaux, bateaux à vapeur, routes, postes, etc., sont pris en main par l'Etat. Ils sont convertis en propriété de l'Etat et mis à la disposition de la classe indigente.*

[12. La seule différence à introduire dans le système des traitements des fonctionnaires, c'est que ceux qui ont une famille, c'est-à-dire plus de besoins, toucheront un traitement supérieur aux autres.]

13. *Séparation totale entre l'Église et l'État. Les ministres de toutes les confessions seront rétribués uniquement par les largesses de leurs coreligionnaires.]*

14. *Restriction du droit de succession.*

15. *Etablissement de forts impôts progressifs et suppression des impôts de consommation.*

16. *Création d'ateliers nationaux. L'Etat garantit l'existence à tous les travailleurs et assure l'entretien de ceux qui sont dans l'incapacité de travailler.*

17. *Instruction générale et gratuite du peuple.*

Le prolétariat allemand, les petits bourgeois et les petits cultivateurs ont intérêt à travailler de toute leur énergie à la réalisation des réformes ci-dessus énumérées. Seule cette réalisation peut permettre aux millions d'Allemands exploités jusqu'ici par quelques individus, et que l'on essaiera de maintenir sous cette oppression, d'obtenir justice et de conquérir la puissance qui leur revient comme producteurs de toute richesse.

Le Comité : Karl Marx, Karl Schapper, H. Bauer, F. Engels, J. Moll, W. Wolff

On trouvera diverses informations sur ce texte au chapitre 3.1 du présent fascicule.

A Paris sévissait alors la manie des légions révolutionnaires. Italiens, Espagnols, Belges, Hollandais, Polonais, Allemands, se groupaient en bandes pour délivrer leurs patries respectives. La légion allemande avait à sa tête Herwegh, Bornstedt, Börnstein. Comme tous les ouvriers étrangers se trouvaient, au lendemain de la révolution, non seulement sans travail, mais encore en butte aux tracasseries du public, ces légions avaient beaucoup de succès. Le nouveau gouvernement y vit le moyen de se débarrasser des ouvriers étrangers ; il leur accorda donc l'étape du soldat jusqu'à la frontière, avec 0 fr. 50 d'indemnité de route par jour ; mais, quand ils arrivaient à la frontière, le toujours larmoyant ministre des Affaires étrangères, le beau parleur Lamartine, trouvait bien l'occasion de les trahir et de les livrer à leurs gouvernements respectifs.

Cette observation sur la supposée trahison de Lamartine ne semble pas corroborée par les faits. En vérité, les deux principales légions révolutionnaires, la belge et l'allemande, ont échoué en raison de leur inexpérience militaire et du rapport de force qu'elles ont rencontré sur leur terrain d'action respectif. L'affrontement dans le village frontalier de *Risquons-Tout* près de Mouscron, le 29 mars 1848, entre les républicains belges, une colonne de quelque 2.000 hommes mal armés, sans encadrement ni expérience militaire, et la brigade d'infanterie dépêchée à leur rencontre n'a donné lieu qu'à une brève escarmouche aisément remportée par l'armée du Royaume. Les légionnaires allemands, quant à eux, un bataillon de 650 hommes emmenés par Georg Herwegh, ne parviendront pas à faire leur jonction avec les insurgés badois commandés par Struve et Hecker et seront défaits le 27 avril 1848 à Dossenbach par les troupes du Wurtemberg¹.

¹ Struve et Hecker se sont bien gardés de chercher le contact avec la légion venue de France en raison de l'impopularité en Allemagne de ces troupes étrangères perçues comme des armées d'invasion. Té-

Nous prîmes parti, de la façon la plus nette, contre cet enfantillage révolutionnaire. Importer au beau milieu de l'effervescence allemande du moment une invasion qui devait y introduire de vive force, et en partant de l'étranger, la révolution, c'était donner un croc-en-jambe à la révolution en Allemagne même, consolider les gouvernements, et - Lamartine en était le sûr garant - livrer sans défense les légionnaires aux troupes allemandes. Et quand la révolution fut ensuite victorieuse à Berlin et à Vienne, la légion fut plus inutile que jamais ; mais on avait commencé, et le jeu continua.

Nous fondâmes un club communiste allemand, où nous donnions aux ouvriers le conseil de rester à l'écart de la légion, mais de rentrer isolément en Allemagne et d'y faire de la propagande en faveur du mouvement. Notre vieil ami Flocon, qui faisait partie du gouvernement provisoire, fit accorder aux ouvriers que nous expédiions les mêmes avantages de voyage qu'aux légionnaires. Nous fîmes ainsi rentrer en Allemagne trois à quatre cents ouvriers, en grande majorité membres de la Ligue.

Comme il était facile de le prévoir, la Ligue, une fois que les masses populaires se furent mises en mouvement, s'avéra bien trop faible comme levier. Les trois quarts de ses membres, qui jusque-là résidaient à l'étranger, avaient, par leur retour dans la patrie, changé de résidence ; par là même, la plupart des communes auxquelles ils appartenaient se trouvaient dissoutes et perdaient toute liaison avec la Ligue. Certains des membres les plus ambitieux de la Ligue ne cherchèrent d'ailleurs pas à rétablir cette liaison, mais se mirent à fomenter, à leur propre compte, un petit mouvement séparé dans sa localité. Enfin, dans chaque petit Etat secondaire, dans chaque province, dans chaque ville, la situation était en outre tellement différente que la Ligue se fût trouvée dans l'impossibilité de donner autre chose que des directives générales, qu'il valait du reste beaucoup mieux répandre par la voie de la presse. Bref à l'instant même où cessaient les causes qui avaient rendu nécessaire la Ligue secrète, celle-ci cessait d'avoir une signification comme telle. Ceux qui devaient en être le moins surpris, c'étaient les hommes qui venaient d'enlever à cette Ligue secrète la dernière apparence d'allure de conspiration.

Engels, on le constate, fait l'impasse sur les **tensions et les conflits** qui ont surgi au sein de la Ligue dès le début de la période révolutionnaire en Allemagne, soit entre les partisans de Marx et ceux de Gottschalk, soit, de manière plus significative, s'agissant de stratégie, entre, d'une part, les militants centrés sur la diffusion de la *Nouvelle Gazette Rhénane* et sur une ligne politique d'alliances et, d'autre part, la composante inspirée par J. Moll et K. Schapper, plus attachée à l'activisme partisan et clandestin¹. Il est vrai que la relation d'Engels est écrite en vue d'une introduction à l'ouvrage de Marx et qu'une évocation précise de ces désaccords aurait exigé d'autres développements. La période envisagée ne s'est pas moins révélée plus complexe qu'il ne le laisse entendre ici.

Mais il fut en même temps prouvé que la Ligue avait été une excellente école d'action révolutionnaire. Sur les bords du Rhin, où la *Neue Rheinische Zeitung* constituait un point de ralliement solide, dans le Nassau, dans la Hesse rhénane, etc., le mouvement démocratique extrémiste était partout dirigé par des membres de la Ligue. De même à Hambourg. Dans l'Allemagne du Sud, la prépondérance de la petite bourgeoisie démocratique barrait la route. A Breslau, Wilhelm Wolff déploya jusqu'en été 1848 une activité très fructueuse ; il fut élu par la Silésie représentant suppléant au Parlement de Francfort.

A Berlin, enfin, le typographe Stephan Born, qui avait travaillé à Bruxelles et à Paris comme membre actif de la Ligue, fonda une

moins, ce qu'en dit Gottschalk dans sa lettre du 26 mars 1848 à Moses Hess, le mettant en garde contre l'entreprise de G. Herwegh (BDK1, p. 737).

¹ Pour le détail, on se reportera au chapitre 2.6. du présent fascicule.

« Association fraternelle des travailleurs » qui prit une assez grande extension et exista jusqu'en 1850. Born, jeune homme de très grand talent, mais trop pressé de se muer en sommité politique, "fraternisa" avec le tiers et le quart, uniquement pour constituer un groupe ; ce n'était nullement l'homme capable de mettre de l'unité dans les tendances opposées, ni de la clarté dans le chaos. C'est pourquoi, dans les communications officielles de cette association, s'entremêlent en un fouillis inextricable les idées exposées dans le *Manifeste communiste*, des réminiscences et des vœux datant des vieilles corporations, des décrets de Louis Blanc et de Proudhon, des doctrines protectionnistes, etc., bref, on voulait être la mouche du coche. On organisa surtout des grèves, des groupements professionnels, des coopératives de production, oubliant qu'il s'agissait avant tout de conquérir d'abord, par des victoires politiques, le terrain où tout cela pouvait être réalisé à la longue. Et le jour où les victoires de la réaction firent comprendre aux dirigeants de l'Association fraternelle la nécessité d'intervenir directement dans la lutte révolutionnaire, ils furent naturellement lâchés par la masse confuse qu'ils avaient groupée autour d'eux. Born prit part à l'insurrection de Dresde en mai 1849 et eut la chance de pouvoir s'échapper. Quant à l'Association fraternelle des travailleurs, elle s'était, en face du grand mouvement politique du prolétariat, avérée une fédération purement séparatiste qui n'existait guère que sur le papier et joua un rôle si effacé que la réaction ne jugea nécessaire de la supprimer elle-même qu'en 1850 et ses sections seulement quelques années plus tard. Born, qui s'appelle en réalité Buttermilch¹, ne devint pas une sommité politique, mais un petit professeur suisse qui, au lieu de réaliser Marx dans les corporations, traduit le doux Renan en son propre allemand à l'eau-de-rose.

Engels manifeste une sévérité quelque peu nonchalante envers **Stephan Born** qui a joué à Berlin, en 1848, un rôle important de dirigeant ouvrier sur une ligne politique prudente conforme à la stratégie préconisée par la *Nouvelle Gazette Rhénane*. Depuis son arrivée dans la capitale prussienne² en avril 1848, Born va donner toute la mesure de ses qualités de dirigeant politique³. Le 11 avril 1848, il fonde le *Comité Central des Travailleurs* (*das Zentralkomitee der Arbeiter*) qui va devenir le noyau de l'*Allgemeine Deutsche Arbeiterverbrüderung*⁴ dont il occupe la présidence. Nul doute que cette structure interprofessionnelle, trade-unioniste, disons, a principalement suivi une ligne d'autonomie ouvrière soutenue par l'action coopérative et que Born était pour l'essentiel préoccupé par des questions d'organisation et par des revendications de type économique, loin de l'action politique directe. Et en ce sens, il reflétait la sociologie de la classe ouvrière allemande à cette époque, notamment dans sa composante artisanale largement majoritaire⁵. Il n'était pas moins conscient de la dimension politique et révolutionnaire du

¹ On relèvera l'ironie de cette précision sans autre intérêt que de persiffler. Le vocable allemand *Buttermilch* se traduit par *babeurre*, autrement dit, selon le TLFi, « le liquide aigrelet qui subsiste dans la baratte après formation du beurre ». *Un résidu*, en somme. A moins (?) qu'il s'agisse de souligner sa parenté de confession juive.

² Il y est envoyé en mission par la *Ligue des Communistes* dont il est membre depuis sa création. Il compte, en effet, parmi les délégués du deuxième congrès de Londres de novembre/décembre 1847. D'octobre 1847 à mars 1848, S. Born a travaillé comme compositeur de la *Deutsche-Brüsseler-Zeitung*, en étroite collaboration avec Marx au sein du *Comité de Correspondance* bruxellois.

³ Le 11 mai 1848, il écrit de Berlin à Marx : « Je suis ici le président d'un quasi-parlement ouvrier de délégués de nombreux métiers et fabriques » (K. Marx, *Œuvres*, vol. 4, Coll. La Pléiade, p. 1013). Le même volume 4 des *Œuvres* fournit, pp. 1014 et 1015, de larges extraits significatifs du texte de Born paru dans le *Das Volk* du 25 mai 1848 sous le titre « Ce que nous voulons ».

⁴ Le congrès fondateur de l'ADA se tient à Berlin du 23 août au 3 septembre 1848. L'organisation installera ensuite sa direction générale à Leipzig.

⁵ Il est vrai que dans un récit autobiographique publié en 1893 sous le titre *Erinnerungen eines Achtundvierzigers*, parlant de cette période de la fondation de l'ADA, il écrit au chapitre 11 (« Die Berliner nach dem 18. März ») : « D'un seul coup j'ai fait table rase de toutes les idées communistes, car elles ne correspondaient absolument pas à la réalité du moment. On aurait ri de moi ou on m'aurait pris en pitié si je m'étais déclaré communiste. A vrai dire, je ne l'étais plus. Qu'en avais-je à faire des siècles lointains, quand chaque heure présentait des tâches urgentes. ». Le texte allemand est disponible sur le site www.zeno.org. Commentant le reproche de « réformisme » adressé à l'ADA, Jacques Droz écrit : « (...) outre que ce reproche n'est pas entièrement justifié et qu'à aucun moment, ni en novembre 1848 ni en mai 1849, la *Verbrüderung* n'ait négligé d'appeler les ouvriers à la vigilance et même à la lutte armée, l'on peut se demander, dans l'état d'inexpérience et de division où se trouvaient les masses allemandes, si l'on pouvait concevoir une autre méthode pour acquérir leur confiance et coordonner leur action ». (Jacques Droz, *Les Révolutions allemandes de 1848*, PUF, Paris 1957, pp. 526-527).

mouvement ouvrier comme en témoigne sa participation à l'insurrection de Dresde en mai 1849 et aux combats dans le Bade¹.

Le 13 juin 1849, à Paris, la défaite des insurrections allemandes de mai, la répression de la révolution hongroise par les Russes, marquèrent la fin d'une grande période de la révolution de 1848. Mais la victoire de la réaction n'était encore rien moins que définitive. Une réorganisation des forces révolutionnaires dispersées s'imposait, et par suite celle de la Ligue. Mais tout comme avant 1848, les circonstances interdisaient toute organisation publique du prolétariat ; il fallait donc de nouveau recourir à l'organisation secrète.

*

Nous réservons la suite (et fin) de l'analyse d'Engels pour le prochain fascicule qui sera consacré aux premières années de l'exil anglais.

¹ Source : la notice de Jacques Droz dans le *Dictionnaire biographie du mouvement ouvrier international. Allemagne*, Collection Jean Maitron, Les Editions ouvrières, Paris 1990, pp. 113-114. Après la défaite de la révolution, Stephan Born abandonnera l'action politique. Il pratiquera le journalisme et enseignera au lycée de Neuchâtel puis à l'université de Bâle.

2.3. Note sur la *Neue Rheinische Zeitung*

Sources :

- Karl Obermann, *Aux origines de la Neue Rheinische Zeitung*, une étude parue dans *Le Mouvement social*, N° 77, d'octobre/décembre. 1971, pp. 67-76¹.
- *Der Bund der Kommunisten, Dokumente und Materialien*, Dietz Verlag, Berlin 1982, en 3 volumes².

*

Notre guide pour cette note sera le texte publié par Fr. Engels, le 13 mars 1884, dans le journal de Zürich *Der Sozialdemokrat* sous le titre **Marx et « La Nouvelle Gazette rhénane » (1848-1849)**³.

*

La brève évocation par Engels, en mars 1884, du rôle de Marx à la direction la *Nouvelle Gazette Rhénane* en juin 1848 n'apporte que peu d'informations sur les **circonstances qui précèdent la reparation du journal**.

Il écrit au début de son article :

Lorsque nous arrivâmes à Cologne, les éléments démocratiques et, en partie, communistes avaient pris toutes les dispositions pour lancer un grand journal. On le voulait strictement local, authentiquement de Cologne, et on chercha à nous exiler à Berlin. Mais, en vingt-quatre heures, grâce à Marx surtout, nous avions conquis la place, la feuille était à nous. La seule contrepartie en était que nous devions accepter Heinrich Bürgers dans la rédaction. Celui-ci écrivit un article (dans le second numéro⁴), mais il n'en écrivit jamais plus d'autre.

Le propos est manifestement allusif.

L'étude de Karl Obermann permet de saisir le rôle qu'ont joué les amis de Marx actifs à Cologne au sein de la *Ligue*, principalement Roland Daniel, Joseph Weydemeyer et Georg Weerth, mais aussi l'action d'Heinrich Bürgers et celle même d'Andreas Gottschalk.

Au début, le projet n'était que de faire paraître « une revue critique mensuelle » selon les termes de Bürgers qui en débattit avec Marx dans sa lettre du 30 août 1847⁵. Joseph Weydemeyer pour sa part envisageait de s'appuyer sur la *Deutsche Brüsseler Zeitung*, qui avait le mérite d'exister, pour préparer le terrain en vue de la création d'un grand quotidien rhénan⁶.

¹ La collection complète de la revue est disponible sur Gallica.

² Que nous citons par l'abréviation BDK suivie du numéro de volume et de page.

³ Nous citons dans la traduction de Roger Dangeville, *Le Parti de classe*, tome 1, pp. 135-143, de l'édition électronique disponible sur le site www.marxists.org, section française.

⁴ Il s'agit de l'article intitulé « Le parti démocratique » (NGR1, Editions sociales, p. 44). Nous renvoyons au commentaire qui lui est réservé au début du chapitre « Stratégies » du présent fascicule.

⁵ BDK1, p. 500. En novembre 1848, A. Gottschalk, qui mentionne sa collaboration avec H. Bürgers au sein de la *Ligue*, écrit de Cologne à Marx pour l'informer de leurs efforts dans la collecte de souscriptions à destination de cette revue (BDK1, p. 608). Dans sa lettre du 26 octobre 1847 à Georg Herwegh, Marx évoque expressément le projet de fonder à Bruxelles « en accord avec des Allemands résidant en Allemagne » une revue mensuelle « soutenue par des souscriptions sous forme d'actions ». Il demande à Herwegh de bien vouloir souscrire et de collaborer à la publication. (Correspondance vol. 1, pp. 492-493)

⁶ Lettre du 17 janvier 1848, BDK1, p. 652. Dans sa lettre à Marx du 2 janvier 1848, Weydemeyer rappelait son projet de fonder « un journal démocratique » en Rhénanie dès que l'opportunité se présenterait (BDK1, p. 647). Il fera paraître en effet, du 8 avril au 17 mai 1848, un bi-hebdomadaire, le *Westphälische Dampfboot*, qui publiera dans son dernier numéro le prospectus de la *Nouvelle Gazette Rhénane*, comme annonçant de cette manière son successeur.

Mais le déclenchement dans toute l'Allemagne des événements révolutionnaires au début de mars 48 va accélérer les démarches en vue de la parution de la *Nouvelle Gazette Rhénane*¹.

Or il faut signaler un **épisode plutôt singulier** : il s'agit de la tentative de **Moses Hess** de prendre Marx de vitesse et de faire reparaitre le journal sous sa direction. Avec Friedrich Anneke, il publie à cet effet dans la *Kölnische Zeitung* du **7 avril 1848**, une semaine à peine avant le retour de Max à Cologne, une annonce de réparation du journal accompagnée d'un appel à souscrire².

L'entreprise n'aboutira pas, en raison notamment de l'intervention d'**Heinrich Bürgers** dont le rôle est loin d'avoir été aussi négligeable que l'affirme Engels avec une pointe de dédain. L'activité militante de Bürgers entre, disons, 1844 et 1852, mérite en effet d'autres égards. Il faut rappeler qu'il a été un proche de Marx dès l'automne 1844 à Paris au sein de la rédaction du *Vorwärts* et qu'il partage avec lui les inconvénients d'une expulsion vers Bruxelles en 1845 avant de rejoindre Cologne et d'y militer au sein de la Ligue et du *Comité de correspondance communiste*. Sa loyauté le conduira à prévenir Marx des manigances de Moses Hess pour hâter la réparation de la *Gazette Rhénane*. Arrêté en mai 1851, il compte parmi les accusés du procès de Cologne de 1852 au terme duquel il est condamné à 6 ans de forteresse. Ces faits témoignent d'un engagement sans faille. Il est vrai qu'après sa libération en 1858, il s'écarte du mouvement ouvrier et rejoint les rangs du *Parti progressiste allemand* (le *Deutsche Fortschrittspartei*), un parti de libéraux opposés à Bismarck. Il sera élu au Reichstag sur cette liste en 1877-1878. Cette évolution est sans doute la cause du jugement peu amène d'Engels en 1884 dans un contexte marqué de surcroît par le premier anniversaire de la mort de Marx, le 14 mars 1883.

*

Découvrons à présent l'article d'Engels.

*

Quand éclata la révolution de février, le « parti communiste » allemand — comme nous l'appelions — ne formait qu'un tout petit noyau : la Ligue des communistes organisée en association secrète de propagande. Si la Ligue était secrète, c'était uniquement parce qu'il n'existait pas de droit d'association et de réunion en Allemagne. En dehors des sociétés ouvrières à l'étranger — son terrain de recrutement essentiel —, elle avait dans le pays même quelque trente communes, ou sections, et quelques membres dispersés dans de nombreuses localités. Mais ces forces insignifiantes avaient en Marx un chef de tout premier ordre et, grâce à lui, un programme de principe et de tactique qui garde aujourd'hui encore toute sa valeur : *le Manifeste communiste*.

Considérons en premier lieu la partie tactique de ce programme.

Elle affirme en général :

« Les communistes ne forment pas un parti distinct en face des autres partis ouvriers. Ils n'ont pas d'intérêts distincts de ceux du prolétariat dans son ensemble. Ils ne présentent pas de principes particuliers d'après lesquels ils prétendent modeler le mouvement prolétarien. Voici ce qui distingue les communistes des autres partis prolétariens : d'une part, dans les diverses luttes nationales des prolétaires, ils mettent en avant et font valoir les intérêts indépendants de la nationalité et communs au prolétariat tout entier; d'autre part, dans les diverses phases que traverse la lutte entre prolétariat et bourgeoisie, ils représentent toujours l'intérêt du mouvement dans son ensemble.

¹ Le 26 mars 1848, Engels écrit à son beau-frère Emil Blank à Londres et lui annonce la prochaine réparation de la *Nouvelle Gazette Rhénane*. (*Correspondance*, Éditions sociales, vol. 1, p. 529).

² BDK1, note 186, p. 1102. Moses Hess était sans doute fondé à prendre cette initiative en raison du rôle qu'il avait joué dans la fondation de la *Gazette Rhénane* en janvier 1842. La démarche ne traduit pas moins une évidente hostilité à l'égard de Marx dans le contexte de la rupture de leurs relations après l'affaire Weitling en mars 1846 à Bruxelles et de son adhésion aux catégories du « socialisme vrai » (qu'il partage du reste avec Gottschalk). Sur l'histoire des relations entre Marx et Hess, nous renvoyons au chapitre 6.2 (*Marx, Engels et Moses Hess : chronique d'une rupture*) de notre fascicule 7.

« Pratiquement, les communistes sont donc la fraction la plus résolue des partis ouvriers de tous les pays, celle qui pousse toujours plus en avant toutes les autres. Théoriquement, ils ont sur le reste de la masse prolétarienne l'avantage de comprendre clairement les conditions, le cours et les fins générales du mouvement prolétarien. »

Et pour le parti allemand en particulier :

« En Allemagne, le parti communiste lutte ensemble avec la bourgeoisie, sitôt que celle-ci agit révolutionnairement contre la monarchie absolue, la propriété féodale et la petite bourgeoisie. Mais il ne néglige à aucun moment de dégager chez les travailleurs une conscience aussi claire que possible de l'antagonisme de la bourgeoisie et du prolétariat, afin que, l'heure venue, les ouvriers allemands sachent tourner aussitôt, en autant d'armes contre la bourgeoisie, les conditions sociales et politiques que la bourgeoisie doit introduire en même temps que sa domination : ainsi, dès la chute des classes réactionnaires en Allemagne, la lutte pourra s'engager contre la bourgeoisie elle-même. C'est vers l'Allemagne que les communistes concentrent surtout leur attention. Ce pays se trouve à la veille d'une révolution bourgeoise... » (Manifeste, II et IV.)

Jamais programme tactique n'a fait autant ses preuves. Établi la veille de la révolution, il résista au feu de la révolution¹ : à chaque fois qu'un parti ouvrier a dévié de sa ligne, il a été puni de sa déviation, et aujourd'hui encore il constitue la ligne directrice de tous les partis ouvriers décidés et conscients d'Europe, de Madrid à Petersbourg.

Ces rappels une fois accomplis, Engels insiste sur le **double sous-développement** de la **bourgeoisie** et du **prolétariat** allemands en mars 1848 :

Les événements de février à Paris précipitèrent le cours de la révolution allemande et, en conséquence, modifièrent son caractère. Au lieu de vaincre par ses propres forces, la bourgeoisie allemande vainquit à la remorque de la révolution ouvrière française. Avant même qu'elle n'ait définitivement triomphé de ses vieux adversaires — la monarchie absolue, la propriété foncière féodale, la bureaucratie et la couarde petite bourgeoisie —, elle dut déjà affronter son nouvel ennemi, le prolétariat. Mais c'est alors que se manifestèrent les effets directs des conditions économiques, très attardées vis-à-vis de celles de la France et de l'Angleterre, ainsi que des rapports de classe, en conséquence tout aussi rétrogrades de l'Allemagne.

La bourgeoisie allemande, qui venait tout juste de commencer à édifier sa grande industrie, n'avait ni la force, ni le courage, ni le besoin impérieux de conquérir pour elle un pouvoir hégémonique dans l'État ; le prolétariat, pareillement sous-développé, élevé dans l'asservissement intellectuel le plus complet, inorganisé et encore incapable de se constituer en organisation autonome, n'avait qu'un sentiment obscur de son profond antagonisme d'intérêts face à la bourgeoisie. Dans ces conditions, bien qu'il fût, par sa nature même, l'adversaire menaçant de la bourgeoisie, il demeura en fait son appendice politique. Effrayée non par ce qu'était le prolétariat allemand, mais par ce qu'il menaçait de devenir et par ce que le prolétariat français était déjà, la bourgeoisie ne vit de salut que dans un compromis — même le plus lâche — avec la monarchie et la noblesse ; ignorant encore sa propre mission historique, le prolétariat, dans sa grande masse, devait d'abord prendre en charge la mission de pousser la bourgeoisie en avant, en formant son aile extrême-gauche. Avant toute chose, les ouvriers allemands avaient à conquérir les droits qui leur sont

¹ Une affirmation qui gagne à être nuancée. Nous renvoyons sur ce point au chapitre « Stratégies » du présent fascicule.

indispensables pour s'organiser de manière autonome en parti de classe — liberté de la presse, d'association et de réunion —, droits que la bourgeoisie eût dû conquérir dans l'intérêt de sa propre domination, mais que, dans sa frayeur, elle contestait maintenant aux ouvriers. La petite centaine de membres éparpillés de la *Ligue* fut engloutie dans les énormes masses subitement projetées dans le mouvement. C'est ainsi que le prolétariat allemand surgit d'abord sur la scène politique en tant que parti démocrate le plus extrême.

Engels décrit au plus juste le rapport des forces tel que la situation en Prusse et en Allemagne l'imposait, et souligne tout particulièrement l'impossibilité pour les militants de la *Ligue* d'agir autrement qu'en faveur de la création d'organisations ouvrières et pour y défendre une ligne politique d'union avec les forces progressistes et libérales. On trouve un témoignage de la faiblesse en militants de la *Ligue* dans la lettre que Stephan Born adresse à Marx de Berlin, le 11 mai 48 : « Sur la Ligue comme telle, *écrit-il*, ainsi qu'elle existe ici, je ne puis rien rapporter en ce moment. Personne n'a encore eu le temps de l'organiser solidement à la façon ancienne. Elle est dissoute, partout et nulle part. Pour l'instant, cela ne cause aucun tort, car chacun fait son devoir ; dès qu'on aura obtenu plus de tranquillité et gagné plus de temps, on cherchera à y remédier tout autant¹ ».

C'est ce qui nous donna tout naturellement un drapeau, à nous qui venions de créer un grand journal en Allemagne. Ce ne pouvait être que celui de la démocratie, mais d'une démocratie qui mettait, partout et jusque dans le détail, en évidence un caractère spécifiquement prolétarien qu'elle ne pouvait encore inscrire, une fois pour toutes, sur son drapeau. Si nous nous y étions refusés, si nous n'avions pas saisi le mouvement là où il se trouvait exactement, à son extrémité la plus avancée, authentiquement prolétarienne, il ne nous serait plus resté qu'à prêcher le communisme dans une petite feuille de chou locale et à fonder une petite secte au lieu d'un grand parti ouvrier. Or, nous ne pouvions nous résoudre à prêcher dans le désert : nous avions trop bien étudié les utopistes pour cela. Au reste, nous n'avions pas conçu notre programme dans ce but.

Notre programme ? Outre les déclarations de principe du *Manifeste*, ce programme comprenait principalement les 17 revendications du parti communiste en Allemagne que la *Nouvelle Gazette Rhénane* se gardera bien de reprendre à son compte. Engels lui-même convient de l'utilité de cette prudence lorsque de Barmen où il tente de recueillir des souscriptions pour le journal, il confie à Marx, le 25 avril 1848 : « Si un seul exemplaire de notre programme en 17 points était diffusé ici, tout serait perdu pour nous² ».

Lorsque nous arrivâmes à Cologne, les éléments démocratiques et, en partie, communistes avaient pris toutes les dispositions pour lancer un grand journal. On le voulait strictement local, authentiquement de Cologne, et on chercha à nous exiler à Berlin³. Mais, en vingt-quatre heures, grâce à Marx surtout, nous avions conquis la place, la feuille était à nous. La seule contrepartie en était que nous devions accepter Heinrich Bürgers⁴ dans la rédaction. Celui-ci écrivit un article (dans le second numéro), mais il n'en écrivit jamais plus d'autre.

Nous devions précisément aller à Cologne, et non à Berlin. D'abord Cologne était au centre de la province rhénane qui avait

¹ BDK1, p. 784. Nous suivons la traduction de M. Rubel, *Karl Marx, Œuvres*, tome 4, p. 1015.

² *Correspondance*, vol.1, p. 543. En sous-titrant « organe de la démocratie », le journal évitera de se référer explicitement au communisme comme mouvement politique.

³ *On ?* Engels ne précise pas. En tout cas, dans sa lettre à Moses Hess du 26 mars 1848, Andreas Gottschalk estime qu'il « serait bien que Marx s'installe à Trèves et Engels à Barmen pour s'y présenter comme candidats » (BDK1, p. 738). Gottschalk, on le constate, est à cette époque partisan des élections et de la monarchie constitutionnelle (« Tu n'as pas idée, *écrit-il dans le même courrier*, de la peur que suscite le seul nom de la république chez nos bourgeois. »).

⁴ Cf. la lettre du 15 septembre 1860 de Marx à Lassalle à propos de Bürgers : « il est vrai qu'il était en titre co-rédacteur de la *Nouvelle Gazette rhénane*, il n'a cependant jamais rien écrit, sauf un article dont j'ai biffé une moitié et modifié l'autre. Ce qui a eu le don de le mettre (en) colère ». *Correspondance*, vol. 6, p. 209.

vécu la Révolution française, s'était ménagé avec le Code Napoléon des conceptions juridiques modernes, avait développé une grande industrie de loin la plus importante, et à tous égards était alors la partie la plus avancée de l'Allemagne. Nous ne connaissons que trop bien, par expérience personnelle, le Berlin de cette époque, avec sa bourgeoisie à peine naissante, sa petite bourgeoisie forte en gueule, mais lâche dans l'action et rampante, avec ses ouvriers tout à fait sous-développés, ses innombrables bureaucrates et sa racaille de nobles et de courtisans, bref tout ce qui faisait d'elle une simple « résidence ».

Quoi qu'il en soit, ce qui emporta la décision, ce fut qu'à Berlin régnait le misérable droit de la Diète prussienne, et les procès politiques étaient du ressort de juges professionnels ; tandis que, sur le Rhin, il y avait le Code Napoléon qui ignore les procès de presse, parce qu'il implique une censure, et dès lors qu'il n'y avait pas de délits politiques, mais seulement des crimes, on passait devant les jurés d'assises. À Berlin, le jeune Schlöffel fut condamné à un an de prison après la révolution¹ ; sur le Rhin, nous avions la liberté inconditionnelle de la presse — et nous l'avons utilisée jusqu'à la dernière goutte.

Ainsi, le 1^{er} juin 1848, nous commençons avec un capital par actions très limité, et dont nous n'avions payé que fort peu, les actionnaires eux-mêmes étant plus qu'incertains. Aussitôt après le premier numéro, la moitié nous abandonna, et à la fin du mois nous n'en avions plus du tout.

La collecte des fonds ne s'est pas accomplie sans difficulté. Dans sa réponse du 25 avril 48 à Marx (lequel annonçait : « Beaucoup d'actions ont déjà été souscrites et nous pourrions commencer bientôt² »), Engels fournit un tableau moins optimiste de ses démarches à Barmen : « On ne peut compter placer ici qu'un nombre diablement restreint d'actions (...) *Au fond*, voici ce qu'il en est : même ces bourgeois radicaux de Cologne voient en nous leurs futurs ennemis et ils ne veulent pas nous donner d'armes que nous retournerions très rapidement contre eux. (...) Les plus progressistes des bourgeois d'ici, *ajoute-t-il*, trouvent que leur parti est représenté de façon assez satisfaisante par la *Kölnische Zeitung*. Que veux-tu qu'on fasse alors ? » et sa correspondance du 9 mai 48 ne peut qu'annoncer l'envoi de 14 actions, ce qui paraît négligeable au regard de ses efforts et en comparaison du nombre requis de 600 actions que mentionne le prospectus. Le recueil de BDK ne fournit aucun document sur l'assemblée générale des actionnaires prévue en mai. Tout laisse penser que le journal a été lancé (avec un mois d'avance sur le calendrier) sans que le financement ait été pleinement assuré, et cela d'autant moins que la souscription fractionnée des actions exposait l'entreprise au risque de voir les actionnaires réviser leur jugement et cesser leurs versements³. Le cas s'est manifestement produit lorsque *La Nouvelle Gazette Rhénane* s'est résolument engagée aux côtés des insurgés du juin à Paris.

Notons que Marx avait expressément décliné la proposition que lui avait faite Flocon de subventionner le journal. L'information est fournie dans sa lettre du 3 mars 1860 au conseiller de justice Weber à qui il confie à titre confidentiel : « Flocon nous offrit, à moi-même et à Engels, de l'argent pour la fondation de la *Nouvelle Gazette Rhénane*. Nous avons refusé parce que, en tant qu'Allemands, nous n'avons pas voulu accepter de subsides même d'un gouvernement français ami⁴. ».

Par ailleurs, dès le début, le 11 juin 48, le journal va se trouver la cible, même indirecte, d'une campagne syndicale du journal de *l'Union ouvrière*⁵, *Die Zeitung des Arbeiter-Vereines zu Köln, Freiheit, Brüderlichkeit, Arbeit*, contre l'imprimerie qui l'édite (une société privée sans rapport personnel avec Marx) accusée de ne pas rétribuer ses ouvriers au barème de la profession. Le journal comme tel n'est pas moins dénoncé comme un organe d'exploitation de son personnel ouvrier...

¹ Fils d'un député de Francfort et journaliste dans le *Volksfreund*, un journal d'inspiration babouviste, le jeune étudiant G.A. Schlöffel avait joué un rôle important dans l'organisation d'une manifestation à Berlin, le 20 avril 48, pour le suffrage universel. Il avait été arrêté et condamné à 6 mois de forteresse pour complicité avec le soulèvement républicain de Friedrich Hecker et Gustav Struve dans le grand duché de Bade. (Jacques Droz, *Les révolutions allemandes de 1848*, PUF, Paris 1957, p. 346 et BDK1, p. 795, note 2)

² *Correspondance*, vol 1, p. 541.

³ Selon O.J. Hammen (qui ne cite pas de source), le capital réuni à la fin du mois de mai s'élevait à peine à 13.000 thalers sur un montant escompté de 30.000. (Oscar J. Hammen, *Karl Marx and Friedrich Engels, The Red'48ers*, Charles Scribner's Sons, New York 1969, p. 223).

⁴ *Correspondance*, vol. 6, p. 124.

⁵ Sous la direction, à cette date, d'Andreas Gottschalk, dans un contexte donc d'hostilité à l'égard de Marx et de la direction majoritaire de la Ligue.

La rédaction était organisée sous la dictature pure et simple de Marx¹. Un grand journal quotidien, qui doit être terminé à une heure fixe, ne peut avoir de positions suivies et conséquentes sans une telle organisation. Mais en plus, dans notre cas, la dictature de Marx s'imposait d'elle-même, incontestablement, et elle était volontiers reconnue de tous. Il y avait, en premier lieu, sa vision claire et son assurance politique qui firent de notre journal la feuille allemande la plus réputée de ces années révolutionnaires.

Le programme politique de *La Nouvelle Gazette rhénane* consistait en deux points principaux : République allemande, une, indivisible et démocratique ; guerre avec la Russie et restauration de la Pologne.

Engels procède ici à un abrupt raccourci mais il souligne bien toute **l'importance de la dimension internationale** dans la ligne éditoriale de la *Nouvelle Gazette Rhénane*. Un exemple parmi d'autres : son article du 3 juillet 1848, intitulé « La politique étrangère allemande » où, après ce début tranchant : « Exciter les peuples les uns contre les autres, utiliser l'un pour opprimer l'autre et veiller ainsi au maintien du pouvoir absolu : tels furent l'art et l'œuvre des gouvernements précédents et de leurs diplomates. L'Allemagne s'est distinguée à cet égard. », on peut lire que « L'Allemagne se libère dans la mesure où elle rend la liberté aux peuples voisins² ». **La Russie** sera tout particulièrement la cible du journal.

La démocratie petite-bourgeoise se divisait à cette époque en deux fractions : celle d'Allemagne du Nord qui se satisfaisait d'un empereur de Prusse démocratique, celle de l'Allemagne du Sud, se bornant pratiquement au pays de Bade, qui voulait transformer l'Allemagne en une république fédérative sur le modèle suisse. L'intérêt du prolétariat interdisait tout autant la prussianisation de l'Allemagne que la perpétuation du système des petits États. Il exigeait impérieusement que l'Allemagne s'unifiât enfin en une seule nation qui, seule, pouvait nettoyer de tous les obstacles hérités du passé le champ de bataille sur lequel le prolétariat devait affronter la bourgeoisie. Ce programme s'opposait tout autant à l'hégémonie, « à une pointe », de la Prusse. L'État prussien, avec toutes ses institutions, ses traditions et sa dynastie, était précisément le seul adversaire intérieur sérieux que la révolution se devait d'abattre en Allemagne ; de plus, la Prusse ne pouvait unifier l'Allemagne qu'en démembrant la nation par l'exclusion de l'Autriche allemande. Dissolution de l'État prussien et autrichien, véritable unification de l'Allemagne en république — nous ne pouvions avoir d'autre programme révolutionnaire immédiat. Tout cela devait se réaliser au travers d'une guerre contre la Russie, et uniquement par ce moyen. Je reviendrai encore sur ce dernier point.

La relative prudence de la *Nouvelle Gazette Rhénane* dans son positionnement politique au début de sa parution ne l'empêchera pas de se livrer à une critique sans concession de la nouvelle classe politique (« les nouvelles idoles ») issue des premières formes parlementaires de la révolution de mars, à Francfort et à Berlin.

Au surplus, le ton du journal n'avait rien de cérémonieux, il était sérieux ou enthousiaste. Nous n'avions que des adversaires méprisables, et tous nous les traitions sans exception avec le dédain le plus profond. La royauté conspiratrice, la camarilla, la noblesse, la *Kreuzzeitung*³ et toute la « réaction » qui suscitait l'indignation

¹ L'emploi de ce vocable montre bien qu'il n'était pas associé aux connotations négatives qui vont s'y attacher au siècle suivant. Cette fermeté dans la direction du journal était, semble-t-il, indispensable compte tenu de la forte personnalité des sept jeunes rédacteurs. Paul Lafargue rapporte ce témoignage : « (...) malgré sa supériorité intellectuelle, Engels ne jouissait pas de la même autorité que Marx aux yeux de ses collègues, jeunes gens qui tous se distinguaient par le talent, l'esprit révolutionnaire, et le courage. Marx m'a raconté qu'après un voyage à Vienne, il avait trouvé la rédaction divisée par des querelles qu'Engels n'avait pu apaiser. Les rapports étaient si tendus qu'un duel seul, croyait-on, pouvait tout régler. Marx dut mettre en œuvre toute sa diplomatie pour rétablir la paix. » (*Souvenirs sur Marx et Engels*, Editions du Progrès, Moscou 1982, p. 93).

² NGR, t. 1, p. 206

³ La *Kreuzzeitung* était le surnom donné au journal contre-révolutionnaire berlinois la *Neue Preussische Zeitung* en raison de la présence dans son titre de la croix de fer, la plus haute décoration militaire prussienne pendant

morale si vive des philistins — nous trahions tout ce beau monde comme il convenait. Mais nous ne nous en prenions pas moins aux nouvelles idoles suscitées par la révolution : les ministres de mars, l'Assemblée de Francfort et de Berlin, la droite comme la gauche. Dès le premier numéro, un article raillait la nullité du parlement de Francfort, les discours vains et interminables, ainsi que les lâches et inutiles décisions qu'on y prenait¹. C'est ce qui nous coûta la moitié de nos actionnaires. Le parlement de Francfort n'était même pas un club de débats : on n'y discutait pratiquement rien, mais on y récitait le plus souvent de longues litanies, préparées à l'avance comme des dissertations académiques. On y prenait des résolutions qui devaient enthousiasmer le philistin allemand et dont personne d'autre ne se souciait.

L'Assemblée de Berlin avait certes plus d'importance, faisant face à une véritable puissance. Ses débats et décisions s'effectuaient sur la terre ferme, et non dans les nuages, comme dans la maison de coucou de Francfort. C'est pourquoi nous lui consacrons une attention toute particulière. Mais les idoles berlinoises de la gauche, les Schulze-Delitzsch², Berends³, Elsner⁴, Stein⁵ et tutti quanti, nous les trahions aussi durement que les francfortoises, en découvrant impitoyablement leurs hésitations, leurs louvoiements et leurs petits calculs, afin de leur démontrer comment, de compromis en compromis, ils s'étaient laissé aller à trahir la révolution⁶. Cela hérissait naturellement le petit-bourgeois démocrate qui venait tout juste de se fabriquer lui-même ces idoles pour son usage propre. Mais c'était le signe indubitable que nous avions tapé dans le mille.

Le propos d'Engels trahit bien sûr quelquefois, et c'est le cas ici, un sensible décalage entre la période de 1848 et 1849 et celle des années 1880 à partir desquelles il écrit cette évocation.

De même nous démasquons les mystifications répandues avec zèle par la petite bourgeoisie, pour laquelle la révolution s'était achevée avec les jours de mars, si bien qu'il n'y avait plus qu'à en engranger les fruits. Pour nous, février et mars ne pouvaient avoir le sens d'une véritable révolution que si, au lieu de représenter un terme, ils devenaient au contraire le point de départ d'un long

les guerres contre Napoléon. Dans son édition du 16 mai 1849, la *Nouvelle Gazette rhénane* en parle comme de la « feuille de chou prussienne pourvoyeuse de gibets ». (NGR, t. 3, p. 346).

¹ Engels fait référence à son article « L'assemblée de Francfort » paru dans le premier numéro du 1^{er} juin 1845 de la *Nouvelle Gazette rhénane* (NGR1, pp 30-35).

² Herman Schulze-Delitzsch appartenait au centre-gauche du parlement de Berlin. Partisan de l'économie libérale de marché (adversaire donc de toute intervention de l'Etat), il voyait dans le système coopératif la solution au problème social. Il a été le fondateur en 1850 d'une banque coopérative destinée à financer les activités des artisans et commerçants auprès de qui il deviendra très populaire. Il sera la cible sur ce terrain des attaques de Lassalle (sous le regard critique de Marx : cf. sa lettre du 13 octobre 1868 à Baptist von Schweitzer, *Correspondance*, vol. 9, pp. 335-339).

³ Julius Berends appartenait lui aussi au centre gauche du parlement de Berlin. La motion qu'il dépose le 6 juin 1848 sur la reconnaissance officielle du mérite des révolutionnaires du 18 mars 1848 fera l'objet d'une vive opposition du gouvernement Camphausen qui insistait plutôt sur la continuité légale des institutions. Le refus d'en débattre (par une courte majorité toutefois de 9 voix) conduira à des incidents en rue et à l'attaque de l'arsenal de Berlin, le 14 juin 1848 (avec pour conséquence la chute du Ministère Camphausen). Engels consacre ses articles des 13, 14 et 17 juin 48 à ce « Débat sur la Révolution à Berlin » (NGR t. 1, pp. 95-111).

⁴ Moritz Elsner était un élu de Breslau et un ami de jeunesse de Wilhelm Wolff. Il a été l'un des animateurs en novembre 1848 de la campagne contre l'impôt. En juin 1850, il sera condamné à deux ans de prison et se réfugiera en Angleterre (cf. la monographie que lui consacre Walter Schmidt, *Moritz Elsner und die 1848er Demokratie in Schlesien*, Berlin 2004, en ligne sur le site www.burschenschaft.de).

⁵ Après les violences de la répression en Silésie le 31 juillet 1848, Julius Stein avait déposé en août 1848 devant le parlement de Berlin une motion sur le devoir de réserve des militaires prussiens et sur l'expulsion de l'armée des officiers qui ne se conformeraient pas à ce principe. D'abord rejetée, cette motion sera votée le 7 septembre 1848, un vote qui entrainera la chute du cabinet Auerswald-Hanseemann.

⁶ Dans l'un de ses articles d'août 1848 sur « Le débat sur la Pologne à Francfort », Engels écrit : « Nous n'avons jamais ambitionné l'honneur d'être l'organe de quelque gauche parlementaire. Étant donné les éléments disparates dont est né le parti démocratique en Allemagne, nous avons au contraire toujours estimé qu'il était de toute nécessité de ne surveiller personne plus étroitement que les démocrates eux-mêmes ». (NGR t. 1, p. 422).

processus révolutionnaire au cours duquel, comme dans la grande révolution française, le peuple évoluait lui-même grâce à ses propres luttes, tandis que les partis se délimitaient les uns des autres de manière de plus en plus antagonique jusqu'à ce qu'ils correspondissent tout à fait avec les grandes classes — bourgeoisie, petite bourgeoisie, prolétariat — et que le prolétariat ait conquis ses positions respectives en une série de violentes journées de lutte. C'est pourquoi nous affrontions aussi la petite bourgeoisie démocratique partout où elle cherchait à dissimuler son opposition de classe vis-à-vis du prolétariat avec sa formule préférée : ne voulons-nous pas tous finalement la même chose ? Toutes les divergences entre nous ne reposent que sur de simples malentendus. Cependant, moins nous permettions à la petite bourgeoisie de mal comprendre notre démocratie prolétarienne, plus elle devenait docile et soumise à notre égard. Plus on lui fait face de manière tranchée et énergique, plus elle plie et se courbe pour vous servir. C'est de la sorte que le parti ouvrier obtient d'elle le maximum de concessions. Tout cela, nous l'avons expérimenté et vécu.

La notion de *crétinisme parlementaire* qu'il utilise ici se rencontre **pour la première fois** sous la plume de Marx dans le *Dix-huit Brumaire de Louis Bonaparte*. Marx dénonce par cette formule, laquelle, on le sait, connaîtra une longue carrière, l'illusion de ceux pour qui l'essentiel de la lutte des classes se joue dans les débats parlementaires. Parlant des députés français dans leur opposition à Louis Bonaparte, il écrit : « Et il leur fallait être atteints de cette maladie toute spéciale qui, depuis 1848, a sévi sur l'ensemble du continent, à savoir le crétinisme parlementaire, qui relègue dans un monde imaginaire ceux qui en sont atteints et leur enlève toute intelligence, tout souvenir et toute compréhension pour le rude monde extérieur¹. ».

Enfin, nous démasquons le crétinisme parlementaire — selon l'expression de Marx — des diverses soi-disant assemblées nationales. Ces messieurs avaient laissé glisser de leurs mains tous les moyens de puissance, voire les avaient transférés en partie librement aux gouvernements. Face aux gouvernements réactionnaires ainsi renforcés, il y avait, à Berlin comme à Francfort, des assemblées impuissantes qui néanmoins se figuraient que leurs décrets inopérants feraient sortir le monde de ses gonds. Cette automystification de crétins régnait jusqu'à l'extrême gauche. Nous proclamions à leur adresse : votre victoire parlementaire coïncidera avec votre véritable défaite !

Et c'est ce qui arriva, à Berlin comme à Francfort. Lorsque la « gauche » obtint la majorité, le gouvernement dispersa toute l'Assemblée : il pouvait se le permettre, car l'Assemblée avait dilapidé son propre crédit auprès du peuple.

Lorsque je lus plus tard le livre de A. Bougeart sur Marat², l'ami du peuple, je trouvai que, sans le savoir, nous avions, à plus d'un égard, imité tout simplement le grand exemple de l'ami du peuple authentique (non falsifié par les royalistes). De fait, toute la rage hystérique et toutes les falsifications historiques, grâce auxquelles durant près d'un siècle on n'avait connu qu'un Marat tout à fait déformé, n'avaient qu'une seule cause : Marat avait arraché impitoyablement le voile à toutes les idoles du moment, Lafayette, Bailly et consorts, et les avait démasquées comme étant déjà des traîtres achevés pour la révolution. Or, lui-même — comme nous — ne tenait pas la révolution pour achevée, mais l'avait proclamée en permanence.

Cette notion de « révolution en permanence » (dont on connaît non moins la future carrière) apparaît **pour la première fois** dans *l'Adresse du Comité central à la Ligue des communistes* de mars 1850 où l'on peut lire : « Tandis que les petits bourgeois démocrates voudraient aussi rapidement que possible mener la révolution (...), notre intérêt et notre tâche sont de rendre la révolution permanente, jusqu'à ce que toutes les classes plus ou moins possédantes aient été délogées de leur position dominante, que le prolétariat ait conquis le

¹ Karl Marx, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Editions sociales, Paris 1969, p. 78.

² Engels fait référence à l'ouvrage d'Alfred Bougeart, *Marat, l'ami du peuple*, paru en deux volumes à la Librairie internationale, Paris 1865.

pouvoir d'Etat et que non seulement dans un pays, mais dans tous les pays dominants du monde l'association des prolétaires ait fait assez de progrès pour faire cesser dans ces pays la concurrence des prolétaires et concentrer dans leurs mains au moins les principales forces productives¹ ».

Nous affirmions ouvertement que l'orientation que nous représentions ne pouvait entrer dans la lutte pour conquérir ses véritables buts de parti que lorsque serait au pouvoir le parti le plus extrême de ceux qui existaient officiellement en Allemagne : c'est alors que nous constituerions l'opposition par rapport à lui.

Ce trop bref paragraphe rappelle la stratégie conçue par Marx et Engels de procéder dès le début à un soutien critique des forces bourgeoises pour autant qu'elles assumaient leurs propres tâches révolutionnaires contre les forces féodales. Le déclenchement des événements de juin 48 en France a toutefois contraint très vite le journal à se livrer « à visage ouvert ».

Mais les circonstances firent en sorte qu'à côté des railleries pour l'adversaire allemand il y eut aussi la flambée de la passion. L'insurrection des ouvriers parisiens en juin 1848 nous trouva à notre place. Dès le premier coup de feu, nous étions corps et âme du côté des insurgés. Après leur défaite, Marx célébra les vaincus dans l'un de ses articles les plus éclatants².

C'est alors que nous perdîmes les derniers de nos actionnaires. Mais nous avions la satisfaction d'être la seule feuille en Allemagne, et pratiquement dans toute l'Europe, à brandir l'étendard du prolétariat vaincu, au moment où les bourgeois et petits-bourgeois de tous les pays submergeaient les vaincus du flot de leurs calomnies.

Engels souligne **les deux constantes** de la ligne du journal en matière de politique étrangère : la dénonciation de la Russie comme le principal allié de la réaction et le soutien aux *peuples révolutionnaires*, entendu sous ce terme et sous cette qualification les seules forces démocratiques actives au sein d'une structure nationale d'Etat accomplie (comme la Hongrie) ou en puissance (comme la Pologne et l'Italie) à l'exclusion des collectivités éthiques qui ont fait le choix de la contre-révolution (comme la Croatie) ou d'une idéologie tenue pour réactionnaire (comme le panslavisme)³.

La politique extérieure était simple : intervenir en faveur de tout peuple révolutionnaire, appel à la guerre générale de l'Europe révolutionnaire contre le grand rempart de la réaction européenne, la Russie. Dès le 24 février, il était clair pour nous que la révolution n'avait qu'un seul ennemi véritablement redoutable : la Russie, et que cet ennemi serait de plus en plus contraint à intervenir dans la lutte à mesure que le mouvement gagnerait l'Europe entière. Les événements de Vienne, de Milan, de Berlin devaient retarder l'attaque russe, mais son déclenchement final n'en devenait que plus certain à mesure que la révolution s'en prenait à la Russie elle-même. Or si l'on parvenait à entraîner l'Allemagne dans la guerre contre la Russie, c'en était fait du règne des Habsbourg et des Hohenzollern, et la révolution triomphait sur toute la ligne.

Cette politique constitue la trame de chaque numéro du journal jusqu'au moment où les Russes envahirent effectivement la Hongrie, confirmant totalement notre prévision, mais scellant la défaite de la révolution.

¹ Karl Marx, *Œuvres*, vol. 4, *Politique I*, Editions Gallimard, Coll. de la Pléiade, Paris 1994, pp. 551-552. Nous nous réservons de revenir dans un prochain fascicule sur ce texte important dans le contexte des premières années de l'exil londonien.

² L'article de Marx ici mentionné a pour titre « La Révolution de juin ». Il a paru dans le numéro du 29 juin 48 de la *Nouvelle gazette Rhénane* (NGR t. 1, pp. 180-185). Engels ne mentionne pas ses propres précédentes contributions très circonstanciées des 28 et 29 juin sur les événements.

³ Nous renvoyons sur ces questions au chapitre 5.2. *Friedrich Engels et les « peuples sans histoire »* de notre fascicule 14.

En février 1849, lorsqu'on approcha de la bataille décisive, le journal se fit de jour en jour plus véhément et passionné. Dans *Les Milliards silésiens* (huit articles)¹, Wilhelm Wolff remémora aux paysans de Silésie qu'au moment de l'abolition des charges féodales ils avaient été frustrés de grosses quantités d'argent et de terres au bénéfice des seigneurs, grâce à la complicité de l'État, et de réclamer un milliard de thalers de dommages-intérêts.

En même temps, Marx publia son étude *Travail salarié et capital* dans une série d'éditoriaux, afin de marquer le but social de notre politique². Chaque numéro ordinaire ou supplémentaire désignait la grande bataille en préparation et l'exaspération des antagonismes en France, Italie, Allemagne et Hongrie. Les numéros supplémentaires d'avril et de mai surtout étaient autant d'appels au peuple, afin qu'il se tienne prêt à la bataille.

On s'étonne hors d'Allemagne que nous ayons pu, sans plus d'entraves, faire cette agitation au milieu d'une forteresse prussienne de premier rang, face à une garnison de 8.000 hommes et l'état-major. Mais, en raison des 8 fusils et baïonnettes et des 250 cartouches dans nos salles de rédaction, ainsi que des bonnets rouges de jacobins de nos typographes, notre maison avait, elle aussi, la réputation auprès des officiers d'être une forteresse que l'on ne pouvait prendre d'assaut sans coup férir³.

Enfin, le grand coup fut frappé, le 18 mai 1849.

Le soulèvement était écrasé à Dresde et Elberfeld, la troupe encerclait les insurgés d'Iserlohn, la Rhénanie et la Westphalie étaient hérissées de baïonnettes, prêtes à marcher contre le Palatinat et le Bade. C'est alors que le gouvernement osa s'attaquer à nous. La moitié des rédacteurs était sous le coup de poursuites judiciaires, et les autres, n'étant pas des Prussiens, étaient menacés d'expulsion. Nous n'avions rien à y redire, tant qu'un corps d'armée tout entier se tenait derrière le gouvernement. Nous dûmes céder notre forteresse, mais nous nous en retirâmes avec armes et bagages, avec tous les honneurs et la bannière au vent, avec le dernier numéro en rouge, dans lequel nous avions prévenu les ouvriers de Cologne contre les tentatives désespérées du putsch, en leur adressant la formule suivante :

« Les rédacteurs de *La Nouvelle Gazette rhénane* vous remercient, au moment de leur départ, pour votre participation éprouvée. Leur dernier mot sera toujours et partout : émancipation de la classe ouvrière ! »

Engels cite de mémoire. Le texte complet de l'annonce « **Aux travailleurs de Cologne** » parue dans le dernier numéro 301 du 19 mai 1849 déclarait : « Nous vous mettons définitivement en garde contre tout putsch à Cologne. Vu la situation militaire de Cologne, vous seriez perdus sans retour. Vous avez vu à Elberfeld comment la bourgeoisie envoie les ouvriers au feu pour les trahir après coup de la façon la plus infâme. L'état de siège à Cologne démoraliserait toute la province rhénane et l'état de siège serait la conséquence nécessaire de tout soulèvement de votre part en ce moment. Votre calme désespérera les Prussiens. En vous disant adieu, les rédacteurs de la *Nouvelle Gazette rhénane* vous remercient de la sympathie que vous leur avez témoignée. Leur dernier mot sera partout et toujours : *Émancipation de la classe ouvrière !* »⁴

C'est ainsi que finit *La Nouvelle Gazette rhénane*, peu de semaines avant sa première année d'existence. Pratiquement sans moyens financiers - comme nous l'avons dit, les quelques concours qui lui avaient été assurés se déroberent rapidement - , elle réussit à lever son tirage à près de 5.000 dès le mois de sep-

¹ Ces contributions ont été réunies en une brochure introduite par Engels. Elle a fait l'objet d'une réédition (en allemand) en mai 2012 aux éditions Nabu Press sous le titre « Die Schlesische Milliarde ». Le texte (allemand) se trouve sur le site www.jpmarat.de.

² Le texte de *Travail salarié et capital* a paru sur 5 numéros du 5 au 10 avril 1849. (NGR t. 3, pp. 224-254).

³ Chacun jugera de l'humour que pratique ce paragraphe. Les documents répressifs montrent néanmoins que les autorités de police et de justice ont procédé avec prudence et méthode pour s'en prendre au journal.

⁴ NGR t. 3, p. 383.

tembre. Elle fut suspendue au moment de la proclamation de l'état de siège à Cologne, et dut recommencer à partir de zéro à la mi-octobre. Mais en mai 1849, au moment où elle fut bâillonnée, elle était toute proche de ses 6.000 abonnés, alors que le *Journal de Cologne*, de son propre aveu, n'en avait pas plus de 9.000. Nul journal allemand, ni avant ni après, n'eut autant de puissance et d'influence et n'a su électriser autant les masses prolétariennes que *La Nouvelle Gazette rhénane*.

Et cela, elle le devait principalement à Marx.

Lorsque le coup fut frappé, la rédaction se dispersa. Marx alla à Paris, où la décision était proche et tomba le 13 juin 1849. Wilhelm Wolff occupa son poste au parlement de Francfort — maintenant que l'Assemblée avait à choisir entre sa dissolution par le haut, ou son ralliement à la révolution. Quant à moi, j'allais dans le Palatinat, et devins adjudant dans le corps-franc de Willich.

*

August von Willich (1810-1878) a reçu une formation militaire. Devenu lieutenant d'artillerie de l'armée prussienne, il quitte l'armée en 1847 en solidarité avec Friedrich Anneke qui en avait été exclu pour des raisons politiques. Il exerce alors le métier de charpentier à Cologne où il devient un proche de Gottschalk au sein de la *commune* de la Ligue. Ils organisent ensemble avec Anneke la manifestation du 3 mars 1848 qui leur vaudra d'être arrêtés. Après sa libération, il quitte Cologne et participe en avril 1848 au soulèvement républicain de Friedrich Hecker et Gustav Struve dans le Grand-Duché de Bade, puis il se rend à Besançon pour y organiser les réfugiés dans le cadre d'une unité combattante.

Engels se montre très élogieux sur Willich comme militaire : « Willich, écrit-il, montre au combat bravoure, sang-froid, habileté, et il a un coup d'œil rapide et juste¹ », mais il très critique à son égard sur le plan des convictions politiques : « en dehors du combat, poursuit-il, il se montre plus ou moins idéologue ennuyeux et « socialiste « vrai »² ». L'évoquant dans sa *Contribution de 1885 à l'histoire de la Ligue*, il surenchérit même dans la sévérité : « Willich était un de ces communistes sentimentaux, si nombreux, depuis 1845, dans l'Allemagne occidentale, et pour cela même en opposition instinctive et secrète avec notre tendance critique. Mais il était davantage encore : c'était un prophète dans toute la force du terme, convaincu qu'il avait la mission personnelle d'être le libérateur prédestiné du prolétariat allemand, et à ce titre il aspirait à la dictature politique non moins qu'à la dictature militaire. A côté du communisme de l'Eglise primitive prêché par Weitling s'instituait de la sorte une espèce d'Islam communiste. La propagande en faveur de cette religion nouvelle resta cependant, dans les débuts, limitée à la caserne de réfugiés commandée par Willich. ». Il est vrai qu'à partir de 1850, Willich s'allia à Londres avec Karl Schapper pour provoquer une violente dissidence au sein de la *Ligue* et se livrer à un activisme conspiratif très aventurier. Marx réglera ses comptes avec lui dans son pamphlet de 1854 intitulé *Le chevalier de la noble conscience*. Réfugié aux Etats-Unis en 1853, Willich participera aux combats de la guerre de sécession au rang de général de brigade de l'armée du Nord.

¹ Au plus fort de la querelle avec Willich après la scission de la Ligue à Londres en septembre 1850, Engels nuancera considérablement ces éloges. Dans la lettre qu'il adresse à Marx le 23 novembre 1853 (et qui sera reproduite par ce dernier dans son pamphlet de 1854 intitulé *Le Chevalier de la noble conscience*), Engels attribue les qualités militaires de Willich au fait que, par contraste, il était entouré d'incapables. Il écrit : « (...) il avait l'avantage d'être à sa place (...) tandis que la majorité des officiers supérieurs, au cours de cette campagne, était composée d'individus soit n'ayant reçu strictement aucune instruction militaire, soit occupant un poste sans commune mesure avec la formation reçue. Quel « éloge », en vérité, de dire que Monsieur Willich savait mieux commander à 700 hommes que le premier étudiant, le premier sergent ou le premier maître d'école venu, quel éloge, en vérité, fait à un lieutenant prussien qui a eu 20 ans devant lui pour se former. *Dans le royaume des aveugles, le borgne est roi.* » (Correspondance, vol. 4, p. 57)

² Lettre à Jenny du 25 juillet 49, Correspondance vol. 2, p. 20.

2.4. Andreas Gottschalk, son action politique en 1848-1849 à Cologne

Sources :

- Pierre Ayçoberry, (courte) notice dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier international, L'Allemagne*, Les éditions ouvrières, Paris 1990, pp. 204-205
- Dieter Dowe, *Aktion und Organisation, Arbeiterbewegung, sozialistische und kommunistische Bewegung in der preußischen Rheinprovinz 1820-1852*¹, Schriftenreihe des Forschungsinstituts der Friedrich-Ebert-Stiftung, Band 78, Hanovre, 1970
- Oscar J. Hammen, *The Red'48ers Karl Marx and Friedrich Engels*, Charles Scribner's sons, New York, 1969
- Karl Obermann, *Deutschen Arbeiter in der Revolution von 1848*. Dietz Verlag Berlin, 1953
- Klaus Schmidt, « Die Medezin der Freiheit », article publié sur le site de la Neue Rheinische Zeitung-online (www.nrhz.de) les 29.10 et 01.11.2008²
- Jonathan Sperber, *Rhineland Radicals, The Democratic Movement and the Revolution of 1848-4849*, Princeton University Press, New Jersey, 1991
- Karl Stommel, « Der Armenarzt Dr. Andreas Gottschalk, der erste Kölner Arbeiterführer, 1848³ ». In *Annalen des Historischen Vereins für den Niederrhein*, Heft 166, Verlag L. Schwann Düsseldorf, 1964, pp. 55-105.

Sources documentaires :

- *Der Bund der Kommunisten, Dokumente und Materialien* Institut für Marxismus-Leninismus beim ZK der SED/KPdSU, vol.1 (1836-1849), vol.2 (1849-1851), vol.3 (1851-1852), Dietz Verlag Berlin, 1982⁴.
- Marx, Engels, *La Nouvelle Gazette Rhénane*, Editions sociales, Paris 1971, annexes du volume 3.

*

Andreas Gottschalk est né **le 28 février 1815** à Düsseldorf dans une famille de juifs religieux dont il est le 5^e enfant. Son père, Joseph Gottschalk, exerçait le métier de boucher rituel. Le jeune Andreas ne se convertira pas moins (en 1844) au protestantisme⁵ avec son frère Salomon (lequel se prénommera désormais Theodor⁶).

En 1834, il entreprend des études de médecine à l'université de Bonn et obtient son doctorat en **1840**. Son année de service militaire une fois accomplie, il installe, en **1842**, un cabinet à Cologne où il entreprend de soigner souvent gratuitement les patients les plus pauvres de la ville.

En **juin 1846**, il participe avec Roland Daniels et Karl d'Ester aux travaux d'un congrès de médecins progressistes à Bonn⁷, mais c'est sous l'influence de Moses Hess (et des convictions humanitaires du *socialisme vrai*⁸) qu'il rejoint en **1847** la *Ligue des Communistes*⁹.

*

¹ Assurément l'ouvrage de référence majeur sur le sujet.

² Théologien protestant de formation et militant de gauche, Klaus Schmidt est l'auteur d'une biographie intitulée *Andreas Gottschalk. Jude und Protestant, Armenarzt und Pionier der Arbeiterbewegung*. Greven Verlag Köln, 2002.

³ Les écrits qui évoquent Gottschalk sont rarement exempts de certains partis pris favorables ou défavorables. Cette étude de Karl Stommel appartient à la catégorie des approches plutôt sympathiques de la personne et du personnage.

⁴ Que l'on citera désormais par le sigle BDK suivi du numéro de volume et de l'indication des pages.

⁵ Une conversion qui ne doit rien aux interdits professionnels qui pesaient sur la communauté juive, la médecine étant une pratique autorisée aux juifs.

⁶ Karl Stommel, op.cit., p. 56.

⁷ Dieter Dowe, pp. 114-115.

⁸ La dimension morale de l'engagement de Gottschalk sera déterminante, et singulièrement l'altruisme associé à sa pratique médicale. Il sera l'un des soutiens, notamment financiers, de Weitling.

⁹ La lettre qu'Engels envoie d'Ostende à Moses Hess le 27 juillet 1846 est postée à l'adresse de Gottschalk à Cologne, ce qui atteste leur relation à cette date. (Mega, 2^e division, tome 2, p. 20). On connaît une lettre de Gottschalk du 5 novembre 1847 adressée à Marx à Bruxelles dans laquelle il parle au nom de la section de Cologne de la *Ligue* d'une rencontre avec Heinrich Bürgers en vue de collecter des souscriptions pour la fondation d'une « revue critique mensuelle ». (BDK1, p. 608 et K. Obermann, *Aux origines de la Neue Rheinische Zeitung*, in « Le mouvement social » N° 77, Oct.-Déc. 1971, p. 67)

Le **3 mars 1848**, il se trouve en compagnie de Friedrich Anneke et d'August Willich à la tête d'une imposante manifestation¹ au nom de laquelle il présente devant le Conseil communal une pétition en six points réclamant le suffrage universel, la liberté de presse et de réunion, la création en lieu et place de l'armée permanente d'une milice populaire dont les chefs sont élus², la protection du travail et la sécurité sociale pour tous ainsi que la gratuité de l'éducation. Une dernière revendication proclamait « la paix avec tous les peuples ». Des incidents entraînent toutefois l'intervention d'un bataillon d'infanterie. Rien de grave, sinon quelques blessés³. Gottschalk et ses camarades ne seront pas moins arrêtés le lendemain pour « incitation à l'émeute et fondation d'association interdite »⁴. Ils ne seront libérés que le **21 mars 1848** à l'occasion de l'amnistie royale décidée après les événements révolutionnaires du 18 mars à Berlin.

Le **26 mars 1848**, il écrit à Moses Hess une lettre intéressante à plus d'un titre. D'abord, il déconseille à Hess de prendre part aux projets d'invasion armée de la légion allemande levée par Georg Herwegh⁵, évoquant deux raisons : le fait que l'idée de République est impopulaire en Allemagne et surtout que « le prolétariat n'est pas assez fort pour pouvoir agir seul ». Ensuite cette lettre témoigne du fait que Gottschalk ne doute pas de son rôle dirigeant à Cologne : s'il souhaite que Marx et Engels reviennent en Allemagne, pour se présenter aux élections, c'est, suggère-t-il, pour le premier, à Trèves et pour le second, à Barmen. Enfin, il s'avance sur des positions politiques qui lui seront plus tard reprochées, pariant sur une royauté constitutionnelle contrebalancée par des fondements chartistes⁶. Il termine sa lettre en déclarant : « Mon influence au sein de la classe ouvrière ici est très grande et elle provoque un véritable effroi pour la bourgeoisie depuis que celle-ci m'a vu à l'Hôtel de Ville ainsi entouré par les masses⁷ ».

*

Le **13 avril 1848**, il fonde devant une assemblée de quelque 300 personnes, ouvriers et artisans, l'*Union ouvrière de Cologne* (le *Kölner Arbeiterverein*⁸) dont il sera le président jusqu'en juillet 1848, avec pour premier secrétaire Fritz Anneke. Dotée d'un journal propre, la *Zeitung des Arbeiter-Vereins zu Köln*⁹, l'association comptera bientôt plusieurs milliers de membres, ce succès justifiant qu'elle essaime en plusieurs filiales. A côté de diverses et multiples pétitions, l'*Union* va déployer ses efforts au plus près des préoccupations des ouvriers, notamment vers la création de cours de commerce et d'arbitrage afin d'y faire valoir les droits de travailleurs soumis aux manœuvres de la libre concurrence et de la mécanisation capitalistes.

Gottschalk ne va pas tarder à manifester **son opposition** aux directives de la *Ligue* préconisées par Marx et notamment sur **deux dossiers**.

Le premier dossier concerne la participation aux scrutins des 1^{er} et 8 mai 1848 pour les parlements de Francfort et de Berlin, des élections pour lesquelles Gottschalk réclame avec force des candidatures ex-

¹ Les témoins parlent de 5.000 manifestants. C'est la première manifestation de masse de la révolution allemande de 1848. Son effet a été de marquer clairement la frontière entre les revendications du libéralisme rhénan et celles des classes laborieuses. La *Kölnische Zeitung* traduira du reste bien l'inquiétude de la bourgeoisie de Cologne. (Cf. Jacques Droz, *Les révolutions allemandes de 1848*, PUF 1957, p. 191). A noter que les plus proches de Marx, Daniels, Bürgers et Karl d'Ester se tiennent quelque peu à l'écart (D. Dowe, p. 133). D'Ester siégeait au conseil municipal de Cologne depuis octobre 1846. Sa passivité ce jour-là lui vaudra les reproches de Gottschalk.

² Cette milice sera créée le 4 mars 48 mais avec pour mission principale de protéger la propriété bourgeoise, aucun travailleur n'y étant admis.

³ Dont un conseiller qui, dans la confusion, tente de sauter par la fenêtre et se brise les deux jambes. L'anecdote est chaque fois rapportée par les récits de la manifestation.

⁴ « Cette affaire, écrit Engels, a été menée de manière stupide et irresponsable » (Engels à Marx, le 9 mars 48, *Correspondance*, vol 1, p. 519). Mais Engels lui-même ne semble guère tenir compte du rapport de force sur place et à cette date lorsqu'il parle dans cette lettre de la nécessité qu'il y avait de recourir à l'armement des manifestants.

⁵ A supposer que Moses Hess eût cette intention...

⁶ Ce qui le met en porte à faux avec les 17 revendications diffusées par la *Ligue*. Dans la même lettre du 26 mars, il déclare son intention de se porter candidat aux prochaines élections dont cependant il préconisera bientôt le boycott. (BDK1, pp. 738-739)

⁷ BDK1, p. 737.

⁸ Le 5 avril 48, un appel avait été lancé de Mayence par Karl Wallau et Adolph Cluss en vue de la création partout en Allemagne d'unions ouvrières avec Mayence pour centre d'organisation provisoire (Cf. le chapitre 3.3. du présent fascicule).

⁹ Le premier numéro du journal paraîtra le 23.04.1848 avec pour sous-titre « Freiheit, Brüderlichkeit, Arbeit » (fac-similé en ligne à l'adresse www.floerken.de/arbeiterverein.)

clusivement ouvrières¹ avant d'en exiger le boycott pur et simple en raison du mode de scrutin à deux degrés.

Le second dossier est plus anecdotique mais tout aussi révélateur : il concerne la campagne menée en mai 1848 par la *Société démocratique* contre le rappel du Prince de Prusse² par Camphausen, une protestation dont Gottschalk, contre l'avis pourtant d'Anneke, condamne le principe³.

Ces tensions répétées seront bientôt débattues au sein de la section de Cologne de la *Ligue* dont il démissionne le **11 mai 1848**.

Le compte rendu de la séance rapporte la décision en ces termes :

« Marx préside⁴. Il demande à Gottschalk d'exprimer son avis ou sa décision concernant la Ligue : quelle position, lui, Gottschalk pensait adopter à présent à l'égard de la Ligue. Gottschalk déclare qu'il maintient sa démission ; en raison des bouleversements dans la situation actuelle, il avait demandé un changement des statuts de la Ligue ; sa liberté personnelle serait menacée sous les présents statuts ; toutefois, déclare-t-il, dans tous les cas où la Ligue souhaiterait sa collaboration, il y consentirait sans réserve sous la condition indiquée⁵. ».

*

Le **14 juin 1848**, il participe à Francfort au premier congrès des associations démocratiques allemandes. Les membres présents de la *Ligue* sont notamment : Joseph Weydemeyer (délégué de Hamm), Joseph Moll (de Paris), Karl Schapper (de Wiesbaden) Adolf Cluss (de Mayence), Ferdinand Freiligrath (de Düsseldorf), Fritz Anneke et Heinrich Bürgers (de Cologne), Christian Esselen (de Francfort). Gottschalk va marquer le congrès aussi bien par son plaidoyer en faveur d'une union des travailleurs à travers toute l'Allemagne que par la vigueur des thèses républicaines qu'il soutient au nom de l'*Union ouvrière* de Cologne⁶, déclarant : « Il n'existe pour le peuple allemand qu'une seule Constitution possible, la République démocratique, c'est-à-dire une Constitution par laquelle se trouvent entièrement assurées les conditions de la liberté et du bien-être individuels⁷ ».

*

Profitant d'un rapport de force qui lui est favorable⁸, Gottschalk propose à son retour de Francfort de fusionner les trois organisations ouvrières de Cologne, l'*Union ouvrière* (qu'il dirige), la *Société démocratique* (que Marx a rejointe), et l'*Association des Ouvriers et des Employeurs* dirigée par Hermann Heinrich Becker. Une commission se réunit pour en débattre, le 24 juin 48, au cours de laquelle Marx

¹ Et, donc, contre la stratégie de *front démocratique* préconisée par Marx en alliance avec la bourgeoisie libérale. Gottschalk soutiendra la même position un an plus tard lors des élections de janvier et février 1849.

² Le prince Guillaume avait été tenu pour responsable des violences de l'armée à Berlin le 18 mars 48 (une réputation qui lui vaudra le surnom de « prince mitraille ») et il avait été écarté sous prétexte d'une mission diplomatique en Angleterre.

³ Dieter Dowe note que Gottschalk montre clairement sur ce dossier que sa préférence pour une « monarchie établie sur une base chartiste » (selon les termes de sa lettre du 26 mars 1848 à Moses Hess) n'a pas changé (op.cit., p. 152). Ce n'est que plus tard, lors de l'assemblée générale du 4 juin 1848 (juste avant le congrès de Francfort), qu'il se prononcera pour la première fois en faveur de la république.

⁴ Comprenons : Marx préside la réunion. Le président de la section de la *Ligue* était Heinrich Bürgers.

⁵ BDK1, p. 782 et M. Rubel, *Karl Marx, Œuvres*, Gallimard, édition de la Pléiade, tome 4, p. 1012.

⁶ Une position républicaine qu'avait non moins fermement défendue Joseph Weydemeyer. Dans sa résolution finale, le congrès de Francfort s'était clairement prononcé pour une « république démocratique ». (K. Oberman, op.cit., pp. 277-278). L'engagement républicain de Gottschalk est d'autant plus remarquable que ses positions antérieures ont été longtemps hésitantes.

⁷ D. Dowe, pp. 167-168.

⁸ Karl Stommel évalue à 7.000 le nombre des adhérents de l'*Union ouvrière* contre 700 pour la *Société démocratique* et 200 pour l'organisation de Becker (article cité, p. 91). De plus, après son intervention au congrès de Francfort, la popularité de Gottschalk s'était considérablement renforcée. Le même Stommel parle d'un retour triomphal à Cologne le soir du 18 juin 48 (p. 90).

marque son opposition au projet de fusion pure et simple, préférant une structure de coopération¹. La question est mise à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'*Union* du lendemain **25 juin 1848**.

*

Le **3 juillet 1848**, il est à nouveau arrêté en compagnie de Friedrich Anneke et de Christian Joseph Esser pour haute trahison en raison de ses discours tenus le 25 juin 48 à l'*Union ouvrière* de Cologne en vue, dit l'acte d'accusation, « d'une altération de la Constitution par la force »². Son procès ne s'ouvrira, après six mois de prison préventive, que le **21 décembre 1848**.

C'est Marx qui va en assurer la couverture dans la *Nouvelle Gazette Rhénane* des **22 et 23 décembre 1848**³.

L'essentiel de son argumentation va consister à démontrer l'absence de tout délit factuel dans l'acte d'accusation, lequel ne repose que sur les récits de policiers envoyés tout exprès à la réunion de l'*Union ouvrière* du 25 juin 48 pour y collecter des éléments délictueux et dont les rapports, même orientés, ne mentionnent absolument rien qui s'apparente à un appel au soulèvement armé. Outre la manœuvre policière (avec un retardement de procédure, et donc une détention préventive de plus de six mois), Marx insiste sur la dimension foncièrement politique de cette arrestation **à la date du 25 juin 48**, soit, observe-t-il, au moment même de la répression de juin à Paris⁴. Tout un contexte en Europe et en Prusse justifiait que le pouvoir instruisît à cette date un procès principalement destiné à entraver l'action des forces ouvrières et de leurs dirigeants :

Lisons ce passage :

Quel était le jour où eut lieu au Gürzenich l'Assemblée générale appelée à constater un délit « attendu » ? C'était le 25 juin. Le 25 juin fut le jour de la défaite définitive des *insurgés de juin* à Paris. Quel jour l'autorité publique formula-t-elle une accusation contre Gottschalk et ses compagnons ? Le 2 juillet, c'est-à-dire au moment où la bourgeoisie prussienne et son allié d'alors, le gouvernement, pensèrent dans leur orgueil assoiffé de vengeance que le moment était venu d'en finir avec leurs adversaires politiques. Le 3 juillet Gottschalk et ses compagnons furent arrêtés. Le 4 juillet l'*actuel ministère contre-révolutionnaire* fit son entrée dans le ministère *Hansemann* en la personne de *Ladenberg*⁵. Le même jour la *droite* de l'Assemblée ententiste de Berlin risqua un coup d'*État* en annulant à la même séance, sans autre forme de procès, une résolution prise à la majorité concernant la Pologne et ce, après qu'une partie de la gauche se fût dispersée⁶.

Ces dates sont éloquentes. (...) il suffit de renvoyer aux numéros de la

¹ Le Comité régional des associations démocratiques rhénanes (*Kreisausschuss der rheinischen demokratischen Vereine*). Ce comité organisera un premier congrès à Cologne les 13 et 14 août 1848.

² La *Nouvelle Gazette Rhénane* rend compte de cette arrestation en première page de son édition des 4 et 5 juillet 48. (NGR1, pp. 217-220). Le récit des violences commises par la police au domicile de Friedrich Anneke vaudra à Marx un procès pour injure à l'égard du procureur général Zweiffel et pour offenses envers les gendarmes. Le jour même une affiche signée par Johann Joseph Jansen, secrétaire de l'*Union*, annonçant les arrestations (et appelant les travailleurs au calme) sera placardée dans la ville. Elle sera aussitôt arrachée par la police et son auteur poursuivi à son tour (NGR1, p. 219 ; D. Dowe, p. 175 ; BDK1, pp 117-118).

³ « Procès contre Gottschalk et ses compagnons », NGR2, pp. 255-267.

⁴ Une observation qui participe de l'attention sans cesse soutenue de Marx aux évolutions politiques en France. Cf. le chapitre 2.7 « Le chant du coq gaulois » dans le présent fascicule.

⁵ Le cabinet Hansemann (dit « le ministère d'action ») avait été formé le 25 juin 1848 (il durera jusqu'en septembre 48). La *Nouvelle Gazette Rhénane* commente son installation dans son édition du 24 juin 48 (NGR1, p. 140-141). Adalbert von Ladenberg y avait remplacé Karl Rodbertus démissionnaire dès le 6 juillet 1848 : « Le ministère du centre-gauche s'est transformé en quelques jours en un *ministère résolument réactionnaire à la manière de la vieille Prusse* » écrit Marx dans son commentaire du 7 juillet (NGR1, p. 230). Ladenberg est encore ministre (des Cultes et de l'Instruction publique) au sein du cabinet Brandenburg/Manteuffel. Il est à ce titre l'un des signataires au bas de l'ordonnance royale du 14 mai 1849 qui suspendait les travaux de l'Assemblée nationale prussienne et qui ordonnait aux députés prussiens de quitter l'Assemblée de Francfort (NGR3, p. 349).

⁶ Nous renvoyons à NGR1, p. 230, note 4, pour le détail sur cette manœuvre de la droite de l'Assemblée nationale pour empêcher la constitution d'une commission d'enquête sur les événements de Posen.

Kölnische Zeitung, de la *Deutsche Zeitung* et de la *Karlsruher Zeitung*¹ correspondant à ces dates pour se convaincre que ce fut non l'« écho » de l'imaginaire « mouvement de Francfort » mais au contraire celui du « mouvement de Cavaignac » qui se répercuta au cours de ces journées des milliers de fois en Allemagne, et entre autres à Cologne².

L'écho du « mouvement de Francfort » ? Marx a précédemment démontré que le complot policier contre *l'Union ouvrière* visait en fait à recueillir d'éventuelles preuves d'une « complicité subversive » avec les congressistes du premier congrès des associations démocratiques allemandes qui avait siégé à Francfort du 14 au 17 juin 1848 et dont les travaux n'avaient nullement été interdits ni les discours condamnés.

Le procès se terminera le 23 décembre 1848 sur un verdict d'acquittement³.

*

Le plaidoyer de Gottschalk devant son jury des assises fera l'objet de maintes critiques de la part de la direction de *l'Union ouvrière* qui lui a succédé.

D'une part, il lui sera reproché de n'avoir pas fermement confirmé les positions républicaines qu'il avait soutenues à Francfort et même d'avoir manifesté de la complaisance envers le système monarchique.

D'autre part, il lui sera reproché d'avoir exposé des références contraires aux objectifs politiques de l'action collective, des références morales typiques du *socialisme vrai* qui l'ont conduit, par exemple, à se revendiquer du Christ lui-même⁴.

*

Durant la période d'emprisonnement de Gottschalk, la direction de *l'Union ouvrière* va être assurée par des militants de la *Ligue* et bientôt par Marx lui-même.

C'est d'abord Joseph Moll qui sera choisi, dès le **6 juillet 1848**, pour en assumer la présidence provisoire (avec Karl Schapper comme vice-président)⁵. Il ne tardera pas à orienter l'engagement de *l'Union* vers l'action politique. C'est un tournant manifeste, car fidèle à ses convictions de « socialiste vrai », Gottschalk avait pour sa part manifesté bien des réticences devant l'engagement sur le terrain politique proprement dit, électoral notamment, préférant soutenir les revendications socioprofessionnelles d'une base ouvrière et de petits artisans⁶. Désormais, *l'Union* et sa presse agiront⁷ comme partie prenante du front démocratique en alliance avec la *Société démocratique* de Cologne.

¹ Autrement dit aux journaux de la bourgeoisie proches du pouvoir.

² NGR2, p. 262-263

³ Gottschalk publiera en 1849 le texte de sa plaidoirie (« Meine Rede vor dem Geschworenengericht zu Köln am 23 Dezember 1848 »).

⁴ La religiosité de Gottschalk est une composante intime de sa personnalité. Le 1^{er} mai 1848, il déclare par exemple à la tribune de *l'Union ouvrière* : « On a dit que j'étais communiste et donc un ennemi de la doctrine du Christ. Je réponds que ma profonde conviction est que cette doctrine est la plus sainte et la plus sublime parce qu'elle a mis fin au droit d'aînesse des juifs et a proclamé la fraternité entre tous les hommes. Jésus Christ est le Sauveur universel parce qu'il a voulu anéantir de toutes parts le péché et la misère. Il est le Sauveur parce qu'il a vécu et souffert non pour les riches mais pour le pauvre peuple (...). Je ne suis pas digne d'évoquer son nom mais il a été mon modèle, et dans la mesure de mes faibles forces, j'ai cherché à le suivre et ne crains aucun pouvoir sur terre. Tel est mon communisme » (traduit à partir de Karl Stommel, op.cit., p. 86).

⁵ BDK1, pp. 820-821. C'est en premier Johann Jansen qui avait été désigné dès le 3 juillet, mais il avait lui-même aussitôt été menacé d'interpellation (et avait dû fuir) pour avoir diffusé en ville un placard annonçant les arrestations de Gottschalk, Anneke et Esser. (BDK1, p. 119)

⁶ La popularité de Gottschalk parmi les ouvriers de Cologne, petits artisans et salariés, résultait d'une prise en compte vigoureusement protestataire des problèmes sociaux vécus au quotidien par ces travailleurs. Cette empathie immédiate lui dictait une ligne politique jugée « gauchiste » par Marx et ses partisans.

⁷ Même avec prudence, compte tenu du contexte répressif à Cologne après les événements de juin en France. J. Moll veillera à mettre en garde les militants de *l'Union* pour qu'ils ne cèdent pas aux provocations.

Après la fuite de Joseph Moll en Angleterre¹, Marx sera invité, **le 16 octobre 48**, à en assurer à son tour la présidence. A vrai dire, l'intérim de la direction avait été assuré par un groupe de militants membres ou proches de la *Ligue* : Peter Röser, Peter Nothjung, Christian Joseph Esser et Christian Moll, le frère de Joseph. C'est Peter Röser qui, vers le 10 octobre, proposera que Marx soit pressenti et convoquera à cet effet la réunion du 16 octobre². Le procès verbal de cette réunion précise : « Le président provisoire, le citoyen Röser, déclare que le Dr Marx a accédé à la demande de la délégation, le priant de se mettre à la tête de notre Union et elle l'invite donc à prendre place. Le Dr Marx dit alors que sa situation à Cologne est précaire. La réponse qu'il a reçue de l'ex-ministre Kuhlwetter à sa demande de renaturalisation ressemble à un ordre d'expulsion déguisé. Il déposera néanmoins de toutes façons une protestation auprès de l'Assemblée nationale. D'autre part, il est envoyé devant les Assises pour un prétendu délit de presse. En outre, il est accablé de tâches du fait de l'éclatement du comité de rédaction de la *Nouvelle Gazette rhénane* qui a eu lieu précédemment. Il n'est pas moins prêt à céder provisoirement aux vœux des travailleurs, jusqu'à la libération du Dr Gottschalk³. ».

Marx sera confirmé comme président lors de l'assemblée générale du **22 octobre 48**, avec Peter Röser comme vice-président⁴. Il le restera jusqu'en février 1849, bien après, on le voit, la libération de Gottschalk le 23 décembre 48⁵.

*

Aussitôt après sa libération, le **23 décembre 1848**, Gottschalk, amoindri psychologiquement et en mauvaise santé, envisagera bien sûr de reprendre la direction de *l'Union ouvrière* mais il prendra assez vite la mesure du nouveau rapport de force au sein de l'organisation⁶. Cet échec aiguisera chez lui un vif sentiment d'ingratitude

Le 25 décembre 48, il se rend chez sa sœur, qui est souffrante, dans la petite ville de Kessenich, près de Bonn où il reçoit le soutien de son ami Gottfried Kinkel.

*

Il quitte alors momentanément le pays, voyageant à Bruxelles puis à Paris. Dans une déclaration du **9 janvier 1849** à l'adresse des travailleurs de Cologne, faite à Bruxelles et relayée par la presse⁷, Gottschalk se livre à des propos des plus étranges, énigmatiques même. Des propos étranges ? Il exprime, en effet, ses regrets de n'avoir pas reçu d'excuses publiques de la part des autorités, estimant que malgré son acquittement par le jury, son innocence ne se trouve ainsi pas pleinement reconnue⁸. Des propos énigmatiques ? Il affirme, en effet, qu'il s'est dès lors imposé un exil volontaire⁹, un exil qui ne prendra fin que si ses concitoyens et compatriotes¹⁰ « *ou la voix de celui qui est encore le Juge suprême*

¹ Il se trouve inculpé (avec Karl Schapper et Engels) pour sa participation au meeting de Worringen du 17 septembre 48) et après l'arrestation de Karl Schapper et de Heinrich Becker le 25 septembre 48, il ne trouve d'autre solution (comme Engels, du reste) que de prendre la fuite.

² Source : Oscar J Hammen, op.cit., p. 317.

³ NGR1, p. 487 ; BDK1, p. 854.

⁴ NGR3, p. 489.

⁵ Le 28 février 1849, l'Assemblée générale de *l'Union ouvrière* votera en effet de nouveaux statuts et procédera à l'élection de Karl Schapper en remplacement de Marx, avec Peter Röser comme vice-président. Sept membres sur neuf de la direction appartiennent à la *Ligue*. L'association évalue alors à 2.000 le nombre de ses membres (ce qui donne une idée des défections après le départ de Gottschalk).

⁶ Anneke lui-même, son ami, s'était aligné sur les positions de la majorité, notamment sur la question très sensible (sous l'angle de l'unité de classe réclamée par Gottschalk et ses partisans) des alliances électorales avec la bourgeoisie libérale. (D. Dowe, op.cit., p. 215)

⁷ Notamment par la *Nouvelle Gazette Rhénane* du 14 janvier 1849 (BDK1, p. 1144).

⁸ Il déclare ainsi : « A en juger par la façon dont se sont déroulées les audiences publiques de mon procès, j'aurais pu m'attendre à ce que les autorités de l'Etat elles-mêmes reconnaissent l'absence de tout fondement dans les accusations portées contre moi et mes compagnons, et que peut-être en considération de nos six mois de détention, elles requièrent notre acquittement. Je me suis trompé. » (K. Stommel, p. 48)

⁹ « J'ai donc jugé bon d'exécuter de mon plein gré la sentence que l'on voulait requérir contre moi. Je me suis volontairement exilé (...) ».

¹⁰ « der allgemeine Ruf meiner Mitbürger ins Vaterland », lit-on dans le texte allemand.

dans le pays¹ » le rappellent, recourant ainsi à une formulation qui lui vaudra bientôt d'être accusé, lui le républicain, de s'en remettre au roi de Prusse lui-même².

Dans sa lettre à Karl Liebknecht du 29 octobre 1889, Engels rappellera cette demande, écrivant : « Depuis, le prophète Gottschalk s'est exilé volontairement à Paris, dans l'attente que de grandes manifestations le rappellent. Mais personne n'a bougé³ ».

*

Les partisans de Gottschalk à Cologne vont alors quitter *l'Union ouvrière* pour fonder une association concurrente, le *Verein zur Erlangung von Freiheit und Wohlstand für alle*, dotée d'un nouvel organe de presse *Freiheit, Arbeit*. Après la crise de septembre 1848 et en l'absence de Karl Schapper (emprisonné) et de Joseph Moll (en fuite en Angleterre), la direction du journal de *l'Union ouvrière* était échue, en effet, à Johann Wilhelm Prinz, un partisan de Gottschalk, qui s'était empressé d'en modifier la ligne éditoriale et jusqu'au titre, qu'il avait transformé du 14 au 28 janvier 1849, en *Freiheit, Arbeit*. Dès son premier numéro, **le 14 janvier 1849**, le journal avait publié une violente critique contre les candidats aux élections de la Chambre de Prusse, Schneider II et surtout Franz Raveaux, soutenus par la direction de *l'Union ouvrière*⁴.

C'est dans ce journal que paraîtra le **25 février 1849** une **lettre anonyme** intitulée « A Monsieur Karl Marx, rédacteur en chef de la *Nouvelle Gazette Rhénane* » (mais assurément de la main de Gottschalk lui-même, témoin la lettre que ce dernier adresse à Moses Hess le 22 mars 1849 dans laquelle il mentionne la visite que Marx rend à son frère pour annoncer qu'il ne répondrait pas à la polémique⁵).

Le texte vise un récent article de Marx paru les 21 et 22 janvier 1849 dans la *Nouvelle Gazette rhénane* **sous le titre « Montesquieu LVI »**, un article dans lequel Marx soutenait la nécessité d'un soutien critique à la gauche parlementaire⁶. A l'adresse des « ouvriers et des petits bourgeois », Marx écrivait dans ce texte : « plutôt que de revenir à une forme sociale périmée qui, sous prétexte de sauver vos classes replongera la nation tout entière dans la barbarie moyenâgeuse, il vaut mieux souffrir dans la société bourgeoise moderne dont l'industrie crée les moyens matériels nécessaires à la fondation d'une société nouvelle qui vous libèrera tous⁷. ».

Gottschalk, ou son journal du moins, lui avait adressé **une violente réplique**, accusatrice, écrivant : « Pourquoi une révolution, pourquoi devrions-nous, nous autres hommes du prolétariat, verser notre sang ? Devrions-nous vraiment, ainsi que vous, Monsieur le Prédicateur, nous l'annoncez, afin

¹ « die Stimme des annoch obersten Richters im Lande », lit-on dans le texte allemand.

² Et cet appel au peuple s'accompagnait d'une autre volte-face dans le souhait de Gottschalk d'être retenu comme candidat pour les élections de février 1849 au parlement de Berlin.

³ L'évocation (tardive) par Engels du personnage de Gottschalk dans cette lettre (à vrai dire une correspondance privée) est particulièrement sévère. Il écrit : « A propos du prophète Gottschalk je ne peux que t'en dire très peu ; j'ai oublié depuis longtemps l'animal. C'est Moses Hess qui l'a engagé avant 1848 au sein de la *Ligue* ; il le décrivait comme un colossal prodige. En 1848, pendant les premiers jours de mars, il a joué à Cologne un rôle de dirigeant ouvrier. Il était dans ce contexte un parfait démagogue qui flattait les masses émergentes en répondant à tous leurs préjugés traditionnels – sinon une parfaite tête creuse comme il sied à un Prophète et il se prenait du reste pour un prophète et comme tel, il était dégagé de tout scrupule et capable de bassesse. » (Le texte allemand se trouve dans *Marx Engels Werke*, Band 37, Dietz Verlag Berlin, 1967, p. 298, disponible sur le site www.dearchiv.de).

⁴ Il faudra une forte réaction de Marx et de ses partisans pour reprendre le contrôle de l'ancien titre *Freiheit, Arbeit, Brüderlichkeit*, lequel paraîtra sur 32 numéros du 8 février au 24 juin 1849 avec Christian Joseph Esser pour rédacteur en chef. Pour le détail, voir Gérard Becker, « Journaux de l'Union ouvrière de Cologne », in *La presse ouvrière 1819-1850*, études présentées par Jacques Godechot, Bibliothèque de la révolution de 1848, tome XXIII, Paris 1966, pp. 273-379. La question viendra en débat lors de la séance du Comité de *l'Union ouvrière* du 15 janvier 1849, (que reproduit *Freiheit, Arbeit* dans son édition du 21 janvier 49). Les deux journaux vont donc paraître un certain temps en concurrence.

⁵ Karl Stommel, p. 102

⁶ S'agissant de ce soutien critique, Marx écrivait notamment : « Nous aimons les positions nettes. Nous n'avons jamais été en coquetterie avec un parti parlementaire. Le parti que nous représentons, le parti du peuple n'existe actuellement en Allemagne qu'à un stade élémentaire. Mais quand il s'agit de combattre le « gouvernement en exercice », nous nous allions même avec nos ennemis. Nous acceptons comme un fait existant l'opposition prussienne officielle telle qu'elle est sortie des pitoyables conditions de la civilisation allemande, et c'est pourquoi, au cours de la campagne électorale, nous avons fait passer à l'arrière-plan nos propres conceptions. Maintenant, après les élections, nous réaffirmons notre ancien point de vue, sans ménagement à l'égard du gouvernement et aussi de l'opposition officielle. (NGR3 p. 95) »

⁷ NGR2, p. 334

d'échapper à l'enfer du Moyen âge, nous précipiter volontairement dans le purgatoire d'un pouvoir capitaliste décrépit, pour parvenir de là aux cieux nébuleux de votre profession de foi communiste ?¹ », écrivant aussi : « Vous ne prenez pas au sérieux la révolte de l'opprimé. La misère du travailleur, la faim du pauvre ne sont pour vous que l'objet d'un intérêt scientifique et doctrinaire (...) Vous ne croyez pas à la révolte des travailleurs, dont la marée montante annonce déjà la destruction du capital, vous ne croyez pas à la permanence de la révolution, vous ne croyez même pas à la possibilité de la révolution (...) Le peuple doit savoir que vous ne pouvez être son ami, ni l'ami de la révolution² ».

Marx évitera soigneusement toute dispute personnelle avec Gottschalk.

*

Le **22 avril 1849**, la première filiale de l'*Union ouvrière* de Cologne vote toutefois une résolution particulièrement sévère contre l'attitude de Gottschalk, lui reprochant ses manœuvres politiques occultes de l'étranger et au passage, les ambiguïtés de sa déclaration bruxelloise³.

Ce texte mérite d'être parcouru en son entier en raison de sa dureté même, laquelle témoigne de l'isolement désormais de Gottschalk au sein d'une organisation dont à peine un an plus tôt, il avait été le fondateur⁴.

Le premier article de cette résolution vise **le profond différend politique** sur la stratégie à adopter lors des élections de janvier et de février 1849⁵:

1. Considérant que dans le journal *Freiheit, Arbeit* le Dr. Gottschalk présente le citoyen Karl Marx comme un ami et un frère d'opinion du député Franz Raveaux de Francfort, alors que, à la séance du Comité, le 8 février, le citoyen Marx s'est exprimé de façon telle que, tout en soutenant momentanément la candidature de Raveaux⁶ et Schneider II⁷, il était bien loin d'être d'accord avec ces Messieurs sur le plan des principes, considérant au contraire que le premier, justement à l'apogée de sa gloire, a été attaqué sans ménagements dans la *Nouvelle Gazette rhénane*, mais que, pour l'instant, il ne peut être question de démocrates rouges et de démocrates pâles, étant donné qu'il s'agit présentement essentiellement de faire opposition à la royauté absolue

¹ Cité par B. Nicolaïeski et Otto Maenschen-Helfen, *La Vie de Karl Marx*, La Table Ronde, Coll. La petite Vermillon, Paris 1997, p. 217.

² Cité par J. Droz, *Les Révolutions allemandes de 1848*. Publications de la faculté des Lettres de l'Université de Clermont, Deuxième série, fascicule 6, Presses Universitaires de France, Paris 1957, p. 539.

³ Le jour même, ce 22 avril 49, la *Nouvelle Gazette Rhénane* avait publié une lettre ouverte de deux travailleurs, M Breuer et Leo Ley, « au nom de nombreux camarades » dénonçant l'attitude de Gottschalk. (Oscar J. Hammen, op.cit., p. 374 ; BDK1, p. 1156).

⁴ Notons que Marx est à cette époque absent de Cologne en raison de son voyage du 14 avril au 9 mai en Allemagne du Nord. Nous citons à partir de NGR3, pp 509-512.

⁵ Contre la position de Gottschalk et de ses artisans, Marx avait défendu devant le comité de l'*Union ouvrière* en sa séance du 15 janvier 1849 l'avis (majoritaire) qu'il convenait de participer à ces élections. Le rapport de cette séance précise : « Le citoyen Marx est, lui aussi, d'avis qu'actuellement l'*Union ouvrière*, en tant que telle, ne peut pas faire triompher des candidats; il ne s'agit pas non plus, pour l'instant, d'agir sur le plan des principes, mais de faire opposition au gouvernement, à l'absolutisme et au régime féodal, ce qui est également à la portée de simples démocrates, ceux qu'on appelle les libéraux qui, eux non plus, ne sont pas satisfaits du gouvernement actuel, il s'en faut de beaucoup. Il faut prendre les choses comme elles sont. Puisqu'en ce moment il importe de s'opposer le plus possible à l'absolutisme actuel et dès lors qu'on se rend compte qu'aux élections on ne peut faire triompher sa propre position de principe, le bon sens exige qu'on s'unisse à un autre parti, également dans l'opposition, pour empêcher la victoire de notre ennemi commun, la royauté absolue. ». (NGR3, pp. 501-502)

⁶ Franz Raveaux, marchand de tabac de profession, jouissait à Cologne d'une grande popularité acquise dans ses combats contre les puissances du commerce et de la banque. Elu au conseil communal pour y représenter la gauche libérale, il participera en 1848 à la direction de la *Société démocratique*. Il sera élu au parlement de Francfort qu'il accompagnera jusque la fin, en 1849, au sein même de son « conseil de régence ».

⁷ L'avocat Karl Schneider II siégera avec Marx à la direction de la *Société démocratique* de Cologne et du Comité d'arrondissement des associations démocratiques de la province rhénane, plusieurs fois inculpé à ce titre avec lui. Elu à la première Chambre des députés de Berlin en 1849, il sera l'un des défenseurs des accusés communistes lors du procès de Cologne de 1852.

et que, pour atteindre ce but, les démocrates rouges et les démocrates pâles doivent s'unir face aux Hurlleurs¹;

mais très vite, ce sont des comportements comme tels qui sont dénoncés et notamment (article 5) une certaine tendance au pouvoir personnel et même despotique,

2) Considérant en outre qu'à l'occasion du Congrès de Francfort, le Dr. Gottschalk s'est exprimé en disant qu'il pouvait utiliser les travailleurs de Cologne aussi bien pour la monarchie rouge que pour la république rouge et a donc présenté les travailleurs eux-mêmes comme une simple machine lui obéissant aveuglément;

3) Que les attaques lancées contre Raveaux dans le journal cité ci-dessus ont un caractère très vulgaire et odieux puisqu'un lui reproche une maladie physique et qu'on la prétend simulée;

4) Que dans ce journal les attaques habituelles n'ont la plupart du temps absolument aucun fondement et, vu leur niaiserie, ne méritent même pas qu'on se donne la peine de les réfuter; mais n'en trahissent pas moins la haine et la rancune mesquines et le caractère vil et hargneux de leur auteur;

5) Qu'après son acquittement le Dr. Gottschalk projetait expressément de réorganiser *l'Union ouvrière* contre plusieurs de ses membres, et dans ce but, de lui octroyer pour la diriger sa propre personne comme président, flanqué de cinq assesseurs de son choix comme membres de la Commission, ce qui trahit une orientation despotique et contraire aux principes démocratiques les plus élémentaires ;

6) Qu'avec cette nouvelle organisation, il abandonnait le parti des véritables prolétaires et se jetait dans les bras des petits bourgeois en voulant élever à 5 groschens d'argent la cotisation mensuelle des membres;

et même de la déloyauté :

7) Que le Dr, Gottschalk a opéré dans le journal de *l'Union* un changement qui provoqua l'interruption de sa parution durant deux semaines², et ce sans y avoir été habilité par l'Union et même sans en avoir averti directement celle-ci ou son bureau, ce qui représente une atteinte absolument injustifiable aux droits de l'assemblée, qu'on ne peut même pas excuser par la nécessité ou par des raisons impérieuses résultant du départ du Dr. Gottschalk;

8) Qu'après son acquittement, le Dr. Gottschalk, au lieu de répondre à l'attente des travailleurs de Cologne et de reprendre comme par le passé son activité parmi eux dans un esprit de progrès se retira³, à la surprise générale, sans dire le moindre mot d'adieu ou de remerciement pour leur persévérante fidélité;

9) Que par un tact excessif, le Dr. Gottschalk s'est lui-même banni et a fait, depuis Bruxelles, une déclaration qui ne pouvait justement servir à rien moins qu'à éclaircir et justifier sa conduite, déclaration où lui, le républicain, parle du rappel de sa propre personne par « celui qui est encore le juge suprême dans le pays » ou par la « voix du peuple »; qui retrouve donc le juge suprême ailleurs que dans la voix populaire et considérant que dans ce passage, parlant de son juge suprême, il ne peut avoir pensé qu'au roi, se mettant ainsi directement aux côtés des légitimistes et des monarchistes, que d'autre part, dans cette déclara-

¹ Ce terme péjoratif revient très souvent sous la plume de Marx et d'Engels dans leurs articles de la *Nouvelle Gazette Rhénane* pour désigner leurs adversaires.

² Pour rappel, il s'agit de la dissidence accomplie par Johann Wilhelm Prinz qui avait modifié jusqu'au titre du journal de *l'Union*, le faisant paraître du 14 au 28 janvier 1849 sous le nom de « Freiheit Arbeit ».

³ Pour rappel, Gottschalk s'était rendu dès le 25 décembre 48 (aussitôt donc après sa libération) près de Bonn chez sa sœur, alors souffrante.

tion le peuple est encore une fois bafoué puisqu'on lui prête l'intention de vouloir rappeler quelqu'un qui reconnaît et invoque un autre juge suprême - autre que justement la voix du peuple elle-même - considérant qu'il joue ici le rôle d'un misérable fourbe, cherchant à se garder la voie ouverte aussi bien auprès du roi qu'auprès du peuple¹;

10) Que le Dr. Gottschalk n'a pas estimé digne de réponse la requête de l'*Union ouvrière* lui demandant d'expliquer ladite déclaration qui paraissait incompréhensible et d'indiquer ce qu'il entendait par celui qui serait encore le juge suprême²;

11) Que le Dr. Gottschalk, sans y avoir été appelé par qui que ce soit est cependant retourné en Allemagne, ce qui réduit en fumée toute l'histoire de l'exil volontaire et la fait obligatoirement apparaître comme une manœuvre électorale, mal calculée si l'on considère que pendant ce temps ses frères et ses amis s'occupaient très activement de son élection à Berlin.

La filiale numéro 1 de l'Union ouvrière de Cologne déclare: qu'elle n'approuve nullement la conduite du Dr. Gottschalk depuis son acquittement par le jury des Assises locales, qu'elle repousse avec résolution et indignation l'idée de se laisser utiliser dans l'intérêt de la monarchie rouge, ou entraîner à des attaques hargneuses et personnelles contre des particuliers ou de se laisser octroyer un président entouré d'un comité de flagorneurs, ou encore l'idée selon laquelle elle rappellerait un exilé volontaire qui invoque à la fois la grâce du roi et du peuple pour être libéré, ou de façon générale, de se laisser traiter par un homme quel qu'il soit, comme on traite de stupides petits garçons.³

*

Gottschalk rentre à Cologne vers la **mi-mars 49** pour se rendre ensuite à Bonn auprès de sa sœur avec qui il séjourne à Bad Ems jusqu'au début mai.

Revenu à Cologne après le décès de sa sœur en **mai 49**, il trouvera la mort, le **8 septembre 1849**, dans son dernier combat contre l'épidémie de choléra qui décime la ville⁴. Il a 34 ans. Trois à quatre mille travailleurs l'accompagneront au cimetière de Cologne. Son oraison funèbre sera prononcée le 9 septembre 1849 par Friedrich Lessner.

¹ Pour rappel, il s'agit de la déclaration de Bruxelles du 9 janvier 1849.

² Lors de sa réunion du 15 janvier 1849, le Comité de l'*Union ouvrière* avait décidé de demander des explications à Gottschalk, une lettre à laquelle ce dernier n'a pas répondu (BDK1, p. 896).

³ Marx Engels, *Nouvelle Gazette rhénane*, Editions sociales, annexes du volume 3, pp. 509-512. Cette motion sera publiée dans l'édition du 29 avril 1849 du journal *Freiheit, Brüderlichkeit, Arbeit* de l'*Union ouvrière*. Le texte (allemand) se trouve aux pages 931-932 de BDK1. Elle sera confirmée par l'Assemblée générale de l'*Union ouvrière* du 2 mai 1849.

⁴ Le 5 septembre 1849, il écrit à Moses Hess : « Le choléra fait toujours des ravages - il vient d'emporter ma belle-sœur - et pas seulement parmi les prolétaires et la petite-bourgeoisie. Sinon, rien à signaler ici, si ce n'est l'ennui. » (Karl Stommel, p. 103)

2.5. La campagne contre le paiement des impôts (novembre 1848)

Source documentaire : les trois volumes de l'anthologie des écrits de Marx et d'Engels¹ dans la *Nouvelle Gazette Rhénane* publiée aux Editions sociales, traduction et notes de Lucienne Netter. Paris, 1963, 1969, 1971.

*

L'objet de ce chapitre est d'exposer les pièces qui correspondent à la campagne menée par *la Nouvelle Gazette Rhénane* contre le paiement des impôts.

Cette action va durer du **12 au 23 novembre 1848**.

On sera attentif à **trois aspects** :

1. D'abord il convient de souligner l'**isolement** de Marx à la tête du journal durant cette période. Depuis les arrestations qui ont suivi le meeting de Worrigen, le 17 septembre 48, et la promulgation de l'état de siège à Cologne, le 25 septembre 48, Fr. Engels, Ernst Dronke et Joseph Moll ont dû fuir le pays pour se réfugier, le premier en Suisse, le deuxième à Paris et le troisième à Londres. Karl Schapper et Heinrich Becker ont été arrêtés. Cette situation est d'autant plus délicate que Marx s'est vu refuser le droit de recouvrer sa nationalité prussienne². Il demeure un apatride et comme tel, il se trouve exposé à des mesures d'expulsion.

2. On remarquera ensuite le **balancement** dans la formulation des mots d'ordre entre prudence et audace révolutionnaire.

3. On observera surtout la subtilité d'une stratégie qui joue habilement sur la **double légalité** instituée par la situation de crise à Berlin dès le moment où le parlement oppose sa légitimité démocratique aux décisions du ministère Brandenburg imposé par le roi.

*

1. La **première formulation du mot d'ordre** se trouve dans un article de la deuxième édition du **12 novembre** de la *Nouvelle Gazette Rhénane* sous le titre « La contre-révolution à Berlin ».

Après avoir invité l'Assemblée nationale berlinoise à riposter en proscrivant elle-même « ces Wrangel, ces Brandenburg, ces cerveaux obtus³ », Marx écrit :

Et nous, qu'allons-nous faire ?
Nous refusons les impôts. Un Wrangel, un Brandenburg comprendront (...) qu'ils portent une épée et touchent un uniforme et une solde. Mais d'où viennent l'épée, l'uniforme et la solde ? Cela ils ne le comprennent pas. *Il n'y a plus qu'un moyen de vaincre la royauté*

¹ Les articles de la *Nouvelle Gazette Rhénane* n'étaient pas signés. Leur attribution respective à Marx et à Engels s'est faite sur la base d'une variété de critères, stylistiques quelquefois. Nous suivons les indications de Lucienne Netter.

² La décision du ministre de l'Intérieur Kühlwetter lui a été signifiée dès le 3 août 1848. Marx publiera dans la *Nouvelle Gazette Rhénane* du 4 septembre 48 la réponse qu'il adresse au ministre sur ce sujet (NGR1, pp. 461-464). La décision d'un refus lui sera confirmée dès le 12 septembre. Cette mesure lui vaudra d'être expulsé de Prusse en mai 1849 pour avoir « honteusement violé » le droit d'hostilité qui lui avait été accordé.

³ « Wrangel et Brandenburg, deux hommes sans tête, sans cœur, sans tendance, rien que des moustaches. – voilà ce qui fait pendant à cette assemblée nationale qui ronchonne, qui finasse, incapable de prendre une décision (...) Mais l'Assemblée nationale ? Pourquoi ne parle-t-elle pas de mise hors la loi ? Pourquoi ne proscrit-elle pas les Wrangel ? Pourquoi aucun député ne s'avance-t-il au milieu des baïonnettes de Wrangel pour le déclarer hors la loi et pour haranguer la soldatesque ? » (NGR2, pp. 105-106).

(...). La royauté ne brave pas seulement le peuple, elle brave la bourgeoisie. Il faut donc la vaincre sur le mode bourgeois. Et comment peut-on vaincre la royauté sur le mode bourgeois ? En l'affamant. Et comment l'affame-t-on ? En lui refusant les impôts. Pensez-y ! Tous les princes de Prusse, tous les Brandenburg et tous les Wrangel ne produisent pas de *pain de munition*. C'est vous qui produisez vous-mêmes le pain de munition¹.

*

2. Le **14 novembre** 48, reproduisant le texte de la résolution des députés berlinois qui accuse Brandebourg de haute trahison : « À l'unanimité (242 membres) l'Assemblée nationale a déclaré que par cette mesure (la dissolution de la milice civique) Brandenburg s'est rendu coupable de haute trahison et quiconque contribue activement ou passivement à l'exécution de cette mesure doit être considéré comme coupable de haute trahison », il ajoute :

Du moment que l'Assemblée nationale déclare Brandenburg coupable de haute trahison, *l'obligation de payer les impôts cesse d'elle-même. On ne doit pas d'impôts à un gouvernement coupable de haute trahison*. Nous ferons savoir demain en détail à nos lecteurs comment dans le pays constitutionnel le plus ancien, l'Angleterre, on se prononce pour le refus des impôts lorsque de semblables heurts se produisent². D'ailleurs c'est le *gouvernement de haute trahison lui-même* qui a montré au peuple le véritable chemin en refusant immédiatement à l'Assemblée nationale les impôts (les indemnités, etc.) et en cherchant à l'affamer.

avant de conclure, de façon plutôt guerrière :

*La lutte semble donc inévitable et c'est le devoir de la Province rhénane de se précipiter avec des hommes et des armes au secours de l'Assemblée nationale*³.

*

3. La suivante étape accomplit une **avancée** significative : il ne s'agit plus cette fois d'émettre l'avis d'un journaliste, mais de diffuser l'appel du **14 novembre 1848** d'une **organisation politique**, en l'occurrence la *Mise en demeure du Comité d'arrondissement démocratique de la province rhénane*, que la *Nouvelle Gazette Rhénane* publie dans son numéro du 15 novembre 48.

Voici le texte de cet appel, signé conjointement par Marx et par Schneider II⁴ :

Le Comité démocratique rhénan appelle toutes les Associations démocratiques de la Province rhénane à convoquer immédiatement les Associations et à organiser des Associations populaires dans toutes les localités des environs pour encourager l'ensemble de la population de la Province rhénane à refuser les impôts, moyen le mieux approprié pour s'opposer aux actes de violence exercés par le gouvernement à l'égard de l'Assemblée des représentants du peuple prussien.
Toute opposition brutale au recouvrement des impôts est décon-

¹ NGR2, p. 107.

² Georg Weerth publiera les 14 et 15 novembre 1848 un article intitulé « Le refus des impôts en Angleterre à l'occasion du *bill* de réforme en 1832 ».

³ Avec cette particulière subtilité, s'agissant d'un appel aux armes, de reproduire ici le propos d'un certain député berlinois dont le nom n'est pas cité.

⁴ **Karl Schneider**, dit Schneider II, était un avocat de Cologne, président de la *Société démocratique de Cologne* lors de sa fondation le 16 avril 1848. Il sera l'avocat de Marx dans les deux procès qui lui seront intentés les 7 et 8 février 1849, le premier pour un article de la *Nouvelle Gazette Rhénane* sur l'arrestation de Gottschalk, le second pour avoir précisément diffusé en novembre 48 les multiples appels au refus de l'impôt.

seillée; en revanche la non-participation aux ventes sur licitation¹ est recommandée.

Pour convenir d'autres mesures à prendre, le Comité d'arrondissement estime nécessaire de convoquer un Congrès de délégués des Associations auquel il les invite le jeudi 23 courant à 9 heures du matin dans la salle « chez Eiser », rue de la Comédie.

On notera la précaution s'agissant du recours à la violence.

*

4. Dans son édition spéciale du **15 novembre** 1848, la *Nouvelle Gazette Rhénane* rappelle la déclaration du 13 novembre 48 de l'Assemblée de Berlin qualifiant de haute trahison les mesures prises par le ministère Brandebourg : « L'Assemblée nationale a son siège dans le peuple et non dans les environs de tel ou tel tas de pierres. Si on l'expulse de Berlin, elle siègera ailleurs, à Breslau, à Cologne ou bien où bon lui semble. À sa séance du 13 elle a pris cette résolution². ». Puis il insiste sur le mot d'ordre concernant les impôts :

Mais nous, citoyens, nous vous crions : Envoyez de l'argent au Comité central démocratique de Berlin. En revanche ne payez pas d'impôts au gouvernement contre-révolutionnaire. L'Assemblée nationale a déclaré que le refus de payer l'impôt avait une base juridique. Elle ne l'a pas encore décidé par égard pour les fonctionnaires. La diète alimentaire apprendra à ces fonctionnaires le pouvoir du citoyen et fera d'eux de bons citoyens.

Affamez l'ennemi et refusez de payer les impôts ! Rien de plus insensé que d'offrir à un gouvernement de haute trahison les moyens de lutter contre la nation, et le moyen des moyens, c'est l'argent.

*

5. Le **16 novembre** 1848, Marx et Schneider publient ensemble une déclaration assurant que :

Les soussignés n'ont eu connaissance d'aucune nouvelle répandue par des membres d'extrême-gauche concernant un refus de payer l'impôt que l'Assemblée nationale aurait déjà décidé.

*

6. La déclaration officielle de l'Assemblée nationale s'agissant de la levée des impôts ne sera proclamée que **le 15 novembre** 1848, aussitôt reproduite par une édition spéciale de la *Nouvelle Gazette Rhénane* du **17 novembre 48**. Sous un titre impératif « Plus d'impôts !!! », on y lit :

L'Assemblée nationale est de nouveau chassée par la force armée de l'Hôtel de ville de Kölln³. Elle s'est ensuite rendue à l'hôtel Mielenz où, à l'unanimité de ses 226 voix, elle a adopté la résolution suivante refusant les impôts⁴ :

« Le ministère Brandebourg n'est pas habilité à disposer des fonds d'État ni à lever des impôts tant que l'Assemblée nationale ne peut continuer à tenir librement ses séances à Berlin. Cette résolution

¹ Selon le dictionnaire : « La licitation, du latin *licitatio*, consiste dans la mise en vente aux enchères, à l'amiable ou en vertu d'un jugement, d'un bien en indivision successorale ».

² NGR2, p. 122.

³ Un Hôtel de ville qui se trouvait au centre de Berlin.

⁴ Observons que la déclaration de l'Assemblée n'a pas la netteté que lui confère Marx. On est loin d'un appel franc à la désobéissance civile.

entre en vigueur le 17 novembre. (Assemblée nationale du 15 novembre) »

Donc, à partir d'aujourd'hui les impôts sont supprimés !!! Verser des impôts, c'est de la haute trahison, refuser les impôts c'est le premier devoir du citoyen !

Or l'enchaînement des dates fait apparaître un aspect de l'affaire qui frappe l'attention : il semble bien, en effet, que **l'initiative de toute cette campagne revienne à Marx lui-même**. Il le revendiquera du reste dans un article du 22 novembre intitulé « Le parquet et la *Nouvelle gazette rhénane* », après son inculpation donc. Ironisant sur la date à partir de laquelle le boycott des impôts était légal ou non, soit le jour de la déclaration du 15 novembre, il écrit :

La *Nouvelle Gazette rhénane* a poussé à la suspension des impôts avant la résolution de l'Assemblée nationale; elle se conformait à la loi avant même que le pouvoir législatif ne se soit prononcé. Et si cette anticipation de la légalité est une illégalité, alors la rédaction de la *Nouvelle Gazette rhénane* s'est tenue pendant six jours entiers sur un terrain illégal. M. Zweifel¹ aurait pu enquêter pendant six jours, mais le septième jour il aurait dû calmer son zèle d'inquisiteur.

Il convient toutefois d'être prudent sur cette question. Car il n'est pas impossible que l'idée ait d'abord circulé dans « l'air du temps » avant de prendre consistance à travers des articles de presse et des déclarations officielles.

*

7. Le pouvoir ne va pas tarder à réagir.

Le **17 novembre 48**, Eichmann, le *Premier président de la Province rhénane*², publie un communiqué officiel qui dénonce les appels à refuser les impôts : « (...) ma fonction, écrit-il, m'ordonne de repousser, avec tous les moyens mis à ma disposition, toute attaque contre les lois et l'obéissance qu'on leur doit et sans laquelle aucun État ne peut subsister. Une telle attaque est contenue dans les appels à ne pas payer les impôts, moyens indispensables au maintien de l'ordre et de la justice, impôts établis par voie légale et que seule une loi peut modifier. (...) J'attends de toutes les autorités locales et provinciales qu'elles exigent le paiement des impôts avec toute la vigueur que leur confèrent les lois et qu'elles remplissent sans hésitation les devoirs de leur charge. »

Or l'important dans la réplique de Marx, dans son article du **19 novembre** intitulé « Un édit d'Eichmann », se lit dans sa conclusion où, pour la première fois, il appelle à la **résistance active, violente** même, s'il le faut :

Si les habitants de la Province rhénane soutiennent l'Assemblée nationale plus efficacement qu'avec de simples adresses, s'ils ne veulent pas plier stupidement et docilement les genoux devant le knout, ils doivent obtenir de *toutes les autorités et spécialement des présidents des gouvernements, des assemblées provinciales, des maires et des autorités municipales* qu'elles déclarent *publiquement* si *oui ou non* elles reconnaissent l'Assemblée nationale et veulent appliquer ses résolutions. En cas de refus et même d'action directe contre ces résolutions, il faut 1. prononcer la révocation de ces fonctionnaires; 2. les déclarer coupables de haute trahison et nommer à leur place des Comités provisoires de salut public dont seuls les ordres doivent avoir force de loi. Là où les autorités contre-révolutionnaires veulent contrecarrer par la violence la formation et l'activité de ces comités de salut public, il faut opposer à la violence la violence sous toutes ses formes.

La résistance passive doit avoir la résistance active pour support. Sinon elle ressemble aux ruades d'un veau qui se débat aux abattoirs contre les bouchers. (p. 136)

¹ Le procureur de Cologne chargé de mener l'instruction contre Marx dans cette affaire des impôts.

² Franz A. Eichmann sera ministre de l'Intérieur de septembre à novembre 1848.

Il est vrai qu'un tel mot d'ordre adressé à chaque citoyen en particulier, et pour la plupart, parce que issus des classes soumises à l'impôt, de la petite et moyenne bourgeoisie, était malaisé à mettre en œuvre **collectivement**. C'est pourquoi la campagne devait s'accompagner de la formation de *comités de salut public*¹ chargés de faire la police des fonctionnaires récalcitrants. Marx joue habilement sur **les limites de la légalité** en s'autorisant des décisions de l'Assemblée nationale berlinoise, la seule qui puisse se revendiquer de la légitimité démocratique.

Le même jour, la *Nouvelle gazette Rhénane* reproduit l'appel du 14 novembre du *Comité démocratique de Rhénanie*. Le texte, daté du **18 novembre**, est signé cette fois par Marx, Karl Schapper et Schneider II. Il déclare :

Le Comité démocratique de Rhénanie appelle toutes les Assemblées de la province rhénane à tout mettre en œuvre pour que les mesures suivantes soient prises et exécutées :

1. Après que l'Assemblée nationale prussienne elle-même ait décidé le refus des impôts, il faut empêcher partout et de toutes les manières leur recouvrement par la force.
2. Il faut organiser partout la réserve de l'armée territoriale pour repousser l'ennemi. On procurera armes et munitions aux gens démunis de moyens, aux frais de la commune ou grâce à des contributions volontaires.
3. Il faut partout sommer les autorités de déclarer publiquement si elles reconnaissent les résolutions de l'Assemblée nationale et veulent les appliquer. En cas de refus il faut nommer des comités de salut public et ce, si possible, avec l'accord des Conseillers municipaux. Il faut renouveler au moyen d'élections populaires générales les conseils municipaux qui s'opposeraient à l'Assemblée législative. (p. 137)

On se rappelle que dans le premier communiqué du 14 novembre *toute opposition brutale au recouvrement des impôts* était expressément *déconseillée*. Cette fois, le mouvement s'engage dans une voie résolument **révolutionnaire**, armée.

Ce texte va entraîner aussitôt le déclenchement des **poursuites judiciaires** contre ses signataires.

*

8. La suite des événements s'inscrit désormais dans une double logique de **mobilisation** et de **résistance** à l'action de la justice.

La **mobilisation** ? Elle se poursuit le **21 novembre** par une déclaration audacieuse à l'adresse du conseil municipal de Cologne qui s'est rangé aux côtés du roi et dont Marx ne réclame ni plus ni moins que le **renversement** :

Si le Conseil municipal de Cologne avait considéré la résolution des députés de Berlin plutôt que la volonté autocratique et le salut du roi, il y a longtemps qu'il aurait fait occuper les portes de la ville de Cologne pour faire obstacle au recouvrement des impôts et appuyer la volonté de la Chambre. En conséquence, le Conseil municipal de Cologne doit être immédiatement renversé. Toutes les autorités judiciaires et fiscales ne s'opposant pas de toute leur énergie au recouvrement des impôts doivent être traitées comme des coupables de haute trahison.

Si la ville de Cologne ne destitue pas son Conseil municipal et n'envoie pas aussitôt à Berlin deux nouveaux députés pour remplacer ceux qui se sont enfuis², elle mérite le *knout*. (p. 143)

¹ La référence à la révolution française est évidente.

² Les députés qui siègent en opposition avec le pouvoir royal sont, rappelons-le, une minorité. La droite et certains députés du centre gauche se sont soumis dès le début aux injonctions de Brandenburg.

La **résistance** à l'action de la justice ? Le même jour, le journal publie la convocation qui assigne les trois signataires, Marx, Schapper et Schneider II, devant la justice¹ et lance un appel au calme :

Démocrates de la Province rhénane !

En lieu et place du premier président Eichmann, c'est le premier procureur Zweifel, bien connu, qui par l'intermédiaire du juge d'instruction Leuthaus, a fait tenir à votre comité un ordre de comparaître demain pour appel public à la rébellion.

On s'attend à du scandale : le commandant en chef de Cologne a pris toutes les mesures; selon l'ordre émanant d'un ministère de haute trahison, Cologne, à cette occasion, doit être déclarée en état de siège.

Mettez cet espoir en échec. Quoi qu'il puisse nous arriver, conservez votre calme.

Le Congrès aura lieu quelles que soient les circonstances.

La Province rhénane versera sa dernière goutte de sang plutôt que de se soumettre au régime de la souveraineté du sabre.

Le Congrès dont il est question est le deuxième congrès des démocrates de Rhénanie prévu pour le 23 novembre 1848 et qui tiendra ses assises à cette date.

*

9. La difficulté liée à un tel mot d'ordre résultait de l'implication différente des classes sociales selon leurs obligations en matière d'impôts. Le pouvoir ne va pas manquer d'exploiter ces divergences, ce qui va conduire Marx à relever la manœuvre. Commentant la circulaire du ministère qui recommandait la clémence envers ceux qui ne payaient pas l'impôt par manque de moyens, il écrit « à propos de la proclamation du ministère Brandenburg-Manteuffel concernant le refus des impôts » (c'est le titre de son article du **22 novembre**) :

(Le ministère) établit donc deux catégories de non-payants, les premiers qui ne paient pas pour se conformer à la volonté de l'Assemblée nationale et les autres qui ne paient pas parce qu'ils ne peuvent pas payer. L'intention du ministère n'est donc que trop claire. Il veut diviser les démocrates; il veut inciter les paysans et les ouvriers à se compter parmi ceux qui ne paient pas parce qu'ils n'en ont pas les moyens, afin de les séparer de ceux qui ne paient pas par souci de la légalité et priver ainsi ces derniers de l'aide des premiers. Mais ce plan échouera; le peuple se rend compte qu'il est solidairement responsable du refus des impôts de même qu'auparavant il était responsable de leur recouvrement.

La lutte entre le pouvoir payant et le pouvoir payé sera réglée.

*

10. **Le 21 novembre**, Marx revient sur **sa propre responsabilité** dans la campagne contre les impôts. Dans un article provocateur à l'adresse des autorités judiciaires, il rappelle qu'il a lancé lui-même ce mot d'ordre **avant même qu'il ne devienne légal** par le fait de la déclaration du parlement berlinois, une nouvelle occasion pour lui de jouer sur la question délicate mais principielle de la **légalité démocratique** telle qu'issue du parlement élu ou de l'exécutif nommé par le roi.

¹ Il s'agit de la **deuxième** inculpation de Marx qui a déjà été citée en justice en juillet 1848 pour un article consacré à l'arrestation de Gottschalk (NGR1, p. 228). Les deux affaires seront jugées en février 1849 avec pour résultat un double acquittement général.

La *Nouvelle Gazette rhénane* a poussé à la suspension des impôts avant la résolution de l'Assemblée nationale; elle se conformait à la loi avant même que le pouvoir législatif ne se soit prononcé. Et si cette anticipation de la légalité est une illégalité, alors la rédaction de la *Nouvelle Gazette rhénane* s'est tenue pendant six jours entiers sur un terrain illégal. M. Zweiffel aurait pu enquêter pendant six jours, mais le septième jour il aurait dû calmer son zèle d'inquisiteur.

Mais le septième jour après que la création eût été terminée, que M. Zweiffel eût fêté le sabbat et que l'Assemblée nationale eût fait une loi sur le refus des impôts, le président Eichmann s'adressa à M. Zweiffel pour enquêter sur les instigateurs du refus des impôts. Qui est l'instigatrice du refus des impôts ? La rédaction de la *Nouvelle Gazette rhénane* ou l'Assemblée nationale de Berlin ? Qui M. Zweiffel doit-il arrêter : ses anciens collègues, les députés de Berlin, ou (...) les rédacteurs de la *Nouvelle Gazette rhénane*, ou le Préfet, M. Eichmann ? Jusqu'à présent, M. Zweiffel n'a encore arrêté personne.

C'est pourquoi nous proposons qu'un autre Zweiffel arrête M. Zweiffel, parce qu'il n'a pas arrêté les rédacteurs de la *Nouvelle Gazette rhénane* avant le sabbat, et qu'il n'a pas arrêté M. Eichmann après le sabbat.

*

11. **La question de la légalité du mot d'ordre** revient dans les derniers articles avant que toute l'affaire ne finisse par s'enliser et ne se solde par le coup d'Etat de Frédéric-Guillaume IV, le 5 décembre 1848.

Le **22 novembre** 1848, la *Nouvelle Gazette rhénane* publie un bref article (« Le ministère public à Berlin et à Cologne ») dont l'importance tient dans la conclusion que voici :

Le Comité des démocrates de Rhénanie qui s'efforce de donner à la résolution de l'Assemblée nationale la diffusion la plus large et qui, pour ce faire, invite à déjouer les projets d'un *personnage¹ coupable de haute trahison* sera poursuivi par le Procureur de Cologne pour ... rébellion (?!).

« Qui a la force a le droit ». Les représentants du *droit* sont partout du côté de la force.

Le **23 novembre** 1848, la *Nouvelle Gazette Rhénane* dénonce « L'Assemblée de Francfort », laquelle, déclare Marx, s'est disqualifiée en votant le 20 novembre² l'illégalité de la décision du parlement berlinois sur le refus des impôts. Inertes pendant les événements de Vienne (« l'assassinat de Robert Blum et la barbarie de Windischgrätz »), ceux-là qui « ont laissé la civilisation allemande aux mains de Jellachich et de ses Croates », se sont eux-mêmes placés hors la loi :

La résolution d'avant-hier a réduit à néant le Parlement de Francfort. Elle l'a jeté dans les bras de Brandenburg, coupable de haute trahison. Le Parlement de Francfort s'est rendu coupable de haute trahison et doit être jugé. Quand tout un peuple se dresse pour protester contre un acte arbitraire du roi, quand cette protestation s'exprime, tout à fait légalement par le refus des impôts et qu'une assemblée de professeurs - sans aucun attribut - déclare que ce refus des impôts, ce soulèvement du peuple entier sont contraires à la loi, cette assemblée est en dehors de toute légalité. C'est une assemblée de haute trahison.

Le Parlement de Francfort, conclut Marx, a définitivement perdu toute importance politique :

¹ Il s'agit du magistrat berlinois Heinrich Sethe qui s'était rallié à Brandenburg.

² *Almanach de Gotha, Annuaire diplomatique et statistique pour l'année 1850*, Chronique, p. 48. (L'ouvrage est disponible sur le site de Gallica)

(...) nous lui faisons trop d'honneur; nous lui donnons une importance politique qu'il a perdue depuis longtemps. Le verdict le plus sévère lui a déjà été signifié - ses résolutions restent lettre morte - et il tombe dans l'oubli.

La même édition du 23 novembre doit cependant bien l'admettre : la Prusse est en état de siège partout et toute résistance sera vaine, même si Marx termine son article par une **bravade** en déclarant :

États de siège, voilà les conquêtes de la Révolution de mars. Düsseldorf est en état de siège ! On assiège une ville pour la conquérir. Peu à peu toutes les villes de Prusse sont déclarées en état de siège pour être reconquises. C'est toute la Prusse qu'il faut reconquérir, parce que toute la Prusse s'est faite transfuge de la Prusse. Comment l'état de siège sera-t-il appliqué ? Par le désarmement des citoyens. Comment une ville comme Cologne, qui est déjà désarmée, sera-t-elle mise à nouveau en état de siège ? En lui rendant d'abord les armes. Mettre Cologne à nouveau en état de siège, cela signifie rendre les armes à Cologne. Vive l'état de siège !

*

12. Le **6 décembre** 1849, au lendemain du coup d'Etat, la *Nouvelle Gazette Rhénane* déclare dans son édition spéciale :

La contre-révolution en est arrivée à son deuxième stade. L'Assemblée nationale est dissoute. On a annoncé sans plus que « Sa Très Haute Majesté » avait octroyé une Constitution. Toute l'hypocrisie de l'« entente » pratiquée depuis mai est dépouillée de son dernier voile. La révolution de mars est déclarée nulle et non avenue et le régime de « droit divin » triomphe. La camarilla, la noblesse terrienne, la bureaucratie et l'ensemble de la réaction, avec et sans uniforme, se réjouissent bruyamment de pouvoir faire enfin entrer à nouveau le peuple stupide dans l'écurie de l'État « chrétien-germanique¹ ».

La justice ne tardera pas à se mettre en action : les deux procès contre Marx et ses compagnons viendront devant les Assises de Cologne dès février 1849.

¹ NGR2, p. 202.

2.6. Mise en sommeil ou dissolution de la Ligue en juin 1848 ? Un état de la question

Sources :

1. Werner Blumenberg, « Zur Geschichte des Bundes der Kommunisten. Die Aussagen des Peter Gerhart Röser ». *International Review of Social History*, vol. 9, Issue 01, avril 1963, pp. 81-122.
2. B. Nicolaevsky et Otto Maenschen-Helfen, *La Vie de Marx. L'homme et le lutteur*. La Table Ronde, Coll. La Petite Vermillon. Paris 1997, et en particulier l'appendice III intitulé « Se peut-il que Marx ait dissous la Ligue des communistes ? », rédigé par Louis Evrard.
3. B.I. Nicolaevsky, « Toward a History of the Communist League, 1847-1852 », *International Review of Social History*, vol. 1, Issue 02, août 1956, pp. 234-252.
4. B.I. Nicolaevsky, « Who Is Distorting History ? Voprosif Istorii ans K. Marx in 1848-1849 », in *Proceedings of the American Philosophical Society*, Vol. 105, N° 2 (Apr. 21, 1961), pp. 209-236.
5. Shlomo Na'aman, « Zur Geschichte des Bundes der Kommunisten in Deutschland in der zweiten Phase seines Bestehens¹ », *Archiv für Sozialgeschichte*, 1965, Band 5, pp. 4-82, Friedrich Ebert Stiftung.
6. *Der Bund der Kommunisten, Dokumente und Materialien*, Dietz Verlag, Berlin 1970, en 3 volumes.

*

Marx a-t-il pris la décision en **juin 1848** de mettre la *Ligue* en sommeil et même de la dissoudre, soit en raison d'un **conflit interne** qui l'aurait conduite dans l'impasse, soit en application d'une **stratégie** nouvelle qui faisait de la *Nouvelle gazette Rhénane* l'organe politique le plus adéquat dans le contexte de l'époque ?

La question a fait l'objet d'une controverse parmi les chercheurs, et tout particulièrement entre **Boris Nicolaevsky**, l'un des biographes de Marx, et l'historien soviétique **EP. Kandel**.

Il n'est pas inutile de préciser la **chronologie** de cette controverse :

- **1933**, première édition allemande de la biographie de Marx par B. Nicolaevsky et O. Maenschen-Helfen : le texte soutient la thèse de la dissolution sans toutefois mentionner ses références (que précisera l'édition française de 1997)².
- **1956**, publication par B. Nicolaevsky de son étude « Toward a History of the Communist League. 1847-1852 »
- **1958** : E.P. Kandel publie dans la revue soviétique *Voprosif Istorii*, vol. 5, son article « La déformation de l'histoire de la lutte que Marx et Engels livrèrent pour le parti prolétarien dans les travaux de certains socialistes de droite ».
- **1961** : Réplique de Nicolaevsky : « Who Is Distorting History ? »
- **1963** : Commentaires de Kandel : « Eine schlechte Verteidigung einer schlechten Sache », *Beiträge zur Geschichte der Arbeiter Bewegung*, V/2, Berlin.
- **1964**, publication par Werner Blumenberg des déclarations de Peter Röser.

Une liste à laquelle il faut ajouter l'étude de Shlomo Na'aman « Zur Geschichte des Bundes der Kommunisten in der zweiten Phase seines Bestehens », parue en **1965** dans *Archiv für Sozialgeschichte*, V.

Enfin **deux précisions**.

La première pour indiquer qu'il nous manque, hélas, d'avoir lu les deux articles mentionnés d'EP. Kandel : le premier a été publié en langue russe ; le second, paru en allemand, a échappé à nos recherches. Cette situation commande d'évoquer avec prudence les arguments de l'historien soviétique. Nous compenserons en recueillant les commentaires réservés à cette question par les rédacteurs du recueil *Der Bund der Kommunisten* qui s'accordent sur les positions de Kandel.

La seconde pour souligner la composante politique de la controverse. En effet, Boris Nicolaevsky a été l'un des dirigeants du parti menchevik et Efim Pavlovitch Kandel était l'un des représentants de l'école

¹ En ligne sur le site de la Friedrich-Ebert Stiftung à l'adresse <http://library.fes.de>

² Cette nouvelle édition de l'ouvrage de Nicolaevski et Maenschen-Helfen ajoute en effet l'appareil critique qui manquait à la première édition parue en 1933. Les éditeurs ont eu recours à cet effet à plusieurs érudits dont A. Lehning, E. Bottigelli et M. Rubel. C'est Louis Evrard qui s'est chargé de rédiger les divers ses données.

historique soviétique. Il résulte que nombre des observations de Nicolaevsky¹ participent d'une polémique à distance avec la ligne du parti bolchevique en matière d'orthodoxie politique. On prendra la précaution d'écartier ces développements.

*

Ce bref chapitre se propose d'exposer les principaux éléments du débat, lesquels proviennent de **deux sources principales** : d'une part, les déclarations de Peter Gerhard Röser, l'un des accusés au procès de Cologne de 1852 contre la Ligue² et, d'autre part, divers propos de Marx lui-même, soit dans les documents conservés de l'histoire de la Ligue, soit dans ses écrits et dans sa correspondance.

*

1. Les déclarations de Peter Gerhard Röser³

Peter Röser est l'une des figures centrales du procès d'octobre et novembre 1852 au terme duquel il se voit infliger une réclusion de 6 ans de forteresse. Vers la fin de l'année 1853⁴, il accepte de collaborer avec la police dans l'espoir d'écourter sa peine et de pouvoir émigrer aux Etats-Unis. Il se livre dans cette perspective à une série de déclarations sur le détail des activités de la Ligue. Ces dépositions ont fait l'objet d'une publication en avril 1953 par Werner Blumenberg⁵.

La principale pièce du dossier, plutôt brève en vérité, se trouve dans l'interrogatoire du **30 décembre 1853**. Röser évoque une réunion qui se serait tenue, « peu de temps après la parution de la *Nouvelle Gazette Rhénane* », dans une auberge de Cologne dite « Auf Rom » en présence de 9 personnes dont il précise l'identité : K. Marx, Fr. Engels, A. Gottschalk, K. Schapper, J. Moll, Bedorf senior, Jansen, Müller, et Haude. Lui-même n'est pas présent.

Voici cet extrait :

Cette réunion a donné lieu à de très violents débats. Dr. Gottschalk s'est vu reprocher sévèrement la manière dont il avait organisé l'*Union ouvrière*, puis Marx a proposé la dissolution de la Ligue. Sur le premier point, Marx et Schapper sont tombés d'accord, et sur le second, Gottschalk et Marx ont plaidé tous deux pour la dissolution de la Ligue. Comme il était im-

¹ **Boris Nicolaevsky** (1887-1966) a mené dès 1904 une intense activité de militant du Parti Ouvrier Social-démocrate de Russie, d'abord au côté des bolcheviks, puis au sein de la faction mencheviste. En 1917, il collabore avec D.B. Riazanov aux travaux de l'Institut marxiste-léniniste de Moscou où il déploie ses talents de chercheur et d'archiviste. Arrêté en 1921, il est autorisé à s'exiler en 1922. Il collaborera en 1935 avec Boris Souvarine à la création, à Paris, de l'Institut d'Histoire sociale (en collaboration, à cette époque, avec l'Institut international d'Histoire Sociale d'Amsterdam).

² L'analyse de ce procès et de ses implications politiques fera l'objet d'un prochain fascicule consacré aux activités de Marx et d'Engels lors des premières années de l'exil anglais.

³ **Peter Röser** (1814-1865), ouvrier cigariier de son état, a été un membre actif de la commune de Cologne de la Ligue des Communistes au sein de laquelle il a soutenu la ligne de Marx contre Gottschalk. En octobre 1848, il devient vice-président de l'*Union ouvrière* de Cologne ainsi que de l'association générale des ouvriers cigariiers qui l'élit à ce poste en août 1848 à Hambourg. Marx lui confiera en septembre 1850 la responsabilité de reconstituer l'organisation de la Ligue en Allemagne. Après avoir purgé sa peine, il rejoindra en 1865 le parti de Lassalle et se montrera un adversaire de Marx et d'Engels. (Source : *Geschichte der deutsche Arbeiterbewegung. Biographisches Lexikon*, Dietz Verlag Berlin, 1970, p. 383)

⁴ Il a été arrêté le 19 mai 1851 et maintenu en détention préventive depuis cette date. Sa collaboration a été facilitée par une ruse consistant à placer dans sa cellule un prévenu qui n'était autre qu'un agent de la police. L'affaire était tout particulièrement suivie par le ministre de l'Intérieur de Prusse, un certain Ferdinand von Westphalen, le beau-frère de Marx. Röser ne sera pas libéré (en raison sans doute de la déception éprouvée par la police devant ses révélations) mais son épouse recevra une allocation mensuelle en guise de soutien financier.

⁵ Elles ont été reproduites ensuite dans le vaste recueil documentaire en trois volumes intitulé *Der Bund der Kommunisten*, publié en 1970 sous l'autorité conjointe des Instituts pour le marxisme-léninisme auprès du SED et du KPdSU avec pour principaux rédacteurs Herwig Förder, Martin Hundt, Jefim Kandel, Sofia Lewiowa. Les déclarations de Röser se trouvent aux pages 967-971 du premier volume et aux pages 445-483 du deuxième volume (lesquelles ajoutent au recensement de W. Blumenberg les interrogatoires des 12, 13 et 14 février 1854). Nous n'avons pas découvert l'éventuel lien entre le prénommé Jefim Kandel et Efim Kandel. Un lien de parenté ? Une identité même ? : l'article intitulé « Eine schlechte Verteidigung einer schlechten Sache » est attribué à EP Kandel par Louis Evrard (op. cit. p. 441) et à J.P. Kandel par BDK 3 (p. 533).

possible de s'entendre sur cette question, Schapper et Moll exigeant absolument le maintien de la Ligue, Marx a fait usage de son pouvoir discrétionnaire et a dissout la Ligue. A ses yeux, la poursuite des activités de la Ligue était désormais superflue, parce que la Ligue n'était pas une organisation conspirative, mais de propagande et que dans les présentes circonstances, elle pouvait agir ouvertement et n'avait plus besoin de la clandestinité, la liberté de la presse et le droit de réunion étant assurés.

Le propos, on le constate, est plutôt ferme¹.

La précaution qui s'impose aussitôt consiste évidemment à s'interroger sur le crédit qu'il convient d'accorder aux déclarations de Röser compte tenu du contexte très particulier dans lequel elles ont été recueillies. Or s'il apparaît que Röser s'est efforcé de ne rien divulguer au sujet de militants alors inconnus de la police et d'atténuer le rôle de certains autres, les détails qu'il fournit sur l'activité de la Ligue peuvent être tenus, sous réserve de vérifications, pour **véridiques**, sinon pour **très vraisemblables**.

C'est en tout cas l'opinion de Boris Nicolaevsky². C'est également celle de W. Blumenberg³. Et si Shlomo Na'aman n'émet pour sa part aucun jugement global, il exploite sans réserve particulière les pièces fournies par Röser dans l'étude très circonstanciée qu'il a publiée sur les relations d'alliance et de conflit au sein de la Ligue au cours de la seconde période de son existence⁴.

A l'inverse, les rédacteurs du recueil *Der Bund der Kommunisten* contestent le témoignage de Röser sous la plupart de ses aspects⁵ et en l'occurrence, ils mettent en cause le pouvoir discrétionnaire dont Marx était censé disposer. Une brève note de leur transcription affirme à ce propos : « Cette indication est fautive. Ledit pouvoir discrétionnaire ne concernait que le transfert, au début de mars 1848, de l'Autorité centrale de Bruxelles vers Paris⁶. ».

Or l'article 2 de la résolution du 3 mars 1848 signé par Engels, Fischer, Gigot, Steingens et Marx, stipule bien : « L'Autorité centrale de Bruxelles⁷ confie au membre de la Ligue Karl Marx pleine procuration (« diskretionäre Vollmacht ») pour assumer dès à présent la direction centrale pour toutes les affaires concernant la Ligue sous la condition d'en rendre compte à la nouvelle Autorité centrale à constituer et devant le prochain congrès ». L'article 3 ajoute : « Elle charge Marx de constituer à Paris, dès que les circonstances le permettront, une nouvelle Autorité centrale composée selon son choix des membres les plus aptes et même de faire appel à des membres qui ne résident pas à Paris⁸ ».

Cette question de la **continuité politique**⁹ de la Ligue est assurément importante pour les historiens, au regard de la conception qu'ils peuvent se faire du rôle de Marx comme dirigeant révolutionnaire. Dans les faits toutefois, la différence entre une mise en sommeil de la Ligue à cette époque et sa dissolution pure et simple est une question d'appréciation très formelle : non seulement la Ligue ne disposait pas des forces militantes pour intervenir efficacement partout en Prusse et dans les Etats de la Confédération germanique mais à Cologne même, le conflit entre les partisans de Gottschalk et les partisans de Marx conduisait à une véritable **impasse**. Et peut-être même faut-il parler d'une **double impasse**, la seconde

¹ Même si la question demeure de savoir si la décision prise dissout la *commune* (la section, disons) de Cologne de la Ligue ou l'organisation entière.

² « Sans Röser, *écrit-il*, l'histoire de la Ligue au cours de ces années de révolution resterait une collection de mouvements incompréhensibles et chaotiques, se dispersant en tous sens » (B. Nicolaevsky, *Who is distorsing History ?*, article cité, p. 216)

³ « Röser, *écrit-il*, formule ses déclarations avec une grande assurance. Elles sont précises et concrètes et sa présentation est parlante. Son témoignage gagne ainsi en crédibilité. (...) Ses déclarations fournissent une abondance de détails importants pour l'histoire interne de la Ligue » (W. Blumenberg, article cité, p. 87)

⁴ Elle couvre la période entre juin 1848 et les premières arrestations de mai 1851 en Allemagne. Son ampleur est telle, et non moins sa précision, que cette étude excède bien sûr le cadre de la présente note. Nous y reviendrons dans un prochain fascicule lorsqu'il s'agira d'examiner de près l'*Adresse du Comité central de la Ligue* de mars 1850 et la constitution, en avril 1850, de l'éphémère *Société universelle des communistes révolutionnaires*.

⁵ L'appréciation globale qu'ils livrent sur le document est très sévère. Parlant même de « révélations traîtresses » (« verrätische Angaben »), ils affirment : « En raison de leur caractère douteux et contradictoire, les déclarations de Röser ne sont guère fiables ; elles sont même souvent fautives ou trompeuses ». (BDK 1, note 288, p. 1165).

⁶ BDK1, note 1, p 969.

⁷ Elle venait d'être investie des pleins pouvoirs par la direction londonienne de la Ligue. Ce document a été saisi par la police lors de la perquisition du 3 mars 1848 au domicile de Marx et s'est perdu.

⁸ BDK 1, p. 714. Ce nouveau Comité central sera constitué à Paris le 11 mars 1848, composé de trois membres de l'ancienne Autorité centrale (K. Schapper, J. Moll et H. Bauer) et de trois membres du Comité de correspondance bruxellois (K. Marx, Fr. Engels, W. Wolff) auxquels il faut ajouter Karl Wallau.

⁹ Nous empruntons l'expression à Shlomo Na'aman (article cité, p. 25).

résultant du conflit entre les partisans de Marx et d'Engels et ceux d'une ligne défendue par Schapper et par Moll. L'étude de Shlomo Na'aman montre, en effet, qu'une composante non négligeable de la Ligue va s'écarter de la tactique préconisée par Marx consistant à centrer l'activité politique sur la *Nouvelle Gazette Rhénane*. Il pointe dans la conduite de cette stratégie concurrente, moins conciliatrice avec la bourgeoisie démocratique, le rôle tout particulier de Joseph Moll après qu'en octobre 1848, alors contraint de se réfugier en Angleterre, il a pu reprendre contact avec l'ancienne Autorité centrale de la Ligue. On va ainsi voir se constituer une sorte de dissidence¹ qui n'aboutira certes pas au conflit ouvert, mais qui explique, selon S. Na'aman, la prochaine rupture de 1850 à Londres.

P. Röser témoigne en tout cas de sa précise connaissance du contexte lorsqu'au cours de l'interrogatoire du 3 janvier 1854, il déclare :

Pour terminer, je voudrais faire encore remarquer que l'on nous a adressé le reproche, aux deux partis, aussi bien celui de Marx que celui de Schapper, de vouloir le communisme.

Les deux partis ne sont pas moins devenus des adversaires, des ennemis même, dès lors que l'on a abordé la question des moyens d'aboutir au communisme.

Le groupe Schapper-Willich était partisan d'un communisme établi sur les bases de la situation actuelle, au besoin par la force des armes lorsque prochainement aboutira la révolution.

Marx n'estimait possible la venue du communisme que comme le résultat d'une éducation et d'une évolution graduelle. Dans une de ses lettres, il distingue quatre phases par lesquelles nous aurons à passer avant sa réalisation.

Il affirme que la petite bourgeoisie et le prolétariat agiront ensemble contre la monarchie jusque la prochaine révolution. Cette révolution, ils ne l'accompliront pas eux-mêmes, mais elle surgira des rapports de classes et de la misère. Les crises commerciales périodiques la rendront inévitable. Après la prochaine révolution, la petite bourgeoisie étant parvenue au pouvoir, les communistes commenceront seulement à agir et à s'opposer. Viendra ensuite la république sociale, puis la république socialiste communiste, enfin la république purement communiste².

On se trouve donc bien à cette date de juin 1848 au tout début d'un conflit qui trouvera son dénouement à Londres, le 15 septembre 1850, lors de cette réunion où se trouve accomplie la rupture définitive au sein du Comité central de la Ligue et le transfert en Allemagne, aux bons soins particuliers de Röser³, de sa direction⁴.

2. Les commentaires de Marx lui-même

L'on dispose par ailleurs, même si plus tardifs, de divers commentaires de Marx lui-même sur cette question.

Boris Nicolaevsky insiste notamment sur le contenu d'une **lettre de Marx à Ferdinand Freiligrath à la date du 29 février 1860**. On est à cette époque dans le contexte de l'affaire Vogt⁵. Marx est amené à évoquer la fin de la Ligue et son rapport à l'action clandestine.

¹ Vers la fin de 1848, Joseph Moll rentre en Allemagne avec pour mandat de l'Autorité londonienne de reconstituer une organisation clandestine de la Ligue.

² Werner Blumenberg, p. 115 et BDK2, p. 464.

³ Ce qui témoigne de la confiance de Marx en l'un des militants de la nouvelle génération qui l'avait soutenu dès son arrivée à Cologne. P. Röser devient vice-président de l'Union ouvrière de Cologne le même jour, le 16 octobre 1848, où Marx est élu à la présidence. La complicité entre les deux hommes est évidente.

⁴ Le texte de cette ultime réunion se trouve aux pages 1081-1806 du volume 4 des *Œuvres* de K. Marx publié sous la direction de M. Rubel dans la collection de la Pléiade.

⁵ Tout au long de cette année 1860, et contre l'avis d'Engels qui déplore cette dépense d'énergie pour une cause secondaire à ses yeux, Marx va consacrer une grande partie de son temps à répondre aux calomnies répandues à son sujet par un universitaire suisse d'origine allemande, Carl Vogt, un ancien

Voici le passage :

Je te rappelle les lettres de Cologne de toi connues (1849-1850), où l'on me reprochait *carrément* d'avoir trop laissé sommeiller l'agitation menée par la Ligue (ce que j'ai fait à l'époque, non certes pour me ménager personnellement, mais pour de bonnes raisons)

Or, s'agissant de la période de mai-juin 1848, il est préférable de se reporter **au texte même du pamphlet contre Vogt** et notamment aux pages du début où Marx trace une sorte d'autobiographie intellectuelle et politique.

Voici ce qu'il écrit :

Lorsqu'éclata la révolution de février, le Comité central de Londres me confia la haute direction de la Ligue. Tant que dura la révolution en Allemagne, l'activité de la Ligue s'éteignit d'elle-même, parce que les moyens plus efficaces se présentaient alors pour la réalisation de ses objectifs.

On peut certes penser que le contexte n'incitait pas Marx à entrer dans le détail d'un état de crise et d'une dissolution pour en sortir. Le plus important à ses yeux est d'évoquer la rupture de septembre 1850.

Lisons-le :

Lorsque, pour la seconde fois expulsé de France, j'arrivai à Londres vers la fin de l'été 1849, j'y trouvai reconstitués les débris du Comité central londonien, et les relations reprises avec les cercles de la Ligue rétablis en Allemagne. Willich vint à Londres quelques mois plus tard et fut, sur ma proposition, admis au Comité central. Il m'était recommandé par Engels qui avait été son officier d'ordonnance pendant la campagne de la Constitution. Pour compléter l'histoire de la Ligue, j'ajoute encore ceci : Le 15 septembre 1850, il y eut une scission au sein du Comité central. La majorité, avec Engels et moi, transféra le siège du Comité central à Cologne, où le « cercle directeur » exista longtemps pour le centre et le sud de l'Allemagne, et où se trouvait, Londres mis à part, le centre le plus important de forces intellectuelles¹. »

Terminons par **deux observations**.

1. Marx parle bien ici de « débris reconstitués² » et de « cercles rétablis³ » en Allemagne, ce qui laisse clairement entendre une phase de disparition.

2. On peut constater que Marx n'est pas hostile au principe même de la clandestinité. La *Ligue* reconstituée en 1850 l'était sur le modèle d'une société secrète et c'est dans la perspective d'une reprise de l'action clandestine que Heinrich Bauer accomplit sa mission de diffusion en Allemagne de l'*Adresse* de 1850. Le transfert à Cologne en 1852 de la direction centrale de la Ligue supposait que celle-ci poursuivît ses activités en tant que société secrète. Le critère n'était pour Marx qu'une juste appréciation du rapport des forces et des circonstances historiques.

député, en 1848, du parlement de Frankfort. Il est vrai que Vogt accusait Marx d'agir comme un escroc et de prospérer à Londres sur le dos des réfugiés

¹ K. Marx, *Herr Vogt*, traduction Molitor, Alfred Costes Editeur, Paris 1927, vol. 1, pp. 106-107

² Le texte allemand donne à lire, c'est nous qui soulignons : « die Trümmer der dortigen Zentralbehörde rekonstituiert ».

³ Le texte allemand donne à lire, c'est nous qui soulignons : « die Verbindung mit den wiederhergestellten Kreisen ».

2.7. Le chant du coq gaulois

Parmi les énoncés devenus célèbres que l'on se plaît à citer de Marx se trouve la phrase terminale de la *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel* qu'il livre en février 1844 dans le premier (et unique) numéro des *Annales franco-allemandes*, cette phrase que voici : « Quand toutes les conditions intérieures seront remplies, le jour de la résurrection allemande sera annoncé par le chant du coq gaulois¹ ».

Or le propos témoigne d'une conviction qui va perdurer bien au-delà de la démonstration de caractère philosophique qui la soutient dans cet écrit. Marx et Engels adhèrent, en effet, à l'idée que la France s'identifie historiquement à la révolution² et cette conviction se manifeste avec une insistance remarquable au cœur de leurs analyses politiques des événements révolutionnaires de 1848/1849 en Allemagne et en Europe.

Le présent chapitre se propose d'offrir un éventail significatif des écrits de presse de Marx et d'Engels qui sont l'expression de cette confiance continue dans les ressources révolutionnaires du peuple français et dans sa capacité à infléchir le cours des événements.

Or s'agissant des attentes ainsi adressées à la France républicaine et révolutionnaire, leur récurrence est problématique lorsque le contexte politique semble ne pas les justifier. Marx et Engels, de parfaits francophones, lisent attentivement la presse française et sont en contact avec nombre de leurs correspondants à Paris et en province et cependant, ils multiplient certaines annonces qui très manifestement relèvent du pur désir, sinon de l'incantation.

*

Que l'on entende bien : il s'agit d'écrits de presse publiés dans les conditions d'une conjoncture politique complexe et sans cesse changeante ; il s'agit d'écrits politiques engagés dans une lutte révolutionnaire exigeante. On ne peut donc négliger la difficulté à pouvoir élaborer à mesure, au jour le jour, une perception lucide du cours des événements et à se préserver de la part d'illusions, d'espérances disons, qui accompagne tous les combats.

*

1. On trouve un premier exemple des analyses que nous évoquons dans l'article de la *Nouvelle Gazette Rhénane* intitulé « La ratification de l'armistice » daté du **19 septembre 1848**³.

L'armistice dont il est question avait été signé à Malmö le 26 août 1848 entre la Prusse et le royaume du Danemark. Imposé par le jeu des puissances européennes, par l'Angleterre et par la Russie, il mettait fin à l'intervention armée prussienne venue en soutien du soulèvement, en mars 1848, des nationalistes allemands des duchés de Schleswig et de Holstein. Le parlement de Francfort, qui l'avait d'abord récusé, s'était vu contraint d'approuver l'armistice le 16 septembre 1848⁴ et cette reculade ressentie comme une atteinte à l'honneur allemand avait entraîné des troubles dans tout le pays, singulièrement à Francfort où se sont produits, les 18 et 19 septembre 48, des combats de barricades contre les troupes prussiennes appelées en renfort. La cause des Allemands des duchés danois avait suscité, il est vrai, un formidable enthousiasme nationaliste associé aux premières sessions du parlement de Francfort. Les journées de cette « crise de septembre » marquent un premier tournant dans le cours de la révolution allemande.

¹ Karl Marx, *Critique de la philosophie du droit de Hegel*, Aubier, Coll. « Connaissance de Marx », édition bilingue, Paris 1971, traduction par M. Simon, p. 105. Pour un commentaire suivi de ce texte, nous renvoyons au chapitre 1.2 de notre fascicule 2 (« L'exil parisien »).

² Nous découvrirons bientôt que dans un écrit du 9 mai 1849, Engels parle du « peuple élu de la révolution ». Son analyse est plus juste lorsqu'il écrit dans sa contribution de février 1852 au *New York Daily Tribune*, parlant du contexte de juin 1848 en Europe : « La bataille décisive approchait. Elle ne pouvait se livrer qu'en France, car la France, tant que l'Angleterre ne participait pas au conflit révolutionnaire et que l'Allemagne demeurait divisée, la France, par son indépendance nationale, sa civilisation et sa centralisation, était le seul pays capable de donner l'impulsion d'une puissante secousse aux pays à l'entour. » (Engels, *La révolution démocratique bourgeoise en Allemagne*, Éditions sociales, Paris. 1951, p. 254)

³ Attribué à Engels, *Nouvelle Gazette Rhénane*, Éditions Sociales, Paris 1969, tome 2, p. 35 (désormais abrégé par NGR suivi de l'indication du volume et du numéro de page)

⁴ Par une courte majorité de 21 voix : 257 contre 236.

L'état de siège est proclamé en Prusse et la bourgeoisie choisit son camp entre la lutte et le compromis avec l'Ancien Régime.

L'article d'Engels commente les événements (« L'assemblée nationale a prononcé sa condamnation à mort et celle du soi-disant pouvoir central créé par elle ») et s'achève par l'important développement, que voici, sur la situation politique en France :

Cette lutte décisive pour la centralisation et l'organisation démocratique de l'Allemagne est cette fois inévitable. Malgré tous les arrangements et toutes les médiations elle approche de jour en jour. Les complications à Vienne, à Berlin, à Francfort même poussent à une solution décisive; et si la pusillanimité et l'irrésolution allemandes devaient faire tout échouer, alors la France nous sauvera. À Paris les fruits de la victoire de juin sont en train de mûrir : à l'Assemblée nationale, dans la presse, dans les clubs, Cavaignac et ses « purs républicains » sont débordés par les royalistes; le midi légitimiste fait peser la menace d'un soulèvement général; Cavaignac est contraint de se défendre avec les procédés révolutionnaires de Ledru-Rollin : avec des commissaires départementaux; et c'est à grand peine que, samedi, il l'a emporté à la Chambre, lui et son gouvernement. Encore un vote semblable et Thiers, Barrot et consorts, les gens dans l'intérêt de qui la victoire de juin a été acquise, ont la majorité ! Cavaignac est poussé dans les bras de la république rouge et la lutte pour l'existence de la république se déclenche.

Si l'Allemagne persiste dans son irrésolution, cette nouvelle phase de la Révolution française sera en même temps le signal d'un recommencement de la lutte ouverte en Allemagne, lutte qui, espérons-le, nous mènera un peu plus loin et libérera au moins l'Allemagne des chaînes traditionnelles du passé.

« *Alors la France nous sauvera* », affirme Engels avant de tenir un raisonnement centré sur une dialectique plutôt aventureuse : la menace qui pèse sur la bourgeoisie républicaine (le parti du *National* en la personne de Cavaignac) en raison de la montée en puissance des forces royalistes créerait, selon lui, les conditions d'un très prochain basculement « dans les bras de la république rouge ».

Or à cette date de septembre 48, le ministère de Cavaignac installé dès la fin de la répression de juin, s'il subit, il est vrai, une offensive des forces de la réaction royaliste, demeure pleinement à l'initiative dans la mise en œuvre des lois répressives, notamment contre les clubs et contre la presse et il parachève sans encombre l'élaboration de la nouvelle Constitution qui sera votée le 4 novembre 1848. Il est vrai que les élections partielles des 17 et 18 septembre 48 ont vu émerger dans le midi des mouvements de révolte contre les notables, mais ils demeurent très isolés, et les résultats électoraux confirment au contraire un ancrage à droite de la classe politique. Fait remarquable : Louis-Napoléon Bonaparte retrouve son siège de député qu'il décide, cette fois, d'occuper¹.

Rien, on le voit, qui explique l'accès d'enthousiasme d'Engels en la circonstance.

*

2. En conclusion de l'article « Les dernières nouvelles de Vienne, Berlin et Paris » du **4 novembre 1848**², on peut lire cette observation quasi exaltée :

De Paris enfin nous entendons un premier grondement souterrain annonciateur d'un tremblement de terre qui ensevelira l'honnête républicain sous ses propres ruines.
L'horizon s'éclaircit.

La date du 4 novembre 48 marque, il est vrai, outre le vote de la nouvelle Constitution, la fondation en France de « Solidarité républicaine », une ébauche de parti national destiné à relancer le programme électoral des élus de *La Réforme*. L'évènement politique n'est pas négligeable mais il n'a assurément pas

¹ Elu une première fois lors des élections partielles des 4 et 5 juin 48, Louis Bonaparte avait très solennellement décidé de ne pas siéger.

² Attribué à Marx, NGR2, p. 93.

l'importance d'un « grondement souterrain », son premier objectif immédiat n'étant que de soutenir la candidature de Ledru-Rollin aux prochaines élections présidentielles de décembre 48¹.

A Vienne, par contre, Windischgrätz vient, le 31 octobre 48, de bombarder la ville et a entrepris de réprimer dans le sang la deuxième révolution viennoise. Cette défaite des forces insurgées marque la fin de la séquence révolutionnaire en Autriche.

*

3. La deuxième partie de l'article intitulé « La contre-révolution à Berlin » paru les **12 et 14 novembre 1848**² débute par cette analyse :

La révolution européenne décrit un mouvement circulaire. Elle a commencé en Italie, c'est à Paris qu'elle a pris un caractère européen, c'est à Vienne que fut donnée la première réplique à la révolution de février, et à Berlin la réplique à la révolution de Vienne. C'est en Italie, à Naples³, que la contre-révolution européenne a porté son premier coup, c'est à Paris - pendant les journées de juin - qu'elle a pris un caractère européen, c'est Vienne qui subit le premier contrecoup de la contre-révolution de juin, c'est à Berlin qu'elle s'accomplit et se compromet. De Paris le chant du coq gaulois réveillera encore une fois l'Europe.

Le propos de Marx consiste ici à commenter la désignation, le 1^{er} novembre 48, du ministre Brandebourg et la décision de ce dernier, au nom du roi, de suspendre les travaux de l'Assemblée nationale et de la déplacer dans la petite ville voisine de Brandebourg-sur-la-Havel. Un vrai coup d'Etat, en somme. Devant le refus de la gauche parlementaire de céder, l'état de siège est proclamé et le parlement est finalement évacué par la force des baïonnettes. La reprise en main du pouvoir par les forces féodales, c'est la réponse, analyse Marx, d'une « contre-révolution intégrale » à ce qui n'aura été, de la part de la bourgeoise, qu'« une demi révolution ».

On sait que la riposte politique de Marx et du « parti » de la *Nouvelle gazette rhénane* sera de prendre aussitôt l'initiative de la campagne contre le recouvrement des impôts⁴.

En comparaison, le rappel spectaculaire de la conclusion de 1844 dans le passage que nous épinglons semble n'avoir d'autre fonction rhétorique que de ponctuer un pur effet de narration, l'image du cycle ici mobilisée n'impliquant par elle-même aucune logique qui sache le relancer.

*

4. La dernière phrase du message du **1^{er} janvier 1849**⁵ intitulé « Le mouvement révolutionnaire » annonce avec éclat :

Soulèvement révolutionnaire de la classe ouvrière française, guerre mondiale - voilà le sommaire de l'année 1849.

Les rites de passage sont l'occasion de manifestations votives. Et ce sont des vœux, oui. Mais ils prennent une consistance particulière dans la série que nous sommes occupés à parcourir.

¹ On connaît d'Engels un article (non paru) de décembre 1848 (« La classe ouvrière française et les élections présidentielles ») qui trace une description plus lucide de la division de la gauche républicaine française à la veille des élections présidentielles du 10 décembre 48 qui ont vu la victoire de Louis Bonaparte. (NGR3, pp. 426-432).

² Attribué à Marx, NGR2, p. 105.

³ Le 15 mai 1848, une insurrection populaire est sauvagement réprimée par les troupes suisses et par l'intervention des lazzaroni. Le roi de Naples rompt son alliance avec Charles Albert de Sardaigne et rappelle ses troupes. Le rapport de forces bascule en faveur de l'Autriche. Le 25 juillet, ce sera la victoire de Custoza qui libère les armées autrichiennes en vue de leur offensive contre les Hongrois.

⁴ Voir le chapitre 2.5 du présent fascicule.

⁵ Attribué à Marx, NGR2, p. 283.

Le plus remarquable, en effet, dans le corps de cet article bilan, c'est la rupture logique entre, d'une part, les constats que Marx établit en décrivant les défaites successives de la révolution, en Italie, en France, à Vienne, à Berlin, et, d'autre part, l'appel quasi incantatoire à une résurgence de l'action révolutionnaire en France.

Témoin ce passage caractéristique :

La défaite de la classe ouvrière en France, la victoire de la bourgeoisie française, c'était en même temps le bâillon imposé à nouveau aux nationalités qui avaient répondu au chant du coq gaulois par d'héroïques tentatives d'émancipation. La Pologne, l'Italie et l'Irlande furent une fois de plus pressurées, violées, assassinées par des sbires prussiens, autrichiens et anglais. La défaite de la classe ouvrière en France, la victoire de la bourgeoisie française, c'était du même coup la défaite des classes moyennes dans tous les pays européens où les classes moyennes, un instant alliées au peuple, avaient répondu au chant du coq gaulois par une levée sanglante de boucliers contre le féodalisme. Naples, Vienne, Berlin ! La défaite de la classe ouvrière française ce fut en même temps la victoire de l'Est sur l'Ouest, la défaite de la civilisation par la barbarie. En Valachie débuta l'oppression des Roumains par les Russes et leurs instruments les Turcs; à Vienne, Croates et Pandours, Tchèques, Manteaux rouges et autres canailles égorgèrent la liberté germanique, et en ce moment le tsar est présent partout en Europe. La chute de la bourgeoisie en France, le triomphe de la classe ouvrière française, l'émancipation de la classe ouvrière en général, voilà donc le mot d'ordre de la libération européenne.

Davantage : Marx note aussitôt qu'une relance du processus révolutionnaire viendra nécessairement se briser sur le roc que représente l'Angleterre, « le pays qui fait de nations entières ses prolétaires ». Sans doute, écrit-il, « la libération de l'Europe (...) dépend (elle) du soulèvement victorieux de la classe ouvrière française », mais il ajoute : « chaque bouleversement social français échoue nécessairement contre la bourgeoisie anglaise, la domination industrielle et commerciale mondiale de l'Angleterre. Toute réforme sociale partielle en France et sur le continent européen en général, dans la mesure où elle doit être définitive, est et reste un vœu pieux sans consistance¹ ».

Un vœu pieux sans consistance ? Il semble que l'appel terminal à une nouvelle révolution française et par delà, à une guerre mondiale libératrice, participe bien de ce registre.

*

5. Le **15.01.49** Marx conclut la lettre qu'il adresse à Eduard Müller-Telling² par cette phrase :

Ecrivez le plus tôt possible. En France, la danse va recommencer au printemps. L'infâme république bourgeoise a continué sur sa lancée et tous ses péchés n'ont fait que croître et embellir³.

L'actualité en France en ce début d'année 1849 est marquée par une puissante offensive de la bourgeoisie royaliste. Le député Jean-Pierre Lamotte-Rateau a été chargé par le parti de l'Ordre de déposer, le 12 janvier, un projet de loi sur l'immédiate dissolution de l'Assemblée constituante et certes, la droite républicaine est en difficulté. Mais rien encore qui annonce quelque bouleversement, sinon que la Montagne retrouve un peu de la popularité qu'elle avait perdue après les journées de Juin.

Manifestement, l'hypothèse lourde qui soutient le raisonnement de Marx est qu'une victoire monarchiste ne pourrait qu'entraîner un sursaut révolutionnaire.

A l'évidence, le personnage de Louis Bonaparte compte encore pour rien aux yeux de Marx. Sa candidature à l'élection présidentielle n'a été, à son estime, qu'une « urne vide où les français paysans ont déposé leur bulletin d'entrée dans le mouvement révolutionnaire et les ouvriers français leurs votes con-

¹ NGR2, p. 282.

² Qui est à cette époque le correspondant à Vienne de la *Nouvelle Gazette Rhénane*.

³ Correspondance, tome 2, p. 6.

damnant tous les chefs des époques passées, Thiers-Barrot, Lamartine et Cavaignac-Marrast ». Rien donc qu'un vote de protestation sans autre signification politique.

*

6. Le **28 janvier 1849**, l'article intitulé « La situation à Paris » s'achève sur cette conclusion :

Restauration monarchique ou ... république rouge, telle est actuellement la seule alternative en France. La crise peut encore se prolonger quelques semaines, mais il faut qu'elle éclate. Changarnier-Monk avec ses trois cent mille hommes qui sont à son entière disposition pour 24 heures, ne semble pas vouloir attendre plus longtemps.

De là vient la crainte du National. Il reconnaît son incapacité à dominer la situation; il sait que toute modification du gouvernement par la violence amènera au pouvoir ses ennemis les plus acharnés et qu'il est perdu, qu'il y ait la monarchie ou la république rouge. De là son aspiration à une transaction pacifique, sa politesse à l'égard des ministres.

Nous verrons bientôt s'il est nécessaire au triomphe définitif de la république rouge que la France passe momentanément par la phase monarchique. C'est possible, mais c'est peu probable.

Ce qui est certain, c'est que l'honorable république craque de partout et qu'après elle, seule la république rouge est possible, même si quelques intermédiaires sont nécessaires¹.

On constate que l'auteur² raisonne (comme le ferait...Marx lui-même) en terme d'alternative franche et sur la base d'un schéma de pensée catastrophiste : ou la restauration monarchique ou la république rouge.

Il commente, il est vrai, dans cet article une véritable situation de crise parlementaire en France, à Paris du moins, laquelle culmine dans la journée du 29 janvier 1849³.

Ce jour-là, l'Assemblée constituante est conduite à décider de sa dissolution en votant, par 416 voix contre 405, la proposition de loi déposée le 12 janvier par Jean-Pierre Lamotte-Rateau⁴. Le vote se déroule sous la pression d'une impressionnante mobilisation militaire décidée par le général Changarnier⁵ sous le prétexte d'une possible action subversive des gardes mobiles⁶. Le ministre de l'intérieur, le très libéral et très réactionnaire Léon Faucher fait afficher dans Paris une proclamation alarmiste au nom de la défense de l'ordre social.

L'article interprète ce déploiement de force comme le signe d'une *simplification* de la situation politique : « En apparence, *lit-on*, la situation se complique ; en fait elle devient très simple, comme toujours à la veille d'une révolution ». L'affrontement, on le comprend, est inéluctable.

¹ NGR2, pp. 354-355.

² L'article n'est pas nominalement attribué. Un correspondant parisien ?

³ L'article de la *Nouvelle Gazette rhénane* a paru le 31 janvier 49 mais l'article est daté de « Paris, 18 janvier ». Il est donc difficile de savoir si le commentaire s'appuie sur les événements du 29 janvier 49. La mise en débat de la proposition Rateau et les troubles au sein de la garde mobile sont de toute façon antérieurs au 29 janvier.

⁴ La seconde délibération de cette loi aboutira le 15 mars 49 avec le vote des modalités d'organisation des prochaines élections législatives qui auront lieu le 13 mai 1849.

⁵ Pour rappel, Changarnier avait été le candidat des légitimistes lors des récentes élections présidentielles du 10 décembre 48. Mais l'important est qu'il avait été nommé par le ministère Barrot à la fois à la tête de la 1^{ère} division militaire de Paris et à la tête de la Garde nationale du département de la Seine, un cumul que Ledru-Rollin avait dénoncé dès le 26 décembre 1848 comme inconstitutionnel.

⁶ Le récent décret du 24 janvier 1848 marquait le début du processus de licenciement du corps très spécial des gardes mobiles dont l'intervention en juin 48 avait été décisive. Non seulement leurs effectifs se trouvaient réduits de 17.000 à 12.000 hommes, mais leur statut se trouvait étroitement rapproché de celui des armées, avec toutes les conséquences disciplinaires et salariales que ce changement impliquait. Changarnier avait dû subir, le 27 janvier, une intervention plutôt belliqueuse d'une délégation des officiers de la garde mobile et s'en était autorisé pour entourer militairement l'Assemblée nationale au motif de la protéger. Nous renvoyons sur ce point au chapitre 3.4 de notre précédent fascicule 16/2 et pour le détail, à l'étude de Pierre Chalmin, « Une institution militaire de la seconde république : la garde nationale mobile », in *Etudes d'histoire moderne et contemporaine*, T. 2é, « Etudes sur la révolution de 1848 » (1948), pp. 37-82.

Et de répéter, dans l'article du lendemain 29 janvier : « (...) à Paris le monstre révolutionnaire se permet de rugir à nouveau¹. »

*

7. L'article de la *Nouvelle Gazette Rhénane* daté du **30 janvier 1849** intitulé « La Kölnische Zeitung et les élections² » trouve sa conclusion en ces termes :

Veuille la tempête menaçante, soulevée en ce moment à Paris par le « problème politique », d'une portée historique universelle, ne pas fracasser sans ménagements le frêle « problème social » de la *Kölnische Zeitung*.

Le propos ponctue une polémique moqueuse avec l'organe de la bourgeoisie colonaise sur le thème du « problème social », autrement dit des revendications sociales en relation avec le « problème politique » soulevé par le résultat des dernières élections de ce mois de janvier 49 en Prusse. Après le coup de force de la Constitution « octroyée » le 5 décembre 1848, ces résultats électoraux étaient plutôt décevants pour le pouvoir, lequel n'avait obtenu qu'une faible majorité de 184 sièges contre 160 dans la seconde Chambre³.

L'important réside ici dans l'affirmation du caractère « de portée universelle » de l'apparente tempête sur le point de se lever en France.

*

8. Dans un article du **14 mars 1849** intitulé « Provocations gouvernementales », le journal met en garde contre les provocations des divers gouvernements d'Allemagne en cette période qui marque l'anniversaire de la révolution de mars, et il conseille au peuple de garder son sang-froid afin de choisir lui-même le moment opportun pour déclencher l'insurrection⁴.

Voici sa conclusion :

Les gouvernements⁵ se préparent ouvertement à des coups d'État qui doivent achever la contre-révolution. Le peuple serait donc pleinement en droit de se préparer à une insurrection. Mais il comprend très bien que les complications en France, et notamment en Hongrie et en Italie, lui fourniront inmanquablement l'occasion de se soulever dans un très proche avenir. Il ne se laisse donc pas attirer dans ces pièges grossiers.

Les complications en France ? Après les événements du 29 janvier 1849, l'Assemblée nationale a poursuivi, les 8 et 14 février, ses débats sur la proposition Râteau. Le 15 mars 1849 aura lieu le vote terminal sur les modalités d'organisation des prochaines élections. Par ailleurs, le 7 mars a commencé le procès des inculpés du 15 mai 1848 devant la Haute Cour de Bourges. Enfin, l'Assemblée se prépare à voter, le 23 mars, la nouvelle loi sur l'interdiction des clubs⁶. Partout la droite républicaine et le parti de l'Ordre sont à l'offensive sans rencontrer de véritable résistance.

Les complications en Hongrie ? Les insurgés hongrois viennent de subir la défaite de Kopolna, le 27 février 1849. Vienne en a profité pour abolir les lois de 1848 et proclamer la subordination de la Hongrie aux lois de l'Empire. Certes, le conflit demeure très incertain et les Hongrois ne tarderont pas à reprendre l'initiative politique⁷ et militaire⁸.

¹ NGR2, p. 356.

² NGR2, p. 361.

³ Elle sera du reste bientôt dissoute le 21 avril 49 avant que le suffrage universel lui-même ne soit aménagé, autrement dit supprimé dans le cadre de la loi dite des trois classes.

⁴ NGR3, p. 158.

⁵ Entendons : les gouvernements des divers États d'Allemagne.

⁶ Elle entraînera la création d'une multitude de sociétés secrètes républicaines.

⁷ Le 14 avril 1849, Kossuth fera voter par l'Assemblée nationale réfugiée à Debrecen la déclaration d'indépendante de la Hongrie sur un territoire indivisible et inviolable vis-à-vis de l'Autriche ainsi que la déchéance de la Maison des Habsbourg.

⁸ Les Hongrois reprennent Pest le 23 avril 1849.

Les complications en Italie ? Les événements se sont multipliés dès le début de cette année 1849 et notamment avec la proclamation, le 9 février, de la république romaine. Dépossédé de son pouvoir temporel, le pape Pie IX a lancé un appel au secours aux Etats catholiques d'Europe. Le 12 mars 49, Charles-Albert de Sardaigne vient de dénoncer l'armistice de Salasco et de déclarer la guerre à l'Autriche.

Assurément donc, ce sont des complications. Rien toutefois qui fonde les conditions d'une insurrection populaire de dimension européenne.

Notons au passage les recommandations de prudence d'Engels à l'adresse des organisations ouvrières de Cologne où se trouvait casernée une puissance garnison. Il les répétera, comme par exemple dans l'édition du 6 mai 1849 où il met en garde les ouvriers contre le risque de « tirer les marrons du feu pour la bourgeoisie » : « C'est, écrit-il, la bourgeoisie qui est la première menacée par les derniers coups de force contre-révolutionnaires. Laissons à la bourgeoisie l'honneur de parler la première¹ ».

*

9. On peut lire en introduction de l'article daté du **25 mars 1849** intitulé « Le débat à Berlin sur l'Adresse² » :

Et il faut s'intéresser à ce genre de discussions alors qu'en Hongrie et en Italie la révolution et la contre-révolution se mesurent, les armes à la main, alors que les Russes sont à la frontière orientale, et que la France se prépare à une nouvelle révolution qui ébranlera le monde !

Le contexte est celui de la récente réunion, le 26 février 1849, des nouvelles Chambres à Berlin après la dissolution autoritaire du 5 décembre 1848.

En Italie, le sursaut révolutionnaire s'est brisé avec la défaite de Novare, le 23 mars 1849. En Hongrie, par contre, les troupes autrichiennes doivent reculer devant l'offensive de l'armée nationale magyare.

S'agissant de la France, on observe une forme de surenchère expressive dans l'annonce de la révolution. Sur quelle base ? On est en droit de s'interroger sur les informations parvenues de France qui seraient susceptibles de fonder cette perspective.

*

11. L'article daté du **30 mars 1849** intitulé « La défaite des Piémontais³ » donne lieu aux commentaires suivants sur la situation en France :

Mais si tous les signes ne sont pas trompeurs, cette défaite de la révolution italienne sera justement le signal du déferlement de la révolution européenne. Le peuple français voit la contre-révolution étrangère en armes s'approcher de ses frontières, alors que dans la même mesure il est de plus en plus asservi à l'intérieur du pays par sa propre contre-révolution. À la victoire de juin et à la dictature de Cavaignac à Paris correspond la marche victorieuse de Radetzky jusqu'au Mincio; à la présidence de Bonaparte, à Barrot et à la loi sur les clubs correspondent la victoire de Novare et la marche des Autrichiens jusqu'aux Alpes. Paris est mûr pour une nouvelle révolution.

On constate qu'ils mettent en jeu l'abrupt raisonnement maintes fois exposé : oui, la contre-révolution est à l'offensive, et pour l'heure, en Italie⁴, mais elle ne peut que provoquer nécessairement le surgissement de la révolution en France.

Une thèse redite en conclusion de l'article :

¹ NGR3, p. 318. On retrouvera cet appel au calme dans le dernier numéro de la *Nouvelle Gazette rhénane* du 19 mai 49 à travers un article intitulé « Aux travailleurs de Cologne » : « Nous vous mettons définitivement en garde contre tout putsch à Cologne. Vu la situation militaire de Cologne, vous seriez perdus sans retour » (NGR2, p. 383).

² Attribué à Engels, NGR3, pp. 194-195.

³ Attribué à Engels, NGR3, pp. 213-214.

⁴ Pour rappel, la victoire autrichienne de Novare, le 23 mars 49, libère les forces armées de l'Empire pour affronter l'offensive hongroise.

La défaite des Italiens est amère. Aucun peuple excepté le peuple polonais n'a été écrasé aussi honteusement par la force de voisins beaucoup plus puissants, aucun n'a tenté si souvent et si courageusement de secouer l'oppression. Et chaque fois, ce malheureux peuple est contraint de succomber de nouveau à ses oppresseurs; de nouvelles défaites sont le seul terme de tous ses efforts, de tous les combats ! Mais si cette défaite a pour conséquence une révolution à Paris et si elle provoque la guerre européenne dont les signes avant-coureurs se manifestent de tous côtés et à toutes les extrémités, si elle donne l'impulsion à un nouveau déferlement sur tout le continent, déferlement qui aura, cette fois, un autre caractère que celui de l'année précédente - alors les Italiens eux-mêmes auront des motifs de s'en féliciter.

*

12. L'article daté du **9 mai 1849** intitulé « Offensive de la contre-révolution et victoire de la révolution¹ » paraît dans une situation devenue insurrectionnelle en Allemagne où **le soulèvement de Dresde** est en cours depuis le 3 mai. Or le bref article d'Engels se veut un commentaire sur les événements en Autriche et en France :

Tandis que la révolution magyare remporte victoire sur victoire et, qu'après la récente et décisive bataille (qui doit avoir eu lieu le 5 ou le 6 devant Presbourg) elle va se diriger droit sur Vienne qu'elle libérera - la France soudain s'engage à nouveau, ouvertement et en plein jour, dans un mouvement en plein développement. L'évolution souterraine de ces derniers mois cesse; la défaite de l'armée française devant Rome dévoile et compromet tout le gouvernement actuel; le peuple rentre en scène - le peuple, le dernier juge souverain; et que ce soit par les élections ou par la révolution ouverte, le peuple français donnera sous peu au mouvement un élan qui sera ressenti par toute l'Europe. Les dynastes européens ne verront que trop tôt que le peuple élu de la révolution² est toujours le même - la révolution française de 1849 ne les interpellera plus avec des périodes lamartiniennes, mais avec des canons.

Les événements en Autriche ? Il est vrai que la guerre tourne à cette époque à l'avantage des troupes hongroises à tel point de gravité pour l'Empire que François-Joseph s'est vu contraindre de solliciter l'intervention de la Russie³.

Les événements en France ? Le « plein jour » qu'évoque Engels est moins lumineux qu'il le dit. L'expédition de Rome a donné lieu, en effet, à un véritable jeu de dupes. D'une part, la droite républicaine n'a voté le principe de cette intervention qu'en vue de sauver la jeune république romaine contre une agression autrichienne en réponse à l'appel de Pie IX ; d'autre part, le parti de l'Ordre ne cache pas son intention de précéder l'Autriche dans la restauration du pape qui s'est enfui à Gaète⁴. Quant à Louis Bonaparte, il va profiter de la confusion créée par l'humiliante défaite d'Oudinot devant les murs de Rome, le 30 avril 49, pour jouer sa carte personnelle. A la Chambre, la Montagne est à l'offensive pour dénoncer les manœuvres du gouvernement qu'elle estime anticonstitutionnelles : c'est le sens de toutes les interventions de Ledru-Rollin à la tribune. Nous sommes à la veille des élections générales du 13 mai 1849 qui sanctionneront à la fois une sévère défaite de la droite républicaine et une remarquable résistance des démocrates socialistes de la *Montagne* autour de Ledru-Rollin. La carte électorale fait apparaître l'existence d'une « France rouge » avec une présence significative dans certains départements ruraux.

Une entrée en scène du peuple ? Il semble manifestement excessif d'interpréter ainsi le basculement politique d'une partie de la paysannerie

¹ Attribué à Engels, NGR3, p. 337.

² Sic.

³ C'est le 1^{er} mai 1849 que François-Joseph fait paraître dans la *Weiner Zeitung* la lettre officielle dans laquelle il sollicite l'intervention armée de la Russie.

⁴ Le 16.04.49, en réponse aux doutes émus par Emmanuel Arago, le président du conseil Odilon Barrot précise sans ambages : « Je ne reconnais pas qu'il y ait une nécessité pour la France d'exposer le sang de ses enfants pour la république romaine » (*Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale législative*, tome 10, p. 22).

*

13. L'article daté du **18 mai 1849** intitulé « La Hongrie » a ceci de particulier qu'il a paru dans le dernier numéro de la *Nouvelle gazette Rhénane*¹.

Le texte consiste en une longue étude qui s'applique à présenter une vue d'ensemble sur la guerre de Hongrie, « cette grandiose guerre révolutionnaire en Europe centrale ». L'intervention russe, souligne Engels, a en effet donné au conflit une dimension cette fois européenne.

Or s'agissant de la France, où les élections, à cette date, ont déjà livré leur verdict, Engels évoque une très énigmatique fraternisation entre l'armée et le mouvement révolutionnaire.

Et la guerre viendra. La révolution à Paris est imminente - que ce soit au moyen des élections ou grâce à la fraternisation de l'armée avec le parti de la révolution qui s'est déjà produite devant l'urne. Et tandis qu'en Allemagne du Sud se forme le noyau d'une armée révolutionnaire allemande empêchant la Prusse de participer activement à la campagne hongroise, la France est sur le point de s'associer activement à la lutte. Quelques semaines, peut-être même quelques jours, seront décisifs et l'armée révolutionnaire française, l'armée révolutionnaire polono-magyare et l'armée révolutionnaire allemande célèbreront bientôt, sous les murs de Berlin, sur le champ de bataille, leur fête de la fraternisation.

L'optimisme d'Engels est proche ici d'une exaltation irrationnelle, même si en Allemagne du Sud le soulèvement badois en défense de la Constitution de Francfort peut s'appuyer, ce qui est un événement exceptionnel, sur le basculement de l'armée régulière dans les rangs de l'insurrection, même si, en Hongrie, l'armée magyare² poursuit avec succès son offensive.

*

14. L'article du **18 mai 1849** par lequel se trouve annoncée « L'élimination de la *Nouvelle gazette rhénane* par la loi martiale³ » trouve les mêmes accents dans sa conclusion, où, après avoir rappelé les vœux, on s'en souvient⁴, du premier numéro de janvier, Marx n'hésite pas à proclamer :

Et déjà une armée révolutionnaire composée de combattants de toutes les nationalités s'oppose à l'Est de la vieille Europe coalisée et représentée par l'armée russe, et déjà, de Paris, menace la « République rouge ».

*

15. Le **3 juin 1849**, Engels publie un article dans le *Der Bote für Stadt und Land* qui était l'organe officiel du gouvernement révolutionnaire du Palatinat. Il se trouve à cette date à Kaiserlautern en contact avec le gouvernement palatin et se prépare à rejoindre Offenbach pour s'engager au combat au côté de Willich. Les circonstances l'amènent à rédiger cet article où il décrit la révolution dans sa dimension européenne comme un affrontement entre l'Ouest progressiste et républicain et l'Est dominé par l'obscurantisme russe⁵ : le conflit, annonce-t-il, aura lieu sur le sol allemand.

¹ Attribué à Engels, NGR3, p. 366

² Dite par Engels polono-magyare en raison de la présence en son sein de nombreux soldats et officiers polonais.

³ NGR3, p. 366.

⁴ « Soulèvement révolutionnaire de la classe ouvrière française, guerre mondiale - voilà le sommaire de l'année 1849 »

⁵ Pour rappel, la désignation de la Russie comme l'ennemi principal est l'un des leitmotifs de la *Nouvelle gazette rhénane* depuis sa parution. L'article du 12 juillet 1848 intitulé « La politique étrangère allemande et les derniers événements de Prague » contient un véritable appel à la guerre : « Seule la guerre contre la Russie est une guerre de l'Allemagne révolutionnaire (...) » (NGR1, p. 261) et dans son article du 16 février 1849 sur « Le panslavisme démocratique », Engels répétera que « la haine des Russes fut et est encore, chez les Allemands, la première passion révolutionnaire » (NGR3, p. 82).

Dans quelques semaines, dans quelques jours peut-être, les masses armées de l'Occident républicain et celle de l'Orient asservi déferleront les unes contre les autres pour vider leur querelle sur le sol allemand. (...) Il ne peut être nullement question d'intérêts *allemands*, de liberté *allemande*, d'unité *allemande*, de prospérité *allemande*, là où il s'agit de la liberté et de l'oppression, du bien et du mal de toute l'Europe. Ici toutes les questions de nationalités cessent, ici il n'y a plus qu'une question ! Voulez-vous être libres, ou voulez-vous être russes ?¹

Le conflit engagé dans le Bade et le Palatinat prend ainsi, on le constate, aux yeux d'Engels le caractère d'un affrontement absolu.

*

16. De Paris où il réside depuis le 3 ou 4 juin², Marx écrit, le **7 juin 1849** à Engels :

Ici règne une réaction royaliste, plus impudente que sous Guizot, qui ne saurait être comparée qu'à celle d'après 1815. Paris est morne. En plus le choléra, qui fait des ravages extraordinaires. Cependant jamais le volcan de la révolution n'a été si près d'une éruption colossale que maintenant à Paris. Des détails à ce sujet plus tard. Je suis en contact avec le parti révolutionnaire tout entier et dans quelques jours j'aurai tous les journaux révolutionnaires à ma disposition³.

Nul doute, on imagine, qu'il ait pris contact avec ses correspondants, allemands et français dans le mouvement ouvrier parisien, même si l'on ne dispose d'aucune source sur ces rencontres⁴.

Quoi qu'il en soit, c'est l'affaire romaine qui occupe toujours le devant de la scène. Bientôt, le 11 juin 1849, Ledru-Rollin, en déposant devant l'Assemblée un acte d'accusation du Ministère et de la Présidence, en menaçant même le pouvoir d'une prise d'armes⁵, va déclencher le processus qui aboutira à l'échec du 13 juin 1849.

*

17. En conclusion de l'article qu'il publie le **29 juin 1849** dans *Der Volksfreund* sur « Le 13 juin », Marx écrit⁶ :

Si écrasant que fût nécessairement le 13 juin pour notre parti dans toute l'Europe, cette journée eut ceci de bon que, à l'exception de Lyon, c'est sans grande effusion de sang que le parti contre-révolutionnaire réussit à conquérir le *pouvoir absolu* à l'Assemblée nationale. Il ne va pas seulement s'écrouler de l'intérieur, sa fraction extrême le poussera bientôt à un point où il cherchera lui-même à dépouiller l'apparence gênante de la République et alors vous verrez comment un souffle le fera disparaître et comment février recommencera à une puissance supérieure.

Nous sommes après la débandade de la manifestation du 13 juin ; nous sommes après la répression des événements de Lyon du 15 juin. La direction politique montagnarde est soit en fuite, soit en prison. La

¹ NGR3, pp. 391-392.

² Sa famille le rejoindra entre le 7 et le 13 juillet 49.

³ Correspondance, vol. 2, p. 15.

⁴ Les biographies soviétiques relèvent trop souvent de l'hagiographie sur cette période en assurant, par exemple, que Marx « prend une part directe aux événements, s'efforçant d'influencer leur cours » (*K. Marx, sa vie son œuvre*, Editions du progrès, Moscou 1973, p. 220)

⁵ Il conclut ce jour-là son intervention par cette menace : « La Constitution a été violée. Nous la défendrons par tous les moyens possibles, même par les armes » (*Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale législative*, tome 10, pp. 200 et 201). Le compte rendu signale qu'à ce moment « un certain nombre de membres de la gauche se lèvent et répètent les dernières paroles de l'orateur : « oui, même par les armes ». L'agitation est à son comble. ».

⁶ NGR3, p. 396.

presse républicaine de gauche est interdite. Une nouvelle loi sur les clubs a suspendu le droit d'association.

Marx s'adresse dans cet article à un public allemand pour lui fournir une description des causes factuelles et politiques de cet échec et souligner entre autre la confusion dans laquelle s'est déroulée la préparation de cette « journée¹ », à la fois dans ses objectifs et dans ses moyens. Ce faisant, il s'efforce de distinguer entre, d'une part, les acteurs politiques, à savoir la Montagne et un certain « comité secret² », et, d'autre part, le *peuple* : « ce qui est important », précise-t-il, c'est que « le parti du peuple n'était pas le parti de la Montagne. Ce seul fait vous explique beaucoup de choses ».

La manœuvre consiste clairement à disculper *le peuple comme tel*, de manière à préserver sa capacité quasi consubstantielle de soulèvement le jour où le pouvoir, miné par ses contradictions internes, devra jeter le masque de la république. L'idée qu'une issue bonapartiste permette à la bourgeoisie de faire l'économie d'une restauration monarchiste n'entre pas dans le raisonnement de Marx.

*

18. Le **17.08.1849** encore, Marx écrit de Paris à Engels³ :

Je peux te décrire en deux mots la situation générale ici : décomposition de la majorité en ses éléments d'origine, hostiles les uns aux autres, le bonapartisme compromis à jamais, mécontentement parmi les paysans à cause du maintien des 75 centimes, colère des vignerons à cause de la menace du maintien de l'impôt sur les boissons, dans l'opinion publique tendance à nouveau anti-réactionnaire, dans la Chambre prorogée et dans le ministère, la réaction en effet veut occuper tous les postes : elle est occupée à éliminer du cabinet la clique Barrot-Dufaure. Dès que ce fait se sera produit, tu pourras t'attendre à une proche résurrection révolutionnaire.

*

Cet optimisme foncier accompagnera Marx dans les premiers mois de son exil londonien, avec toutefois pour argument non plus une aptitude **subjective** censément acquise par tel peuple, le peuple français en l'occurrence, mais les conditions **objectives** d'une crise économique dont il perçoit les premiers signes en Angleterre et dont il se convainc qu'elle sera très bientôt la cause d'une prochaine nouvelle séquence révolutionnaire.

Le **19 décembre 1849**, il écrit de Londres à Joseph Weydemeyer :

« Un autre événement qui n'est pas encore visible sur le continent est l'approche d'une énorme crise industrielle, agricole et commerciale. Si le continent reporte sa révolution après le déclenchement de cette crise, l'Angleterre devra peut-être, même si cela ne lui plaît pas, être d'emblée l'alliée du continent révolutionnaire⁴. »

Cette perspective explique que Marx ait décidé de conclure au printemps de 1850 une alliance avec les blanquistes de Londres, les chartistes anglais et la fraction Willich/Schapper de la *Ligue* au sein de l'éphémère *Société universelle des communistes révolutionnaires*.

L'étude de cette période fera l'objet d'un prochain fascicule.

¹ Au contraire d'une insurrection franche, la manifestation du 13 juin s'est déroulée sur le modèle des « journées » du printemps 1848, à savoir celui d'une pression populaire sur l'Assemblée des élus, une stratégie évidemment dépassée dans le cadre du nouveau rapport de forces et compte tenu surtout de l'expérience acquise depuis février 1848 par la bourgeoisie dans sa lutte de classe.

² Marx désigne sous le terme de « commission des vingt-cinq », l'ancien comité électoral de la Montagne, dont l'amateurisme (et les fanfaronnades) ont beaucoup compté dans l'échec de l'action (Cf. sur ce point, les *Mémoires et Souvenirs* de l'ouvrier canut Sébastien Commissaire, Paris, Lyon 1888, tome 1, pp. 231-257 de l'édition numérisée par archiv.org.)

³ Correspondance, vol. 2, p. 28.

⁴ Correspondance, vol. 2, p. 38.

2.8. Les relations entre Marx et Lassalle en 1848-1849

Sources documentaires :

- Der Bund der Kommunisten, Dokumente und Materialien, Dietz Verlag Berlin, 1984, 3 volumes¹.
- *Correspondance Marx Lassalle*, traduite et présentée par Sonia Dayan-Herzbrun., PUF, Paris 1977
- *Marx Engels, Correspondance*, Éditions sociales, Paris 1971, en particulier les volumes 1 et 2.
- *La Nouvelle Gazette Rhénane*, traduction et notes de Lucienne Netter en trois volumes, Editions sociales, Paris, 1963, 1969, 1971.

*

Il est attesté que Lassalle prend la parole lors du meeting de Worringen le **17 septembre 48** au titre de représentant du Club populaire (le Volksklub) de Düsseldorf. Son nom se trouve cité dans l'article de la *Nouvelle Gazette Rhénane* qui rend compte, dès le lendemain, de l'évènement et mentionne son intervention au côté des responsables de la *Ligue*, Karl Schapper, Friedrich Engels, Joseph Moll et Wilhelm Wolff².

Etabli à Düsseldorf après son acquittement, le 11 août 1848, dans le procès dit de la cassette³, Lassalle s'est engagé dans l'action politique et participe à la mobilisation du mouvement démocratique de la ville en faveur de la grève des impôts.

Pour rappel : La nomination à Berlin, le 1^{er} novembre 48, du ministère Brandenburg avait entraîné la suspension, dès le 9 novembre, des travaux de l'Assemblée nationale et son déplacement vers la petite ville voisine de Brandebourg. Le refus des députés de gauche de se disperser et leur volonté de siéger coûte que coûte au nom de leur légitimité démocratique avaient soulevé une intense mobilisation en Prusse, un soutien qui avait pris la forme d'une grève des impôts⁴.

C'est dans ce contexte que se place **la première lettre connue de Marx à Lassalle, datée du 13 novembre 1848.**

Marx lui écrit ce jour-là au nom du « Comité démocratique de Rhénanie » dont il occupe la présidence avec l'avocat Karl Schneider II.

Cher Lassalle,

Voilà les décisions que vous devez prendre dans votre club démocratico-monarchiste⁵ :

1. *Grève générale des impôts*: faire de la propagande surtout à la campagne.
2. Corps francs vers Berlin.
3. Envois d'argent au Comité central démocratique de Berlin.

Au nom du Comité démocratique de Rhénanie,

K. MARX

¹ BDK, en abrégé, suivi du numéro de volume et du numéro de page.

² NGR3, p. 482

³ Jusque cette date de l'été 1848, la carrière publique de Lassalle s'est principalement déroulée dans le cadre de son assistance judiciaire à la comtesse Sophie von Hatzfeldt. Il a passé en prison l'essentiel de la période révolutionnaire depuis mars 1848. Pour le détail, nous renvoyons au chapitre 3.4 du présent fascicule.

⁴ Pour le détail, nous renvoyons au chapitre 2.5 du présent fascicule.

⁵ Il existait à Düsseldorf deux associations démocratiques : le « Volksklub » et l'« Association pour une monarchie démocratique » (Verein für demokratische Monarchie). A la direction du Club populaire, se trouvaient des militants comme Moriz Geisenheimer, Louis Kugelman, Gottfried Rockmann, Julius Wulff et Ferdinand Lassalle. Ils étaient en étroite relation avec l'Association démocratique et l'Union ouvrière de Cologne. Source : BDK1 p. 1136.

Puis il ajoute à titre privé :

(Personnel)

Cher Lassalle,

Si tu pouvais m'envoyer de l'argent, que ce soient les 200 thalers ou bien suffisamment pour couvrir les traites, je t'en serais très obligé. Envoie-le à ma femme, Cecilienstrasse 7. J'ai reçu aujourd'hui une sommation à comparaître et, de l'avis général, je serai demain en état d'arrestation¹.

Ton MARX.

Et le contenu et le ton du propos témoignent, on le constate, d'une réelle sympathie entre les deux hommes.

*

En quelles circonstances Marx et Lassalle se sont-ils rencontrés et ont-ils noué cette relation plutôt amicale dont témoigne la lettre du 13 novembre 1848 ?

Même si plusieurs biographes affirment que les échanges se sont multipliés, entre même les familles², on ne dispose d'aucun document écrit, d'aucun témoignage précis qui permette de situer la date et les modalités de ces relations.

La date ? On peut évaluer par défaut la période qui est susceptible d'avoir favorisé les rencontres. Elle se situe entre la sortie de prison de Lassalle dans le dernier jugement de l'affaire Hatzfeldt, soit le 11 août 48 et son emprisonnement dans le cadre de la mobilisation populaire contre le paiement des impôts à Düsseldorf, soit le 22 novembre 48. Compte tenu du voyage que Marx accomplit à Berlin et à Vienne entre le 23 août 48 et le 11 septembre 48, on obtient une période de deux mois et quelques jours **entre septembre et novembre 1848**.

Les modalités de cette relation ? Rien ne permet de les préciser.

*

Il faut tenir compte, bien sûr, du fait que le nom de Lassalle était assurément connu de Marx en raison de l'extrême notoriété de l'affaire Hatzfeldt depuis le début du procès et surtout depuis les épisodes rocambolesques du vol de la cassette³. On connaît une lettre de Marx à Georg Herwegh datée du 26 octobre 1847 à Bruxelles dans laquelle il évoque une rencontre avec la comtesse Sophie de Hatzfeld elle-même, laquelle, écrit-il « m'avait (...) prié de t'adresser quelques mots de recommandation pour elle. Je pense que tu dois maintenant avoir déjà fait sa connaissance. Pour une *Allemande*, cette femme a montré beaucoup d'énergie dans le duel contre son mari⁴ ».

*

¹ *Correspondance Marx Engels*, vol.1, p. 552. Marx sera bien inculpé, avec Schneider II et Schapper, mais à la différence du traitement que devront subir les accusés de Düsseldorf, Lassalle, Cantador et Weyers, le parquet de Cologne poursuivra sans infliger d'incarcération préventive. A vrai dire, Cologne n'était pas en état de siège comme l'était la ville de Düsseldorf, soumise donc à une juridiction militaire.

² Dans son introduction au troisième volume des *Nachgelassene Briefe und Schriften*, Gustav Mayer évoque sans autre précision (vers la fin de l'été et en automne 1848, écrit-il) de fréquentes visites mutuelles des deux couples à Cologne et à Düsseldorf (p. 2 de l'édition Julius Springer, Berlin 1922). Le même signale que la relation d'Engels avec Lassalle est par contre toujours restée plus distante comme en témoigne le fait qu'Engels n'a jamais quitté le mode du vouvoiement dans sa correspondance avec Lassalle (op.cit., p. 2).

³ Pour le détail, nous renvoyons à l'annexe 3.4 du présent fascicule.

⁴ *Marx Engels, Correspondance*, Editions sociales, 1971, vol. 1, p. 492.

La première mention de l'arrestation de Lassalle le 22 novembre 48 apparaît dans l'article de Marx du **26 novembre 48** intitulé « Drigalski, le législateur, le citoyen et le communiste¹ » où se trouvait dénoncée la proclamation, ce même 22 novembre, de l'état de siège à Düsseldorf. Marx insistait dans ce papier sur la soumission des autorités judiciaires civiles devant le pouvoir militaire² : « Fi ! Messieurs, ne ressentez-vous donc aucune honte à lancer des mandats d'arrêt et à ouvrir des enquêtes sous le régime du sabre ? », ajoutant : « Ou bien l'arrestation de M. Lassalle qui, dans la confiance malheureusement trop hardie qu'il a eue de son bon droit et dans la protection des autorités judiciaires, n'a pas voulu se soustraire à l'état de siège, n'est-elle peut-être qu'un acte de vengeance personnel de M Drigalski ?³ ».

La *Nouvelle Gazette Rhénane* va ensuite consacrer **cinq articles** à la défense de Lassalle. Les deux premiers sont de la plume de Marx, les trois suivants sont signés par Engels.

*

La série est introduite par un premier éditorial du **10 février 1849** sur « Le procès du refus des impôts ». Marx, qui vient d'être acquitté avec Schneider II et Schapper dans le procès intenté à Cologne contre le *Comité d'arrondissement des démocrates*⁴ sur le même chef d'inculpation que Lassalle, y exprime son optimisme sur la prochaine libération de ce dernier. Il écrit :

Il s'agissait donc de savoir si le décret de refus des impôts pris par l'Assemblée autorisait à appeler de cette façon à résister à la force publique, à organiser une force armée contre celle de l'État et de leur propre chef à déposer et mettre en place les autorités. Après une très courte délibération les jurés ont répondu affirmativement à cette question.

Après cette décision, Lassalle et Cantador⁵ ne tarderont sans doute pas à être remis bientôt en liberté. On ne peut pas attendre de la Chambre des mises en accusation de Cologne qu'elle émette à leur sujet un avis différent de celui des jurés concernant Marx, Schneider et Schapper⁶.

Et il annonce : « Demain, nous reviendrons spécialement sur Lassalle ».

Marx va, en effet, enchaîner **deux contributions nommément intitulées « Lassalle »**. La première date du **11 février 1849**⁷.

Elle relève d'emblée la durée anormalement longue de la procédure judiciaire en cours, volontairement retardée par le pouvoir afin d'éviter les risques d'un procès politique (et d'un nouvel acquittement) dans le contexte de l'époque.

¹ Marx ironise dans ce titre sur la qualité de « communiste fidèlement dévoué à mon Dieu et mon roi » que s'était attribuée le général prussien Albrecht von Drigalski, commandant de la division militaire de Düsseldorf, en faisant paraître dans la presse du 24 novembre 1848 un avis annonçant qu'il verserait désormais chaque année à la caisse de secours de la ville une contribution en faveur des « pauvres frères de la commune de Düsseldorf. (NGR2, pp. 166, note 1).

² Il en tire argument pour déclarer illégales des arrestations commises par des magistrats *civils* aux ordres d'un *militaire* (« Dans tous les cas, l'arrestation est illégale, car aucune action légale ne peut être exercée dans un état d'illégalité. Dans l'état de guerre, l'action de la juridiction civile cesse ». (NGR2, p. 171))

³ NGR2, p. 168.

⁴ Ce procès s'était déroulé le 8 février 1849 devant les Assises de Cologne. Ils étaient inculpés pour incitation à la rébellion après l'appel du 18 novembre 1848 lancé par le *Comité d'Arrondissement des démocrates*. Le plaidoyer de Marx avait été reproduit par la *Nouvelle Gazette Rhénane* du 27 février 1849. (NGR3, pp. 27-46). Pour le détail de cette campagne contre les impôts, nous renvoyons au chapitre 2.5 du présent fascicule.

⁵ **Lorenz Cantador** (1810-1883) : issu d'une famille bourgeoise de la ville établie dans le commerce de la soie, il a été le commandant de la garde civique de Düsseldorf, élu à ce poste dès le 26 mars 1848. Démissionnaire de ses fonctions en août 1848, il s'était trouvé réélu le 17 novembre 48 et avait entraîné la milice de la ville dans la mobilisation pour défendre l'assemblée nationale de Berlin. Il avait été par ailleurs l'un des fondateurs de l'*Association pour une monarchie démocratique*.

⁶ NGR3, p. 48

⁷ NGR3, pp. 58-61

Voilà maintenant onze semaines que Lassalle est à la prison de Düsseldorf, et c'est maintenant seulement que se termine l'enquête sur des faits simples qui n'ont jamais été niés; c'est maintenant seulement que la Chambre du Conseil va prendre une décision. On a réussi à ce que la Chambre du Conseil et celle des Mises en accusation, observant simplement le délai légal maximum, puissent repousser l'affaire à une autre session des Assises de Düsseldorf et gratifier ainsi le prisonnier de trois nouveaux mois de détention préventive.

Le 2 janvier 1849, une première délégation de *l'Union ouvrière* et de *l'Association démocratique* de Cologne s'était rendue (avec la participation de Marx) auprès du procureur général Nicolovius pour exiger que la procédure fût accélérée.

Marx rappelle cette démarche :

On sait qu'une délégation des différentes associations démocratiques de Cologne a récemment remis au procureur général Nicolovius une adresse signée de quelque mille citoyens; on y demandait : 1) que soit accélérée l'enquête concernant les prisonniers politiques de Düsseldorf; 2) que ceux-ci soient traités convenablement pendant leur détention préventive. M. Nicolovius promet de prendre en considération, dans toute la mesure du possible, ces justes exigences.

L'essentiel de son propos consiste toutefois à informer ses lecteurs (« pour que la voix du public soutienne la réclamation du prisonnier ») des mauvais traitements que subit Lassalle en prison. L'affaire est anecdotique mais elle mérite d'être évoquée en raison de l'éclairage qu'elle apporte sur la personnalité du détenu.

(...) L'exemple suivant montre combien, à la prison de Düsseldorf, on se préoccupe peu de M. le Procureur général, des lois et des ménagements les plus usuels imposés par la décence.

Le 5 janvier, un gardien de la prison se permit quelques brutalités envers Lassalle, et le comble, c'est qu'il alla trouver le directeur et accusa Lassalle de l'avoir brutalisé.

Une heure plus tard, le directeur, accompagné du juge d'instruction, entre dans la chambre de Lassalle sans le saluer, et lui demande des explications à ce sujet. Lassalle l'interrompt en lui faisant remarquer qu'entre gens cultivés il est d'usage de se saluer, que l'on se saluait quand on entrait dans la chambre de quelqu'un et qu'il était en droit d'exiger cette politesse du directeur.

C'en était trop pour M. le Directeur. Furieux, il marche sur Lassalle, l'accule à une fenêtre et, en gesticulant de tous ses membres, il crie aussi fort que possible :

« Vous entendez, ici, vous êtes mon prisonnier et rien de plus. Vous devez vous plier au règlement de la maison et si cela ne vous plaît pas, je vous ferai jeter au cachot et il pourra vous arriver des choses encore plus fâcheuses ! »

Là-dessus, Lassalle, lui aussi, se fâcha et déclara au directeur qu'il n'avait pas le droit de le punir suivant le règlement de la maison, puisqu'il était en détention préventive; que crier fort ne servait à rien, et ne prouvait rien; que cette maison avait beau être une prison, qu'il était ici dans sa chambre, et que si - le montrant du doigt - le directeur entrait *ici, chez lui*, il devait le saluer.

Alors le directeur perdit tout sang-froid. Il se précipita sur Lassalle, tendit le bras pour le frapper et cria :

« Restez tranquille avec votre doigt ou je vous envoie aussitôt une gifflé en pleine figure pour que ... »

Lassalle prit aussitôt le juge d'instruction à témoin de cette brutalité inouïe, et se plaça sous sa protection. Le juge d'instruction chercha

alors à calmer le directeur, et n'y réussit qu'après que celui-ci eut répété plusieurs fois sa menace.

Après cette scène édifiante, Lassalle s'adressa au procureur général von Ammon, le priant d'engager une information contre le directeur M. Morret. En effet, les violences du directeur ne constituent pas seulement un mauvais traitement et une offense grave, mais un abus des pouvoirs de sa charge¹.

*

La deuxième contribution de Marx date du **4 mars 1849**.

L'article, notons-le, se place juste après la correspondance du **28 février 1849** adressée de prison par Lassalle à Marx. Dans cette lettre², Lassalle presse Marx de « pondre un article vigoureux » pour dénoncer le traitement qui lui est réservé. Il y décrit surtout dans le détail les manœuvres de retardement de l'appareil judiciaire³ et demande avec insistance qu'une nouvelle délégation s'adresse à Nicolovius « pour réclamer à cor et à cri » sa comparution devant les prochaines assises : « S'il te plaît, *écrit-il en conclusion*, occupe-toi tout de suite de la délégation auprès de Nicolovius, et insulte-le bien. Il faut aussi que l'article que je viens de te demander paraisse tout de suite, pour faire de l'effet, avant la tenue de la Chambre d'accusation⁴. ».

Effectivement, le **3 mars 49**, une deuxième délégation se rendra auprès du procureur Nicolovius avec les mêmes exigences en matière de procédure. Le procureur refusera cette fois clairement de porter l'affaire devant les assises de mars contraignant ainsi Lassalle à attendre la session de mai.

Le **4 mars 49**, Marx publie donc l'article instamment demandé par Lassalle.

L'argumentation porte d'abord sur le caractère tortueux de la **double accusation** portée contre Lassalle à partir du même discours de Neuss, une première fois pour appel à la résistance armée et une seconde fois pour incitation à la désobéissance aux fonctionnaires de l'administration des impôts :

Par une décision de la Chambre du conseil de Düsseldorf du 22 février, *Lassalle, Cantador et Weyers*⁵ sont traduits devant les Assises pour discours subversifs. Nous n'avons rien contre. Mais par décision de la même Chambre, *Lassalle* est encore cité en second lieu devant le tribunal de police correctionnel parce que, dans son discours de Neuss, il est censé avoir appelé à « résister par la violence à des fonctionnaires et contrevenu ainsi aux articles 209 et 217 ».

Avant tout constatons les faits.

Parmi les circonstances qui ont provoqué l'assignation de Lassalle devant les Assises, se trouve le même *discours de Neuss*. La Chambre du conseil indique que, dans ce discours, *il a appelé à s'armer contre le pouvoir souverain*. (Infraction aux articles 87 et 102.)

Sur la base *du même discours*, Lassalle est donc assigné une fois devant les Assises, une autre fois devant le Tribunal de police correctionnel. Si le jury l'acquitte, le Tribunal de police correctionnel le condamnera. Si le Tribunal de police correctionnel ne le condamne pas, il restera, dans tous les cas, en détention provisoire jusqu'à ce

¹ NGR, pp. 59-60

² Il s'agit de la première lettre (connue) que Lassalle adresse à Marx.

³ Elles consistaient à tenir sous le coude des pièces importantes du dossier et à les ressortir dès que l'instruction semblerait près d'aboutir, provoquant ainsi de nouvelles auditions de témoins.

⁴ Sonia Dayan-Herzbrun, *Correspondance Marx Lassalle*, op.cit., pp. 50-51. Lassalle se plaint au passage de la différence de traitement entre Cantador et lui : « Cantador qui, protégé par la bourgeoisie tout entière bénéficie de très puissantes sympathies. Mais à moi, l'homme du prolétariat, moi qui suis toujours l'objet de leur haine, ils le souhaitent ardemment » (« le » : autrement dit, de retarder la procédure). Il ne reconnaît pas moins qu'on « fit trainer l'affaire de Cantador (...) pour ne pas mettre en évidence de façon trop criante la distinction que l'on établissait entre nous ».

⁵ L'ouvrier Peter Wilhelm Weyers était le co-accusé de Lassalle et de Cantador après le meeting de Neuss.

que le Tribunal de police correctionnel l'ait acquitté. Quel que soit le jugement des jurés, Lassalle restera privé de liberté, et l'État prussien sera sauvé.

C'est, nous le répétons, *un seul et même discours* qui est à la base de l'assignation de Lassalle par la Chambre du Conseil de Düsseldorf. Une fois devant les Assises, une autre fois devant le Tribunal de police correctionnel. Pour le *même fait*.

Cette double accusation aura pour conséquence, comme Marx l'annonce ici avec clairvoyance, que l'acquittement de Lassalle par les jurés des assises de Düsseldorf, le 5 mai 1849, sera immédiatement suivi d'une inculpation devant le tribunal correctionnel et d'une condamnation à six nouveaux mois d'emprisonnement¹.

Marx termine son article en faisant écho à la différence de traitement entre Lassalle et Cantador, écrivant:

Nous demandons au juge d'instruction *Ebermeier* s'il est exempt de toute *animosité personnelle* à l'égard de Lassalle ?
Nous demandons (...) à un fonctionnaire du Parquet de Düsseldorf s'il n'a pas dit : « Nous n'attachons pas beaucoup d'importance à l'acquittement de Cantador et de Weyer, mais Lassalle, nous devons le garder coûte que coûte » ?

Nous doutons que Lassalle ait le même penchant à figurer pour un temps immémorial dans l'inventaire des « *ressortissants* » *par excellence*.

avant de souligner, s'agissant « d'un de nos camarades de parti² », la primauté, dans le domaine des procès politiques, du jury d'assises sur les jugements des tribunaux correctionnels.

Le cas en suspens n'est pas seulement important pour nous parce qu'il s'agit de la liberté et du droit d'un concitoyen, d'un de nos camarades de parti. Il est surtout important parce qu'il s'agit de savoir si la compétence exclusive *des Assises pour des crimes politiques* doit partager ou non le sort des prétendues *conquêtes de mars*, s'il dépend du bon plaisir des magistrats appointés de rabaisser le jury non rétribué de la Cour d'Assises au rang d'un tribunal fantôme en soumettant simultanément le même fait considéré comme délit de droit commun au jugement du Tribunal de police correctionnel pour le cas où il ne serait pas considéré par les jurys comme crime ou délit politique. Somme toute, pourquoi a-t-on retiré crimes et délits aux tribunaux ordinaires pour les confier aux Assises ? On a supposé, malgré l'honneur et la délicatesse des juges rétribués que dans des procès politiques ils représentent tout, sauf l'intérêt de l'accusé.

*

Pendant ce temps, Lassalle est gagné par l'énervement. Le **26 mars 1849**, il adresse à Marx de **très vifs reproches** sur ce qu'il tient pour de l'inertie et de l'indifférence de la part de son interlocuteur : « Je dois avouer, *écrit-il*, que j'ai été très surpris, et même un peu indigné, que tu n'aies pas jugé bon de consacrer un article à mon renvoi scandaleux devant les assises et la correctionnelle, alors qu'on remettait en liberté Cantador³, qui avait fait exactement la même chose que moi. Car l'évènement était par lui-même si révoltant, et la rage de me persécuter personnellement si patente que tu aurais dû sûrement laisser éclater ta colère, si tu me portais un peu d'intérêt, comme j'ai, jusqu'à présent, eu la

¹ En raison de son état de santé, Lassalle obtiendra, moyennant le versement d'une caution, de pouvoir reporter l'accomplissement de cette peine qu'il purgera du 1^{er} octobre 1850 au 1^{er} avril 1851.

² Une expression à recevoir au sens général du terme « parti ».

³ La libération de Lorenz Cantador était intervenue le 18 mars 49, jour anniversaire de la révolution en Prusse.

témérité de le supposer ! Cependant comme on ne peut exiger de personne de s'intéresser à soi, passons là dessus¹ ».

Manifestement, Lassalle ne s'est pas contenté, s'il l'a lu, de l'article de Marx du 4 mars 49 dernier.

Il lui fait parvenir par le même courrier une note critique de seize pages sur le fonctionnement de la Cour d'Appel. Avec une pointe de prétention, il exige (ce serait, écrit-il, « très souhaitable, extrêmement et infiniment souhaitable ») que cet article paraisse « comme article de fond », et « en une fois, sans interruption, dans un seul numéro du journal². ». Puis avec un rien de condescendance, cette fois, il ajoute : « J'ai été vraiment désolé, mon cher ami, que tu souffres d'une maladie du foie. Et, par égard à cette circonstance, je te pardonne même de l'indifférence que me témoigne ton journal. »

*

On ne connaît pas la réponse de Marx, tout occupé, il est vrai, par son voyage à Berlin et en Westphalie du 14 avril au 9 mai 1849 à la recherche de nouveaux financements pour le journal.

C'est Engels qui prendra le relais et consacrera à la défense de Lassalle **trois articles parus les 27 avril, 2 et 3 mai 1849**.

On approche alors de l'ouverture du procès.

Antérieure au deuxième article ou contemporaine, une lettre de Lassalle à Engels, un brouillon de sa main, en tout cas, daté du « début mai », montre d'abord la très courtoise déférence de son auteur envers un interlocuteur dont il se méfie : « Veuillez avoir la bonté de rédiger, *commence-t-il*, dans votre style élégant, (...) un article plein de raison qui sera daté de Cologne, et portera sur la méthode, jusqu'alors inédite, que l'on emploie depuis deux jours aux assises³. ». Lassalle fournit ensuite nombre d'indications techniques sur la tenue du procès qui a commencé le 3 mai et sur les diverses anecdotes qui ont marqué son début⁴.

Le premier des articles d'Engels, en la date du **27 avril 1849**, ne procède en vérité qu'à un rappel rapide, très technique, des manœuvres de retardement qui ont marqué la procédure de l'affaire Lassalle jusque sa venue devant les assises de Düsseldorf.

Le deuxième article d'Engels est daté du **2 mai 1849**. Le procès de Lassalle s'ouvrira à Düsseldorf le lendemain **3 mai 1849**, qui est, il est important de l'observer, **le jour même du soulèvement de Dresde** qui marque le début des combats pour la Constitution du Reich.

Engels procède d'abord à un rappel des mauvais traitements subis par Lassalle :

En prison, Lassalle fut traité avec une prédilection toute particulière. La *Nouvelle Gazette rhénane* a eu assez souvent l'occasion de publier des preuves de la tendresse avec laquelle les sbires de la justice royale prussienne ont pris soin de lui. Tandis que l'on accordait à Cantador toutes les faveurs possibles - car malgré son action politique, Cantador comptait un grand nombre d'amis dans la bourgeoisie de Düsseldorf - Lassalle dut, une fois de plus, apprendre à ses dépens à quelle tyrannie arbitraire un accusé en détention préventive était exposé dans une prison royale prussienne. Nous rappelons seulement, pour ne pas parler de chicanes mineures, les brutalités que se permit contre lui M. Morret, directeur de la prison, en présence du juge d'instruction, M. Ebermeyer - que nous avons maintenant le bonheur d'avoir ici à Cologne. Lassalle déposa une plainte au Parquet; le procureur général, M. Nicolovius, décida que l'acte en question ne

¹ Correspondance Marx Lassalle, op.cit., p. 51.

² « Quand tu l'auras lu, tu seras également d'avis qu'il ne peut en être autrement. Il est écrit dans les formes officielles, et ne pouvait ni ne devait être écrit autrement, pour ne pas perdre son parfum doctrinaire et ne pas demeurer sur *ses hauteurs* » (*Correspondance Marx Lassalle*, op.cit., p. 52).

³ Correspondance Marx Lassalle, op.cit., p. 54.

⁴ Et notamment sur l'autorisation qui devait lui être donnée de prononcer ou non un plaidoyer qu'il avait pris soin, comme à son habitude, de publier par avance. Ce discours est connu sous le nom de « Plaidoyer devant les Assises » (« Assisen Rede ») Le texte est disponible à l'adresse <http://gutenberg.spiegel.de/buch/reden-und-schriften-1127/2>.

comportait *ni crime ni délit* et ne pouvait donc pas faire l'objet de poursuites !

Nous rappelons en outre les sorties considérées par le médecin comme étant d'une nécessité pressante pour la santé de Lassalle et qui furent accordées par le procureur *tandis que le gouvernement les refusait* bien que, d'après la loi, un accusé en détention préventive dépende purement et simplement du procureur et non du gouvernement.

Les difficultés rencontrées pour rendre visite à Lassalle en prison, les faux-fuyants, le jeu de cache-cache, etc. sont connus de tous ceux qui ont essayé un jour de pénétrer à l'intérieur de « l'établissement » de Düsseldorf.

Puis il décrit une nouvelle fois, et longuement, les techniques de retardement de la procédure qui ont conduit Lassalle à subir, à dix jours près, **une détention préventive de six mois**. La manœuvre, explique Engels, consistait surtout à dissocier les cas de Lassalle et Cantador, sachant qu'on ne trouverait pas de jury à Düsseldorf pour condamner ce dernier et qu'un procès commun aboutirait à coup sûr à un acquittement commun. Cela permet de comprendre la libération anticipée de Cantador, le 18 mars 49, et le nouveau retard imposé au procès de Lassalle: « Et pourtant, *note Engels*, à l'exception d'un seul discours prononcé par Lassalle à Neuss, c'étaient exactement les mêmes charges qui pesaient sur Lassalle et Cantador¹ ».

Engels s'attache ensuite à démontrer **les incohérences** des accusations portées contre Lassalle, lesquelles visaient non pas sa participation, avec Cantador, à l'armement de la garde civique de Düsseldorf, soit une action **réellement** accomplie, mais son discours de Neuss, soit un **pur effet d'annonce** destiné à soutenir la mobilisation de Düsseldorf.

Lassalle et Cantador étaient à la tête de tout le mouvement. Ils engageaient non seulement les citoyens à s'armer contre le ministère Manteuffel, ils les armaient pour de bon. *C'est ici, à Düsseldorf* qu'était le centre de leur activité. S'il devait réellement y avoir délit, il *ne pouvait avoir lieu qu'ici*. Et où se serait-il produit ? Non pas à Düsseldorf, mais - à Neuss !!

Lassalle avait été à une réunion à Neuss et avait invité à rejoindre en armes Düsseldorf. Cette invitation n'eut même pas de résultat, car on n'en vint pas aux mains. Et ce serait là le délit de Lassalle !

Donc, si l'on renvoie Lassalle devant les jurés, ce n'est pas à cause de son activité principale, ce n'est pas pour avoir distribué *réellement* des armes, ce n'est pas à cause du soulèvement *réel* qui était sur le point d'éclater à Düsseldorf. Il n'y a pas de « délit ». La Chambre des mises en accusation elle-même, si sénile soit-elle, doit le concéder. Le prétendu délit réside dans un acte tout à fait *occasionnel et accessoire, totalement indépendant* de l'action principale, entreprise à Düsseldorf, et qui *perd son sens si* on l'en détache, il réside non dans *l'organisation*, à Düsseldorf, d'une force armée contre le gouvernement, mais dans l'invitation adressée aux gens de Neuss de soutenir cette organisation !

Mais évidemment, Cantador n'était pas à Neuss quand Lassalle y prononça ce terrible discours; Cantador n'a pas *incité* les gens de Neuss à la résistance armée, Cantador a seulement *organisé* les habitants de Düsseldorf pour la résistance armée et incité la *milice civique* de Düsseldorf *qui fait elle-même partie de la force armée du gouvernement* à résister au gouvernement. Voilà la différence, et c'est pourquoi on a libéré Cantador et gardé Lassalle en prison jusqu'à l'actuelle session des Assises

¹ NGR3, p. 397. L'ensemble de l'article occupe les pages 295-300.

Il termine en rappelant la différence de traitement **pour le même délit** entre la juridiction de Cologne et celle de Düsseldorf :

Qu'il nous suffise ici de rappeler les débats du procès contre le comité régional rhénan. Le cas est tout à fait analogue. On exposa alors comment il y avait *délict* (le même dont Lassalle est accusé) ou non; comment on ne pouvait pas appeler à la résistance armée contre le gouvernement sans appeler aussi à la résistance contre les agents de la force publique pris séparément, eux qui sont le gouvernement. Les jurés ont prononcé l'acquittement.

Et de signaler qu'« après son acquittement par les jurés », ce qui ne fait aucun doute à ses yeux, Lassalle aura à subir un nouveau jugement devant le tribunal correctionnel.

*

Le troisième et dernier article d'Engels date du **3 mai 1849**. L'insurrection de Dresde est en cours.

Après un bref retour sur **les incohérences de l'inculpation visant Lassalle** (mettre sur le même plan, d'une part, une action effective et d'autre part, une propagande en sa faveur), Engels examine le « corps du délit » lui-même, à savoir le discours de Lassalle à Neuss. La cause défendue, explique-t-il, n'était autre que d'assurer la défense d'**un pouvoir légal**, à savoir l'Assemblée nationale de Berlin elle-même :

Examinons donc maintenant le véritable *corpus delicti*, le discours prononcé à Neuss, le 21 novembre.

Lassalle est accusé d'avoir appelé directement à s'armer contre le pouvoir royal.

Suivant les trois dépositions des témoins auxquels se réfère l'acte d'accusation, Lassalle a certes appelé très directement les habitants de Neuss à *s'armer*, à se procurer des munitions, à préserver par la force des armes les libertés conquises, à soutenir activement l'Assemblée nationale, etc. Eh bien! *l'appel aux armes* n'est somme toute en aucune façon un délit ou même un crime, et encore moins depuis la révolution et la loi du 6 avril 1848 qui garantit à chaque Prussien le droit de porter des armes. D'après le Code, l'appel aux armes ne devient répréhensible que lorsqu'il est dirigé contre des fonctionnaires pris individuellement (rébellion) ou contre le pouvoir royal, ou contre une autre partie des citoyens (émeutes). Il s'agit ici spécialement de l'appel, à savoir l'appel direct à s'armer contre le pouvoir royal.

Or dans les trois dépositions des témoins, il n'y a *pas un mot* d'appel à s'armer contre le pouvoir royal; il s'agit seulement de s'armer pour *protéger l'Assemblée nationale*. Et l'Assemblée nationale était un organisme convoqué légalement, existant légalement, une partie essentielle du pouvoir législatif et même ici, du pouvoir *constituant*. L'Assemblée nationale était au-dessus du « gouvernement royal », exactement comme le pouvoir constituant est au-dessus du pouvoir exécutif. Provoquer l'armement général du peuple pour protéger cette autorité du pays, autorité légale suprême à côté du roi, voilà ce que nos Parquets considèrent comme un crime grave !

Et de conclure :

Donc il n'est pas possible de considérer comme un crime l'affaire de l'armement de Düsseldorf, armement tout à fait *réel*, organisé ouvertement pour défendre l'Assemblée nationale, mais dirigé contre personne d'autre que contre les troupes prussiennes, c'est-à-dire contre le gouvernement royal (*le gouvernement de l'empereur**); cela peut seu-

lement être considéré comme un délit de résistance à quelques fonctionnaires isolés; et pourtant cette simple déclaration, ces quatre mots constituent une grave infraction criminelle.

(...)

Le secret de tout le procès contre Lassalle, c'est que nous avons affaire ici à un procès de tendance contre un agitateur gênant.

(...)

Et même si Lassalle a réellement appelé à s'armer contre le pouvoir royal, et après ? Plaçons-nous au point de vue constitutionnel, parlons en concepts constitutionnels. N'était-ce pas, en novembre dernier, le devoir de tout citoyen, non seulement « d'appeler à s'armer » mais de *s'armer* soi-même pour défendre les représentants constitutionnels du peuple contre un « gouvernement royal » parjure, qui pourchassa d'hôtel en hôtel avec ses soldats l'Assemblée des représentants du peuple, dispersa leurs séances, abandonna aux soldats leurs papiers pour qu'ils en allument leurs pipes et leurs poêles, et finalement renvoya de force chez eux ces représentants du peuple.

*

La *Nouvelle Gazette Rhénane* n'aura pas le loisir de commenter l'acquiescement de Lassalle le **5 mai 1848** ni son immédiate inculpation devant le tribunal correctionnel de Düsseldorf. Le déclenchement de la campagne pour la Constitution du Reich, les soulèvements, après Dresde, en Allemagne du Sud, vont désormais mobiliser les énergies et déclencher en retour la répression. Le **10 mai 1849**, l'état de siège est proclamé sur tout le territoire de la Prusse. Le **16 mai 1849**, le gouvernement prussien intime l'ordre à Marx de quitter le territoire dans les vingt-quatre heures. Le **19 mai 1849**, reproduisant cet avis de bannissement, le journal doit annoncer à ses lecteurs qu'il cesse de paraître.

*

La correspondance de Marx en cette fin de la période révolutionnaire allemande ne mentionne que très peu de références à Lassalle.

On connaît **une lettre de Marx à Ferdinand Freiligrath** datée du **31 juillet 1849**. Marx se trouve à Paris et se plaint de l'indiscrétion de Lassalle dans la mise en œuvre d'une souscription en sa faveur¹ : « Je t'avoue, *lui écrit-il*, que le comportement de Lassalle me plonge dans un grand étonnement. Je m'étais adressé personnellement à lui et, comme à un moment donné, j'ai prêté de l'argent à la comtesse elle-même, que d'autre part je connais la sympathie que Lassalle a pour moi, j'étais bien loin de prévoir que je puisse être compromis de la sorte. Je lui avais au contraire recommandé la plus grande discrétion. Je préfère la plus grande gêne à la mendicité publique. C'est pourquoi je lui ai écrit² ».

Marx reviendra sur le sujet dans une autre lettre du **5 septembre 1849** au même Freiligrath à qui il confie : « Lassalle semble être vexé à cause de la lettre que je t'ai écrite et d'une autre que je lui ai adressée. Telle n'était certes pas mon intention, et je lui aurais déjà écrit, si dans mon état actuel, écrire n'était pour moi une véritable corvée³ ».

Or la correspondance de Lassalle a gardé **une trace intéressante de cet échange**.

¹ A cette date, Marx et sa famille se trouvent très démunis à Paris. L'engagement de leurs dernières ressources financières dans la gestion du journal les a laissés sans le sou. Marx avait sollicité Lassalle pour obtenir de lui un emprunt.

² *Correspondance Marx Engels*, vol. 2, p. 21.

³ *Correspondance Marx Engels*, vol. 2, p. 35. Marx se trouve à cette date à Londres, et malade : « Je ne peux t'écrire que quelques lignes car j'ai depuis 4 ou 5 jours, une sorte de cholérine et suis terriblement affaibli ». La cholérine est un autre nom pour la diarrhée et se trouve associée par les dictionnaires à une forme atténuée du choléra.

On peut lire une première **lettre de Lassalle à Marx** datée du 30 juillet 1849 « chez Freiligrath¹ ». Outre l'anecdote, son intérêt est d'offrir un spécimen de la **rude franchise**² qui marque, du côté de Lassalle en tous cas, les relations entre les deux hommes.

Voici :

Cher Marx,

Je viens d'avoir une conversation avec Freiligrath au cours de laquelle celui-ci m'a fait part d'une lettre qu'il t'avait écrite hier, ce qui me détermine moi-même à t'écrire dès aujourd'hui.

C'est à Düsseldorf que j'ai reçu ta lettre. Tu y dépeins ton besoin d'argent comme extrêmement pressant, et tu me demandes de mettre de la discrétion à te procurer une avance.

Je t'ai déjà écrit qu'il ne m'était pas possible, à moi tout seul, de te faire une avance de 2 à 3000 thalers, car tel est le montant auquel j'évalue le montant de tes besoins les plus urgents. La grande expérience que j'ai de ce genre d'affaires, et la connaissance que j'ai des gens d'ici m'ont fermement convaincu qu'il serait impossible d'obtenir d'un seul homme 2 à 3 000 thalers, et je déplore que Freiligrath et toi, vous vous soyez fait des illusions à ce sujet. Dans le même temps, je me disais aussi que tu t'étais fait des illusions en te flattant de pouvoir trouver de l'argent après n'avoir fourni que trois semaines ou un peu plus d'efforts en ce sens; tu n'avais donc pas à déplorer les mauvais résultats que tu obtenais. En outre, quand tu m'avais écrit, tu n'avais pas dit que tu t'adressais aussi pour le même motif à Freiligrath et à Daniels³; de cela je ne savais rien. Tu aurais dû au moins m'informer de ce que tu leur avais écrit à tous deux, afin que je puisse m'entendre avec eux. J'ai dû me mettre à l'œuvre tout seul. J'avais trois objectifs:

1. Qu'avant tout, tu reçoives l'argent; pour moi c'était cela l'essentiel, parce c'était ce qui importait pour moi pratiquement.

2. Que tu le reçoives vite : bis dat qui cito dat⁴,

3. Que cela se passe avec une discrétion et une délicatesse exceptionnelles

J'ai pensé avoir atteint ces trois objectifs, en adoptant la tactique suivante : je suis allé trouver une à deux douzaines de personnes, et leur ai dit qu'il s'agissait d'une avance, et que j'espérais qu'aucune d'entre elles n'aurait la prétention de vouloir faire un cadeau à un homme tel que toi. Etant donné que nul n'avait à lui seul assez d'argent pour faire l'avance nécessaire, je souhaitais que ce soit une élite qui te fasse une avance collective, et que je n'accepterais de personne une somme inférieure à 10 thalers. Ceci, parce que je ne me suis adressé à personne à qui sa situation ne permet pas de consentir à une avance de 10 thalers, et que je n'ai rien voulu accepter de ceux qui, malgré ce que leur permettait leur situation de fortune, ne voulaient pas donner une telle somme.

J'ai obtenu de cette manière 10 thalers par personne. (Quelques types quoique fort riches, ne voulaient m'en donner que cinq; je leur ai alors jeté leur argent à la tête, et les ai quittés en proférant à leur adresse les pires insultes; je te raconterai d'amusants détails la prochaine fois.)

Je ne crois pas qu'on ait jamais fait une collecte de cette manière, pour autant que je le sache, dans toute l'Allemagne. On en fait une en ce

¹ C'est-à-dire à Cologne. Lassalle est en cette période en liberté. Il a été acquitté le 5 mai 1849 par les assises de Düsseldorf et a obtenu, moyennant caution, de ne purger sa peine de correctionnelle (six nouveaux mois d'emprisonnement) qu'en octobre 1850.

² Comme du contentement de soi dont Lassalle est familier.

³ Médecin de profession et membre de longue date de la *Ligue des Communistes*, Roland Daniels était l'un des intimes de Marx.

⁴ Autrement dit : « il donne deux fois celui qui donne vite ».

moment à Düsseldorf et à Cologne, en faveur de Wesendonck¹ et du régent d'Empire Raveaux², et l'on accepte des contributions de 15 groschen à 1 thaler, tandis que j'ai moi, fixé le minimum à 10 thalers; tous les gens m'ont dit qu'ils se sentaient particulièrement honorés de participer à cette avance, et je n'ai accepté leur contribution, qu'à condition qu'ils reconnaissent ce principe. Enfin, je pense avoir fait preuve d'autant de discrétion et de délicatesse que possible, ainsi que d'un comportement exceptionnel; je doute que quelqu'un d'autre eût pu atteindre de tels résultats, en s'y prenant de cette manière.

J'ai présentement 60 thalers en caisse, qui te sont destinés, et que j'ai obtenus d'un certain nombre de personnes, à l'aide du procédé que je viens de te décrire. Dès que j'aurai 100 thalers, je te les enverrai par mandat. (As-tu bien reçu ma dernière lettre de Düsseldorf, ainsi que le mandat de 439 francs de Bischofsheim ? Je te les ai expédiés le jour qui a suivi la réception de ta lettre).

Cependant Freiligrath pense que la manière dont je t'ai procuré cet argent provoquera peut-être ton mécontentement (au demeurant, ses propres tentatives n'ont pas du tout été troublées par mes démarches destinées à obtenir 2 à 300 thalers, pour toi, de quelques capitalistes, et nos efforts se sont développés de manière parallèle). Mais je ne le crois pas ; cela me paraîtrait tout à fait sot ; *avant tout il faut vivre*. Dans les circonstances actuelles, la délicatesse est quelque chose de très déplacé; et puis enfin, tu admettras toi-même d'après ce qui précède, que, eu égard à la conduite et aux mœurs allemandes, j'ai manœuvré pour toi avec un doigté et une délicatesse tout à fait inouïs; que l'on compare seulement, comme je l'ai dit, avec ce qui se passe pour Raveaux et Wesendonck.

Néanmoins, si tu devais avoir la faiblesse d'en être choqué, ce que je ne crois pas, tu es toujours libre de ne pas accepter l'argent; dans ce cas, je rendrai aussitôt sa contribution à chacun, en expliquant que j'ai effectué cette démarche de mon propre chef, sans ton accord, que tu n'as pas accepté l'argent et qu'ainsi il leur revient. On s'étonnerait alors de ton extrême délicatesse, et on en rirait presque. Ou bien, si Freiligrath te procure 2 à 300 thalers - je n'y crois pas -, tu peux également rendre aussitôt leur contribution à ceux qui ont participé à cette collecte, ce qu'au demeurant, à ta place, je ne ferais pas, absolument pas.

J'attends maintenant ton avis par retour du courrier, pour savoir si, étant donné la situation et les nécessités, je n'ai pas agi de façon tout à fait responsable et tout à fait dans le sens de tes intérêts³.

*

Il existe une dernière lettre de Lassalle à Marx en date de la période de référence que nous nous sommes donnée. Le **24 octobre 1849**, il adresse de Düsseldorf une longue lettre dans laquelle il s'efforce de faire le point sur lui-même mais principalement sur le cours de l'histoire, sur la situation en Prusse, sur la situation en France.

S'agissant du cours de l'histoire, il écrit :

¹ Co-fondateur avec Cantador de *l'Association pour une monarchie démocratique* de Düsseldorf, Hugo Wesendonck a siégé à l'Assemblée nationale de Francfort du 18 mai 1848 au 18 juin 1849. Poursuivi après l'échec des soulèvements pour la Constitution, il s'enfuit en Suisse avant de s'établir aux Etats Unis.

² Franz Raveaux a siégé du 18 mai 1848 au 18 juin 1849 au sein du parlement de Francfort avant de prendre, en juin 1849, la responsabilité des affaires militaires au sein du dernier organe de direction du parlement de Francfort (au côté de Carl Vogt, Heinrich Simon, Friedrich Schüler et August Becher). Après la défaite, il s'enfuit en Suisse. Il meurt en septembre 1851 à Laeken de la tuberculose.

³ *Correspondance Marx Lassalle*, traduite et présentée par Sonia Dayan-Herzbrun., PUF, Paris 1977, pp. 57-59

Si ma dernière lettre t'a donné l'impression que je suis abasourdi par le succès de la contre-révolution, tu m'as mal compris, ou peut-être t'ai-je écrit sur un ton trop fougueux. Pas un instant je n'ai cru à un véritable succès de la contre-révolution. Au point de vue de l'histoire mondiale, il est facile de voir que dans cette violente flambée la contre-révolution consume le peu de vitalité qui lui reste, et qu'elle nous rend en même temps le service inestimable d'épurer notre propre parti de toutes ses considérations vaseuses et de tous ses préjugés. Mais aussi sûr que cela soit, où se trouve le puissant calculateur capable de prévoir que cette affaire ne durera que deux petites années ? D'après le psalmiste, au regard de Dieu, cent années sont comme un instant ? Alors, au regard de l'histoire, deux ans sont sûrement comme un jour. Mais pour les soldats d'un avant-poste, tombés au plus chaud des combats, frappés par leurs ennemis, et qui doivent attendre tout au long d'une journée que le gros de la troupe qui les suit vienne les arracher aux bras meurtriers de leurs ennemis, cette journée de deux ans est terriblement longue ! Je me trouve tout à fait dans la situation d'un occupant de ce poste perdu. Si pendant un ou deux ans encore, je continue à m'alimenter du poison et du venin qu'avec leurs verdicts me font avaler quotidiennement nos excellents juges, lors des myriades de procès Hatzfeld, il faudra que j'éclate, *verboten*¹. Chacun des démocrates rouges vivant en Allemagne fait une fois encore l'expérience de ce qu'il en coûte d'être un rouge. On le révoque, on le jette en prison, on le réduit à la famine ou on l'anéantit. On nous mutile, purement et simplement. Aujourd'hui on nous coupe le nez, demain ce sera l'oreille, après-demain la jambe, etc., et avant tout, messieurs les juges nous coupent les vivres, comme à une ville assiégée. Notre situation, nos procès innombrables devant d'innombrables tribunaux nous donnent l'impression de résumer en chacune de nos personnes les malheurs présents et à venir de la démocratie, malheurs qui se répartissent sur au moins plusieurs milliers de personnes, de sorte que chacune en reçoit un lot encore supportable. C'est noble, c'est un thème tout à fait intéressant pour un poète tragique, c'est un nouveau destin de Christ que concentrer en sa personne toutes les souffrances du genre humain ; mais très astreignant. Et voilà pourquoi je cours au-devant du poison et du venin ; je t'ai suffisamment expliqué maintenant pourquoi toutes mes lettres passées et à venir ont et auront un fort relent de venin.

On aura observé la manière par laquelle Lassalle glisse du cas général (les soldats d'avant poste) à son cas personnel (*notre situation, nos procès*) qu'il n'hésite pas à comparer... *au christ lui-même*.

L'analyse politique qu'il développe ensuite n'est pas moins pertinente. Ainsi à propos de la Hongrie, où il note que l'échec de la révolution s'explique par le caractère strictement nationaliste de la lutte :

Mon point de vue sur les Hongrois concorde tout à fait avec le tien, seulement j'en tire peut-être une conclusion différente. Les Hongrois possédaient plus que la possibilité d'acquiescer sous peu un pays ; ils avaient une chance de mener leur combat à bon terme. Une des raisons en est que là-bas les partis n'en étaient pas encore arrivés, comme en Europe occidentale, à une opposition aiguë. Leur révolution, en effet, revêtait encore essentiellement la forme d'une lutte pour l'indépendance nationale. Et cependant les Hongrois ont été vaincus, et justement, il est vrai, à cause de la trahison du parti national.

ce qui lui permet d'avancer cette thèse « marxiste » dans son principe :

A partir de là, en liaison avec l'histoire de l'Allemagne, en 1848 et 1849, je tire une leçon inébranlable : c'est qu'aucune lutte ne peut être menée à bien en Europe, si elle n'est pas d'emblée nettement et purement socialiste ; aucune lutte pour laquelle les questions sociales ne sont que des éléments confus placés à l'arrière-plan, et qui par contre se présente ouvertement sous la forme d'un soulèvement national ou républicain-bourgeois ne connaîtra jamais le succès ; aucune lutte ne

¹ Ou, en deux mots « verbo tenus », autrement dit « en paroles seulement ».

peut désormais être menée à bien si, d'emblée, elle ne prend pour mot d'ordre, comme en juin 1818, sans plus de commentaire: « Du travail ou la mort¹ ».

De même, s'agissant de la situation en France, s'il partage les espoirs de Marx dans le prochain surgissement d'une explosion révolutionnaire,

Le socialisme en Allemagne est-il suffisamment puissant pour être capable de s'emparer seul du glaive, et sans avoir à se dissimuler sous un enthousiasme purement républicain? Si l'on n'avait affaire qu'à la seule Allemagne, la réponse serait hélas sûrement négative. Par bonheur, nous avons la France. Tu m'écris que tu t'attends avec certitude à un soulèvement à Paris pour le printemps prochain. Comme source, tu me cites les réfugiés français.

ce n'est pas sans faire preuve d'une prudente lucidité :

Mais une lettre de Dronke, que je reçois à l'instant, et qui concorde avec beaucoup d'autres, m'apprend que les travailleurs français sont très *abattus* (ce que je ne crois pas), et qu'ils ont perdu toute confiance en la Montagne (ce que je crois très volontiers), en raison de son comportement épouvantable et typiquement allemand du 13 juin. Il est, et il eut été en toutes circonstances, légitime que ces événements influent sur le ralentissement du mouvement, d'autant plus que les chefs des sociétés secrètes sont, entretemps, coffrés au Mont-Saint-Michel². Et il est très possible que les réfugiés français à Londres, Ledru, etc., se fassent des illusions sur les sentiments que leur portent les travailleurs et qu'ils en soient mal informés³.

*

On ne connaît aucune réponse à Lassalle dans la correspondance publiée de Marx en cette fin d'année 1849. Les premiers contacts suivis de sa part qui ont été conservés ne datent que du début de l'année 1853.

¹ Un slogan attaché à la révolte des canuts lors de l'insurrection du 21 au 24 novembre 1831 et que l'on retrouvera sur les barricades de juin 1848 à Paris.

² Il s'agit de Blanqui, Barbès, Raspail et Flotte.

³ Cette lettre occupe les pages 59-63 de l'édition de la *Correspondance Marx Lassalle* traduite et présentée par Sonia Dayan-Herzbrun.

2.9. Plaidoyer de Marx dans le procès du 8 février 1849 contre le Comité d'Arrondissement des démocrates de Rhénanie

Source documentaire :

Nous citons à partir de l'anthologie *La Nouvelle Gazette Rhénane* en trois volumes aux Editions Sociales, traduction et notes par Lucienne Netter, Paris 1963, 1969, 1971. Le texte se trouve aux pages 27-46 du volume 3.

On trouve une autre version de ce plaidoyer dans l'ouvrage intitulé *L'Allemagne en 1848. Karl Marx devant les jurés de Cologne, Révélations sur le procès des Communistes*, « par Karl Marx, traduit de l'allemand par Léon Rémy, Paris 1901¹ ». L'avantage de cette édition est d'offrir une préface d'Engels² ainsi qu'un résumé des arguments du ministère public. Son autre caractéristique est de présenter sous la signature de Marx un écrit (*L'Allemagne en 1848*) dont l'auteur véritable est Engels, lequel, il est vrai, a livré ses contributions de 1851 et 1852 au *Daily Tribune* de New York sous le nom de Marx, l'important pour lui, à cette époque, étant d'apporter son soutien financier à son ami et à sa famille. Les pages d'Engels ont ensuite été publiées sous son nom aux Editions sociales sous le titre *La Révolution démocratique bourgeoise en Allemagne*. Paris 1951.

*

Il convient de bien faire la distinction entre le présent procès, plaidé le **8 février 1849**, et le précédent plaidoyer de Marx dans le procès de la veille, **7 février 1849**, qui avait pour origine la plainte déposée par le parquet après la parution, le 5 juillet 1848, de l'article intitulé *Arrestations*, lequel relatait les interpellations à cette époque d'Andreas Gottschalk et de Fritz Anneke.

Il s'agit cette fois du procès intenté au *Comité d'arrondissement des Démocrates de Rhénanie* pour avoir diffusé, le 18 novembre 1848, un appel qui relayait la décision de l'Assemblée nationale de Berlin du 15 novembre de tout mettre en œuvre pour empêcher le recouvrement des impôts³.

Les prévenus sont Karl Marx, Karl Schapper et Schneider II.

*

Ce chapitre suppose qu'on ait d'abord lu, en 2.4., le récapitulatif des articles consacrés par la *Nouvelle Gazette Rhénane* à la campagne de novembre 1848 contre le paiement des impôts⁴.

*

La première partie du plaidoyer de Marx présente **deux aspects différents**.

1. Il développe d'abord un argumentaire sur les faits eux-mêmes. Il s'agit, en effet, de riposter au plus près des accusations du ministère public. Sur le fond et sur la forme, la question touche au **conflit de légitimité** qui a surgi le 5 décembre 1848 entre, d'une part, l'exécutif berlinois, en l'occurrence le gou-

¹ L'ouvrage est disponible sur Gallica

² Datée du 1^{er} juillet 1885, elle se trouve aux pages 1099-1105 du volume IV des *Œuvres* de Marx, aux éditions de la Pléiade, lequel fournit aussi bien, aux pages 165-185, la traduction par M. Rubel du plaidoyer de Marx.

³ Le document avait paru dans l'édition du 19 novembre 1848 de la *Nouvelle Gazette Rhénane* (NGR2, p. 137). Le refus de l'impôt s'accompagnait d'un appel à une levée en masse « pour se défendre contre l'ennemi ».

⁴ On y relève que l'initiative de ce mot d'ordre appartient en vérité à Marx lui-même dès le 12 novembre 48 (NGR2, pp.105-107).

vernement Brandenburg, dépendant de la seule autorité du roi, et, d'autre part, l'Assemblée législative, issue d'un vote démocratique et donc responsable devant le peuple seul.

2. Il développe ensuite un exposé qui se présente comme une remarquable **leçon de matérialisme historique**.

*

Cologne, le 8.2.49

Messieurs les jurés !

Si le procès en cours avait été intenté avant le 5 décembre¹, je comprendrais l'accusation du ministère public. Maintenant, après le 5 décembre, je ne comprends pas comment ce ministère peut encore invoquer contre nous des lois que la Couronne elle-même a foulées aux pieds.

Dès le début de sa plaidoirie, Marx récuse une délibération en termes strictement juridiques. Le pouvoir royal, déclare-t-il d'emblée, s'est lui-même placé le 5 décembre 1848 en **dehors de la légalité**². Il a délibérément choisi le terrain de la **contre-révolution**, c'est-à-dire, précise-t-il, celui de la **révolution** :

Sur quoi le ministère public a-t-il fondé sa critique de l'Assemblée nationale, sa critique de la décision de refus des impôts ? Sur les lois des 6 et 8 avril 1848. Et qu'a fait le gouvernement lorsque le 5 décembre il a despotiquement octroyé une Constitution et imposé au pays une nouvelle loi électorale ? Il a mis en lambeaux les lois des 6 et 8 avril 1848. Pour les partisans du gouvernement ces lois n'existent plus; existeraient-elles encore pour ses adversaires ? Le 5 décembre, le gouvernement s'est placé sur un terrain révolutionnaire, à savoir, un terrain contre-révolutionnaire. Il n'a plus devant lui que des révolutionnaires ou des complices. Il a transformé lui-même en insurgés la masse des citoyens se mouvant sur le terrain des lois en vigueur et défendant la loi existante face à la violation de la loi. Avant le 5 décembre, on pouvait avoir des opinions différentes sur le transfert et la dissolution de l'Assemblée nationale, sur l'état de siège à Berlin. Après le 5 décembre, il est incontestable que ces mesures devaient introduire la contre-révolution et qu'en conséquence, tous les moyens étaient bons contre une fraction qui ne reconnaissait même plus les conditions dans lesquelles elle constituait un gouvernement qui, par conséquent, ne pouvait pas davantage constituer un gouvernement reconnu par le pays. Messieurs ! La Couronne pouvait au moins sauver l'apparence de légalité; elle a dédaigné de le faire. Elle pouvait disperser l'Assemblée nationale et faire dire au ministère devant le pays : « Nous avons risqué un coup d'État, la situation nous y a contraints. Nous nous sommes placés formellement en dehors de la loi, mais il y a des moments de crise où l'existence de l'État lui-même est en jeu. À de pareils moments, il n'y a qu'une loi inviolable, l'existence de l'État. Quand nous avons dissous l'Assemblée, il n'y avait pas de Constitution. Nous ne pouvions donc pas violer la Constitution. En revanche, il existe deux lois organiques, les lois des 6 et 8 avril

¹ C'est le 5 décembre 1848 que Frédéric-Guillaume IV décide de dissoudre l'Assemblée nationale prussienne et qu'il octroie unilatéralement au pays une Constitution. L'annonce par Brandenburg de la suspension des travaux de l'Assemblée et de son déplacement en dehors de Berlin date, elle, du 9 novembre 1848.

² Après un bref article, le 7 décembre 48, sur l'évènement lui-même (« Dissolution de l'Assemblée nationale »), Marx va publier dans la *Nouvelle Gazette Rhénane*, du 10 au 31 décembre 1848, un important dossier sur le thème de « La bourgeoisie et la contre-révolution ». (NGR2, pp. 222-250)

1848. En effet, il n'existe à vrai dire qu'une seule et unique loi organique, la loi électorale. Nous sommons le pays de procéder selon cette loi à de nouvelles élections. Nous, ministère responsable, nous nous présenterons à cette assemblée issue de ce scrutin. Cette assemblée, nous l'espérons, reconnaîtra dans le coup d'État l'action salvatrice imposée par la nécessité des circonstances. Elle sanctionnera a posteriori ce coup d'État. Elle déclarera que nous avons violé une formule légale pour sauver la patrie. Qu'elle décide de notre sort ! ».

Si le ministère avait agi ainsi, il pourrait, avec quelque vraisemblance, nous envoyer devant votre tribunal. La Couronne aurait sauvé l'apparence de légalité. Elle ne l'a pas pu, elle ne l'a pas voulu.

Aux yeux de la Couronne, la révolution de mars était un fait brutal. Un fait brutal ne peut être effacé que par un autre fait brutal. En annulant les nouvelles élections en vertu de la loi d'avril 1848, le ministère a renié sa responsabilité, il a récusé le tribunal même devant qui il était responsable. C'est ainsi que, d'emblée, il a fait de l'appel de l'Assemblée nationale au peuple une pure illusion, une fiction, une tromperie. Lorsque le ministère a créé une première Chambre censitaire, faisant partie intégrante de l'Assemblée législative, il a déchiré les lois organiques, il a abandonné le terrain juridique, il a falsifié le scrutin populaire, il a coupé court à tout jugement qu'aurait pu prononcer le peuple sur « l'action salvatrice » de la Couronne.

En se plaçant en dehors du cadre légal, le pouvoir invalide donc lui-même le principe de toute action en justice : on n'est plus sur le terrain du droit mais dans un **pur rapport de force** entre vainqueurs et vaincus.

Il est donc impossible de nier le fait; aucun historien à venir ne le niera : la Couronne a fait une révolution, elle a fait fi de la situation juridique existante, elle ne peut pas en appeler aux lois qu'elle a elle-même abolies si honteusement. Quand on réussit une révolution, on peut pendre ses adversaires, on ne peut pas les condamner. On peut les écarter du chemin comme des ennemis vaincus, on ne peut pas les juger comme criminels. La révolution ou la contre-révolution une fois accomplies, on ne peut pas utiliser les lois abolies contre les défenseurs de ces lois. C'est un lâche simulacre de légalité que votre sentence, Messieurs, ne sanctionnera pas.

Ce conflit entre deux légitimités ne regarde donc pas un tribunal : **c'est à l'histoire qu'il appartient de trancher.**

Je vous ai dit, Messieurs, que le gouvernement avait faussé le jugement du peuple sur « l'action salvatrice » de la Couronne. Et pourtant le peuple a déjà tranché en faveur de l'Assemblée nationale, contre la Couronne. Les élections à la seconde Chambre sont les seules légales parce qu'elles sont les seules à s'être déroulées en vertu de la loi du 8 avril 1848. Et presque tous ceux qui ont refusé l'impôt ont été réélus à la seconde Chambre, certains deux et trois fois. Mon co-accusé lui-même, Schneider II, est député de Cologne¹. Le peuple a donc en fait déjà tranché la question de savoir si l'Assemblée nationale avait le droit ou non de décider le refus de l'impôt.

Sans parler de cette sentence suprême, vous m'accorderez tous, Messieurs, qu'on ne peut ici rien imputer à crime au sens ordinaire du

¹ **Karl Schneider II** était un avocat de Cologne, président de la *Société démocratique* de la ville qui venait d'être créée peu de temps avant que Marx ne s'installe dans la ville en avril 48. Il venait d'être élu député du parlement berlinois lors des récentes élections du 5 février 1849. Dans l'enchaînement des procès de ce mois de février 1849, il avait été, avant d'être son co-inculpé, le défenseur de Marx et d'Engels dans le procès de presse plaidé la veille, le 7 février, sous l'inculpation d'offense au procureur général Zweiffel et de diffamation envers les gendarmes responsables de l'arrestation de Gottschalk et d'Anneke. Karl Schneider II sera le défenseur des inculpés communistes lors du procès de 1852.

terme, qu'il n'y a aucun conflit avec la loi qui soit de votre ressort. La force publique est normalement chargée de l'exécution des lois existantes. Est criminel quiconque enfreint la loi ou s'oppose par la violence à la force publique dans l'exercice de ses fonctions. Dans notre cas un pouvoir public a enfreint la loi; l'autre - peu importe lequel - l'a soutenue. La lutte entre deux pouvoirs publics n'est ni du ressort du droit privé ni de celui du droit criminel. La question de savoir qui, de la Couronne ou de l'Assemblée nationale avait raison, est une question d'histoire. Tous les jurys, tous les tribunaux de Prusse réunis ne peuvent la trancher. Une seule puissance la résoudra, l'histoire. C'est pourquoi je ne comprends pas comment on a pu, sur la base du Code pénal, nous placer au banc des accusés.

Qu'il s'agisse ici d'une lutte entre deux forces, et que dans ce cas, seule la force puisse décider, voilà, Messieurs, ce que la presse révolutionnaire et la presse contre-révolutionnaire ont également énoncé. Un organe du gouvernement lui-même l'a proclamé peu avant l'issue de la lutte. La *Neue Preussische Zeitung*, l'organe de l'actuel ministère, l'avait bien reconnu. Quelques jours avant la crise, il déclarait à peu près ceci : il ne s'agit plus maintenant de droit mais de force, et l'on verra que la vieille royauté de droit divin a encore le pouvoir. La *Neue Preussische Zeitung* avait exactement compris la situation. Force contre force. La victoire devait trancher entre les deux. La contre-révolution a vaincu, mais seul le premier acte du drame est terminé. En Angleterre, la lutte a duré plus de vingt ans¹. Charles 1^{er} fut vainqueur à plusieurs reprises, il a quand même fini par monter sur l'échafaud. Et qui vous garantit, Messieurs, que le ministère actuel, que ces fonctionnaires qui s'en sont fait et s'en font l'instrument, ne seront pas un jour condamnés pour haute trahison par la Chambre actuelle ou par celles qui lui succéderont ?

Marx quitte alors le registre de l'argumentation formelle et aborde la question politique du rôle joué par le cabinet Camphausen au tout début de la révolution de mars. Il se livre à une analyse rétrospective des évolutions politiques depuis les événements de mars et tout particulièrement à une critique serrée de l'**ententisme**² pratiqué par le cabinet Camphausen pour dissimuler sous l'apparence d'une transition légale ce que la révolution de mars impliquait de rupture avec le passé.

Messieurs ! Le ministère public a tenté de fonder son accusation sur les lois des 6 et 8 avril. Je n'ai pu faire autrement que de vous démontrer que ces lois justement nous relaxaient. Mais je ne vous cache pas que je n'ai jamais reconnu ces lois, que je ne les reconnaîtrai jamais. Elles n'ont jamais eu de valeur pour les députés issus du scrutin populaire; elles pouvaient encore moins tracer la voie à la révolution de mars.

Comment sont nées les lois des 6 et 8 avril ? De l'entente du gouvernement avec la Diète unifiée³. On voulait ainsi renouer avec l'ancien état de choses et escamoter la révolution qui avait justement supprimé cet état de choses. Des hommes comme Camphausen et autres tenaient beaucoup à sauver l'apparence d'un progrès légal. Et comment ont-ils sauvé cette apparence ? Par une série de contradictions flagrantes et absurdes. Placez-vous un moment, Messieurs, au point de vue de l'ancienne législation! La simple existence du ministère Camphausen, d'un ministère responsable, d'un ministère sans carrière administrative n'était-elle pas une illégalité ? La situation de Camphausen, du premier ministre responsable, était illégale. Ce fonctionnaire qui n'a pas d'existence légale, convoque la Diète unifiée pour lui

¹ L'exemple anglais, et tout particulièrement celui de Charles 1^{er}, reviendra comme un leitmotiv dans le cours de la plaidoirie.

² Ce néologisme désigne la politique conciliatrice menée par le Ministère Camphausen en relation avec la Couronne.

³ La Diète unifiée (elle réunissait les huit Diètes provinciales du royaume) est en vérité une institution d'ancien Régime que le roi pouvait convoquer et congédier à sa guise (comme en juin 1847, la Diète ayant refusé d'accorder l'emprunt que le roi sollicitait). Elle n'avait pas la légitimité démocratique de l'Assemblée issue des élections de mai 1848.

faire décréter des lois, alors que cette même Diète n'était pas habilitée légalement à les décréter. Et on appelait progrès, défense du terrain juridique, ce jeu formel qui se contredisait et se détruisait lui-même !

Mais ne nous occupons plus de la forme, Messieurs ! Qu'était la Diète unifiée ? L'émanation de conditions sociales anciennes et décadentes. La révolution avait justement éclaté contre ces conditions. Et l'on soumet aux représentants de la société vaincue des lois organiques qui doivent reconnaître, régler, organiser la révolution qui s'est produite contre cette vieille société ? Quelle contradiction inepte ! La Diète a été renversée avec la vieille royauté.

Il poursuit par une véritable leçon de **matérialisme historique**. Nous assistons, explique-t-il, à deux phénomènes corrélés : d'une part, à l'effondrement d'un **mode de production**, le mode de production féodal en l'occurrence, et, d'autre part, à l'établissement d'une **hégémonie** nouvelle, sociale et politique, sous la direction de la bourgeoisie. *Voilà le pourquoi de la révolution !*

À cette occasion, Messieurs, regardons, les yeux dans les yeux, ce qu'on appelle le terrain juridique. Je suis d'autant plus obligé de m'étendre sur ce point que nous passons à juste titre pour des ennemis du terrain juridique et que ces lois des 6 et 8 avril ne doivent leur existence qu'à une reconnaissance formelle du terrain juridique.

La Diète représentait surtout la grande propriété foncière. La grande propriété foncière constituait réellement la base de la société féodale et moyenâgeuse. La société bourgeoise moderne, notre société, repose en revanche sur le commerce et l'industrie. La propriété foncière elle-même a perdu ses anciennes conditions d'existence, elle a été placée sous la dépendance du commerce et de l'industrie. De ce fait l'agriculture est à l'heure actuelle pratiquée industriellement et les anciens seigneurs féodaux sont tombés au rang de fabricants de bétail, de laine, de blé, de betteraves, d'eau de vie, etc.; au rang de gens qui négocient des produits industriels comme tout commerçant ! Ils ont beau tenir à leurs anciens préjugés, ils ne s'en transforment pas moins pratiquement en bourgeois produisant le plus possible et au minimum de frais possible, achetant au meilleur marché, et vendant au plus offrant. Le mode de vie, de production, d'acquisition de ces Messieurs, fait apparaître le mensonge des chimères ambitieuses qui leur ont été transmises. La propriété foncière, élément social dominant, sous-entend un mode de production et de transport moyenâgeux. La Diète unifiée représentait ce mode de production et de transport moyenâgeux qui avait cessé depuis longtemps d'exister et dont les représentants, bien que tenant beaucoup à leurs anciens privilèges, jouissent des avantages de la société nouvelle et les exploitent. La société bourgeoise, société nouvelle, reposant sur de tout autres bases, sur un mode de production transformé, dut également s'emparer du pouvoir politique; il lui fallut l'arracher des mains qui représentaient les intérêts de la société en train de sombrer, un pouvoir politique dont toute l'organisation était issue de rapports sociaux et matériels entièrement différents. Voilà le pourquoi de la révolution. La révolution était de ce fait autant dirigée contre la royauté absolue, expression politique suprême de l'ancienne société, que contre la représentation par ordres qui traduisait une organisation sociale depuis longtemps anéantie par l'industrie moderne, ou représentait tout au plus les ruines encore arrogantes d'ordres refoulés à l'arrière-plan, dépassés de jour en jour par la société bourgeoise et en complète désagrégation. Comment peut-on avoir eu l'idée de faire dicter des lois par la Diète unifiée représentante de l'ancienne société, à la société nouvelle ayant acquis des droits grâce à la révolution ?

Le **juridisme** n'est rien donc qu'une **idéologie** destinée à faire écran devant la réalité des déterminants socio-économiques dans leur dimension historique.

Soi-disant pour maintenir le terrain juridique. Mais, Messieurs, que comprenez-vous par : maintenir le terrain juridique ? Maintenir des lois d'une période sociale passée, des lois faites par les représentants d'intérêts sociaux disparus ou en train de disparaître, donner par conséquent force de loi à ces intérêts en contradiction avec les besoins de tous. Or la société ne repose pas sur la loi. C'est une illusion de juristes. C'est au contraire la loi qui repose sur la société, qui doit être l'expression de ses intérêts et des besoins communs issus chaque fois du mode de production matériel contre l'arbitraire individuel. Voici le Code Napoléon, je l'ai à la main, il n'a pas engendré la société bourgeoise moderne. Bien au contraire, la société bourgeoise, née au XVIII^e siècle, trouve dans ce Code son expression légale. Dès qu'il ne correspondra plus aux rapports sociaux, il ne sera plus qu'un tas de papier. Vous êtes aussi peu en mesure de faire des anciennes lois la base de la nouvelle évolution sociale que ces lois anciennes l'ont été de faire l'ancienne situation sociale.

Elles sont nées de cette ancienne situation, elles doivent disparaître avec elle. Elles se transforment nécessairement avec le développement des conditions d'existence. Maintenir les lois anciennes en dépit des revendications et des besoins nouveaux de l'évolution sociale n'est au fond rien d'autre que maintenir hypocritement des intérêts particuliers inactuels contre des intérêts généraux actuels. Maintenir le terrain juridique c'est vouloir faire de ces intérêts particuliers des intérêts dominants alors qu'ils ne dominent plus, c'est vouloir imposer à la société des lois qui sont condamnées par les conditions d'existence de cette société, par son mode d'acquisition, son trafic, sa production matérielle elle-même; c'est vouloir maintenir dans leurs fonctions des législateurs qui ne poursuivent plus que des intérêts particuliers, c'est abuser du pouvoir de l'État pour subordonner, par la force, les intérêts de la majorité à ceux de la minorité. C'est donc entrer à chaque instant en contradiction avec les besoins présents, c'est paralyser le trafic, l'industrie, c'est préparer des crises sociales qui éclatent sous forme de révolutions politiques.

Voilà le vrai sens de l'attachement au terrain juridique; c'est sur ces mots de terrain juridique qui reposent soit sur une tromperie consciente, soit sur une illusion inconsciente que l'on s'est appuyé pour convoquer la Diète unifiée, qu'on lui a fait fabriquer des lois organiques pour l'Assemblée nationale, rendue nécessaire et engendrée par la révolution¹. Et c'est d'après ces lois que l'on veut juger l'Assemblée nationale !

L'Assemblée nationale représentait la société bourgeoise moderne, face à la société féodale représentée par la Diète unifiée. Elle était élue par le peuple pour établir, en toute indépendance, une Constitution qui corresponde aux conditions d'existence entrées en conflit avec l'organisation politique et les lois d'alors. Elle était de prime abord souveraine et constituante. Si elle condescendait toutefois à adopter le point de vue des ententistes, c'était par politesse purement formelle à l'égard de la Couronne, par pur cérémonial. Je n'ai pas ici à examiner si l'Assemblée avait le droit vis-à-vis du peuple d'adopter le point de vue des ententistes. À leur avis, la bonne volonté des deux parties devait éviter le heurt avec la Couronne.

Mais ce qu'il y a de certain, c'est que les lois des 6 et 8 avril, issues de l'entente avec la Diète unifiée, étaient formellement sans valeur. Elles n'ont matériellement pas d'autre signification que de prononcer et de fixer les conditions dans lesquelles l'Assemblée nationale pouvait être l'expression véritable de la souveraineté populaire. La légis-

¹ Dix ans plus tard, dans sa préface à sa *Critique de l'Economie politique* de janvier 1859, Marx écrira, sur le jeu des contradictions et sur leur issue révolutionnaire, cette analyse qui n'a rien perdu de son tranchant : « À un certain stade de leur développement, les forces productives matérielles de la société entrent en contradiction avec les rapports de production existants, ou, ce qui n'en est que l'expression juridique, avec les rapports de propriété au sein desquels elles s'étaient mues jusqu'alors. De formes de développement des forces productives qu'ils étaient ces rapports en deviennent des entraves. Alors s'ouvre une époque de révolution sociale. » (Marx, *Contribution à la critique de l'économie politique*, Éditions sociales, Paris 1957, p. 4)

lation de la Diète unifiée n'était qu'un moyen formel évitant à la Couronne l'humiliation de proclamer : je suis vaincue.

*

Dans **la seconde partie de son plaidoyer**, Marx aborde de plus près l'argumentation du ministère public.

Selon le procureur Voelling, l'appel du parlement à ne plus payer les impôts et de ceux qui l'ont reproduit est condamnable **sous trois angles** :

1. Partant d'une situation de pouvoir absolu, le roi n'a accordé à la Chambre d'autre prérogative que de débattre d'une Constitution, et même de procéder en accord avec lui. Cette assemblée n'était donc pas habilitée à légiférer en matière d'impôts *selon le principe qu'une libéralité* (en l'occurrence, celle d'élaborer une Constitution) *se restreint aux strictes limites de celui qui l'accorde*.

2. Par ailleurs, la législation en cours accorde au roi, et en tous cas à l'exécutif, le droit de fixer lui-même le lieu de réunion de l'Assemblée et le calendrier de ses sessions. Du reste, le déplacement à Brandebourg était justifié en raison des désordres qui se manifestaient dans la ville de Berlin, en particulier entre le 9 juin et le 9 novembre 1848.

3. Enfin, les formes elles-mêmes de la délibération n'ont pas été respectées, et notamment la nécessité d'une double lecture avant adoption et d'une inscription au recueil des lois.

C'est dans l'ordre de ces arguments que Marx va répliquer.

Et d'abord, sur l'argument des limites de la libéralité octroyée par le roi. Mais qui donc était **donateur** en la circonstance, s'interroge Marx, le roi vaincu ou le peuple vainqueur ?

Maintenant¹, Messieurs, je passe à l'examen approfondi de l'exposé du ministère public.

Le ministère public a dit :

« La Couronne a aliéné une partie du pouvoir qu'elle détenait en totalité. Même dans la vie courante mon acte de renonciation ne va pas au-delà des termes précis par lesquels je renonce. Or la loi du 8 avril ne concède pas à l'Assemblée nationale le droit de refuser des impôts, pas plus qu'elle ne fixe nécessairement Berlin pour résidence à l'Assemblée nationale. »

Messieurs ! La Couronne avait en main un pouvoir brisé; elle se des-saisit du pouvoir pour en sauver les miettes. Vous vous rappelez, Messieurs, comment le roi, peu après son accession au trône, avait donné sa parole d'honneur à Königsberg et à Berlin, de ne pas concéder de Constitution. Vous vous rappelez comment, en 1847, à la séance d'ouverture de la Diète unifiée, le roi jura ses grands dieux de ne tolérer aucun chiffon de papier entre lui et son peuple². Après les événements de mars 1848, le roi s'est lui-même proclamé *constitutionnel* dans le cadre de la Constitution octroyée. Il a glissé entre lui et son peuple cette babiole abstraite d'origine française, ce chiffon de papier. Le ministère public osera-t-il prétendre que c'est volontairement que le roi a donné un démenti aussi flagrant à ses affirmations solennelles, que c'est volontairement qu'il s'est rendu coupable devant toute l'Europe de cette insupportable inconséquence : approu-

¹ Cette seconde partie du plaidoyer a fait l'objet d'un second article paru dans l'édition du 27 février 1848.

² Dans son discours d'ouverture, le 11 avril 1847, Frédéric-Guillaume IV avait déclaré: « Héritier d'une couronne que j'ai reçue intacte et que je dois et veux laisser intacte à mes successeurs (...) Il me tarde de faire la déclaration solennelle qu'aucune puissance de la terre ne pourra jamais m'amener à changer les rapports naturels entre le souverain et son peuple en des rapports conventionnels et constitutionnels. Je ne souffrirai pas qu'entre Dieu Notre Seigneur qui est au Ciel et ce pays, s'introduise comme une seconde Providence un papier écrit qui nous gouvernerait par ses paragraphes et remplacerait ainsi l'antique et sainte fidélité ». (Eugène Véron, *Histoire de la Prusse depuis la mort de Frédéric II jusqu'à la bataille de Sadowa*, Paris 1867, p. 348.)

ver l'entente ou la Constitution ! Le roi a fait les concessions auxquelles il a été contraint par la révolution. Ni plus ni moins.

La métaphore populaire du ministère public ne prouve malheureusement rien. Certes ! Si je renonce, je ne renonce à rien de plus qu'à ce à quoi je renonce expressément. Si je vous fais un don, ce serait vraiment impudent de votre part de vouloir obtenir de moi d'autres avantages sur la base de ma donation. Or, après la révolution, c'était justement le peuple qui donnait, et la Couronne qui recevait, et il va de soi qu'il faut interpréter le don au sens du donateur et non au sens du bénéficiaire, au sens du peuple et non au sens de la Couronne.

Le pouvoir absolu de la Couronne était brisé. Le peuple avait vaincu. Tous deux ont conclu un armistice et le peuple fut dupé. Qu'il ait été berné, Messieurs, le ministère public lui-même a pris la peine de vous le démontrer en détail. Pour disputer à l'Assemblée nationale le droit de refuser les impôts, le ministère public vous a expliqué en long et en large que si dans la loi du 6 avril 1848 on pouvait trouver quelque chose de ce genre, il n'en était pas de même en tout cas dans la loi du 8 avril 1848. On a donc utilisé cet intervalle pour retirer deux jours plus tard aux représentants du peuple les droits qu'on leur avait concédés deux jours plus tôt. Le ministère public pouvait-il compromettre avec plus d'éclat la loyauté de la Couronne, pouvait-il prouver plus irréfutablement qu'on voulait duper le peuple ?

Deuxième réplique : le droit de fixer le lieu de convocation de l'Assemblée. Réponse : c'est contraire au principe même d'une pratique constitutionnelle du pouvoir. Que souhaite, en effet, le roi, sinon se réserver une part de pouvoir absolu. Ce qui est mis en lumière dans le débat, c'est l'absurdité de la politique d'entente de Camphausen qui s'est efforcé en vain de concilier deux pouvoirs absolus, celui qui émane du peuple et celui qui émane de la monarchie de droit divin.

Le ministère public dit encore :

« Le droit de transférer et d'ajourner l'Assemblée nationale est une émanation du pouvoir exécutif; il est reconnu dans tous les pays constitutionnels. »

En ce qui concerne le droit du pouvoir exécutif de transférer les Chambres législatives, je somme le ministère public de citer une seule loi, un seul exemple à l'appui de cette affirmation. En Angleterre par exemple, le roi pourrait, suivant un antique droit historique, convoquer le Parlement où bon lui semble. Il n'existe aucune loi où la résidence légale du Parlement serait établie à Londres. Vous savez Messieurs, qu'en général en Angleterre les plus grandes libertés comme par exemple la liberté de la presse sont sanctionnées par le droit coutumier et non par le droit écrit. Mais qu'un ministère anglais ait l'idée de transférer le Parlement de Londres à Windsor ou à Richmond - il suffit d'en parler pour en voir l'impossibilité.

Certes ! Dans les pays constitutionnels, la Couronne a le droit d'ajourner les Chambres. Mais n'oubliez pas que d'autre part dans toutes les Constitutions, il est précisé pour combien de temps les Chambres peuvent être ajournées et après quel délai elles doivent être convoquées à nouveau. En Prusse, il n'y avait pas de Constitution, il a d'abord fallu la faire; il n'y avait aucun terme légal à la convocation de la Chambre ajournée; la Couronne n'avait donc aucun droit d'ajourner la Chambre. Sinon la Couronne pouvait ajourner la Chambre pour dix jours, pour dix ans, pour l'éternité. Quelles garanties avait-on que les Chambres puissent jamais être convoquées ou siéger ? C'était confier au bon plaisir de la Couronne la coexistence avec les Chambres, le pouvoir législatif était devenu une fiction, si même il peut être question ici de pouvoir législatif.

Messieurs ! Cet exemple vous montre où cela mène de vouloir mesurer le conflit entre la Couronne prussienne et l'Assemblée nationale prussienne à l'aune des pays constitutionnels. Cela mène à l'affirma-

tion de la royauté absolue. D'une part, on revendique pour la Couronne les droits d'un pouvoir exécutif constitutionnel, d'autre part, il n'existe aucune loi, aucun us, aucune institution organique qui lui impose les limitations du pouvoir exécutif constitutionnel. On exige de la représentation populaire qu'elle joue le rôle d'une Chambre *constitutionnelle*, face à un roi *absolu*.

Est-il nécessaire de développer longuement pour voir que dans le cas présent aucun pouvoir exécutif ne se dressait en face du pouvoir législatif, que la séparation constitutionnelle des pouvoirs ne peut s'appliquer à l'Assemblée nationale prussienne et à la Couronne prussienne ? Faites abstraction de la révolution, tenez-vous-en à la théorie officielle de l'*entente*. Selon cette théorie elle-même, deux pouvoirs souverains se dressaient face à face. Aucun doute ! L'un de ces deux pouvoirs devait détruire l'autre. Deux pouvoirs souverains ne peuvent fonctionner conjointement et simultanément dans un même État. C'est un non-sens comme la quadrature du cercle. Il a fallu que la force matérielle tranche entre les deux souverainetés. Mais nous, nous n'avons pas à examiner si l'*entente* est possible ou non. Bref ! Deux puissances sont entrées en contact pour conclure un accord. Camphausen lui-même considérait comme improbable que l'accord ne se fit pas. De la tribune, il attira l'attention des ententistes sur le danger qui menaçait le pays si l'on ne parvenait pas à un compromis. Ce danger existait déjà à l'origine des premiers rapports de l'Assemblée nationale ententiste et de la Couronne, et l'on veut, après coup, rendre l'Assemblée nationale responsable de ce danger en reniant cette situation première, en transformant l'Assemblée nationale en Chambre constitutionnelle. On veut résoudre la difficulté en en faisant abstraction.

Je crois vous avoir prouvé, Messieurs, que la Couronne n'avait le droit, ni de transférer, ni d'ajourner l'Assemblée ententiste.

La cause du transfert réside-t-elle dans les troubles sociaux qui ont secoué Berlin à cette époque ? C'était à l'Assemblée elle-même de décider si sa liberté de délibération était menacée. Du reste, la violence avec laquelle la soldatesque s'est appliquée à chasser les représentants restés en séance démontre assez l'hostilité du pouvoir envers l'institution parlementaire.

Mais le ministère public ne s'est pas contenté d'examiner si la Couronne était *en droit* de transférer l'Assemblée nationale, il cherche à prouver que ce transfert était *opportun*. « N'aurait-il pas été opportun », s'écrie-t-il « que l'Assemblée nationale ait obtempéré et soit allée à Brandebourg ? » Le ministère public trouve un fondement à cette opportunité dans la situation de la Chambre elle-même, soutenant que la Chambre n'était pas libre à Berlin, etc.

L'intention de la Couronne n'éclate-t-elle pas au grand jour à l'occasion de ce transfert ? N'a-t-elle pas dépouillé de tout faux-semblant tous les motifs allégués officiellement de ce transfert ? Il ne s'agissait pas de la liberté de délibération, mais de renvoyer l'Assemblée dans ses foyers et d'octroyer une Constitution, ou bien, en convoquant des représentants dociles, de créer un semblant de représentation. Lorsque contre toute attente, il se trouva à Brandebourg un nombre suffisant de députés, alors on renonça à tout simulacre, et l'on déclara dissoute l'Assemblée nationale.

D'ailleurs, il va de soi que la Couronne n'avait pas le droit de déclarer l'Assemblée nationale libre ou non. Personne d'autre que l'Assemblée nationale elle-même ne pouvait décider si elle jouissait ou non de l'indispensable liberté de délibération. Rien de plus commode pour la Couronne que de déclarer que l'Assemblée nationale n'est pas libre, qu'elle est irresponsable, et de l'interdire chaque fois que celle-ci prendrait un décret qui ne lui plairait pas !

Le ministère public a parlé aussi du devoir qu'aurait le gouvernement de défendre la dignité de l'Assemblée nationale contre le terrorisme

de la population berlinoise.

Cet argument prend l'allure d'une satire du gouvernement. Je ne parlerai pas de l'attitude à l'encontre des personnes, ces personnes étant, quoi qu'il en soit, les représentants élus du peuple. On a cherché à les humilier de toutes les façons, on les a poursuivies de la manière la plus infâme, on a en quelque sorte, déclenché contre elles une chasse infernale. Laissons les personnes. Comment a-t-on conservé la dignité des travaux de l'Assemblée nationale ? Ses archives ont été livrées à la soldatesque qui a transformé les documents des commissions, les messages royaux, les projets de loi, les travaux préalables, en papier à allumer le feu, en combustible pour chauffer le poêle, on les a piétinés !

On n'a même pas observé les formes d'une saisie légale, on s'est emparé des archives, sans en faire l'inventaire.

On projetait d'anéantir ces travaux qui avaient coûté si cher au peuple, pour mieux calomnier l'Assemblée nationale, pour rayer du monde des plans de réforme si détestés du gouvernement et des aristocrates. Et après tout cela n'est-il pas vraiment ridicule de prétendre que par un délicat souci de la dignité de l'Assemblée nationale le gouvernement l'a transférée de Berlin à Brandebourg ?

Troisième argument majeur du ministère : le respect des règles formelles, et notamment l'obligation d'une double lecture. Une exigence formelle disproportionnée, souligne Marx, si on la compare aux conduites autoritaires de l'exécutif.

J'en viens maintenant à l'exposé du ministère public sur *la valeur formelle* du décret de refus des impôts.

Pour donner à ce décret la valeur d'un décret en bonne et due forme, dit le ministère, l'Assemblée devait le soumettre à la *sanction de la Couronne*.

Messieurs ! La Couronne ne s'opposait pas en personne à l'Assemblée, elle s'y opposait par le truchement du ministère Brandebourg. L'Assemblée aurait donc dû s'entendre avec le ministère Brandebourg pour proclamer ce ministère coupable de haute trahison et lui refuser les impôts. C'est cette absurdité que réclame l'accusation publique ! Que signifie cette exigence, sinon que l'Assemblée nationale devait se décider à se soumettre sans conditions à chaque volonté du ministère Brandebourg ?

Le décret de refus des impôts n'était pas non plus valable dans sa forme - dit le ministère public - puisque c'est à la seconde lecture qu'un projet peut prendre force de loi.

D'une part, on ne respecte pas les formes essentielles auxquelles on était astreint vis-à-vis de l'Assemblée nationale, d'autre part, on exige de l'Assemblée nationale qu'elle observe des *formalités* les plus dénuées d'importance. Rien de plus simple. Un projet déplaisant à la Couronne passe en première lecture; on empêche la seconde lecture *manu militari*, la loi est et reste sans valeur, la seconde lecture n'ayant pas eu lieu. Le ministère public néglige la situation exceptionnelle dans laquelle les représentants du peuple ont pris ce décret, dans la salle des séances, sous la menace des baïonnettes¹. Le gouvernement perpètre coup de force sur coup de force. Il viole sans

¹ C'est le 9 novembre 48 que Brandebourg communique à l'Assemblée le « message du roi » lui annonçant qu'elle doit suspendre ses séances jusqu'au 27 novembre et qu'elle se trouve déplacée dans la ville de Brandebourg-sur-la-Havel au prétexte de pouvoir délibérer plus librement. Les députés de droite quittent aussitôt la salle, ce que refusent de faire les 236 députés de gauche qui restent en séance. Ils seront expulsés de force par l'armée dès le lendemain 10 novembre et se réuniront ensuite dans divers immeubles, notamment dans « le pavillon de Chasse » puis à l'hôtel Mielentz où sera votée la motion sur le refus des impôts.

ménagement les lois les plus fondamentales - *l'habeas corpus*, la loi sur la milice civique¹; il introduit arbitrairement un despotisme militaire sans limites sous l'étiquette de l'état de siège. Il envoie au diable les représentants du peuple. Et tandis que d'un côté on viole sans vergogne toutes les lois, on exige de l'autre l'observance la plus stricte même d'un règlement ?

Je ne sais, Messieurs, si c'est falsification volontaire - je suis bien loin de prêter une telle intention au ministère public - ou ignorance quand il dit : « L'Assemblée nationale n'a pas voulu de *conciliation*, elle n'a pas cherché de conciliation. »

Le reproche d'insubordination adressé à l'Assemblée nationale est d'autant plus inacceptable que celle-ci s'est constamment alignée sur **une politique ententiste** qui lui a aliéné les soutiens populaires dont elle devait au contraire se revendiquer pour accomplir sa mission véritablement révolutionnaire. Marx évoque clairement deux exemples de **reculade** de l'Assemblée : dans l'affaire de la **motion Stein** et dans le débat sur le **rachat des charges féodales**.

Si le peuple fait quelque reproche à l'Assemblée nationale, c'est celui de sa frénésie de conciliation. Si des membres de cette Assemblée elle-même se repentent, ce sera de leur manie d'entente. C'est cette manie d'entente qui, peu à peu, a détourné d'elle le peuple, qui lui a fait perdre ses positions, qui l'a finalement exposée aux attaques de la Couronne, sans avoir une nation derrière elle. Lorsqu'enfin elle a voulu affirmer sa volonté, elle s'est retrouvée isolée, impuissante, justement parce qu'elle n'a pas su manifester et affirmer sa volonté au bon moment. Elle a montré d'abord cette manie d'entente lorsqu'elle a renié la révolution et approuvé la théorie de l'entente, lorsqu'elle s'est abaissée, elle qui était une Assemblée nationale révolutionnaire, jusqu'à devenir une société équivoque d'ententistes. Elle a poussé à l'extrême sa tendance à la conciliation lorsqu'elle a donné à Pfuel son plein accord, alors qu'il faisait seulement semblant de reconnaître l'ordre du jour à l'armée de Stein². La proclamation de cet ordre du jour elle-même avait l'allure d'une farce, alors que celui-ci ne pouvait être rien d'autre qu'un écho bouffon à l'ordre du jour de Wrangel³. Et pourtant, au lieu de passer à la suite, l'Assemblée saisit à deux mains la traduction qu'en présentait le ministère Pfuel⁴, qui l'affaiblissait et la vidait complètement de son contenu. Pour éviter tout conflit sérieux avec la Couronne, elle tint pour une manifestation réelle la pâle apparence de manifestation contre la vieille armée réactionnaire. Elle fit semblant de prendre au sérieux pour la véritable solution du conflit, ce qui n'en était qu'une apparence. Voilà à quel point cette Assemblée que le ministère public présente comme étant toujours à l'affût de querelles, était bien peu belliqueuse et toujours prête à la conciliation.

¹ La milice civique de Berlin a été déclarée dissoute par le Cabinet Brandenburg dès le 11 novembre 1848 pour avoir refusé d'expulser par la force les députés de l'Assemblée nationale.

² Après l'assaut sanglant, le 31 juillet 1848, des troupes de la forteresse de Schweidnitz en Silésie contre la milice de la ville, le député de Breslau **Julius Stein** avait déposé, dès le 9 août, une motion sur le devoir de réserve des militaires. Elle réclamait que fût imposée aux officiers « réactionnaires » une obligation de réserve à l'égard des conflits politiques entre civils et même qu'ils fussent invités « par devoir d'honneur » à quitter l'armée si cette disposition ne leur convenait pas. Le texte avait suscité une violence polémique au sein du parlement. Il sera voté en seconde lecture le 7 septembre 1848 par 219 voix contre 152 (NGR2, p. 14). Et ce vote entrainera bientôt la démission du cabinet Auerswald-Hanseman, le 9 septembre 1848. C'est le point de déclenchement de la contre-révolution (compte tenu des projets du cabinet dans le domaine de la fiscalité de propriété terrienne et des droits de la paysannerie). On entre dans la crise de septembre (NGR2 du 16 septembre, p. 33). Marx défend le droit des masses à faire pression sur les assemblées élues et se livre à un important développement sur les limites du parlementarisme formel.

³ En réponse à la motion Stein, Frédéric-Guillaume IV avait nommé, le 13 septembre 1848, le général von Wrangel, le héros de la guerre contre les Danois, au poste de commandant suprême de la province des Marches. Dès le 21 septembre, Wrangel avait organisé une parade militaire en ville et tenu à cette occasion des propos menaçants sur le thème du maintien de l'ordre.

⁴ Pfuel avait succédé le 21 septembre 48 à Auerswald à la tête d'un cabinet extra-parlementaire.

Dois-je indiquer encore un symptôme de la nature avide de conciliation de cette Chambre ? Rappelez-vous, Messieurs, l'entente de l'Assemblée nationale et de Pful sur la loi suspendant le rachat¹. Si l'Assemblée n'avait pas su écraser l'ennemi dans l'armée il s'agissait alors de gagner l'amitié de la classe paysanne. Elle y renonça aussi. Jouer la conciliatrice, éviter le conflit avec la Couronne, l'éviter à tout prix, lui importait plus que tout, plus que les intérêts de sa propre survie. Et l'on reproche à cette Assemblée de ne pas avoir voulu de conciliation, de ne pas avoir cherché de conciliation.

Elle recherchait encore la conciliation alors que le conflit avait déjà éclaté. Vous connaissez, Messieurs, la brochure d'Unruh², un homme du centre. En la lisant vous avez noté tout ce qu'on avait tenté pour éviter la rupture : les délégations envoyées à la Couronne et qui ne furent pas reçues, les députés qui individuellement cherchèrent à persuader les ministres qui les repoussèrent avec une arrogance de grands seigneurs, les concessions que l'on voulait faire et qui furent tournées en dérision. Même à ce moment encore, l'Assemblée voulait conclure la paix, alors qu'il ne s'agissait plus que de préparer la guerre. Et c'est cette Assemblée que le ministère public accuse de ne pas avoir voulu, de ne pas avoir cherché de conciliation !

L'Assemblée nationale de Berlin s'est manifestement abandonnée à la plus grande des illusions; elle n'a compris ni sa propre position ni ses propres conditions d'existence lorsque, avant et pendant le conflit, elle estimait encore possible un accord à l'amiable et une conciliation avec la Couronne, et qu'elle cherchait encore à les mettre en œuvre.

En vérité, la Couronne ne pouvait envisager d'entente avec l'Assemblée car ce qui est en jeu est bien autre chose qu'un simple accident de la vie parlementaire, mais une lutte frontale entre deux pouvoirs dont l'un est issu d'une transformation révolutionnaire. Marx tire la leçon politique majeure des événements depuis mars 1848. Au centre de sa démonstration : la **lutte des classes**.

La Couronne ne voulait pas de conciliation, elle ne pouvait pas le vouloir. Messieurs les jurés, ne nous faisons pas d'illusions sur la nature de la lutte qui a éclaté en mars et qui a été menée ensuite entre l'Assemblée nationale et la Couronne. Il ne s'agissait pas ici d'un conflit ordinaire entre un ministère et une opposition parlementaire, il ne s'agissait pas d'un conflit entre gens qui étaient ministres et gens qui voulaient le devenir, il ne s'agissait pas ici de la lutte partisane de deux fractions politiques dans une Chambre législative. Il est possible que des membres de l'Assemblée nationale, qu'ils appartiennent à la minorité ou à la majorité, se soient imaginé cela. Ce qui est seul décisif ici, ce n'est pas l'opinion des ententistes, c'est la position historique réelle de l'Assemblée nationale issue de la révolution européenne et de la révolution de mars qui en est une conséquence. On n'avait pas affaire ici à un conflit politique de deux fractions sur le terrain d'une société, mais *au conflit de deux sociétés elles-mêmes*, à un conflit *social* ayant pris une forme politique, c'était *la lutte de la vieille société féodale et bureaucratique et de la société bourgeoise moderne*, la lutte entre la société de la *libre concurrence et la société des corporations*, entre la société de la propriété foncière et la société de l'industrie, entre la société de la foi et celle du savoir. L'expression *politique* correspondant à la vieille société, c'était la Couronne de droit divin, la bureaucratie tutélaire, l'armée autonome. La base *sociale* correspondant à cette ancienne puissance politique, c'était la noblesse foncière privilégiée avec ses paysans serfs ou à demi serfs,

¹ Il s'agit du projet de loi sur le rachat des charges féodales. Les débats à l'Assemblée ont fait l'objet des commentaires de Marx notamment dans son article du 30 juillet 1848 de la *Nouvelle Gazette Rhénane* sur le « Projet de loi sur l'abrogation des charges féodales », des débats qui apportent selon lui, « la preuve la plus frappante que la révolution allemande de 1848 n'est que la parodie de la révolution française de 1789 » (NGR1, p. 349).

² Hans Viktor von Unruh était l'un des leaders du centre-gauche. Président de l'Assemblée nationale le jour du 9 novembre 48 où Brandenburg lui a signifié de suspendre ses travaux et de se déplacer dans la ville de Brandenburg, il soutient qu'il ne peut être question que d'une résistance passive.

la petite industrie patriarcale ou corporative, les ordres sociaux séparés les uns des autres, la brutale opposition de la ville et de la campagne, et surtout la domination de la campagne sur la ville. L'ancienne puissance politique - la Couronne de droit divin, la bureaucratie tutélaire, l'armée autonome - voyait sa propre base matérielle se dérober sous ses pieds dès que l'on touchait à la base de la vieille société, à la noblesse foncière privilégiée, à la noblesse elle-même, à la domination de la campagne sur la ville, à la dépendance de la paysannerie et à la législation correspondant à la situation : organisation communale, législation criminelle, etc. L'Assemblée nationale commit cet attentat. D'autre part, cette vieille société se voyait arracher des mains le pouvoir politique dès que la Couronne, la bureaucratie et l'armée perdaient leurs privilèges féodaux. Or l'Assemblée nationale voulait briser ces privilèges. Donc, rien d'étonnant à ce que l'armée, la bureaucratie, la noblesse réunies aient poussé la Couronne à un coup de force, rien d'étonnant à ce que la Couronne qui savait son propre intérêt étroitement lié à celui de la vieille société féodale et bureaucratique, se laissât entraîner à un coup d'État. La *Couronne* était justement la *représentante* de la société féodale aristocratique, tout comme l'*Assemblée nationale* était la représentante de la société bourgeoise moderne. Les conditions d'existence de cette dernière exigent que la bureaucratie et l'armée, auparavant maîtresses du commerce et de l'industrie, soient abaissées à n'être que leur instrument, soient transformées en de simples organes du trafic bourgeois. Elle ne peut pas supporter que l'agriculture soit limitée par des privilèges féodaux et l'industrie par la tutelle de la bureaucratie. C'est contraire au principe vital de la libre concurrence. Elle ne peut supporter que la situation du commerce extérieur soit réglée par des considérations d'une politique internationale des cours princières au lieu de l'être par les intérêts de la production nationale. Elle doit subordonner l'administration des finances aux besoins de la production tandis que l'ancien État subordonnait la production aux besoins de la Couronne de droit divin et à la réparation des murs royaux, des piliers sociaux de cette Couronne. Si l'industrie moderne pratique le nivellement, la société moderne doit démolir toute barrière légale et politique entre la ville et la campagne. Elle compte encore des classes, mais plus d'ordres; son développement résulte de la lutte de ces classes, mais celles-ci sont unies face aux ordres et à leur royauté de droit divin.

La royauté de droit divin, l'expression politique suprême, la représentation politique suprême de la vieille société féodale bureaucratique ne peut donc pas faire des concessions sincères à la société bourgeoise moderne. Son propre instinct de conservation, la société qui se tient derrière elle et sur laquelle elle s'appuie, la pousseront toujours à nouveau à reprendre les concessions accordées, à affirmer son caractère féodal, à risquer la contre-révolution ! Après une révolution, la contre-révolution constitue la condition d'existence toujours renouvelée de la Couronne.

D'autre part, la société moderne non plus ne peut pas s'arrêter aussi longtemps qu'elle n'aura pas ruiné et écarté le pouvoir officiel traditionnel grâce auquel la vieille société se maintenait encore par la force, elle et son pouvoir politique. La domination de la Couronne de droit divin c'est justement la domination de ces éléments sociaux vieillissants.

Donc, pas de paix entre ces deux sociétés. Leurs intérêts et leurs besoins matériels suscitent une lutte inéluctable et sans merci : l'une doit vaincre, l'autre succomber. Voilà la seule conciliation possible entre les deux. Donc, pas de paix entre les représentations politiques suprêmes de ces deux sociétés, entre la Couronne et la représentation populaire. L'Assemblée nationale n'avait donc pas à choisir entre céder devant la vieille société ou affronter la Couronne en sa qualité de puissance indépendante.

Marx engage sa conclusion en argumentant sur **la dimension politique de la question des impôts** telle que l'expose l'histoire des relations conflictuelles entre le pouvoir royal dans les sociétés féodales et les forces émergentes de la bourgeoise.

Messieurs ! Le ministère public qualifie le refus des impôts de mesure « *ébranlant les fondements de la société* ». Le refus des impôts n'a rien à faire avec les fondements de la société.

D'où vient-il d'ailleurs, Messieurs, que les impôts, l'approbation ou le refus des impôts, jouent un si grand rôle dans l'histoire du constitutionalisme ? La raison en est très simple. Si les serfs ont acheté aux barons féodaux leurs privilèges en argent comptant, des peuples entiers en ont fait autant avec leurs rois féodaux. Les rois avaient besoin d'argent pour leurs guerres avec des peuples étrangers et notamment dans leurs luttes contre les seigneurs féodaux. Plus le commerce et l'industrie se développaient, plus ils avaient besoin d'argent. Mais le tiers état, la bourgeoisie, se développait dans la même proportion et avait à sa disposition des sommes d'argent d'autant plus fortes. Au moyen des impôts, il achetait au roi d'autant plus de libertés. Pour s'assurer ces libertés, il se gardait le droit de renouveler les prestations en argent à certaines dates - le droit d'approuver ou de rejeter les impôts. Vous pouvez suivre cette évolution en détail dans l'histoire anglaise, notamment.

Par conséquent, dans la société moyenâgeuse, les impôts étaient le seul lien entre la société bourgeoise montante et l'État féodal dominant, le lien qui contraignait ce dernier à faire à l'autre des concessions, à tolérer son développement et à s'accommoder de ses besoins. Dans les États modernes, le droit d'approuver ou de refuser les impôts s'est transformé en un contrôle de la société bourgeoise sur la direction administrative de ses intérêts généraux, le gouvernement.

Vous vous apercevez donc, que *le refus partiel des impôts* est partie intégrante de tout mécanisme constitutionnel. Cette sorte de refus des impôts a lieu chaque fois que le budget est rejeté. Le budget en cours n'est accordé que pour une durée déterminée. D'ailleurs les Chambres, dès qu'elles sont ajournées, doivent être convoquées à nouveau à des intervalles très rapprochés. Toute tentative d'indépendance de la Couronne est donc vouée à l'échec. Les impôts sont définitivement refusés par le rejet d'un budget dès que la nouvelle Chambre n'apporte pas de majorité au ministère ou que la Couronne ne nomme pas un ministère correspondant à l'esprit de la nouvelle Chambre. Le rejet du budget n'est donc que *la forme parlementaire du refus des impôts*. Cette forme n'était pas applicable dans le conflit qui nous occupe parce que la Constitution n'existait pas encore, et qu'il fallait commencer par l'établir.

Or le refus des impôts, tel qu'il se présente à nous, un refus des impôts qui, non seulement rejette le nouveau budget, mais qui interdit même le recouvrement des impôts en cours, lui non plus, n'a rien d'extraordinaire. C'était un fait très fréquent au moyen-âge. Même la vieille Diète allemande et les anciens États provinciaux du Brandebourg féodal ont pris des décrets refusant les impôts. Et dans les pays constitutionnels modernes, les exemples ne manquent pas. En 1832, le refus des impôts amena en Angleterre la chute du ministère Wellington. Pensez-y bien Messieurs ! Ce n'est pas le Parlement qui avait décidé le refus des impôts en Angleterre, c'est le peuple qui le proclama et l'exécuta de son propre chef. Or l'Angleterre est le pays historique du constitutionalisme.

Je suis bien loin de le nier : la révolution anglaise qui conduisit Charles Ier sur l'échafaud débuta par le refus des impôts. En Prusse aussi le refus des impôts peut être avant-coureur d'événements très fâcheux. Mais ce n'est pas John Hampden qui mena Charles Ier à l'échafaud, ce fut l'entêtement du monarque, sa dépendance des ordres féodaux, sa fatuité à vouloir réprimer par la violence les exigences impérieuses de la nouvelle société. Le refus des impôts n'est

qu'un symptôme de la dissension entre la Couronne et le peuple, une preuve que le conflit entre le gouvernement et le peuple a déjà atteint un degré élevé et menaçant. Il n'engendre ni la dissension ni le conflit. Il n'exprime que l'existence d'un fait. Au pire il sera suivi de la chute du gouvernement, de la forme actuelle de l'État. Les fondements de la société n'en seront pas atteints. Dans le cas présent, le refus des impôts représente justement la légitime défense de la société contre le gouvernement qui la menaçait dans ses fondements.

Finalement, le ministère public nous reproche, dans le document incriminé, d'avoir été plus loin que l'Assemblée nationale elle-même : « l'Assemblée nationale n'a pas été jusqu'à publier son décret. » Dois-je vous répondre sérieusement, Messieurs, que le décret de refus des impôts n'a même pas été publié par le bulletin officiel des lois ?

Ensuite l'Assemblée nationale qui n'a pas été poussée comme nous à la violence n'a pas foulé comme nous le terrain révolutionnaire, elle a voulu s'en tenir à la légalité.

Auparavant, le ministère public a présenté l'Assemblée nationale comme un organisme illégal, maintenant, il le présente comme un organisme légal, les deux fois pour nous présenter, nous, comme des criminels. À partir du moment où le recouvrement des impôts est déclaré illégal, ne dois-je pas repousser par la violence, l'exercice brutal de l'illégalité ? Même de ce point de vue, nous étions de ce fait en droit de répondre à la violence par la violence. Il est d'ailleurs parfaitement exact que l'Assemblée nationale voulait se maintenir sur un terrain purement légal, sur le terrain de la résistance passive. Deux voies s'offraient : la voie révolutionnaire - elle ne l'a pas prise, ces Messieurs ne voulaient pas risquer leur tête - ou le refus des impôts qui en restait à la résistance passive. Elle emprunta cette voie. Mais le peuple, pour pratiquer le refus des impôts dut se placer lui sur le terrain révolutionnaire. L'attitude de l'Assemblée nationale n'était pas du tout déterminante pour le peuple.

L'Assemblée n'a pas de droits propres, le peuple n'a fait que la charger de défendre ses droits à lui. Son mandat expire si elle ne le remplit pas. Alors le peuple entre personnellement en scène, et agit de son propre chef. Si, par exemple, l'Assemblée nationale était vendue à un gouvernement traître, le peuple devrait chasser à la fois le gouvernement et l'Assemblée nationale. Si la Couronne fait une contre-révolution, le peuple lui répond à bon droit par une révolution. Il n'a pas besoin de l'agrément d'une Assemblée nationale. Or, l'Assemblée nationale a déclaré elle-même que le gouvernement prussien avait tenté de commettre un crime de haute trahison.

Je me résume brièvement, Messieurs les jurés; le ministère public ne peut pas invoquer contre nous les lois des 6 et 8 avril 1848, après que la Couronne elle-même les ait déchirées. En elles-mêmes ces lois ne décident de rien parce qu'elles sont des produits arbitraires de la Diète unifiée. Le décret de refus des impôts pris par l'Assemblée nationale était formellement et matériellement valable. Dans notre appel, nous sommes allés plus loin que l'Assemblée nationale. C'était notre droit et notre devoir.

Pour finir, je répète que le premier acte du drame est maintenant terminé. La lutte des deux sociétés - de la société moyenâgeuse et de la société bourgeoise - sera menée à nouveau dans des formes politiques. Les mêmes conflits renaîtront dès que l'Assemblée se réunira. La *Neue Preussische Zeitung*, l'organe du ministère, le proclame déjà: ce sont les mêmes gens qui ont voté, il sera nécessaire de disperser l'Assemblée une deuxième fois.

Or quelle que soit la voie nouvelle qu'empruntera la nouvelle Assemblée nationale, le résultat sera nécessairement *la victoire complète de la contre-révolution ou une nouvelle révolution victorieuse*. La victoire

de la révolution n'est peut-être possible qu'une fois accomplie la contre-révolution¹.

La *Nouvelle Gazette Rhénane* commentera le **verdict d'acquittement** dans son édition du 10 février 1849, enchaînant aussitôt sur l'arrestation de **Lassalle** qui avait été interpellé le 22 novembre 1848 à Düsseldorf sous le coup de la même inculpation. Le procès de Lassalle se déroulera entre les 3 et 5 mai 1849 et se terminera lui aussi par un acquittement².

¹ Une conclusion d'allure dialectique que l'on peut comparer avec l'introduction des *Luttes de classes en France* où le succès de la révolution se trouve explicitement conditionné par le triomphe préalable des forces contre-révolutionnaires. Rappelons ces premières lignes :

« A l'exception de quelques chapitres, chaque section importante des annales de la révolution de 1848 à 1849 porte le titre de : « *Défaite de la révolution!* »

Mais dans ces défaites, ce ne fut pas la révolution qui succomba. Ce furent les traditionnels appendices pré-révolutionnaires, résultats des rapports sociaux qui ne s'étaient pas encore aiguisés jusqu'à devenir des contradictions de classes violentes : personnes, illusions, idées, projets dont le parti révolutionnaire n'était pas dégagé avant la révolution de Février et dont il ne pouvait être affranchi par la *victoire de Février*, mais seulement par une suite de *défaites*.

En un mot : ce n'est point par ses conquêtes tragi-comiques directes que le progrès révolutionnaire s'est frayé la voie; au contraire, c'est seulement en faisant surgir une contre-révolution compacte, puissante, en se créant un adversaire et en le combattant que le parti de la subversion a pu enfin devenir un parti vraiment révolutionnaire.

L'objet des pages qui suivent est de faire cette démonstration. »

² Nous renvoyons à deux articles de la *Nouvelle Gazette Rhénane*, tous deux intitulés « Lassalle », l'un de Marx du 11 février 1849 et l'autre d'Engels, le 3 mai 1849 (NGR3, pp. 58-61 et pp. 306-311). Pour le détail, nous renvoyons au chapitre 2.8. du présent fascicule consacré aux relations entre Marx et Lassalle en 1849-1849.

3.1. Les revendications du parti communiste en Allemagne

Le texte de ces revendications a été rédigé par Marx et par Engels entre le 21 mars (date à laquelle Engels, venant de Bruxelles, arrive à Paris) et le 24 mars 1848. Il est soumis à l'approbation des membres du Comité Central de la Ligue avant d'être diffusé sous la forme d'un tract, notamment par les militants qui rentrent de France en Allemagne.

Les diplomates prussiens et autrichiens en place à Paris en informeront leur gouvernement respectif dès le 27, 28 et 29 mars 1848¹.

Il paraîtra dès le début d'avril 1848 dans plusieurs journaux du mouvement démocratique allemand².

*

Voici d'abord **pour rappel** les revendications du *Manifeste* telles qu'énumérées en conclusion du chapitre 2 « Prolétaires et communistes » et précédées des paragraphes suivants :

Nous avons vu plus haut que le premier pas dans la révolution ouvrière est la constitution du prolétariat en classe dominante, la conquête de la démocratie.

Le prolétariat se servira de sa suprématie politique pour arracher peu à peu à la bourgeoisie tout capital, pour centraliser tous les instruments de production entre les mains de l'Etat, c'est-à-dire du prolétariat organisé en classe dominante et pour augmenter au plus vite la masse des forces productives.

Cela ne pourra se faire, naturellement, au début, que par une intervention despotique dans le droit de propriété et les rapports bourgeois de production, c'est-à-dire par des mesures qui économiquement paraissent insuffisantes et insoutenables mais qui au cours du mouvement se dépassent elles-mêmes et sont inevitables comme moyen de bouleverser le mode de production tout entier.

Ces mesures, bien entendu, seront fort différentes selon les différents pays.

Cependant, pour les pays les plus avancés, les mesures suivantes pourront assez généralement être mises en application :

1. Expropriation de la propriété foncière et affectation de la rente foncière aux dépenses de l'Etat.
2. Impôt fortement progressif.
3. Abolition de l'héritage.
4. Confiscation des biens de tous les émigrés et rebelles.
5. Centralisation du crédit entre les mains de l'Etat, au moyen d'une banque nationale, dont le capital appartiendra à l'Etat et qui jouira d'un monopole exclusif.
6. Centralisation entre les mains de l'Etat de tous les moyens de transport.
7. Multiplication des manufactures nationales¹ et des instruments de production; défrichement des terrains incultes et amélioration des terres cultivées, d'après un plan d'ensemble.

¹ BDK1, page 1102 et MECW 7, page 601.

² Dès le 6 avril 48, par exemple, dans la *Zeitungshalle* de Berlin (BDK1, p. 749).

8. Travail obligatoire pour tous; organisation d'armées industrielles, particulièrement pour l'agriculture.
9. Combinaison du travail agricole et du travail industriel; mesures tendant à faire graduellement disparaître la distinction entre la ville et la campagne.
10. Education publique et gratuite de tous les enfants. Abolition du travail des enfants dans les fabriques tel qu'il est pratiqué aujourd'hui. Combinaison de l'éducation avec la production matérielle, etc.

*

Nous citons dans la traduction de Roger Dangeville.²

*

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

1. L'Allemagne entière sera proclamée République une et indivisible.

Cette première revendication est remarquable, rhétoriquement et politiquement. La manière dont elle affiche son inspiration **française et jacobine** lui donne, en effet, le caractère d'un avertissement, comme une injonction, à l'adresse de la bourgeoisie allemande à qui elle assigne la mission historique d'assumer à son tour le rôle accompli par la bourgeoisie française contre les puissances féodales de l'Ancien Régime.

Or cette revendication républicaine, absente, on le constate, du programme du *Manifeste*, est loin de faire l'unanimité au sein même de la *Commune* de Cologne de la *Ligue des communistes*.

Dans sa lettre du 26 mars 1848 à Moses Hess, Andreas Gottschalk se déclare plutôt favorable à une monarchie constitutionnelle. Mettant en garde son interlocuteur contre les manœuvres de la légion allemande de Georg Herwegh, il écrit : « Je te déconseille de prendre part aux projets d'Herwegh (...) ; je déconseille cette entreprise en soi parce que le nom de République est tout à fait impopulaire³ et que le prolétariat, tout au moins ici, n'est pas assez fort pour agir pour son propre compte. Avec ce qui a déjà été réalisé, une royauté sur une base chartiste (et donc mieux qu'en Angleterre) est ce dont nous pouvons et devons nous satisfaire provisoirement et nous devons nous efforcer d'être présents dans les assemblées législatives qui seront bientôt réunies, là où, sur fond de crise sociale, le pouvoir exclusif de l'intelligence l'emportera et permettra la réalisation de nos principes plus sûrement qu'à la pointe de l'épée⁴. ».

Voici par ailleurs une anecdote significative : le journal de *l'Union ouvrière*, la *Zeitung des Arbeitervereins*, n'a pu empêcher que le 30 juillet 1848, à une date où cependant la publication était passée sous le contrôle des partisans de Marx⁵, l'un de ses rédacteurs publie un article ouvertement hostile à l'objectif d'une république unifiée. On pouvait lire dans ce papier : « La France est centralisée sur Paris et solidement nouée (...) nous voulons une république fédérale et, quand même, l'unité dans la diversité⁶ ».

Enfin l'échec du premier soulèvement républicain de Friedrich Hecker et Gustav Struve dans le grand duché de Bade **en avril 1848**⁷ va considérablement affaiblir la gauche radicale dans cette région du

¹ La seizième des « Revendications du parti communiste en Allemagne » parlera plus explicitement de la création d'*ateliers nationaux*. Marx ne tardera pas à prendre ses distances avec ce projet après ce qu'en aura fait la bourgeoisie française entre février et juin 1848.

² Marx Engels, *Ecrits militaires*, Editions de l'Herne, Paris 1970, pp. 185-187.

³ L'impopularité de cette légion dans l'opinion publique allemande était telle qu'en avril 48, Fr. Hecker lui-même refusera à deux reprises d'entrer en contact avec Herwegh.

⁴ BDK1, pp. 735 -736.

⁵ En la personne de Joseph Moll et de Karl Schapper nommés respectivement président et vice-président de *l'Union ouvrière* dès le 6 juillet en remplacement de Gottschalk qui avait été arrêté le 3 juillet.

⁶ Cité par Gérard Becker, « Journaux de *l'Union ouvrière* de Cologne », in *La presse ouvrière 1819-1850*, études présentées par Jacques Godechot, Bibliothèque de la révolution de 1848, tome XXIII, Paris 1966, page 269. Cet article entraînera la reprise en main par Joseph Moll du comité de rédaction.

⁷ Le 12 avril 1848, Friedrich Hecker et Struve proclament la république à Constance et entreprennent un soulèvement armé. La désorganisation de leurs troupes et la rapide riposte du pouvoir soutenu par les

sud-ouest de l'Allemagne où les revendications pour une république sociale étaient pourtant soutenues par un mouvement populaire particulièrement mobilisé¹. Notons que si radical que fût le projet politique de Gustav Struve, tel qu'il l'avait exposé devant le Vor-Parlament de Francfort en mars/avril 48, il n'envisageait pas l'instauration d'une république unifiée de type jacobin mais un Etat fédéral sur le modèle américain composé de 23 républiques, chacune dirigée par un président².

Le groupe des républicains élus au parlement de Francfort **en mai 1848** ne comptera parmi ses rangs d'autres députés que ceux d'une gauche très modérée, des élus comme A. Ruge, M. Brentano et J. Fröbel³. Ces éléments de la petite bourgeoisie se revendiquaient certes de la République mais ils se référaient à Robespierre de manière très nominale et dans l'illusion de participer à une révolution dont ils étaient loin d'être les véritables protagonistes. Leur prudence sur la question républicaine lors de l'assemblée d'Offenburg⁴ du 19 mars 1848 montrait d'ailleurs que cette revendication ne leur semblait pas prioritaire.

Quant à la bourgeoisie, son idéal visait clairement la constitution d'une monarchie constitutionnelle à l'anglaise.

2. Tout Allemand de vingt et un ans sera électeur et éligible, à condition de ne pas avoir été frappé d'une peine criminelle.

3. Les représentants du peuple seront rétribués, afin que l'ouvrier puisse lui aussi siéger au parlement du peuple allemand.

Ces deux revendications sur l'exercice du mandat parlementaire n'étaient pas mentionnées dans le programme du *Manifeste*. La seconde était une conquête importante de la deuxième République française qui avait pris la décision éminemment politique de conditionner l'exercice du suffrage universel à la rétribution des élus⁵. Les régimes censitaires précédents excluaient, en effet, toute rémunération, réservant les mandats aux seuls députés fortunés. Toutefois la hauteur de cette indemnité journalière de 25 francs⁶ a d'emblée fait l'objet de polémiques si on la compare au salaire moyen de l'ouvrier parisien de cette époque, entre 2 et 4 francs par jour. Outre l'écart de revenu entre les élus et leurs électeurs des classes populaires, le risque dénoncé, à cette époque déjà, était celui d'une professionnalisation de la représentation parlementaire et donc, celui d'un possible carriérisme.

4. Tout le peuple sera en armes. À l'avenir, les armées seront en même temps des armées d'ouvriers. Ainsi, l'armée ne consommera pas seulement comme par le passé, mais produira encore plus que ce qu'il lui faut pour son entretien. C'est, en outre, un moyen d'organiser le travail dans la société.

armées de Hesse et de Bavière conduisent à l'échec de l'insurrection qui sera réduite après la bataille décisive de Kandern, le 20 avril 1848.

¹ On trouve un jugement rétrospectif global de Marx sur l'action de Fr. Hecker dans l'article qu'il publie le 29 octobre 1848 dans la *Nouvelle Gazette Rhénane*, et notamment dans cette comparaison : « Friedrich Hecker attend tout de l'action magique de quelques *personnalités* isolées. Nous attendons tout des conflits naissant des *rappports* économiques. (...) Pour Friedrich Hecker, les questions sociales sont des conséquences des luttes politiques, pour la *Nouvelle gazette rhénane* les luttes politiques ne sont que les formes dans lesquelles se manifestent les conflits sociaux. Friedrich Hecker pourrait être un bon républicain tricolore. La véritable opposition de la *Nouvelle gazette rhénane* ne commencera que dans la république tricolore » (NGR2, p. 78).

² Jean Sigmann, « Les radicaux badois et l'idée nationale allemande », *Etudes d'histoire moderne et contemporaine*, T 2^e, *Etudes sur la révolution de 1848*, pp. 213-214.

³ Lesquels s'étaient désolidarisés de Hecker lors du soulèvement d'avril 1848.

⁴ Cette assemblée marque le point culminant du mouvement populaire dans le grand duché de Bade au début des événements révolutionnaires de mars 1848. Hecker lui-même s'abstient ce jour-là d'ajouter aux revendications celle de proclamer la République.

⁵ En vérité, la première indemnité parlementaire a été votée le 1^{er} septembre 1789 par l'Assemblée nationale pour soutenir les délégués de province aux Etats généraux surpris par l'ampleur et la durée de l'événement dont ils étaient les acteurs. (Cf. Alain Garrigou, « Le salaire de la politique », *Le Monde diplomatique* de juin 2010.)

⁶ Cette somme de 25 francs est désormais associée à la mort du député Alphonse Baudin, le 3 décembre 1851, sur une barricade du faubourg Saint-Antoine au lendemain du coup d'Etat de Louis Bonaparte. Piqué au vif par l'ironie des ouvriers qui refusaient de monter au combat pour lui permettre, disaient-ils, de conserver ses 25 francs par jour, il s'était dressé en leur criant par bravade : « Vous allez voir comment l'on meurt pour 25 francs ! », avant de tomber aussitôt sous les balles.

La revendication de la mise en place d'une sorte de garde nationale sur le modèle français avec élection des officiers est une exigence commune à de tous les mouvements qui ont secoué l'Allemagne au début de mars 1848.

Ces milices bourgeoises ou gardes civiques seront toutefois très vite désarmées par l'armée chaque fois que des incidents éclateront, comme à Trèves et à Mayence en mai 1848, entre les troupes casernées dans les garnisons fédérales (le plus souvent composées de soldats prussiens perçus comme des occupants) et les milices populaires locales¹. Comme lors des journées de septembre 1848 à Cologne, avec les mêmes résultats : dissolution de la milice civique et arrestation des leaders. Le gouvernement prussien n'a du reste pas tardé à faire voter en juillet 1848 un projet de loi sur la milice qui commençait par dissoudre les corps armés existants et qui la soumettait strictement aux autorités constituées et aux ordres de l'armée, avec pour seule mission « de protéger la liberté constitutionnelle et l'ordre légal ». Le vote de cette loi a fait l'objet d'un suivi et de plusieurs commentaires dans les numéros du 21 au 24 juillet 1848 de la *Nouvelle Gazette Rhénane*². « Qu'est devenu notre citoyen ? » lit-on : « Une chose hybride tenant du gendarme prussien et du constable anglais (...) Au lieu de fondre l'armée dans le peuple, n'était-il pas plus original de fondre le peuple dans l'armée ? (...) Vous avez réclamé une *milice populaire* ? Vous aurez un règlement militaire. Vous serez mis à la disposition des autorités, vous serez entraînés militairement et éduqués dans l'obéissance passive, à en pleurer³. »

Notons sans insister que cette quatrième revendication du programme de la *Ligue* exige bien davantage que la seule mise en place d'une garde nationale en traçant comme la perspective d'une militarisation de l'économie.

5. L'administration de la justice sera gratuite.

Les quatre revendications suivantes sont des mesures spécifiquement **antiféodales** et concernent la **classe paysanne**.

Elles s'expliquent dans le contexte des **jacqueries paysannes** qui ont marqué les premières révolutions de mars 1848, en particulier dans les Etats du sud-ouest de l'Allemagne. On assiste dans l'ensemble de ces régions à d'impressionnantes violences qui demeurent toutefois isolées entre elles: les paysans insurgés visent principalement la destruction des archives seigneuriales où se trouvent consignées les servitudes féodales dont ils exigent l'abolition. Quelquefois cependant, la revendication devient plus politique, plus radicale, comme à Wiesbaden où, le 2 mars 1848, 30.000 paysans du Taurus et du Westerwald réclament la nationalisation des grands domaines, comme en Thuringe, le 8 mars 1848, où les manifestants envahissent les villes d'Iéna et de Weimar en revendiquant la réunion à l'Etat des propriétés seigneuriales. Mais le mouvement s'apaisera très vite à mesure que les promesses concédées par les divers gouvernements ramèneront le calme⁴.

La question de la suppression ou plutôt celle du rachat des charges féodales fera l'objet d'un mémoire déposé devant l'Assemblée de Berlin le 20 juin 1848⁵ par le baron von Patow, alors ministre des finances du cabinet Camphausen. Dans son commentaire, la *Nouvelle gazette rhénane* fait observer que la démarche de Patow ne vise en vérité qu'à ménager les intérêts des hobereaux dans une situation où la féodalité se trouve abolie *dans les faits* par la révolution elle-même. Le ministre ne propose rien d'autre, en effet, que la création de banques de crédit pour aider les paysans⁶ à racheter les charges féodales dont ils souhaitent se libérer. « *Le gouvernement, conclut l'article, pousse à une guerre des paysans*⁷ ».

La question reviendra devant l'Assemblée le 11 juillet 1848 avec le projet de loi de Gierke, Ministre de l'Agriculture du cabinet Hansemann. Le principe demeure celui d'un rachat, à l'exception, pour donner le

¹ Dans les deux cas, le général Roth von Schreckenstein à Trèves et le général von Hüser à Mayence exigent la dissolution de la garde civique et menacent, en cas de refus, de bombarder la ville. Cf. l'article sur Hüser dans le premier numéro du 1^{er} juin 48 de la *Nouvelle Gazette Rhénane* (tome 1, pp. 36-37)

² NGR1, pp. 302-315.

³ Le règlement préconise de surcroît que les frais d'équipement de la milice civique incombent complètement aux recrues, ce qui écarte du service l'ensemble des ouvriers et même une grande partie des classes moyennes qui, s'ils peuvent être occasionnellement appelés, ne peuvent en aucun cas détenir chez eux des armes, un privilège réservés aux bourgeois qui font organiquement partie de la milice (tome 1, pages 307 et 309)

⁴ Il faut noter l'hostilité de la bourgeoisie urbaine à l'égard des rébellions paysannes. Jacques Droz rappelle l'anecdote significative du ministre libéral H. von Gagern déchirant à la tribune du parlement de Darmstadt, et sous les applaudissements de l'Assemblée, la lettre de concession qu'un certain comte Erlach avait signée en faveur de ses paysans (J. Droz, « Les révolutions allemandes de 1848, PUF, Paris 1956, p. 156).

⁵ Le jour même, notons-le, de la démission du cabinet Camphausen.

⁶ Précisons que la question ne concernait que les territoires de la Prusse historique, les provinces rhénanes ayant été libérées des législations féodales par les Français.

⁷ NGR1, p. 149.

change (sinon « les paysans assommeraient leurs seigneurs sans autre formes de procès¹ »), de quelques corvées insignifiantes : « M. Gierke a heureusement hérité le principe de M. von Patow : anoblir sans dédommagement tout ce qui est émanation de la suzeraineté et de la sujétion, mais ne rien laisser pour le reste qu'une possibilité de rachat », écrit Marx. C'est la preuve, poursuit-t-il, que « la révolution allemande n'est que la parodie la révolution française de 1789. Le 4 août 1789, trois semaines après la prise de la Bastille, il suffit d'un seul jour au peuple français pour avoir raison des charges féodales. Le 11 juillet 1848, quatre mois après les barricades de Mars, les charges féodales ont raison du peuple allemand (...). La bourgeoisie française de 1789 n'abandonna pas un instant ses alliés, les paysans. Elle savait que la base de sa domination était la destruction de la féodalité à la campagne, la création d'une classe paysanne libre, possédant les terres. La bourgeoisie allemande de 1848 trahit sans aucune hésitation les paysans, qui sont ses *alliés les plus naturels*, la chair de sa chair et sans lesquels elle est impuissante face à la noblesse.² ».

Le 30 septembre 1848, l'Assemblée adoptera en fin de compte le projet déposé par le député (de centre gauche) Friedrich Hanow qui suspend tous les pourparlers « entre les seigneurs féodaux et les paysans (...) jusqu'à la promulgation d'une nouvelle loi fondée sur des principes justes³ ». Marx commente à nouveau : « La bourgeoisie française commença par libérer les paysans. Avec les paysans elle conquiert l'Europe. La bourgeoisie prussienne était si empêtrée dans ses intérêts les plus immédiats et les plus mesquins qu'elle gaspilla elle-même cet allié et en fit un instrument dans les mains de la contre-révolution féodale⁴ ».

Il est vrai qu'à cette date, cette contre-révolution féodale est en marche.

6. Toutes les charges féodales, avec toutes les contributions, corvées, dîmes, etc., qui ont pesé jusqu'ici sur la population rurale, seront supprimées sans qu'il y ait lieu au moindre dédommagement.

7. Les domaines des princes et autres féodaux, toutes les mines, carrières, etc., seront transformés en propriété d'État. Dans ces domaines, l'exploitation agricole s'effectuera en grand avec les procédés les plus modernes de la science au profit de la collectivité entière.

8. Les hypothèques pesant sur les biens des paysans seront déclarées propriété d'État. Les paysans paieront à l'État les intérêts de ces hypothèques.

9. Dans les régions où le régime des baux à ferme est développé, la rente foncière ou le fermage sera payé à l'État sous la forme d'un impôt.

Toutes les mesures indiquées aux numéros 6, 7, 8 et 9 seront prises pour diminuer les charges publiques ainsi que celles des cultivateurs et des petits fermiers, sans diminuer les ressources nécessaires à l'État pour couvrir ses frais, ni compromettre la production. Le propriétaire foncier proprement dit, à savoir celui qui n'est ni cultivateur ni fermier, ne contribue aucunement à la production, de sorte que sa consommation est un simple abus.

La suite des revendications va insister sur **le rôle de l'État** dans la mise en place d'une politique capable de rattraper le retard économique de l'Allemagne sur le capitalisme anglais.

10. Une banque d'État, dont la monnaie aura cours forcé, prendra la place de toutes les banques privées. Cette mesure permettra de régler dans l'intérêt de tout le peuple le système de crédit, et sapera la domination des gros financiers. En substituant progressivement le papier-monnaie à l'or et à l'argent, elle fait baisser le coût de l'instrument indispensable au mode de distribution bourgeois, de l'étalon d'échange, et permet d'utiliser l'or et l'argent dans les échanges avec l'étranger. Cette mesure est finalement nécessaire pour river les intérêts de la bourgeoisie conservatrice à la révolution.

¹ NGR1, p. 346.

² NGR1, p. 349.

³ NGR2, p. 246.

⁴ NGR2, p. 247.

11. Tous les moyens de transport - chemins de fer, canaux, bateaux à vapeur, routes, postes, etc. - seront pris en main par l'État. Ils seront transformés en propriété d'État et les classes les plus démunies pourront les utiliser gratuitement.

12. La seule différence à introduire dans le système des traitements des fonctionnaires, c'est que ceux qui ont une famille, c'est-à-dire plus de besoins, toucheront un traitement supérieur aux autres.

13. Séparation totale entre l'Église et l'État. Les ministres de toutes les confessions seront rétribués uniquement par les largesses de leurs coreligionnaires.

14. Restriction du droit de succession.

15. Introduction d'impôts fortement progressifs, et suppression des impôts sur la consommation.

16. Création d'ateliers nationaux. L'État garantit l'existence à tous les travailleurs et assure l'entretien de ceux qui sont inaptes au travail.

Cette seizième revendication sera très vite abandonnée comme telle après l'exemple calamiteux de l'expérience française.

17. Instruction générale et gratuite.

*

Il est de l'intérêt du prolétariat, des petits-bourgeois et petits cultivateurs allemands d'œuvrer de toute leur énergie à la réalisation des mesures ci-dessus énoncées. C'est uniquement en les réalisant que des millions d'Allemands, exploités jusqu'ici par un petit nombre d'individus désireux de perpétuer l'oppression, pourront obtenir justice et conquérir le pouvoir qui leur revient, puisqu'ils produisent toute la richesse dans la société.

Le Comité

Karl Marx, Karl Schapper, Heinrich Bauer, Friedrich Engels, Joseph Moll, Wilhelm Wolff

3.2. Appel pour la fondation de la *Neue Rheinische Zeitung*

Source :

Karl Obermann, *Aux origines de la « Neue Rheinische Zeitung »*, Le Mouvement social, No. 77 (Oct.-Dec., 1971), pp. 67-76.

*

Rédigé par Heinrich Bürgers en avril 1848¹, ce prospectus a paru le **17 mai 1848** dans le dernier numéro du *Wesphälische Dampfboot*² avec un commentaire de Joseph Weydemeyer.

L'intérêt du document réside dans la comparaison qu'il permet avec le texte des « 17 revendications du parti communiste » qui venait d'être diffusé³. A l'évidence, le souci du rédacteur a été de **ne pas effrayer les souscripteurs de la petite bourgeoisie**⁴.

A cette date de mai 1848, les élections pour l'Assemblée fédérale de Francfort et l'Assemblée nationale de Prusse à Berlin viennent de se tenir les 1^{er} et 8 mai 1848 en conformité, pour cette dernière, avec la loi électorale votée le 8 avril 1848 par le Cabinet Camphausen selon le principe d'un scrutin au suffrage universel à deux degrés. Les deux assemblées se réuniront pour la première fois le 18 mai à Francfort et le 22 mai à Berlin.

Sous l'angle des événements révolutionnaires, le duché de Bade a été le théâtre du soulèvement républicain déclenché, le 12 avril 1848, par Friedrich Hecker et Gustav von Struve et finalement défait lors de la bataille de Kandern du 20 avril. De même, la tentative des nationalistes polonais à Poznan s'est soldée le 9 mai 48 par un échec. Le 15 mai, le deuxième soulèvement de Vienne a pu imposer les vues du mouvement démocratique. L'empereur a pris la fuite et s'est réfugié à Innsbrück.

Le texte du prospectus se garde de mentionner ce contexte politique. Le propos ne quitte pas les généralités (la révolution est associée à un « esprit nouveau ») et la perspective est centrée sur le travail parlementaire à venir en vue de la future Constitution. Cette prudence est assurément stratégique, de même que, de la part de Marx, cette manière de mettre en avant la personnalité « respectable » de Bürgers susceptible de rassurer les milieux démocrates de Cologne.

Le texte ne conclut pas moins sur l'importance des revendications sociales dont le journal entend bien se faire l'écho.

Un esprit nouveau a fait irruption en Allemagne. Il a jeté à terre le vieux régime, voué à la mort le vieux monde. Il exige une nouvelle société, une nouvelle vie. C'est le génie du peuple. Le peuple a pris sur lui la puissance souveraine, le peuple qui ne veut aucune dispersion des forces, aucune domination de classe, qui voit son existence comme celle de membres agissant ensemble dans un grand corps. Sa volonté doit diriger sa vie, régir son travail, forger sa prospérité. Pour répondre à ces exigences, son premier devoir est de se donner les formes à l'intérieur desquelles, en sécurité contre l'oppression ou la duplicité, il puisse développer sa puissance. Ce sont les formes de la démocratie. Déjà le peuple se prépare à élire une double représentation dont il attend l'établissement de ses droits, la structure des pouvoirs publics, les garanties de l'ordre, en bref la nouvelle Constitution.

¹ On tient l'information de Marx lui-même qui, vers le 25 avril 1848, annonce à Engels l'envoi à un certain Hecker (lequel n'est pas autrement précisé) du prospectus « rédigé par Bürgers », précise-t-il. (Marx, Engels, *Correspondance*, vol. 1, p. 541).

² Ce bi-hebdomadaire publié par Joseph Weydemeyer et son beau-frère Otto Lüning était l'un des organes du *socialisme vrai*. Il a paru sur 12 numéros du 8 avril au 17 mai 1848.

³ Notamment par la *Zeitungshalle* de Berlin dès le 5 avril 1848.

⁴ Le 25 avril 1848, Engels, qui se trouve à Barmen occupé à collecter des souscriptions pour le journal, accuse réception du prospectus et confiant à Marx les difficultés qu'il rencontre, il précise : « Si un seul exemplaire de notre programme en 17 points était diffusé ici, tout serait perdu pour nous » (Marx Engels, *Correspondance*, vol. 1, p. 543).

C'est une œuvre grande et difficile, même s'il ne s'agit que de préparatifs. Le pouvoir renversé va tenir tête, l'intérêt particulier ne se soumettra pas de bon gré aux exigences de la communauté. Contre ces deux ennemis d'un ordre qui sert la volonté commune et le bien commun, la démocratie a son combat à mener : elle aura pour elle les expériences du passé et les nécessités du présent. Apporter l'appui de ses forces à ce prochain effort général, tel est aussi le premier but de la NEUE RHEINISCHE ZEITUNG. Sa tâche principale sera, provisoirement, de discuter à fond les questions concernant la constitution de l'Allemagne et de la Prusse, en liaison avec les questions identiques qui préoccupent les pays étrangers. Elle ne se fermera à aucune idée, pourvu que celle-ci ne soit pas l'expression de l'absolutisme ou d'un intérêt particulier ; elle ne représentera de façon particulière aucune des tendances de la démocratie, ne procédera d'aucune théorie préconçue, ne rejettera sans examen aucun point de vue, même si celui-ci n'a pas encore acquis la sympathie générale.

Mais si la constitution politique de la patrie est la plus urgente des grandes tâches que le peuple allemand ait le devoir de mener à bonne fin, ce n'est cependant pas la plus grande ni de loin la plus difficile. La démocratie politique n'est que le moyen d'apporter des changements décisifs à la société bourgeoise. Vers ce but tendent tous les désirs, toutes les exigences. Sur la plus grande partie de la nation, et surtout sur la classe ouvrière, pèsent les maux les plus pénibles : le chômage, le dépérissement, la misère. Abolir un état de chose où l'existence de la communauté est liée à l'insouciance des gouvernants, à un discernement fortuit ou à la recherche à courte vue d'intérêts particuliers, un état de choses où manquent encore beaucoup de principes directeurs, de structures générales, sans lesquels il n'est aucune activité libre, aucun gain assuré, aucun véritable plaisir de la vie. Détruire cet état de choses, tel est le désir général, l'aspiration unanime. Partout, dans l'agriculture, l'industrie, le commerce, l'enseignement, etc., partout la nécessité des réformes les plus importantes est évidente. Le peuple réclame une vie libre et joyeuse dans une libre et joyeuse activité.

Mais du désir à la réalité, de la décision à la réalisation, il y a un vaste espace, un chemin pénible. Des difficultés de toutes sortes se pressent à l'encontre. Ce n'est pas seulement la mauvaise volonté ni même plus encore l'incapacité qu'il faudra dompter. Il faudra toute notre énergie pour devenir maître de l'ignorance, du particularisme borné, de la recherche du monopole. Il s'agira là de soumettre les oppositions d'intérêts, intérêts de caste ou de localité, à une organisation destinée à fonder puis maintenir le bien général, de régler travail, transport et subsistance selon les conditions d'existence d'une grande nation qui, non pas par la guerre et le pillage, mais par des échanges paisibles et un effort commun et homogène, s'efforcera d'apporter la prospérité à tous et à chacun.

Mais peut-être est-ce là ce qui a été le moins préparé. Lorsque la nécessité se fait sentir mais que la prise de conscience n'apparaît pas, alors, le rôle de la presse est primordial. Pour rechercher les conditions de la transformation, pour discuter les moyens de la réforme, pour former l'esprit public, pour montrer à la volonté générale la voie du salut. Telle sera aussi la tâche de la *Neue Rheinische Zeitung*, tâche sur laquelle elle concentrera de plus en plus ses efforts, dans la mesure où les discussions politiques passeront à l'arrière-plan.

Qu'une telle entreprise fixe son siège à Cologne, il n'est pas besoin de s'en justifier. Cologne, capitale de la Rhénanie, capitale de toute l'Allemagne de l'Ouest, présente, plus peut-être qu'aucun autre lieu d'Allemagne, les conditions exigées pour l'édition d'un grand journal, les moyens matériels nécessaires. Cologne peut sans crainte envisager tout changement dans les conditions du travail et du trafic, changement qui ne pourrait être d'ailleurs qu'une amélioration. Le patriotisme de ses habitants autant que l'intérêt local commandent de se déclarer en faveur de toute réforme entreprise pour le bien de la nation.

Mais si les perspectives de succès de la *Neue Rheinische Zeitung* sont des plus favorables, il s'agit de rassembler les fonds nécessaires pour

couvrir les frais, tant que les abonnements et les annonces n'y suffiront pas. Pour cela, un capital de 30.000 thalers est nécessaire, dont la moitié au fonds de réserve. Pour réunir ce capital, a été fondée une société par actions¹. Il y aura 600 actions de 50 thalers chacune². Le montant pourra en être effectué en plusieurs versements, pour permettre aux moins fortunés de participer à notre entreprise³.

On trouvera des listes de souscription chez Messieurs :

W. Clouth, St-Agatha, n° 12,
Wolff et Kapferer, Hochstrasse, n° 55,
Max Kemmerich, St-Katharinnen, 2 B,
Esch et Henn, Kleine Sandkaul, n° 1.

Les souscriptions de l'extérieur doivent être envoyées à Dr Daniels, Mittelstrasse, n° 2.

Cologne, avril 1848.

Les conditions indiquées ci-dessus doivent, à la suite d'un « accord provisoire » des premiers actionnaires, être complétées ainsi :

1. Dès que 200 actions seront souscrites, se tiendra une assemblée générale des actionnaires, afin d'établir les statuts de la société⁴. Cette société aura effet immédiatement.

2. M. Heinrich Bürgers est chargé de la rédaction ainsi que du recrutement des collaborateurs et correspondants.

¹ En vérité la forme juridique retenue a été celle de *la société par action en commandite* qui à la fois garantissait les avantages d'une société par actions (où les preneurs n'étaient responsables qu'à hauteur de leur mise) et assurait un rôle prépondérant à des commanditaires nominalement plus engagés.

² Un montant relativement bas en vue de faciliter les souscriptions au sein de la petite-bourgeoisie démocratique. Cette somme ainsi du reste que le prix de l'abonnement écartaient de toute façon les lecteurs des classes populaires, lesquels n'accédaient le plus souvent à la presse que dans le cadre de lectures publiques accomplies dans certains cafés ou dans les locaux des associations.

³ Cette technique d'un échelonnement des versements sera la source de bien des difficultés quand s'affirmera la ligne politique du journal.

⁴ Cette assemblée a dû se tenir vers la mi-mai. Engels s'y rapporte en conclusion de sa lettre à Marx du 9 mai 48 : « Tiens-moi immédiatement au courant des résultats de l'assemblée des actionnaires », lui écrit-il. (*Correspondance*, vol. 1, p. 546)

3.3. Le tract de Mayence

Sources :

- Dieter Dowe, *Aktion und Organisation, Arbeiterbewegung, sozialistische und kommunistische Bewegung in der preussischen Rheinprovinz 1820-1852*, Schriftenreihe des Forschungsinstituts der Friedrich-Ebert-Stiftung, Band 78, 1970
- Jonathan Sperber, *Rhineland Radicals, The Democratic Movement and the Revolution of 1848-4849*, Princeton University Press, 1991

Sources documentaires :

- *Der Bund der Kommunisten, Dokumente und Materialien* Institut für Marxismus-Leninismus beim ZK der SED/KPdSU, vol.1 (1836-1849), vol.2 (1849-1851), vol.3 (1851-1852), Dietz Verlag Berlin, 1982¹.

*

Dès son arrivée, fin mars 1848, à Mayence, sa ville natale, **Karl Wallau** avait fondé une *Association culturelle ouvrière* (le *Mainzer Arbeiterbildungsverein*²) au nom de laquelle il va prendre l'initiative, avec **Adolph Cluss**, de lancer, le 5 avril 1848, un « **Appel à tous les travailleurs d'Allemagne** » pour fonder partout des unions ouvrières et préparer un congrès fédérateur.

Karl Wallau a été l'un des familiers de Marx et d'Engels au cours des années bruxelloises. Il a été en 1847 l'un des typographes de la *Deutsche-Brüsseler-Zeitung* et membre actif au sein de l'*Association ouvrière allemande* (qu'il a présidée) et de l'*Association démocratique* de Bruxelles. Au début de mars 1848, il rejoint Marx à Paris et participe à la fondation du *Club des travailleurs allemands* mis en place pour combattre les projets aventureux de Herwegh et Bornstedt à la tête de leur légion allemande. Signe de son importance, à l'époque, au sein de la *Ligue des Communistes* : il fait partie du nouveau comité central qui se constitue à Paris le 11 mars 48³. C'est assurément sur les directives de ce Comité qu'il se rend à Mayence pour y fonder l'association culturelle ouvrière de la ville. Il s'y trouve du reste rejoint, du 3 au 6 avril, par Wilhelm Wolff spécialement envoyé par la direction de la Ligue.

Adolph Cluss a été, lui aussi, membre de la *Ligue des communistes* à Bruxelles en 1847. Architecte de formation, il émigrera fin 1848 aux Etats-Unis où il sera, au cours des années 50, l'un des correspondants de Marx.

*

La situation politique à **Mayence** au printemps de 1848 était favorable à cette initiative. Dès le **8 mars 1848**, la ville avait été le théâtre d'importantes manifestations en faveur de réformes démocratiques. Cette journée du mercredi des cendres avait été transformée en une véritable fête collective avec services religieux pluriconfessionnels, illuminations des fenêtres et parades aux flambeaux. Le soir, le futur député Frantz Zitz⁴ avait pris la parole au balcon du théâtre de la ville devant une foule en liesse pour y défendre ardemment « les revendications de mars »⁵.

*

¹ Que l'on citera désormais par le sigle BDK suivi du numéro de volume et de l'indication des pages.

² Soyons attentifs à cette appellation. Il s'agit bien en effet d'une association *culturelle* : non pas d'un « Arbeiterverein », mais d'un « Arbeiterbildungsverein ». On se trouve donc devant le schéma d'une structure qui fonctionne comme l'interface culturelle d'une direction politique clandestine en retrait.

³ Source : *Geschichte der deutschen Arbeiterbewegung, Biographisches Lexikon*, Institut für Marxismus-Leninismus beim ZK der SED, Dietz Verlag, Berlin 1970, p.469

⁴ Les élections de mai 48 donneront une large victoire à la gauche du grand duché de Hesse. Frantz Zitz (par ailleurs commandant de la garde civique de Mayence) sera élu député au parlement de Francfort. En 1849, il participera à la campagne pour la Constitution du Reich.

⁵ Jonathan Sperber, op.cit., pp. 151-153.

En vérité, la cellule de Mayence de la *Ligue* n'aura pas les moyens d'assumer son ambition.

Des unions ouvrières vont assurément se constituer dans de nombreuses villes, à l'initiative souvent des membres de la *Ligue* ou avec leur concours¹ mais, comme à Cologne sous la direction de Gottschalk, elles ne prendront pas le soin de se fédérer à partir de Mayence². A partir de mai 48, il apparaîtra clairement à la *Ligue* que le projet de constituer sous son égide une fédération pour toute l'Allemagne à partir de Mayence a échoué³.

A Mayence même, l'association va assez vite se déliter malgré les instructions de Karl Schapper qui est envoyé dans la ville dès le 20 avril avec les pleins pouvoirs du Comité central de la *Ligue* pour reconsolider l'association, laquelle va peu à peu se transformer en un organisme d'assistance mutuelle mais aussi, sous un angle plus militant, en un appareil de résistance, fût-ce d'esprit corporatiste, aux diverses formes de la mécanisation destructrice de l'emploi.

Plusieurs documents fournissent un témoignage sur le quasi effondrement politique de la section de la *Ligue* dans cette ville:

- le 14 avril 1848, **Johann Schickel**⁴ adresse à Marx un tableau pessimiste des activités de l'Association culturelle de Mayence qu'il désigne sous le nom d'association « ouvrière et bourgeoise » (« Der Arbeiter-Bourgeois-Verein »). A côté de rudes considérations sur les Allemands du sud⁵, il écrit : « J'ai peu de choses agréables à t'annoncer d'ici. Les Mayençais sont comme tous ces ânes rouges-noirs-et-or d'Allemane du Sud, des gens vulgaires, lâches, de grandes gueules et des salauds. Telle est la chorale au milieu de laquelle je m'ennuie terriblement et où je dois me battre constamment avec eux. Si quelqu'un se présentait ici comme communiste, il serait assurément lapidé, même si ces bœufs n'ont qu'une notion des plus confuses de ce qu'est le communisme. Comme j'ai du mal à me tenir à l'écart avec mes idées et convictions ou à me laisser baratiner par leurs absurdités, je ne suis pas très populaire ici⁶. ». Puis il décrit les activités de l'association comme celles d'une banale école d'alphabétisation tout occupée à apprendre aux ouvriers à lire, à écrire, à compter, à parler même⁷. Et s'agissant des activités de la *Ligue* elle-même, il ne peut qu'ajouter : « cela va lentement, car l'on doit être prudent ».
- Le 26 avril 1848, **Karl Schapper** transmet au Comité central de la *Ligue* à Cologne un rapport sur la situation à Mayence. Il écrit : « Je suis arrivé à Mayence et j'ai découvert que Wallau est parti pour Wiesbaden où il a trouvé un emploi. Je me suis renseigné sur l'état de la *Ligue* et j'ai été stupéfait d'apprendre que, bien qu'il y ait de nombreux membres, on n'avait organisé aucune section⁸. »
- Le 5 mai 48, c'est au tour d'**Ersnt Dronke** de faire le point sur la situation dans diverses villes, à Coblenche, à Francfort. A propos de Mayence, il transmet cette note au Comité central de Cologne : « A Mayence, j'ai trouvé la *Ligue* dans un début d'anarchie complète : Wallau était à Wiesbaden, Neubeck jouait aux dominos au café alors qu'une réunion était prévue ; Metternich, qui a bien sûr beaucoup à faire, semble considérer la situation avec beaucoup d'indifférence⁹. »

*

¹ Le mot d'ordre avait été donné au sein de la *Ligue* vers la mi-avril de créer partout de semblables associations, comme Ernst Dronke, par exemple, à Coblenche. Les forces militantes de la *Ligue* n'étaient toutefois pas en mesure de se déployer sur un aussi vaste champ d'action et de contrôler le mouvement.

² Gottschalk a cependant été prévenu de l'initiative de Mayence dès le début du mois d'avril par l'intermédiaire de Wilhelm Wolff, lequel en informe Karl Wallau dans sa lettre du 18 avril 1848, une manière de (long) rapport où il fournit le détail de son activité militante sur le chemin de retour vers Breslau. (BDK1, pp. 759-763)

³ D. Dowe, p. 142

⁴ Membre de l'Association ouvrière de Bruxelles en 1847, J. Schickel avait rejoint la *Ligue* à Mayence. Il émigrera aux USA en 1850.

⁵ « Les Mayençais, écrit-il avec dédain, sont comme tous ces ânes noirs-rouges-or d'Allemagne du Sud, des gens vulgaires, lâches, de grandes gueules et des salauds »

⁶ Nous traduisons à partir de BDK1, p. 754

⁷ « (Ludwig) Kalisch donne toutes les semaines une heure de son temps pour apprendre à ces bœufs à parler. ». On mesure ici tout le mépris du personnage. Ces tâches éducatives comptaient à vrai dire comme les fonctions essentielles d'une association culturelle. Et Schickel de terminer sur cette affirmation prononcée sans la moindre trace d'ironie : « Mon souhait le plus ardent est d'être à nouveau à vos côtés pour vous suivre comme autrefois les disciples suivaient le chameau du christ ».

⁸ BDK1, p. 775. Il note toutefois à propos de l'association culturelle : « Il existe à Mayence une association de travailleurs qui est dans un état florissant, et compte plus de 700 membres ; mais je n'ai pas eu l'occasion d'assister à l'une de ses réunions. Mayence est un terrain favorable où de beaux progrès peuvent être accomplis. »

⁹ BDK, p. 780

Découvrons à présent ce texte.

Nous citons à partir de l'anthologie de Roger Dangeville, *Le parti de classe*¹, tome 1, pp. 130-131.

*

À tous les travailleurs d'Allemagne ! Frères et travailleurs !

Si nous ne voulons pas être dupés une fois de plus, si nous ne voulons pas être, pour une longue série d'années, ceux qu'un petit nombre exploite et bafoue, il ne faut pas laisser perdre un seul instant, ni laisser passer une minute dans l'inactivité.

Isolés comme nous l'avons été jusqu'ici, nous sommes faibles, bien que nous nous comptions par millions. Unis et organisés, nous constituerons, au contraire, une force irrésistible. C'est pourquoi, frères, formons, dans toutes les villes et dans tous les villages, des unions ouvrières où nous discuterons de nos conditions, où nous proposerons des mesures pour changer notre situation actuelle, où nous désignerons les représentants de la classe travailleuse au parlement allemand² et où nous préparerons toutes les démarches nécessaires pour sauvegarder nos intérêts. En outre, toutes les unions ouvrières d'Allemagne devront, aussi vite que possible, entrer en relations entre elles, et y demeurer.

Nous vous proposons de choisir provisoirement Mayence comme centre de toutes les unions ouvrières, et d'entrer en correspondance avec le comité soussigné, afin de nous concerter sur un plan commun et aussi vite que possible fixer définitivement, lors de la réunion des délégués, le siège du comité central, etc.

Nous recevons les lettres non-affranchies, de même que nous nous écrivons aux unions sans affranchir.

Mayence, 5 avril 1848

L'Association culturelle pour les travailleurs de Mayence,

Au nom du comité directeur :

L'orateur : Wallau

Le rédacteur : Cluss

*

C'est le **14 juin 48** que sera constituée à Francfort la première structure fédérative des associations ouvrières.

¹ En ligne sur le site de Jean-Marie Tremblay à l'adresse : <http://classiques.uqac.ca/>. Le texte de ce tract se trouve aux pages 463-464 du 3^e volume du recueil « La Nouvelle Gazette Rhénane » aux Éditions du Progrès, Paris, 1971.

² L'appel à soutenir des candidatures ouvrières aux élections doit être souligné compte tenu de la position antiparlementariste de la section de Cologne de la *Ligue* sous la direction d'Andreas Gottschalk, de Friedrich Anneke et d'August Willich.

3.4. Ferdinand Lassalle, les premiers emprisonnements (1847-1849)

Sources :

- Hans Jürgen Friederici, *Ferdinand Lassalle, Eine politische Biographie*, Dietz Verlag Berlin 1985
- Hermann Oncken, *Lassalle*, Fr. Frommanns Verlag, Stuttgart, 1909 (disponible en ligne sur Archiv.org)

Sources documentaires :

- Gazette des Tribunaux, Journal de jurisprudence et des débats judiciaires, éditions des 12 mars 46, des 01, 02, 10 octobre 46, des 17 février et 15 juillet 1847. Les exemplaires sont disponibles sur le site de la médiathèque Gabriel Tarde à l'adresse <http://enap-mediathèque.paprika.net>
- *Friedrich Lassalle, Nachgelassene Briefe und Schriften*, édition et présentation par Gustav Mayer, en six volumes. Stuttgart-Berlin 1921, disponible sur le site [archiv.org](http://www.archiv.org).
- Sonia Dayan-Herzbrun, *Correspondance Marx Lassalle, 1848-1864*, PUF, Paris 1977

*

Ferdinand Lassalle a vécu les premiers mois de la révolution de mars **en prison** où il purge la peine de prison préventive que lui a valu son inculpation, le **20 février 1848**, dans le cadre de l'affaire dite « du vol de la cassette », un épisode parmi d'autres du procès en divorce de la comtesse Sophie de Hatzfeldt dont il a défendu la cause.

Toute la première partie de la vie publique de Lassalle est exclusivement mobilisée par ce célèbre procès, par **une cause privée** en somme.

Il s'est aussitôt engagé en **novembre 1848** dans l'action politique à Düsseldorf, et aussitôt a-t-il été arrêté et incarcéré le **22 novembre 48** pour avoir pris part à un meeting à Neuss en soutien du parlement de Berlin. Il ne sera jugé et libéré que le **5 mai 1849** avec toutefois l'obligation de subir une peine supplémentaire du **1^{er} octobre 1850** au **1^{er} avril 1851**.

Cette note se propose de fournir une vue d'ensemble sur les événements.

*

1. Le jeune hégélien

Sans entrer dans le détail de l'enfance et de la jeunesse de Ferdinand Lassalle, précisons qu'il est le fils d'un riche négociant en draps et soieries de confession juive établi à Breslau. Après des études secondaires plutôt bousculées, car le jeune adolescent n'est pas d'un caractère facile, il entreprend, à Breslau et à Berlin, des études universitaires qu'il termine en 1845¹, sans toutefois présenter la thèse de doctorat qu'il a consacrée à l'œuvre d'Héraclite et qu'il laisse inachevée².

Il a vingt ans. Il a reçu une formation de philosophe. Il est sous l'emprise de la pensée de Hegel qui restera sa principale référence doctrinale, notamment dans ses théories sur le rôle de l'Etat dans la construction du socialisme.

Il entreprend alors dans les derniers mois de l'année 1845 un voyage d'étude et de formation à Paris³ où il rencontre **Heinrich Heine** qu'il a tenu, pendant son adolescence, pour un véritable héros de la pensée⁴.

¹ On dispose sur l'achèvement des études universitaires de Lassalle d'un document précis. Il s'agit d'une demande du ministre de l'Intérieur au chef de la police de Berlin, von Puttkammer, lequel répond, le 2 juin 1847, que Lassalle n'a pas été promu docteur et qu'il a demandé en vain l'autorisation de donner des cours magistraux à l'université de Berlin (*Friedrich Lassalle, Nachgelassene Briefe*, p. 315, note 1).

² Il ne publiera cette étude, *Die Philosophie Herakleitos des Dunklen von Ephesos*, qu'en 1858

³ C'est au cours de ce séjour qu'il francise son nom (Lasal) en Lassalle.

⁴ A la date du 9 septembre 1840, il écrit dans son *Journal* : « je l'aime, ce Heine. Il est mon deuxième Moi ». (*Ferdinand Lassalles Tagebuch*, édité et présenté par Paul Lindau, Breslau, 1891 pp. 194-195. L'ouvrage est disponible sur [archiv.org](http://www.archiv.org))

Le poète est à cette époque souffrant et surtout affecté par un problème d'héritage. Bénéficiant depuis 1838 d'une rente annuelle de son oncle Salomon, banquier à Hambourg, il s'était soudain trouvé privé de cette somme après la mort de ce dernier. Or Lassalle va aussitôt mettre en œuvre tous ses talents de manœuvrier pour obtenir que la rente continue à lui être versée, ce qui lui vaudra, on le comprend, toute la reconnaissance de Heine.

Lorsqu'il rentre en Allemagne en janvier 1846, c'est du reste muni d'une lettre de recommandation quasi dithyrambique de Heinrich Heine qui écrit, le 3 janvier 1846, à Varnhagen d'Ense¹ :

Mon ami, M. Lassalle, qui vous porte cette lettre, est un jeune homme doué des qualités d'esprit les plus distinguées, à l'érudition la plus solide, au savoir le plus étendu, à la pénétration la plus remarquable que j'aie jamais rencontrée, au don d'exposition le plus riche, il joint une énergie de volonté et une habileté pratique qui m'étonnent, et si sa sympathie pour moi ne se refroidit pas, j'attends de lui la plus active assistance. En tout cas, cet assemblage de savoir et de vouloir, de talent et de caractère, a été pour moi un réjouissant spectacle, et vous qui êtes si capable d'apprécier le mérite en tout genre, vous lui rendrez sûrement justice. M. Lassalle est tout entier un fils de ces temps nouveaux qui ne veulent rien savoir de ce renoncement et de cette modération plus ou moins hypocrites, dans lesquels nous avons sottement consumé nos jours, Cette génération nouvelle veut jouir, et se faire sa place dans le visible nous, les vieux, nous nous inclinons humblement devant l'invisible, nous jouissons à la dérobée d'ombres de baisers et de parfums de fleurs bleues, nous renoncions et nous pleurnichions, et pourtant nous étions peut-être plus heureux que ces durs gladiateurs qui vont si orgueilleusement au-devant d'un combat mortel².

*

2. La rencontre avec Sophie Hatzfeldt.

C'est dans les milieux de l'aristocratie berlinoise (où il donne libre cours à son dandysme), que Lassalle va faire la connaissance de la comtesse **Sophie von Hatzfeldt** et s'engager tout entier au service de la cause juridique qu'elle personnifie.

Mariée à seize ans à son cousin, le comte Edmund de Hatzfeldt-Wildenburg, une des plus grandes fortunes de la noblesse prussienne, la comtesse se démène depuis longtemps pour obtenir le divorce et se voir reconnaître un droit de réparation financière après une union conjugale désastreuse que l'intervention même du roi de Prusse n'avait pas réussi à sauver.

Les motivations de Lassalle ? Il faut assurément envisager l'emprise d'un sentiment amoureux³. Mais dans l'affaire, Lassalle va surtout pouvoir donner libre cours à trois composantes de sa personnalité : son désir d'engagement quasi chevaleresque pour une cause exceptionnelle, son défi d'intellectuel juif à l'adresse de la caste des puissants de l'Etat prussien, sa recherche narcissique de la notoriété.

Il est vrai que la manière dont il va mener la procédure ne va pas tarder à faire de ce procès l'un des événements les plus suivis de l'actualité judiciaire en Prusse, Lassalle ne renonçant devant aucune démarche, si indélicate soit-elle.

*

3. L'affaire du vol de la cassette

Dans sa défense de la comtesse Sophie, Lassalle s'était adjoint la collaboration de deux amis, tous deux de famille juive : le médecin **Arnold Mendelssohn** et **Félix Alexander Oppenheimer**, assesseur à la Cour royale de Berlin.

¹ Karl-August Varnhagen von Ense (1785-1858) avait fait une carrière complexe d'officier (autrichien et russe) et de chargé d'affaires. Il est l'époux de la romancière Rahel Levin morte en 1833 qui a tenu l'un des salons littéraires les plus fréquentés de Berlin. Il est lui-même poète, critique littéraire et biographe.

² Heinrich Heine, *Œuvres complètes, Correspondance inédite*, vol. 3, Calmann Lévy, 1877 pp. 59-60 (de l'édition disponible sur archiv.org)

³ Même s'il s'en est toujours défendu. La comtesse est de vingt ans son aînée, mais les photos d'elle à cette époque montrent une femme d'une grande beauté.

Or les trois associés vont un jour apprendre que le comte de Hatzfeldt se prépare à signer une importante reconnaissance de dette en faveur de sa maîtresse de l'époque, la baronne de Meyendorff. Le geste leur apparaît clairement comme une donation détournée qui lèse les intérêts financiers de la comtesse et de son fils Paul¹.

Informés de ce que la baronne de Meyendorff avait retenu une chambre à l'Hôtel de Mayence à Cologne et convaincus qu'elle transportait avec elle le manuscrit de cette dotation², les trois compères décident de mettre en œuvre une opération destinée à lui subtiliser le document³.

Le 21 août 46, Mendelssohn et Oppenheimer s'inscrivent sous de faux noms dans le même hôtel et ce dernier, découvrant, le matin du 22, les bagages de la dame, que ses domestiques avaient transportés dans les couloirs de l'Hôtel alors qu'elle préparait son départ pour Coblenz, n'hésite pas à s'emparer d'une cassette qu'il pense contenir les documents convoités. Hélas, deux fois hélas, non seulement le coffret ne contenait que des bijoux et diverses lettres sans importance, mais le vol est aussitôt découvert et les voleurs confondus.

Oppenheimer dont les bagages contenaient la fameuse cassette écrira dès le 24 août 46 au procureur général pour reconnaître le fait d'avoir voyagé et séjourné à l'hôtel de Mayence sous un nom d'emprunt et sera arrêté dès le lendemain. Mendelssohn, quant à lui, a pris la fuite et s'est réfugié à Paris⁴.

Le procès de Félix-Alexandre Oppenheimer se déroulera le **28 novembre 1846** devant la Cour d'assise de Cologne. Il s'agit d'un événement mondain dont l'écho est considérable en Prusse et à l'étranger. Toute la plaidoirie d'Oppenheimer va consister à récuser le geste même du vol (sa fortune elle-même ne justifie à l'évidence pas un tel comportement) et à défendre la légitimité morale de son action en faveur de la comtesse Sophie de Hatzfeldt que son mari a humiliée par ses comportements. Résultat des délibérations du jury : Oppenheimer est acquitté et remis en liberté.

Le traitement réservé à Arnold Mendelssohn sera moins clément. Après qu'il s'est constitué prisonnier le 7 juillet 1847, son procès se déroulera le **11 février 1848** devant les mêmes assises de Cologne mais se terminera, cette fois, par une **lourde condamnation** à cinq ans de prison accompagnée d'une dégradation civique et de l'interdiction de pratiquer sa profession de médecin. L'homme est anéanti⁵.

*

4. L'implication de Lassalle et son procès

Lassalle sera inquiété une première fois dans cette affaire en mars 1847. Le **26 mars 47**, il est arrêté sous l'inculpation de destruction de preuves judiciaires et maintenu en prison jusqu'au **4 mai 47**.

Le **20 février 1848**, il est à nouveau interpellé à Potsdam et placé en garde à vue à Cologne sous l'inculpation, cette fois, de « complicité morale » avec ses deux amis, Oppenheimer et Mendelssohn, dans l'affaire de la cassette. Son procès n'aura en fin de compte lieu qu'en août 1848, **du 5 au 11 août 1848**, devant la cour d'assise de Cologne. Son acquittement le **11 août 48** après 7 jours de débats

¹ Ce fils cadet du couple Hatzfeldt était l'un des objets du litige entre les deux époux. Contrairement au fils aîné, Alfred, il était resté auprès de sa mère et faisait l'objet de diverses injonctions menaçantes de son père qui le réclamait auprès de lui.

² Il s'agissait en fait d'un acte notarié par lequel le comte de Hatzfeldt s'obligeait à payer à la baronne de Meyendorff une rente viagère énorme, hypothéquée sur ses biens allodiaux, et cela en échange d'un prêt en argent que lui accordait la baronne, le tout grevé d'une importante amende en cas de retards dans la paiement annuel de la rente. Marié avec la comtesse Sophie sous le régime de la communauté, il ne pouvait disposer de ses biens immeubles sans son autorisation : cette reconnaissance de dette apparaissait donc comme une ruse pour contourner cette contrainte, d'autant plus que la fortune du comte ne justifiait pas qu'il recourût à l'emprunt.

³ Ainsi que divers autres documents prouvant l'adultère du comte.

⁴ On lira les détails de cette opération rocambolesque dans les rapports d'audience que la *Gazette des Tribunaux, Journal de jurisprudence et des débats judiciaires* a consacrés aux deux procès d'assise de Cologne, l'un concernant Mendelssohn et l'autre Oppenheimer.

⁵ Amnistié en juin 1849 sur l'intervention d'Alexander von Humboldt, il quitte l'Allemagne et s'installe en Orient, à Constantinople puis Jérusalem où il exerce sa pratique de médecin. Il meurt en 1854 du typhus après avoir rejoint, comme médecin militaire, les troupes d'un général de l'armée révolutionnaire hongroise, Richard Gyon, passé au service du sultan de Turquie.

assoit sa notoriété¹. Lassalle est parvenu à transformer la défense de la comtesse, une cause privée dominée par une demande de réparation financière dans le cadre d'un divorce, en une cause éminemment politique : le cas de la comtesse devient le symbole même des dominés et de ceux dont on refuse de reconnaître les droits.

*

5. L'engagement dans la vie politique et le second procès

Lassalle ne restera en liberté que l'espace de **trois mois** : du 11 août au 22 novembre 1848.

Après son acquittement, il s'installe à Düsseldorf avec la comtesse Sophie von Hatzfeldt et ne tarde pas à participer intensément aux activités du *Volksklub* de la ville et de la Bürgerwehr, la garde civique municipale.

Le contexte politique de l'époque est marqué par la campagne en soutien du parlement de Berlin, et plus précisément de son aile gauche en lutte ouverte contre le ministère de Brandebourg. Lassalle s'engage pleinement dans la mobilisation pour la grève des impôts en pleine coordination avec le *Comité démocratique de Rhénanie* de Cologne que dirigent Marx et Schneider II.

C'est dans le cadre de cette mobilisation qu'il est arrêté **le 22 novembre 48**, au lendemain d'un meeting organisé dans une salle d'auberge du village de Neuss, non loin de Düsseldorf². On lui reproche d'avoir appelé à la révolte armée si cela s'avérait nécessaire pour venir au secours de l'Assemblée nationale de Berlin.

La loi martiale est proclamée par le général Albrecht von Drigalski à Düsseldorf et la milice est interdite.

Il sera détenu en prison pendant six mois avant d'être jugé devant les assises et acquitté **le 5 mai 1849**.

Il n'est pour autant pas libéré. Il est, en effet, aussitôt cité, mais cette fois devant un tribunal correctionnel, pour un délit annexe (celui d'avoir dans son discours de Neuss appelé à la rébellion contre des fonctionnaires publics), et, après deux mois de prison préventive, se voit derechef condamné **le 5 juillet 49** à six mois d'emprisonnement³.

En raison de son état de santé, mais au prix d'une caution, il obtient un délai et purgera cette peine du **1^{er} octobre 1850 au 1^{er} avril 1851**.

Lorsqu'en avril 1851, Lassalle est libéré, il se trouve très isolé à Düsseldorf⁴, tenu à l'écart par les communistes de la Ligue qui tiennent pour suspects son rôle dans l'affaire de la cassette et plus généralement son engagement au service de la comtesse von Hatzfeldt.

¹ Ainsi qu'à son habitude, Lassalle n'avait pas manqué d'assurer la publication de sa plaidoirie, un texte resté célèbre sous l'appellation de « Cassettenrede » (l'intitulé complet étant : Der Criminal Prozeß wider mich wegen Verleitung zum Cassetten-Diebstahl, oder : Die Anklage der moralischen Mitschuld, ein Tendenz-Prozeß). Le texte numérisé se trouve sur le site de la Bayerische Staatsbibliothek. La brochure comporte deux documents : l'acte d'accusation par le procureur général Nicolovius, daté du 19 mai 1848 (pp. 9-17) et le plaidoyer de Lassalle (pp. 15-55), daté du 23 mars 48 (et rédigé, est-il précisé, en prison). Il convient pour être complet de signaler une deuxième publication de 1848 sur ce procès, intitulée : *Meine Vertheidigungs-rede wider die Anklage der Verleitung zum Kassetten-Diebstahl, gehalten am 11 August 1848 vor dem Königlichen Assisenhofe zu Köln und den Geschwornen von F. Lassalle*. La brochure est publiée par Wilhelm Clouth qui a été jusqu'en août 1848 l'éditeur de la *Nouvelle Gazette Rhénane*.

² Il est accompagné d'un ouvrier nommé Peter Wilhelm Weyers. Ils sont arrêtés dès le lendemain avec le chef de la garde nationale, Lorenz Cantador.

³ En fait il était inculpé pour deux motifs : une première fois devant les assises (pour avoir appelé dans son discours de Neuss à s'armer contre le pouvoir), une seconde fois devant le tribunal correctionnel (pour avoir dans le même discours appelé à la désobéissance aux fonctionnaires de l'administration des impôts). Cette double inculpation répondait à la volonté du pouvoir de contourner le verdict populaire du jury d'assise. La situation a été parfaitement décrite par l'article de Marx du 4 mars 1849 dans la *Nouvelle Gazette Rhénane* (NGR3, p. 125)

⁴ Dans sa lettre du 13 juin 1853 à Jenny Marx, il parle de lui comme du « dernier des Mohicans de Rhénanie ». (*Correspondance Marx Lasalle*, op.cit., p. 99.)

Karl Marx et Friedrich Engels avril 1848 - août 1849 : tranches de vie

Sources :

- *Karl Marx, sa vie, son œuvre*, ouvrage collectif, Les Editions du Progrès, Moscou, 1973
- *Engels, sa vie et son œuvre*, ouvrage collectif, Les Editions du Progrès, Moscou, 1987
- Karl Marx, *Chronik seines Lebens in Einzeldaten*, sans indication d'auteur, Makol Verlag, Tausend 1971¹
- Hal Draper, *The Marx-Engels Chronicle*, vol. 1 of the *Marx-Engels Cyclopedia*. Schocken Books – New York 1985
- Tristram Hunt, *Engels, Le gentleman révolutionnaire*, Flammarion, Paris 2009
- Oscar J. Hammen, *The Red'48ers. Karl Marx and Friedrich Engels*, Charles Scribner's sons. New York, 1969
- Manfred Kliem, *Friedrich Engels, Dokumente seines Lebens*, Verlag Philipp Reclam jun., Leipzig 1977
- Franz Mehring, *Karl Marx, Histoire de sa vie*, Éditions sociales, Paris 1983
- Boris Nicolaïeski et Otto Maenchen-Hefen, *La vie de Karl Marx*, Editions de la Table Ronde, Paris 1997

*
* *

- *Der Bund der Kommunisten*, Dokumente und Materialien, Dietz Verlag Berlin, 1984, 3 volumes².
- *La Nouvelle Gazette Rhénane*, Editions sociales, Paris 1971, 3 volumes, dont la section intitulée « Karl Marx et Friedrich Engels, Dates principales de leur vie et de leur activité en 1848 et 1849 (vol. 3, pp. 517-549)
- Marx Engels, *Correspondance*³, vol. 1 et 2, Editions sociales, Paris 1971

*

Le retour en Allemagne

Pour rappel :

Vers le **27 mars** 1848, Marx et Engels ont fait adopter par le nouveau comité central de la Ligue à Paris⁴ un texte programmatique qui a été diffusé sous le nom de « **Revendications du Parti communiste en Allemagne** ». Le tract sera emporté en même temps que la brochure du *Manifeste* par les travailleurs allemands de retour en Allemagne par le biais du *Club des Travailleurs allemands*⁵.

Vers la **fin de mars**, le *Club des travailleurs allemands* a publié, en français, une déclaration contre la *Société démocratique allemande* de Georg Herwegh : « Le comité soussigné croit devoir déclarer aux diverses ramifications de l'*Alliance des ouvriers allemands* dans les différents pays de l'Europe, qu'il n'a d'aucune sorte participé aux démarches, affiches et proclamations faites pour demander aux citoyens français des habillements, de l'argent et des armes. A Paris, le *Club des ouvriers allemands* est le seul qui entretient des relations avec l'*Alliance*, et il n'y a rien de commun avec la société qui se dit *Société des démocrates allemands* à Paris, ayant pour chefs MM. Herwegh et de Bornstedt⁶. ». Le texte est signé par K. Marx, K. Schapper, H. Bauer, Fr. Engels, J. Moll et W. Wolff.

¹ Avec une introduction datée du 6 mars 1933 par Vladimir Victorovic Adoratskij, du Marx-Engels-Lenin-Institut.

² BDK, en abrégé, suivi du numéro de volume et du numéro de page.

³ Par commodité, les références aux volumes de la correspondance entre Marx et Engels (aux Editions sociales) seront désignées par l'abréviation C, suivie du numéro de volume et du numéro de page.

⁴ Ce nouveau Comité central a été constitué à Paris le 11 mars 1848. Il est composé de trois membres de l'ancienne Autorité centrale (K. Schapper, J. Moll et H. Bauer) et de trois membres du Comité de correspondance bruxellois (K. Marx, Fr. Engels, W. Wolff) auxquels il faut ajouter Karl Wallau.

⁵ Marx a obtenu de Flocon qu'ils reçoivent les mêmes crédits de retour que les membres de la légion de Georg Herwegh et de Bornstedt.

⁶ BDK1, p. 747. A noter qu'à l'intention des Français, le texte est signé au nom de l'*Alliance des ouvriers allemands*.

Le **31 mars 1848**, le **Vorparlament** s'est réuni à Francfort. Il est constitué de 574 délégués des Diètes parmi lesquels on compte 141 délégués prussiens mais seulement 2 autrichiens. Il siègera du 31 mars au 3 avril en décidant de l'élection prochaine d'une Assemblée constituante élue au suffrage universel dans tous les Etats de la Confédération.

Dès son arrivée, fin mars, à **Mayence**, sa ville natale, Karl Wallau¹, fonde une *Association culturelle ouvrière* (le *Mainzer Arbeiterbildungsverein*) au nom de laquelle il lance, avec Adolph Cluss, **le 5 avril 1848**, un « Appel à tous les travailleurs d'Allemagne » pour fonder des unions ouvrières et préparer un congrès des travailleurs. Le texte déclare : « Ensemble et organisés, nous formons (...) une force irrésistible. C'est pourquoi, frères, il faut former partout dans les villes et les villages des Unions ouvrières où soit discutée notre condition, où soient proposées des mesures pour modifier notre situation actuelle, il faut que des représentants issus de la classe ouvrière soient désignés et élus pour être envoyés au parlement allemand et que soient entreprises toutes les autres démarches nécessaires à la préservation de nos intérêts². ».

Dès le **début d'avril**, le tract des « Dix-sept revendications » se trouve reproduit par divers journaux en Allemagne et notamment par la *Berliner Zeitungshalle*³ ».

*

10.04.48 Après une étape de quelques jours, du 7 au 9 avril, à Mayence⁴, Marx et Engels arrivent à **Cologne**⁵. Marx sollicitera aussitôt auprès du directeur de la police l'obtention du statut de citoyen de la ville.

Ce même 10 avril 1848, en Angleterre, le mouvement chartiste connaît un cuisant échec : la manifestation londonienne de Kennington Common destinée à soutenir la remise de la troisième pétition est empêchée par le déploiement des mesures policières. C'est une lourde défaite pour le mouvement chartiste qui entre dans sa période de déclin⁶.

Le choix de Cologne (plutôt que Berlin) se justifie par l'importance de la ville dans le développement industriel rhénan et par la présence d'une population ouvrière prête à se mobiliser. Par ailleurs, le maintien en vigueur du code Napoléon⁷ assurait de meilleures conditions dans l'exercice du journalisme. En effet les procès de presse se trouvaient jugés devant un jury populaire, ce qui assurait un procès plus équitable que devant des juges soumis au pouvoir. Marx en fera l'expérience à deux reprises en février 1849 devant les assises de Cologne où il se trouvera traduit pour « offense à magistrat » et « incitation à la rébellion ».

Dans son article de 1884 dans le *Sozialdemokrat*, Engels précise : « Nous devons précisément aller à Cologne, et non à Berlin. D'abord Cologne était au centre de la province rhénane qui avait vécu la Révolution française, s'était ménagé avec le Code Napoléon des conceptions juridiques modernes, avait développé une grande industrie de loin la plus importante, et à tous égards était alors la partie la plus avancée de l'Allemagne. Nous ne connaissons que trop bien, par expérience personnelle, le Berlin de cette époque, avec sa bourgeoisie à peine naissante, sa petite bourgeoisie forte en gueule, mais lâche dans l'action et rampante, avec ses ouvriers tout à fait sous-développés, ses innombrables bureaucrates et sa racaille de no-

Pour sa part, Andreas Gottschalk estimait que

¹ **Karl Wallau** a été l'un des familiers de Marx et d'Engels au cours des années bruxelloises. Il a été en 1847 l'un des typographes de la *Deutsche Brüsseler Zeitung* et membre actif au sein de l'*Association ouvrière allemande* et de l'*Association démocratique*. Membre lui aussi de la *Ligue des communistes* à Bruxelles en 1847, l'architecte **Adolph Cluss** émigrera fin 1848 aux Etats-Unis où il sera l'un des correspondants de Marx.

² Le texte de ce tract se trouve aux pages 463-464 du 3^e volume du recueil « La Nouvelle Gazette Rhénane » aux Éditions du Progrès, Paris, 1971. L'appel à soutenir des candidatures ouvrières aux élections doit être souligné compte tenu de la position antiparlementariste de la section de Cologne de la Ligue sous la direction d'Andreas Gottschalk et d'August Willich.

³ Fondé en 1846, ce journal était l'organe de la démocratie radicale à Berlin, avec pour rédacteur en chef Gustav Julius. Il disposait d'un vaste « cabinet de lecture » n'offrant pas moins de 600 publications en 14 langues. Le lieu est très vite devenu un club de débats politiques des plus animés dans la ville.

⁴ Ce trajet résulte de l'interdiction faite à Marx de traverser la Belgique dont il venait d'être expulsé.

⁵ Ils sont accompagnés d'Ersnt Dronke. Jenny réside dans sa famille à Trèves, ce qui est attesté par le rapport de l'inspecteur de police Hünermund qui interroge Marx le 18 avril 48 après sa demande d'installation à Cologne (K. Marx, Fr. Engels, *Collected Works* (désormais MECW), vol. 7, p. 538)

⁶ Engels manifeste à ce sujet un optimisme démesuré dans sa lettre à Emil Blank, son beau-frère, qui se trouve à Londres : « le coup de la procession », lui annonce-il (il parle de la manifestation de Kennington Common), « n'était rien » et avant deux mois, G. Julian Harney sera « à la place de Palmerston ». (C1, p. 540)

⁷ La bourgeoisie rhénane avait habilement négocié le maintien de cette législation libérale lors de l'annexion de la Rhénanie par la Prusse en 1815.

Marx et Engels devaient plutôt s'installer dans leur ville natale respective : Trèves et Barmen. Il le précise au passage et sans autre commentaire dans sa lettre du 26 mars 1848 à Moses Hess¹.

bles et de courtisans, bref tout ce qui faisait d'elle une simple « résidence ».

Quoi qu'il en soit, ce qui emporta la décision, ce fut qu'à Berlin régnait le misérable droit de la Diète prussienne, et les procès politiques étaient du ressort de juges professionnels; tandis que, sur le Rhin, il y avait le Code Napoléon qui ignore les procès de presse, parce qu'il implique une censure, et dès lors qu'il n'y avait pas de délits politiques, mais seulement des crimes, on passait devant les jurés d'assises. À Berlin, le jeune Schlöffel² fut condamné à un an de prison après la révolution; sur le Rhin, nous avions la liberté inconditionnelle de la presse — et nous l'avons utilisée jusqu'à la dernière goutte³. »

Le Comité Central de la *Ligue* envoie ses émissaires (Wilhelm Wolff à Breslau, Karl Schapper à Wiesbaden, Stephan Born à Berlin, Ernst Dronke à Coblenz, Engels à Elberfeld) dans toute l'Allemagne⁴ en vue de créer des *unions ouvrières*.

13.04.48 Création à Cologne par **Andreas Gottschalk** d'un club politique appelé « L'Union ouvrière⁵ » (**der Arbeiterverein**) qui remporte un vif succès populaire. Il compte bientôt plusieurs milliers de membres et dispose d'un bulletin qui lui est propre, la *Zeitung des Arbeitervereins zu Köln*⁶.

Il existait à côté de l'*Union ouvrière* une autre organisation, *L'Association des Ouvriers et des Employeurs*, qui réunissait des petits patrons et des artisans. Elle était dirigée par Hermann Becker qui sera membre de la *Ligue* en 1850-1851.

Un **conflit** ne tardera pas à surgir au sein de la *Ligue* entre Andreas Gottschalk qui réclame le boycott des élections aux parlements de Francfort et de Berlin au nom de l'instauration immédiate d'une république sociale⁷ et les partisans de Marx qui défendent une ligne d'alliance avec les forces démocratiques bourgeoises.

Marx rejoint l'*Association démocratique de Cologne* (*Die Kölner Demokratische Gesellschaft*) pour soutenir une candidature d'union aux élections, en l'occurrence celle de Franz Raveaux⁸. Cette position le met en porte à faux avec l'*Union ouvrière* de Gottschalk où militent néanmoins plusieurs de ses amis, et notamment J. Moll et K. Schapper.

Les litiges entre Marx et Gottschalk ne cesseront à vrai dire pas de se multiplier. Ainsi, sur la question de savoir s'il faut venir en aide aux légionnaires allemands réfugiés à Besançon après la défaite, le 20 avril, du premier soulèvement républicain dans le pays de Bade. Non, selon l'*Association démocratique*; oui, selon l'*Union ouvrière* qui collecte à cet effet (Willich se trouve à Besançon)⁹.

Un autre exemple, ce débat au sein de l'Union ouvrière vers le milieu du mois de mai au cours duquel Gottschalk et ses partisans s'opposent, au nom d'une ligne exclusivement centrée sur les revendications économiques, à une pétition qui circule à Cologne dans les milieux démocratiques contre le retour du prince de Prusse (le frère du roi, le futur empereur Guillaume Ier) qui s'était réfugié en Angleterre sous la pression du peuple berlinois¹⁰.

¹ BDK1, p. 738.

² Fils d'un député de Francfort et journaliste dans le *Volksfreund*, un journal d'inspiration babouviste, le jeune étudiant G.A. Schlöffel avait joué un rôle important dans l'organisation d'une manifestation à Berlin, le 20 avril 48, pour le suffrage universel. Il avait été arrêté et condamné à 6 mois de forteresse pour complicité avec le soulèvement républicain de Friedrich Hecker et Gustav Struve dans le grand duché de Bade (Jacques Droz, *Les révolutions allemandes de 1848*, PUF, Paris 1957, p. 346 et BDK, t.1, p. 795, note 2).

³ Engels, « Marx et *La nouvelle Gazette rhénane* », paru le 13 mars 1884 dans le journal de Zürich, *Der Sozialdemokrat*. Nous citons dans la traduction de Roger Dangeville, *Le Parti de Classe*, tome 1, pp. 135-143, de l'édition électronique disponible sur le site www.marxists.org, section française.

⁴ « Toute l'Allemagne », compte tenu bien sûr des forces militantes de la *Ligue* à cette époque et dans ces circonstances.

⁵ Ou selon les traductions *l'Association ouvrière*. L'annonce de cette fondation avait été faite par une note de Gottschalk publiée par ses soins le 6 avril 48 dans la *Kölnische Zeitung*. (O. Hammen, op.cit., p. 218).

⁶ Qui sera remplacé par le journal « Freiheit, Brüderlichkeit, Arbeit » (J. Droz, « La presse socialiste en Rhénanie pendant la révolution de 1848 ». (Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein, Heft 155/156, Düsseldorf, 1954, p. 190)

⁷ Gottschalk critiquait en particulier le mode de scrutin à deux degrés.

⁸ Franz Raveaux était un négociant en tabacs de Cologne. Il fera partie du gouvernement provisoire de Bade en 1849.

⁹ Source : Boris Nicolaïeski et Otto Maenchen-Hefen, op.cit., p. 191.

¹⁰ Source : Gérard Becker, « Journaux de l'Union ouvrière de Cologne », in *La presse ouvrière (1819-1850)*, Bibliothèque de la révolution de 1848, tome XXIII, Paris 1966, p. 267 (de l'édition disponible sur archiv.org).

Marx sollicite du préfet de police de Cologne le statut de citoyen de la ville et l'autorisation de s'y installer avec sa famille. Il rappelle quelques éléments de sa biographie et notamment le fait qu'après la disparition de la *Gazette rhénane*, il a été conduit à renoncer à sa nationalité de prussien¹.

15.04.48 Engels est de retour à Barmen. Il écrit à Emil Blank, son beau-frère, et décrit l'atmosphère d'inquiétude qui règne sur la ville (« pour l'instant ce sont les riches qui connaissent les plus grands tourments et la plus grande peur² »). Il s'applique surtout à obtenir des souscriptions en faveur de la *Nouvelle Gazette Rhénane*.

19.04.48

L'inspecteur de police Hünermund établit son rapport sur la demande introduite par Marx en vue de retrouver sa nationalité. On y apprend qu'à cette date, Jenny et les trois enfants sont à Trèves³.

20.04.48 Défaite à la bataille de **Kandern**, près de Bâle, du soulèvement républicain dirigé par Fr. Hecker et G. Struve.

24.04.48 Annonce de la prochaine parution de la *Nouvelle Gazette Rhénane*. Le prospectus a été rédigé dès le 8 avril par Heinrich Bürgers⁴.

On espère atteindre une souscription de 600 actions de 50 thalers, dont au moins 1.000 thalers de capital pour les frais de lancement.

25.04.48 Deux lettres se croisent entre Marx et Engels, l'une optimiste et l'autre qui se trouve loin de l'être⁵.

De Marx, qui est à Cologne, à Engels : « Beaucoup d'actions ont déjà été souscrites ici et nous pourrions commencer bientôt. »

D'Engels, qui est à Barmen, à Marx : « On ne peut compter placer ici qu'un nombre diablement restreint d'actions (...) j'ai eu recours aux plus belles formules, déployé toute la diplomatie possible, mais rien que des réponses hésitantes. Je vais encore faire une dernière tentative ; si elle échoue, tout sera fini. »

Il commente par la même occasion la situation politique : « *Au fond*, voici ce qu'il en est : même ces bourgeois radicaux de Cologne voient en nous leurs futurs ennemis et ils ne veulent pas nous donner d'armes que nous retournerions très rapidement contre eux. (...) Les plus progressistes des bourgeois d'ici trouvent que leur parti est représenté de façon assez satisfaisante par la *Kölnische Zeitung*. *Que veux-tu qu'on fasse alors ?* », et il ajoute en conclusion : « Si un seul exemplaire de notre programme en 17 points était diffusé ici, tout serait perdu pour nous. La mentalité des bourgeois est véritablement lamentable. Les ouvriers commencent à s'agiter un peu, d'une manière entre très rudimentaire, mais en masse. Ils ont aussitôt formé des coalitions. Mais voilà qui contrecarre justement *notre* action. Le club politique d'Elberfeld rédige des adresses aux Italiens, se prononce pour le suffrage direct, mais écarte énergiquement tout débat sur les questions sociales bien que ces messieurs

¹ C1, pp. 538-539. Le 1^{er} décembre 1845, Marx avait renoncé à sa nationalité de manière à échapper aux tracasseries des autorités prussiennes qui venaient d'obtenir son expulsion de France.

² C1, p. 539.

³ MECW, vol. 7, p. 538. Fait notable : Marx n'a manifestement pas mentionné son intention de fonder un journal ; ses revenus lui viendront, a-t-il déclaré, pour une part de ses travaux dans le domaine économique et pour l'autre part, des avoirs personnels de son épouse.

⁴ Marx y fait référence dans sa lettre à Engels du 25 avril 48 (C1, p. 541). Le texte de cette annonce se trouve reproduit dans l'étude de Karl Obermann *Aux origines de la « Neue Rheinische Zeitung »*, Le Mouvement social, No. 77 (Oct.-Dec., 1971), pp. 67-76.

⁵ C1, pp. 541-543.

avouent entre quatre yeux que ces questions viennent maintenant à l'ordre du jour, tout en faisant remarquer qu'en ce domaine, nous ne devons pas devancer le cours des événements¹ ».

La difficulté de réunir les capitaux s'explique dans le contexte de la crise économique qui touche, en cette fin de l'année 47 et début 48, les couches moyennes susceptibles de soutenir le projet, la bourgeoisie pour sa part se gardant bien de le faire. A la date du 9 mai 48, Engels ne sera parvenu à placer que 14 actions de 50 thalers².

- 27.04.48 La légion Herwegh³ composée d'un bataillon de 650 hommes (avec la participation de Wilhelm Liebknecht, qui a 22 ans) avait traversé le Rhin dans la nuit du 23 au 24 avril à Kembs, près de Mulhouse. Son objectif était d'établir la liaison **avec les forces armées de l'insurrection badoise dirigée par Gustav von Struve et par Friedrich Hecker**. Toutefois la manœuvre échoue et le bataillon est en fin de compte décimé le 27 avril 48 par les troupes du Wurtemberg devant la ville de **Dossenbach**, sur la frontière suisse. Comme pour la légion belge dans l'échauffourée de *Risquons Tout* le 29 mars 1848, l'échec est bien sûr dû à l'inexpérience militaire des légionnaires, pour la plupart des ouvriers, et à leur encadrement⁴, mais il s'explique surtout par l'absence des conditions politiques d'un succès. Cette expédition « républicaine » était à ce point mal perçue en Allemagne que Struve et Hecker eux-mêmes avaient repoussé toute alliance avec une légion considérée comme un corps étranger, voire hostile, en accord, sur ce point, avec l'opinion publique badoise, fût-elle de gauche et favorable à une république sociale⁵.

- 01.05.48 C'est le 1^{er} mai (pour le premier tour) et le 8 mai (pour le second tour) que se déroulent les élections pour le parlement de Francfort. Elles ont lieu les mêmes jours pour le Landtag de Prusse à Berlin. Ce scrutin à deux tours élimine à coup sûr les candidats des classes populaires. C'est la raison pour laquelle de nombreuses organisations ouvrières (dont *l'Union ouvrière* de Gottschalk à Cologne) avaient milité pour leur boycott⁶.
- 06.05.48 Marx se rend pour quelques jours à Elberfeld (en compagnie de Georg Weerth) pour discuter de la *Nouvelle Gazette Rhénane* avec Engels.
- 11.05.48 Après un violent **affrontement** au sein de la *commune* de Cologne de la Ligue, Andreas Gottschalk donne sa démission, sa liberté personnelle, affirme-t-il, étant menacée par les statuts en vigueur. Le procès-verbal de la réunion, signé par les président et secrétaire H. Bürgers et J. Moll, rapporte ainsi les échanges : « Le président Marx⁷ demande à Gottschalk quelle est son opinion ou sa décision quant à la Ligue : quelle position, lui, Gottschalk, pense prendre maintenant vis-à-vis de la Ligue. Gottschalk déclare renouveler la démission qu'il a donnée, les bouleversements de la situation actuelle réclamant une refonte des statuts de la Ligue et sa liberté personnelle étant en danger avec les statuts actuels⁸ ; mais il déclare que, dans tous les cas

¹ C1, p. 543.

² C1, p. 545. « Somme toute, *écrit-il*, nous aurons fait pas mal de démarches inutiles ». Et cela même si « les bases d'une Commune de la Ligue ont été jetées ».

³ Ainsi nommée par commodité : Georg Herwegh en assure la direction politique mais l'encadrement militaire relève d'un groupe d'officiers prussiens et autrichiens.

⁴ Herwegh, qui se réfugie en Suisse, sera accusé de lâcheté au combat par ses adversaires, en particulier par Alexandre Herzen. Il est vrai que Herwegh n'hésitera pas à séduire bientôt Natalie, la jeune épouse de ce dernier.

⁵ Jacques Droz, *Les révolutions allemandes de 1848*, PUF 1957, p. 238. Gottschalk lui-même, dans sa lettre à Moses Hess du 26 mars 1848, recommande à son interlocuteur de se tenir à l'écart de l'entreprise de Herwegh en raison de l'impopularité de l'idée républicaine. « Tu n'as pas idée, *lui écrit-il*, de la crainte de nos bourgeois à l'égard du seul nom de la République qu'ils identifient au vol, au meurtre, à l'invasion des Russes », si bien qu'il se prononce, à cette date du moins, pour l'établissement préalable d'une monarchie constitutionnelle, contrebalancée, il est vrai, par des « fondements chartistes ». (BDK1, pp. 737-738)

⁶ Jacques Droz, *Les révolutions allemandes de 1848*, op.cit., p. 266

⁷ Marx intervient comme président du Comité central de la Ligue.

⁸ Sa liberté d'action en toute vraisemblance. Cette déclaration plutôt énigmatique ne semble pas avoir attiré l'attention des commentateurs : aucune remarque à ce sujet dans BDK1, p. 782.

où la Ligue souhaiterait qu'il agisse, il mettrait aux conditions indiquées toute son activité à son service¹. ».

17.05.48 Parution du prospectus de la *Nouvelle Gazette Rhénane* dans le dernier numéro du *Westphälische Dampfboot*, le journal de Joseph Weydemeyer et d'Otto Lüning².

18.05.48 **Réunion du parlement de Francfort** sous la présidence du libéral modéré Heinrich von Gagern³. L'éventail politique va de la droite la plus conservatrice à une minorité démocratique radicale dont le porte-parole le plus connu est Robert Blum de Leipzig. La grande majorité est constituée par des libéraux modérés favorables à une monarchie constitutionnelle. L'institution ne dispose d'aucun véritable appareil d'Etat, ni administratif, ni militaire, qui lui permette d'exercer sa souveraineté.

La composition sociologique de cette Assemblée montre une nette hégémonie de la grande bourgeoisie, dans sa composante essentiellement intellectuelle : sur 573 élus, on compte 49 professeurs d'université, 32 professeurs de lycée, 78 magistrats, 94 avocats, 73 hauts fonctionnaires. La bourgeoisie industrielle et commerciale est sous-représentée (20 élus, à peine) de même que la noblesse prussienne. Et bien sûr, aucun ouvrier n'est élu. Quatre députés sont des artisans⁴.

Ce parlement, la première Assemblée nationale du peuple allemand, va se trouver très vite paralysée par la trop grande diversité des points de vue à la fois *sur l'avenir institutionnel* du pays entre les partisans d'une certaine centralisation et ceux qui défendent un fédéralisme, entre ceux qui se fondent sur la pleine souveraineté de l'Assemblée et ceux qui recommandent un accord avec les gouvernements des divers Etats, entre les partisans de la monarchie constitutionnelle et ceux qui réclament la république, *et sur la question même de l'étendue du territoire*, entre les partisans d'une « grande Allemagne » qui inclut l'Autriche, et ceux qui préconisent la création d'une « petite Allemagne » centrée sur la seule Prusse.

19.05.48 Marx reçoit de Lucien Jottrand une lettre chaleureuse se réjouissant de la prochaine parution de la *Nouvelle Gazette Rhénane* dont Georg Weerth lui a remis le prospectus, en promettant un étroite collaboration avec *Le Débat social* : « Je ne demande pas mieux que d'entretenir avec vous une correspondance sur les affaires communes à nos deux pays (...) car il se prépare en France des événements qui ne tarderont pas à mettre en jeu des questions qui touchent les deux pays ensemble⁵. ».

20.05.48 Engels est de retour à Cologne⁶ où il s'installe non loin des locaux de la *Nouvelle Gazette Rhénane*, dans le quartier de la vieille ville, derrière l'église Saint Alban.

21.05.48 Dès le 19 mai, plusieurs incidents ont éclaté dans les cafés de Mayence entre des militants radicaux et des soldats prussiens. Ces heurts dégénèrent en véritables combats de rue entre la garde nationale de la ville, commandée par le député démocrate Franz Zitz, et la garnison prussienne présente dans cette forteresse fédérale. Quelques jours auparavant, c'est à Trèves que de semblables incidents armés s'étaient déroulés avec pour résultat la dissolution de la garde civique locale⁷.

Le général Hans von Hüser, gouverneur prussien, entreprend de désarmer par la force la garde nationale de la ville. Commentaire d'Engels dans le 1^{er} numéro de la *Nouvelle Gazette Rhénane*: « Le projet de M. Hüser n'est qu'une partie du plan général de la réaction de Berlin qui aspire à désarmer aussi vite que possible toutes les gardes civiques, notamment sur les bords du Rhin, à mettre progressivement un terme à l'essor naissant de la levée en armes du peuple - et à nous livrer sans défense à l'armée, composée pour l'essentiel d'étrangers à la région, faciles à exciter, ou déjà excités contre

¹ NGR, t. 3, pp. 464-465.

² Une publication qui était l'organe du « socialisme vrai ».

³ Elu dès le 19 mai lors de la deuxième séance du parlement par une majorité des ¾ des voix.

⁴ Source : Jacques Droz, *Les révolutions allemandes de 1848*, PUF, Paris 1957, p. 170.

⁵ Jottrand précise qu'il a pu assister le 15 mai « à la séance où s'est passé le fait de l'irruption du peuple dans l'assemblée nationale ». Le texte (en français) de la lettre se trouve aux pages 540-451 du volume des *K. Marx Fr. Engels Gesamtausgabe*, Briefwechsel Mai 1846 bis Dezember 1848 », Dritte Abteilung, Band 2, Dietz Verlag, Berlin, 1979.

⁶ A Emil Blank, le 24 mai 1848 (un mercredi) : « Samedi dernier, je suis rentrée à Cologne » (C1, p. 546)

⁷ Jonathan Sperber, *Rhineland Radicals, The Democratic Movement and the Revolution of 1848-1849*, Princeton University Press, 1991, p. 182.

nous. C'est arrivé à Aix-la-Chapelle, à Trèves, à Mannheim, à Mayence, et cela peut se produire aussi autre part¹. »

24.05.48 Engels annonce à Emil Blank qui est à Londres la parution de la *Nouvelle Gazette Rhénane* pour le 1^{er} juin et sollicite sa collaboration dans la collecte de la presse anglaise².

Fin mai Marx écrit à la rédaction du quotidien *L'Alba* de Florence pour lui annoncer la parution de la *Nouvelle Gazette Rhénane*.

Précisant la ligne politique du journal, il écrit : « Nous défendrons la cause de l'indépendance italienne, nous lutterons à mort contre le despotisme autrichien en Italie, comme en Allemagne et en Pologne. Nous tendons une main fraternelle au peuple italien et nous voulons lui prouver que la nation allemande réproouve, sous tous ses aspects, la politique d'oppression que mènent, chez vous, les mêmes hommes qui, chez nous, ont toujours combattu la liberté. Nous voulons faire tout notre possible pour préparer l'union et la bonne entente entre nos deux grandes et libres nations qu'un système de gouvernement scélérat a persuadées jusqu'ici de leur inimitié réciproque. Nous demandons donc que la brutale soldatesque autrichienne soit retirée sans délai d'Italie et que le peuple italien soit en mesure d'exprimer sa volonté souveraine quant à la forme de gouvernement choisie par lui³. ».

01.06.48 **Parution du premier numéro de la *Nouvelle Gazette Rhénane***⁴ avec pour sous-titre *Organe de la démocratie* et non pas, il faut le noter, « organe du parti communiste allemand⁵ ». Dans son évocation de mars 1884 parue dans le *Sozialdemokrat*, Engels précisera en parlant de la ligne politique du journal: « Ce ne pouvait être que (le drapeau) de la démocratie, mais d'une démocratie qui mettait, partout et jusque dans le détail, en évidence un caractère spécifiquement prolétarien qu'elle ne pouvait encore inscrire, une fois pour toutes, sur son drapeau. Si nous nous y étions refusés, si nous n'avions pas saisi le mouvement là où il se trouvait exactement, à son extrémité la plus avancée, authentiquement prolétarienne, il ne nous serait plus resté qu'à prêcher le communisme dans une petite feuille de chou locale et à fonder une petite secte au lieu d'un grand parti ouvrier. Or, nous ne pouvions nous résoudre à prêcher dans le désert : nous avons trop bien étudié les utopistes pour cela. Au reste, nous n'avions pas conçu notre programme dans ce but. »

La parution est soutenue par une intense campagne publicitaire. La souscription n'avait en effet réuni qu'à peine la moitié des 30.000 thalers prévus. Marx (qui a refusé l'aide financière de Flocon, prêt à soutenir la création du journal⁶) va devoir progressivement investir l'essentiel de son héritage paternel⁷.

Le comité de rédaction est composé de Karl Marx, « Redakteur en chef », de Heinrich Bürgers, Ernst Dronke, Friedrich Engels, Georg Weerth, Ferdinand Wolff et Wilhelm Wolff, rédacteurs. Ils sont tous membres de la *Ligue des Communistes*.

¹ NGR, t. 1, p. 37.

² Il donna au passage des nouvelles du pays : « Les Prussiens n'ont pas changé, les Polonais se font insulter au vitriol et, à l'instant où j'écris ces lignes, les prussiens bombardent Mayence, parce que la garde nationale a arrêté quelques soldats saouls qui faisant du tapage ; l'Assemblée nationale de Francfort, toute souveraine qu'elle est, entend les coups de canon et ne semble pas du tout se remuer » (C1, p. 547).

³ C1, p. 544.

⁴ Pour être précis, signalons que les éditions du journal paraissent toujours la veille au soir, avec la date du lendemain. Le quotidien comptait 4 pages, auxquelles s'ajoutait un supplément lorsque l'information le justifiait.

⁵ Même si dans le vocabulaire du *Manifeste*, la démocratie est synonyme de constitution du prolétariat en classe dominante : « le premier pas des ouvriers dans la révolution, c'est le prolétariat s'érigeant en classe dominante, la conquête de la démocratie » peut-on lire au chapitre II « Prolétaires et communistes », page 100 de l'édition de poche Garnier Flammarion.

⁶ Il évoque cette proposition dans sa lettre du 3 mars 1860 au conseiller de Justice Weber : « *Confidentiel* : Flocon nous offrit, à moi-même et à Engels de l'argent pour la fondation de la *Nouvelle gazette Rhénane*. Nous avons refusé parce que, en tant qu'*Allemands*, nous n'avons pas voulu accepter de subsides, même d'un *gouvernement français ami* » (C6, p. 124).

⁷ Soit plus de 7.000 thalers selon le témoignage de Marx dans sa lettre du 13.07.49 à Joseph Weydemeyer (C2, p. 18).

Cette première édition paraît avec en tête la déclaration suivante : « La parution de la *Nouvelle Gazette Rhénane* était fixée à l'origine au 1er juillet. Les arrangements avec les correspondants partaient de cette date. Mais avec l'insolence renouvelée de la réaction, des lois de septembre¹ sont près de voir le jour en Allemagne; nous avons donc voulu mettre à profit chaque jour de liberté et nous paraissions dès le 1er juin. Nos lecteurs devront être indulgents si, dans les premiers jours, nous ne fournissons pas l'abondante matière en nouvelles et correspondances diverses que nos relations étendues nous permettent d'offrir. Nous pourrions sous peu satisfaire toutes les exigences² ».

La parution de la *Nouvelle Gazette Rhénane* va poser un problème annexe mais plutôt sensible politiquement, à savoir le rôle que Marx entend confier au journal en regard de la *Ligue des Communistes*³ dont il assume la direction.

Il importe de signaler la parution, à la même époque, à partir du 1^{er} juillet 1848, d'un autre journal, *Die Neue Deutsche Zeitung*, fondé par Joseph Weydemeyer et par Otto Lüning avec le soutien de l'éditeur C.W. Leske. La publication (à la fois proche de Marx par son lien avec J. Weydemeyer et proche du socialisme vrai par la présence de Lüning) se veut l'expression de l'aile gauche du parlement de Francfort et du mouvement de la gauche extra-parlementaire. Le journal saura conquérir une large audience⁴ et survivra à la *Nouvelle Gazette Rhénane* jusqu'en décembre 1850.

- 11.06.48 Le journal de l'*Union ouvrière* de Gottschalk, *Die Zeitung des Arbeiter-Vereines zu Köln, Freiheit, Brüderlichkeit, Arbeit*, se livre à une attaque contre l'imprimerie de la *Nouvelle Gazette Rhénane*, une société privée sans rapport personnel avec Marx, qu'il accuse de ne pas rémunérer ses ouvriers au barème⁵.
- 14/17.06. **Premier congrès des associations démocratiques allemandes à Francfort.** Les délégués viennent de 89 associations démocratiques disséminées dans toute l'Allemagne. On compte notamment pour la ville de Cologne, trois associations : l'*Union ouvrière* (dirigée à l'époque par Gottschalk), l'*Association démocratique* (dirigée par Marx et par l'avocat Schneider) et l'*Association des ouvriers et des employeurs* (dirigée par Hermann Becker). Parmi les principaux membres présents de la Ligue : Joseph Weydemeyer (délégué de Hamm), Ferdinand Freiligrath (de Düsseldorf), Joseph Moll, Friedrich Anneke et Heinrich Bürgers (de Cologne), Karl Schapper (de Wiesbaden) et Adolf Cluss (de Mayence). Andreas Gottschalk y prononce un discours très remarqué en faveur de la république⁷.
- 14.06.48 **Prise de l'arsenal à Berlin.** L'évènement intervient dans le contexte du rejet par l'Assemblée nationale de la motion déposée par le dé-
- Engels commente les conséquences de cette journée dans son article du 20 juin 48 en insistant sur l'absence de direction politique d'une

¹ Une référence typiquement française : l'expression désigne l'ensemble des lois répressives votées à Paris le 9 septembre 1835 après l'attentat de Fieschi contre Louis-Philippe. Elles visaient en particulier la presse.

² NGR, t.1, p. 29. L'annonce de la parution de la *Nouvelle Gazette rhénane* paraîtra dans le *Nothern Star* du 24 juin 48, BDK1, pp. 807-808. L'assemblée des actionnaires du journal s'était tenue fin mai et avait élu une commission comportant Hermann Korff, Karl Wachter et Georg Weerth. Les statuts du journal ont été discutés et votés lors des réunions des 18 et 21 juin 48. Le texte de ces statuts se trouve aux pages 543-553 du vol. 7 de MECW.

³ Le débat sur la question de savoir si Marx a pris la décision de dissoudre la Ligue ou l'a simplement mise en sommeil fait l'objet d'un chapitre particulier dans le présent fascicule.

⁴ Le 19 mai 1849, à l'occasion de sa visite à Francfort, Marx (qui est sous la menace d'un décret d'expulsion) rencontrera J. Weydemeyer et discutera de la poursuite par la *Neue Deutsche Zeitung* de la mission accomplie par la *Nouvelle Gazette Rhénane* (Karl Obermann, *Joseph Weydemeyer, Pioneer of American Socialism*, International Publishers, New York, 1947, p. 22).

⁵ Oscar J. Hammen, *The red'48ers*, op.cit., p. 224.

⁶ Ce qui explique le peu d'estime de Marx et d'Engels pour cette instance.

⁷ J. Droz, *Les révolutions allemandes de 1848*. J. Droz note : « Il ne fut pas possible au Congrès de Francfort d'établir une entente effective entre la gauche du Parlement et la démocratie « clubiste » : seuls en effet assistèrent aux débats deux députés d'extrême-gauche, Zitz de Mayence et Ch. Kapp de Hamm, encore qu'à titre individuel ; l'immense majorité de la représentation nationale fut effrayée par le radicalisme des congressistes » (op.cit., p. 548).

- puté Julius Berends visant à déclarer que les insurgés des 18 et 19 mars « avaient bien mérité de la patrie ». L'enjeu éminemment politique de cette déclaration était de faire admettre par le gouvernement qu'il devait son existence à une rupture révolutionnaire, ce que le ministère libéral de Camphausen s'employait précisément à récuser au nom d'une prétendue continuité institutionnelle en collaboration avec le pouvoir royal¹. Des manifestations, spontanées semble-t-il, éclatent ce jour-là autour de l'arsenal et aboutissent à son pillage. L'intervention de l'armée ne tardera pas à mettre fin à ces troubles qui précipiteront toutefois la démission du ministère de Camphausen dès le 20 juin.
- 17.06.48 Des incidents éclatent à Cologne sur la place du vieux marché. La police et la gendarmerie sont accueillies par des jets de pierre et des tracts sont distribués appelant à la mobilisation. La garde civique reste passive³.
- 23-26 /06 **Journées de juin à Paris.** L'écrasement de l'insurrection ouvrière fera l'objet, à partir du 25 juin, d'un compte rendu suivi, principalement par Engels, dans la *Nouvelle Gazette Rhénane*⁴.
- 24.06.48 Marx participe à une commission des trois organisations démocratiques de Cologne. On est au lendemain du congrès de Francfort mais au contraire de fusionner, comme le proposait Gottschalk (lequel espérait englober ainsi l'*Association démocratique*), la réunion aboutit à la formation d'un Comité central commun au sein duquel Marx se trouve élu.
- 29.06.48 **Nomination à Francfort de l'archiduc Jean d'Autriche comme vicaire⁶ d'Empire.** Cette élection résulte d'un compromis ambigu : le personnage est certes populaire, mais il appartient à la dynastie des Habsbourg⁷ et, à ce titre, il offre à coup sûr un gage de réussite aux partisans d'une monarchie constitutionnelle. La gauche républicaine modérée s'est ralliée à sa candidature au motif qu'elle émanait, à ses yeux, de la seule souveraineté nationale. L'extrême-gauche s'est abstenue. Le vote est obtenu par 436 voix sur 573 élus⁸. Une délégation de 8 députés est aussitôt envoyée à Vienne⁹.
- initiative populaire sans lendemain².
- Les troubles vont se multiplier jusque la fin du mois et entraîneront l'arrestation, le 3 juillet 48, des dirigeants de l'*Union ouvrière* de Cologne, Andreas Gottschalk, Fritz Anneke et Christian Joseph Esser.
- Le soutien appuyé aux révolutionnaires français achèvera de détourner du journal les possibles souscripteurs bourgeois. Plus fondamentalement, les événements parisiens vont contribuer à remettre en cause la stratégie d'alliance de la *Ligue* avec la composante démocratique de la bourgeoisie.
- Pour rappel, il existe à cette époque trois organisations ouvrières à Cologne : l'*Union ouvrière* (l'*Arbeiterverein*) de Gottschalk, l'*Association démocratique* (la *Kölner Demokratische Gesellschaft*⁵), que Marx avait rejointe et l'*Association des Ouvriers et des Employeurs* (Verein für Arbeiter und Arbeitgeber) dirigée par Hermann Becker.

- 03.07.48 **Andreas Gottschalk, Fritz Anneke et Christian Joseph Esser sont arrêtés** pour haute trahison en raison des discours tenus à la réunion du 25 juin à l'*Union ouvrière* de Cologne. Leur procès ne s'ouvrira qu'en décembre, au terme duquel, les jurés prononceront, le 23
- L'article « Arrestations » paru le 5 juillet 48 dans la *Nouvelle Gazette Rhénane* fournit une relation très précise des événements, notamment de l'arrestation particulièrement brutale d'Anneke (et de son épouse Mathilde qui est enceinte)². Il se termine par cet avertisse-

¹ Engels rend compte des débats devant la Chambre dans une série d'articles parus entre le 14 et le 17 juin 48 sous le titre général « Débat sur la révolution à Berlin » (NGR, t.1, pp. 95-11).

² NGR, t.1, pp. 123-128

³ Karl Stommel, « Der Armenartz D. Andreas Gottschalk », p. 90.

⁴ NGR, t.1. pp. 153-179, pp 187-203. La première contribution de Marx sur le sujet date de l'édition du 29 juin (« La révolution de Juin »), pp. 180-185.

⁵ Elle disposait d'un organe de presse, le *Wächter am Rhein*. (J. Droz, La presse socialiste en Rhénanie pendant la révolution de 1848, op.cit., p. 189)

⁶ Ou, si l'on préfère, régent d'Empire : le titre de Vicaire désignait dans le Saint Empire la personne chargée d'assurer la continuité du pouvoir, notamment en cas de décès. C'est le 12 juillet 48 qu'il reçoit son investiture à Francfort, l'ancienne Diète fédérale se trouvant ainsi supprimée au profit d'un ministère d'Empire.

⁷ Il est le frère de l'empereur François II.

⁸ *Archives diplomatiques générales des années 1848 et suivantes*, par Ch. Murhard et J. Pinhas, Gottingue, 1855, t.3, p. 293.

⁹ La réponse positive de l'Archiduc parviendra à Francfort le 6 juillet et son établissement solennel aura lieu le 12 juillet 48.

décembre 1848, un verdict d'acquittement¹.

Marx sera pressenti le 16 octobre 48 pour assurer provisoirement la présidence de *l'Union ouvrière*.

Ce même 3 juillet 48, La *Nouvelle Gazette Rhénane* commet l'imprudence de publier un entrefilet calomnieux **dénonçant Bakounine comme un agent du tsar**. Le texte affirme : « On suit ici d'un œil attentif, malgré tous nos troubles intérieurs, les luttes des Slaves, en Bohême, Hongrie et Pologne. A propos de la propagande slave on nous communiquait hier que George Sand aurait acquis des papiers très compromettants pour le Russe exilé ici, Michel Bakounine, en laissant constater que c'était un outil ou un agent nouvellement acquis par la Russie, auquel incombaient la plupart des arrestations des malheureux patriotes polonais survenues ces derniers jours. George Sand avait montré ces papiers à quelques intimes. Nous n'avons rien à objecter contre un royaume slave, mais il ne sera jamais créé par la trahison contre des patriotes polonais⁶ ».

ment : « Les travailleurs seront assez intelligents pour ne pas se laisser entraîner dans une émeute par une provocation ».

Cet article³ vaudra à Marx et à Engels de multiples ennuis avec la justice, dont leur convocation dès le 7 juillet devant le juge d'instruction pour injure à l'égard du procureur général Zweiffel et offenses envers les gendarmes qui ont procédé à l'arrestation⁴.

Il acceptera la responsabilité malgré, déclare-t-il en prenant ses fonctions, la charge de travail que réclame la *Nouvelle Gazette Rhénane* et surtout la précarité de sa situation après le refus que venait de lui signifier, le 12 septembre, le ministre Kühlwetter, de lui rendre sa nationalité prussienne, ce qui l'exposait à subir à tout moment un arrêté d'expulsion. Et de déclarer : « Le gouvernement et la bourgeoisie devraient se persuader que malgré leurs poursuites, il se trouvera toujours des hommes pour se mettre à la disposition des ouvriers⁵ ».

Bakounine réagira dès le 16 juillet et le 20 juillet, Marx recevra un ferme démenti de la part de George Sand qui lui écrit : « Les faits que vous communiquait votre correspondant sont absolument faux et n'ont même pas l'ombre de la vérité. Je n'ai jamais eu la moindre preuve à l'appui des insinuations que vous avez tâché de faire accréditer contre M. Bakounine, banni de France par la monarchie déchue. Je n'ai jamais été autorisée à émettre le moindre doute sur la loyauté de son caractère et la générosité de ses opinions. » avec en post-scriptum : « J'en appelle à votre honneur et à votre conscience pour faire immédiatement publier cette lettre dans votre journal. ».

Marx publiera la lettre de G. Sand dès le 3 août 1848 avec ce commentaire : « Nous avons communiqué dans le numéro 36 de notre gazette le bruit qui avait circulé à Paris, selon lequel George Sand aurait possédé des papiers qui auraient permis de prendre l'émigré russe Bakounine pour un agent de Nicolas 1^{er}. Nous avons communiqué ce bruit tel qu'il nous parvint de la part de deux correspondants qui ne se connaissaient pas respectivement. Nous remplissons ainsi le devoir de la presse qui est d'observer sévèrement les caractères des personnages en vue et nous avons par là même donné l'occasion à M. Bakounine de réfuter un soupçon qui fut en tout cas répandu sur son

¹ Gottschalk publiera en 1849 le texte de sa plaidoirie (« Meine Rede vor dem Geschworenengerichte zu Köln am 23 déc. 1848 »). Pour sa part, Marx rendra compte longuement du procès dans l'édition du 23 décembre 48 de la *Nouvelle Gazette Rhénane* (« Procès contre Gottschalk et ses compagnons, t. 2, pp. 255-367).

² NGR, t. 1, pp. 217-220

³ Un article non signé, ce qui obligera la justice à multiplier les enquêtes au sein du journal pour en découvrir l'auteur. Le 9 juillet 48, elle convoquera à cet effet l'imprimeur M. Clouth et s'appliquera à interroger les typographes.

⁴ « Action judiciaire contre *La Nouvelle Gazette Rhénane* » » NGR, t. 3, pp. 465-467. Marx insiste sur le caractère purement procédurier de la plainte. Elle ne le conduira pas moins devant les tribunaux.

⁵ Le compte rendu de la réunion de *l'Union ouvrière* se trouve aux pages 854-855 de BDK1.

⁶ Le texte de cet entrefilet est absent du recueil des articles de la *Nouvelle Gazette Rhénane* qui nous sert de référence. Nous citons à partir de la lettre du 20 juillet 1848 de George Sand à Marx, in *George Sand, Correspondance*, tome VIII, Editions de Georges Lubin, Editions Garnier Frères, Paris 1971, pp. 546-547.

⁷ George Sand, *Correspondance*, op.cit., p. 547. Il semble bien que cette rumeur ait été diffusée à Paris par l'ambassade russe elle-même qui avait obtenu l'expulsion de Bakounine de France après qu'il eut pris la parole le 29 novembre 1847 lors d'un meeting à l'occasion du 17^e anniversaire de la révolution polonaise de 1830.

compte dans beaucoup de cercles à Paris⁷. ».

Marx reviendra à plusieurs reprises sur cette affaire, en particulier longuement dans une lettre du 30 août 1853 au rédacteur en chef du *Morning advertiser*¹ et dans sa lettre à Ferdinand Lassalle du 3 mars 1860².

- 06.07.48 Dès le 6 juillet, ce sont **Joseph Moll** et **Karl Schapper** qui assument l'intérim à l'*Union ouvrière*. Le premier en devient le président. Le second en devient le vice-président
- 20.07.48 Engels dénonce dans son éditorial de la *Nouvelle Gazette Rhénane* l'interdiction par le gouvernement wurtembergeois de l'*Association démocratique* de l'arrondissement de Stuttgart. Dans le Bade, à Heidelberg, c'est l'*Association des étudiants* qui a été interdite. Il s'agit clairement, souligne Engels, d'une atteinte aux libertés conquises en mars.
- 21.07.48 La *Nouvelle Gazette Rhénane* prend pour cible les projets de réforme de la milice civique. Cette réorganisation conduit en vérité à une dissolution de toute forme de « garde nationale » issue des soulèvements de mars. Les milices seront désormais encadrées par le ministère de l'Intérieur et soumises à de strictes fonctions policières⁴.
- 21.07.48 Assemblée générale de l'*Association démocratique de Cologne*. Marx se trouve confirmé (avec l'avocat Schneider II) comme représentant au Comité central des trois associations démocratiques de la ville.
- Cette prise en main par les partisans de Marx entrainera une inflexion de la ligne du journal de l'organisation vers des objectifs politiques plus généraux, différents d'une défense strictement corporatiste des intérêts des artisans et des ouvriers.
- Il écrit : « Et ceci, brave Allemand est une fois de plus ton destin. Tu crois avoir fait une révolution ? Illusion ! Tu crois en avoir fini avec l'Etat policier ? Illusion ! Tu crois posséder le droit de libre réunion, la liberté de la presse, l'armement du peuple et autres belles paroles que l'on t'a criées par-dessus les barricades de mars ? Illusion rien qu'illusion ! ».
- L'article met expressément en cause l'inertie du parlement de Francfort et sa complicité avec ces décisions réactionnaires : « (...) si nous avons une Assemblée nationale à Francfort, c'est pour que les gouvernements puissent prendre de telles mesures avec une pleine assurance sans devenir odieux à l'opinion publique. Naturellement cette Assemblée passera à l'ordre du jour sur de telles mesures policières d'un pas aussi léger que sur la révolution de Mayence ».
- Il termine en exigeant que « pour obliger (...) la majorité de l'Assemblée à proclamer devant toute l'Europe son alliance avec la réaction, l'extrême-gauche de Francfort propose que « les auteurs de ces mesures (...) soient mis en état d'arrestation pour violation des « droits fondamentaux du peuple allemand³ » ».
- « Qu'est devenu notre *citoyen* ? », s'interroge le journal : « Une chose hybride tenant du gendarme prussien et du constable anglais. Mais le *règlement militaire* et la conscience d'obéir à la consigne le consolent de tout ce qu'il a perdu. A lieu de fondre l'armée dans le peuple, n'était-il pas plus original de fondre le peuple dans l'armée ? (...) Vous avez réclamé une *milice populaire* ? Vous aurez un règlement militaire. Vous serez mis à la disposition des autorités, vous serez entraînés militairement et éduqués dans l'obéissance passive, à en pleurer⁵ ».
- C'est au cours de cette réunion que **Weitling** (qui avait été invité par Herman Becker malgré l'avis défavorable de Marx) prend la parole au nom des démocrates nord-américains pour exposer ses vues sur la situation politique et dé-

¹ C4, pp. 10-11. Cette lettre offre assurément l'exposé le plus complet sur l'affaire et sur les relations de Marx avec Bakounine à cette époque. Pour sa part, Bakounine évoque l'affaire dans le texte intitulé « Rapports personnels avec Marx. Pièces justificatives N° 2 » que publie, aux pages 121-130, le tome de ses *Œuvres complètes, Michel Bakounine et l'Italie 1871-1872, Deuxième partie*, aux Editions Champ libre, Paris 1963, (avec une introduction et des annotations d'Arthur Lehning).

² C6, pp. 109-110.

³ NGR, t. 1, p. 299-301, « Interdiction des clubs à Stuttgart et à Heidelberg ».

⁴ L'obligation de surcroît pour chaque milicien de fournir lui-même son équipement excluait les couches populaires.

⁵ NGR, t. 1, p. 307. Le journal reviendra à plusieurs reprises sur cette question importante dans ses numéros 51, 52 et 54. Le projet sera finalement adopté par l'Assemblée nationale prussienne le 13 octobre 1848.

fendre, semble-t-il, des positions à la fois de type putschiste (avec établissement d'un gouvernement provisoire) et élitiste (en plaidant en faveur d'une « dictature de l'intelligence »)¹. Marx donnera sa réplique lors de la prochaine réunion du 4 août 48.

- 03.08.48 Le directeur de la police Geiger signifie à Marx qu'il ne dispose d'aucun droit de sa « qualité de sujet de Prussien ». Il reste donc un apatride et c'est à ce titre qu'il sera expulsé en mai 1849. Marx publiera dans la *Nouvelle Gazette Rhénane* du 4 septembre 48 la lettre de protestation qu'il adresse au ministre de l'intérieur Kühlwetter².
- 04.08.48 Important débat au sein de l'assemblée générale de l'*Association démocratique* de Cologne sur les positions que Weitling avait exposées lors de la précédente réunion du 21 juillet. Marx défend la thèse d'une intervention des masses dans la lutte dans le cadre d'un front populaire et sous la direction des éléments démocratiques les plus actifs et les plus organisés³.
- 11.08.48 Assemblée générale de l'*Association démocratique* de Cologne sous la présidence de Marx. On y vote une protestation contre **l'incorporation de la Posnanie à la confédération germanique**, une décision votée le 27 juillet 48 par le parlement de Berlin et aussitôt confirmée par le parlement de Francfort. Après avoir rappelé que la liberté de la Pologne est une question vitale pour l'Allemagne », on y déclare notamment : « la partie saine du peuple allemand ne veut et ne peut avoir aucune part à la destruction de la nationalité polonaise en faveur de la réaction et de l'intérêt d'une quantité de bureaucrates, de propriétaires fonciers et trafiquants prussiens⁴ ».
- Cette fois, c'est **Karl Schapper**, citoyen du grand duché de Nassau, qui se trouve considéré comme un étranger par les autorités prussiennes et à ce titre, invité par le directeur de la police Geiger à quitter la ville. La *Nouvelle Gazette Rhénane* dénonce la décision en invoquant le premier paragraphe des *Droits fondamentaux du peuple allemand*, que le parlement de Francfort venait d'adopter, le 21 juillet 48, sous cette forme: « Tout Allemand jouit des droits civiques allemands. Il peut les exercer dans tout pays allemand¹. ».
- « M. Schapper, écrit le journal, est non seulement allemand, mais en outre citoyen de Nassau et pourvu d'un passeport de *Nassau in optima forma*. M. Schapper habite Cologne avec sa femme et ses trois enfants. Son crime, c'est d'être membre de la *Société démocratique* et de l'*Union ouvrière*, et d'être correcteur à la *Nouvelle Gazette Rhénane*, soit trois crimes en un ».

¹ Nicholaïeski, op.cit., p. 199. J. Droz, *Les révolutions allemandes de 1848*, PUF, Paris, 1957, p. 536.

² NGR, t.1, pp. 461-464 « Le conflit entre Marx et la qualité de sujet prussien ». La décision du gouvernement prussien contrevient, fait-il remarquer, aux décrets du 30 mars 48 du pré-parlement de Francfort qui donnait le droit aux réfugiés allemands rentrés en Allemagne de recouvrer leur citoyenneté ainsi que d'être électeurs et éligibles : « La décision du Parlement préparatoire (...) n'est certes pas une disposition légale directe, mais (...) fait autorité quant aux perspectives et promesses faites au peuple allemand immédiatement après la révolution ».

³ Le compte rendu de la réunion sera publié dans le journal de la Société démocratique, le *Wächter am Rhein*. (J. Droz, « La presse socialiste en Rhénanie pendant la révolution de 1848 », article cité, p. 189). Notons que Marx maintient sa ligne unitaire malgré ce que les événements de juin en France ont démontré. Cf. aussi BDK1. P. 827, et *Marx Engels Collected Works*, vol. 7, pp. 556-557.

⁴ NGR, t. 3, pp. 470-471. Le débat sur la Pologne à Francfort fera l'objet au cours du mois d'août 48 d'une imposante série d'articles signés par Engels dans la *Nouvelle Gazette Rhénane* : pas moins de 53 pages (pp. 389-441) dans le recueil qui est notre référence.

⁵ Ludwig Mieroslawski et ses compagnons de détention sont libérés le 20 mars. Il se trouvait en prison depuis mars 1846, condamné à mort puis à perpétuité.

⁶ La capitulation des insurgés polonais le 9.5.48 donnera lieu à des brutalités répressives qu'Engels dénoncera encore dans son article du 21 juin « Nouvelle politique en Posnanie » (NGR, t. 1, pp. 133-134)

- 13/14.08. Après celui de Francfort en juin, se tient à Cologne, à l'invitation des trois associations de la ville, le premier **congrès des associations démocratiques de Rhénanie et de Westphalie**².
- 23.08.48 Marx quitte Cologne et du 23 août au 11 septembre environ et entreprend un **voyage à Berlin et à Vienne**. Il est à la recherche de nouveaux commanditaires pour la *Nouvelle Gazette Rhénane* qui connaît de grandes difficultés financières⁴.
- 25.08.48 Du 23 août au 3 septembre se tient à Berlin le congrès fondateur de l'**Allgemeine Deutsche Arbeiterverbrüderung**. Les 25 et 26 août, Marx qui est de passage dans la ville, rencontre plusieurs députés de l'aile gauche de l'Assemblée nationale ainsi que Michel Bakounine en vue d'une réconciliation⁵.
- 28.08.48 **Marx se trouve à Vienne**, où il va prononcer plusieurs conférences, notamment, le 2 septembre, sur *Travail salarié et Capital*⁷.
- Les comptes rendus dans la presse viennoise ne manqueront pas de signaler les points de divergence entre Marx et certains de ses interlocuteurs, notamment Julius Fröbel et le jeune Hermann Jellinek qui reproche à Marx une conception trop théorique de la stratégie révolutionnaire⁸.
- On y prend la décision de confier au Comité Central de Cologne³ la direction régionale des organisations de Rhénanie.
- Il convient de souligner le rôle de **Stephan Born** dans la création de cette organisation. Depuis son arrivée à Berlin en avril 1848, S. Born va donner toute la mesure de ses qualités de dirigeant politique. Le 11 avril 1848, il fonde le Comité Central des Travailleurs (das Zentralkomitee der Arbeiter) qui va devenir le noyau de l'ADA dont il occupe la présidence⁶.
- Le climat social est particulièrement tendu dans la ville** : le 23 août 48, en effet, des combats de rue mortels (une vingtaine de victimes) ont eu lieu entre la garde nationale bourgeoise et des ouvriers qui protestaient contre des réductions de salaires décidées par le ministre des travaux public E. von Schwarzer aux dépens des chômeurs occupés à des emplois d'utilité générale (sur le modèle des ateliers nationaux français). Cette répression marque une rupture entre les composantes bourgeoises et ouvrières des forces révolutionnaires viennoises⁹.
- 04.09.48 La *Nouvelle Gazette Rhénane* publie « Le conflit entre Marx et la qualité de sujet prussien » sur le refus des autorités de lui rendre sa nationali-
- Le même jour, Engels est convoqué devant le juge d'instruction et poursuivi dans le cadre de

¹ « Le droit de citoyenneté dans l'empire allemand et la police prussienne » (NGR, t.1, p. 113).

² Le congrès se tient expressément au même moment des festivités autour de la cathédrale de Cologne qui réunit nombre de personnalités dont l'archiduc Jean et le roi de Prusse lui-même. (J. Sperber, *Rhineland Radicals*, op.cit., p. 311)

³ Composé, pour rappel, de Marx et Schneider II pour la *Société démocratique*, de Moll et Schapper pour l'*Union ouvrière*, de Becker et Schutzensdorf pour l'*Association des travailleurs et patrons* (NGR, t.3, p. 467).

⁴ Avec pour seul résultat connu, une contribution (non négligeable) de quelque 2.000 thalers reçue des organisations polonaises (Marx le mentionne dans sa lettre à Engels de la mi-novembre 1848, C1, p. 553).

⁵ Bakounine évoque l'entrevue dans le texte précité (de ses *Rapports personnels avec Marx*) où après avoir rappelé l'affaire de l'entrefilet paru dans la *Nouvelle Gazette Rhénane*, il écrit : « Je le rencontrai quelques mois plus tard à Berlin. Des amis communs nous forcèrent de nous embrasser (...) Après cette conversation, nous ne nous revîmes plus jusqu'en 1864. » (op.cit., p. 127).

⁶ Engels prononcera dans sa *Contribution à l'histoire de la Ligue des Communistes* de 1885 un jugement (rétrospectif) très sévère sur l'activité de Stephan Born. (Cf. le chapitre consacré à cette *Contribution* dans le présent fascicule).

⁷ Les rapports des diverses interventions de Marx paraîtront dans plusieurs journaux viennois et bien sûr, dans la *Nouvelle Gazette Rhénane* (NGR, t. 3 pp. 472-475). Le texte lui-même de *Travail salarié et Capital* sera publié dans les premières éditions d'avril 1849 du journal. (NGR, t. 3, pp. 225-254)

⁸ J. Droz, op.cit., p. 327. Ce jeune intellectuel d'inspiration feuerbachienne (en 48, il a 26 ans) comptera parmi les derniers combattants dans Vienne insurgée en octobre 48 et sera condamné à mort, pendu le 23 novembre 48 avec Julius Becher, un autre journaliste.

⁹ Commentant les événements, Jacques Droz n'hésite pas à évoquer un parallélisme avec les journées de juin à Paris « sinon par leur violence, du moins par leurs conséquences sociales » (J. Droz, *Les révolutions allemandes de 1848*, op.cit., p. 326. Dans « Révolution et contre-révolution en Allemagne », Engels écrit : « Ainsi furent détruits l'unité et la vigueur de la force révolutionnaire ; la lutte de classes entre bourgeois et prolétaires avait abouti, à Vienne aussi, à une catastrophe sanguinaire, et la Camarilla contre-révolutionnaire vit approcher le jour où il lui serait possible de frapper son maître coup. » (*La révolution démocratique bourgeoise en Allemagne*, Editions sociales, Paris 1951, p. 259.)

- té prussienne¹. L'article reproduit longuement la lettre que Marx adresse le 22 août au ministre de l'Intérieur de Prusse Kühlwetter après que sa demande lui ait été refusée, le 3 août, par l'intermédiaire du directeur de la police, Wilhelm Geiger.
- 07.09.48 Meeting à Cologne de l'*Association démocratique* sur la question de l'**armistice avec le Danemark** que vient de signer à Malmö, le 26 août, le gouvernement Prussien. L'assemblée vote une proclamation à l'adresse de l'Assemblée de Francfort pour l'inviter à rejeter ce qu'elle considère comme une retraite ignominieuse et un déshonneur pour l'Allemagne. Elle réclame que l'Assemblée sache « défendre la révolution en Schleswig-Holstein, même au risque d'une guerre européenne³ ».
- 08.09.48 Engels va aussitôt enchaîner une série d'articles dans la *Nouvelle Gazette Rhénane* sur l'affaire danoise.
- 10.09.48 Un nouveau journal vient renforcer la presse de gauche à Cologne. Il s'agit de *La Neue Kölnische Zeitung für Bürger, Bauern und Soldaten*, sous la direction de Fritz Anneke⁵ et Friedrich Beust, un officier sorti de l'armée comme lui. Ainsi que l'indique son titre⁶, ce quotidien s'adressera au public des paysans pauvres et des journaliers et tout particulièrement aux soldats, en introduisant une intense propagande au sein même des casernes.
- 11.09.48 Marx est de retour à Cologne.
- l'enquête sur l'article « Arrestations » qui décidément perdure et manifeste l'acharnement des autorités judiciaires².
- Il termine son premier article du 8 septembre par cette remarque en forme de prédiction : « Mais les représentants de la bourgeoisie à Francfort ne préféreront-ils pas accepter tous les affronts, se soumettre à l'esclavage de la Prusse plutôt que d'oser déclencher une guerre révolutionnaire européenne, plutôt que de s'exposer à de nouvelles tempêtes, plutôt que de faire courir des risques à sa propre domination en Allemagne ? C'est ce que nous croyons. La lâcheté naturelle de la bourgeoisie est trop puissante. Nous ne faisons pas confiance à l'Assemblée de Francfort pour qu'elle rachète au Schleswig-Holstein l'honneur de l'Allemagne, déjà sacrifié en Pologne⁴. »
- Cette publication accompagne de près la ligne politique la *Nouvelle Gazette Rhénane* en soutenant par exemple la nécessité pour les masses laborieuses de participer aux élections. Sur la question des alliances, on peut ainsi lire dans son édition du 7 janvier 49, parlant des « démocrates blancs » qui n'ont d'autre idéal que les libertés politiques fondamentales : « C'est avec l'aide de ces démocrates « blancs » dont d'ailleurs beaucoup avec le temps deviendront « rouges » que nous serons assez forts pour aborder les élections de la seconde Chambre prussienne avec quelque espoir de succès⁷ ».
- Il va aussitôt entreprendre la publication d'une série de quatre articles intitulée « La crise et la contre-révolution ». Les analyses qu'ils proposent montrent une indéniable **radicalisation de la ligne politique du journal**⁸.

¹ NGR, t. 1, p. 461-464.

² NGR, t. 3, p. 476.

³ MECW, vol. 7, p. 577.

⁴ « L'armistice avec le Danemark », NGR, t.2, p.11

⁵ Fritz Anneke se trouve à cette date encore incarcéré (il été arrêté le 3 juillet 48 avec Gottschalk) et c'est en vérité son épouse, Mathilde Franziska, qui va assumer la responsabilité de la publication. (J. Sperber, *Rhineland Radicals*, op.cit., p. 213). L'occasion se présente ici de signaler la forte personnalité de Mathilde Franziska Anneke qui éditera conjointement en 1848 un journal féministe, la *Frauen-Zeitung* (une publication qu'elle poursuivra en créant plus tard, en 1852, la *Deutsche Frauen-Zeitung*, la première revue féministe aux Etats Unis où elle s'est alors réfugiée).

⁶ Un titre manifestement provocateur à l'adresse de la très libérale et très réactionnaire *Kölnische Zeitung*.

⁷ J. Droz, *Les révolutions allemandes de 1848*, op.cit., pp. 535-536. Le journal paraîtra jusqu'au 14 juin 1849.

⁸ Un signe : c'est à cette date, plutôt tardive, que les « Revendications du Parti communiste d'Allemagne » sont diffusées à Cologne sous forme de tracts. Sur ce point, nous renvoyons au chapitre « Stratégies » du présent fascicule.

- 12.09.48 Le ministre de l'Intérieur Hubert von Kühlwetter signifie à Marx sa réponse définitive et confirme la légalité de la décision de Geiger de ne pas lui restituer sa nationalité prussienne¹.
- 13.09.48 **Meeting de masse sur la Frankenplatz au centre de Cologne.**
 Il survient après que des incidents brutaux ont éclaté le 11 septembre entre le 27^e régiment d'infanterie de l'armée prussienne et la population ouvrière de Cologne dans un climat de mécontentement en raison de l'armistice de Malmö entre la Prusse et le Danemark.
 L'assemblée, forte de 5 à 6.000 personnes, a été convoquée à l'initiative de W. Wolff et sous la présidence d'H. Bürgers², elle aboutit à la formation d'un « Comité de salut public » chargé de « représenter les couches de la population qui à Cologne ne le sont pas dans les institutions légales existantes³ ».
- On y vote par ailleurs, à l'initiative d'Engels, une adresse à l'Assemblée nationale de Berlin, l'invitant à résister, « même face aux baïonnettes », à sa dissolution par le roi.
 A Berlin, la crise trouvait son origine dans le vote récent, le 7 septembre 48, de la motion déposée par le député Julius Stein exigeant que fût imposée aux officiers « réactionnaires » une obligation de réserve à l'égard des conflits politiques entre civils et même qu'ils fussent invités « par devoir d'honneur » à quitter l'armée si cette disposition ne leur convenait pas⁴. Le refus par Hansemann d'appliquer ce décret avait entraîné la chute de son cabinet le 9 septembre 48⁵.
- Dans son article du 16 septembre 49, « La liberté des délibérations à Berlin », Marx défendra le droit des « masses populaires démocratiques » à faire pression sur les assemblées élues : « Le droit des masses populaires démocratiques d'agir moralement, par leur présence, sur le comportement d'assemblées constituantes est un vieux droit révolutionnaire des peuples dont on ne peut se passer dans aucune période agitée depuis la Révolution anglaise et la Révolution française⁶ ». Un développement important sur les limites du « parlementarisme formel ».
- 16.09.48 Incapable de continuer seul la guerre contre le Danemark, le parlement de Francfort est finalement contraint d'entériner par une courte majorité de 21 voix (257 contre 236) l'armistice de Malmö du 26 août. Même Dahlmann et les députés du Slesvig-Holstein votent cette fois-ci pour la paix⁷.
- 17.09.48 **Mobilisation populaire à Francfort⁸** à l'initiative notamment de l'*Arbeiterverein* de la ville : le parlement est accusé d'avoir trahi et la gauche parlementaire est invitée à prendre d'autorité la direction d'une nouvelle Assemblée sous
- L'Archiduc Jean pour sa part n'hésite pas à faire venir de Mayence dans la nuit du 17 au 18 septembre quelque 2.000 hommes de troupes, Prussiens et Autrichiens, qui prennent place de-

¹ Il rappelle à Marx son propre courrier des 17 octobre et 10 novembre 1845 par lequel il signifiait au bourgeois de Trèves sa volonté d'être libéré de la nationalité prussienne au motif de vouloir émigrer aux Etats Unis. Marx avait officiellement perdu sa nationalité le 1^{er} décembre 1845. (MECW, vol. 7, p. 581).

² C'est dire si les militants de la Ligue sont à l'initiative de cette réunion. Parmi les 30 membres élus de ce comité figurent la plupart des rédacteurs de la *Nouvelle Gazette Rhénane*, dont Marx et Engels, ainsi que les dirigeants de l'*Union ouvrière*.

³ NGR, t.3, « Assemblée et Comité de salut public », pp. 476-480. La bourgeoisie de Cologne s'étant émue de la constitution de ce Comité de salut public, un tract issu des imprimeries de la *Kölnische Zeitung* dénoncera dans la soirée au nom de l'*Association civique de Cologne* une entreprise séditeuse ne visant rien de moins que la révolution et l'instauration d'une « république rouge ». La *Nouvelle Gazette Rhénane* répondra à ce tract dans son édition du 15 septembre en insistant sur le caractère très légal de la constitution du Comité de salut public en cause.

⁴ Cette motion avait déjà été déposée (et votée) une première fois le 9 août 1848 après les incidents sanglants de Schweidnitz en Silésie où le 31 juillet 48, la troupe casernée dans la forteresse de la ville avait ouvert le feu sur la garde civique (la *Bürgerwehr*). Il y avait eu 14 victimes.

⁵ Le 10 septembre, Frédéric Guillaume IV avait publié une déclaration approuvant la démission du ministre, estimant que le vote du 7 septembre était une violation du principe même de la monarchie constitutionnelle. Engels commente cette actualité politique dans son article du 10 septembre 48 intitulé « Chute du ministère d'action », NGR, t. 2, pp. 11-14.

⁶ NGR, t. 2, pp. 32-33.

⁷ *L'Almanach de Gotha* pour l'année 1850, « Chronique », p. 28.

⁸ Plus précisément dans les environs de la ville, à Pflingstweide, si l'on suit les indications de la « Chronique » de *L'Almanach de Gotha* pour l'année 1850, p. 29.

la forme d'une Convention révolutionnaire. Un appel vain : les députés démocrates se garderont bien de toute intervention pendant les événements.

vant l'église saint Paul.

Devant ce déploiement de forces, la foule appelle aux armes dès le lendemain **18 septembre** et dresse des **barricades** mais sans véritable direction ni organisation politiques. Même si l'insurrection gagne les villes voisines de Sachsenhausen et de Hanau, le rapport des forces est défavorable aux insurgés et l'armée parviendra à rétablir l'ordre dans la soirée même. La ville est mise en état de siège et la loi martiale est proclamée.

Ces journées constituent la plaque tournante de la révolution en Allemagne. La bourgeoisie choisit entre le radicalisme et le compromis avec l'ancien régime. Les événements vont avoir des répercussions dans toute l'Allemagne. Mais la rapidité même de la répression empêchera toute action organisée, sauf sous forme de manifestations de rue et de déclarations de soutien¹.

C'est au cours de cette émeute que vont être lynchés deux députés de l'extrême-droite du Parlement de Francfort, le prince Lichnowsky et le colonel von Auerswald, deux élus connus pour leurs positions réactionnaires.

17.09.48 Un meeting à **Worringen**, sur les bords du Rhin au nord de Cologne réunit plusieurs milliers de manifestants².

On s'y prononce pour « la république rouge, sociale et démocratique ». On y confirme le *Comité de salut public* récemment constitué et l'on dénonce le tract diffusé par la *Kölnische Zeitung*. Le meeting vote également une mise en garde à l'adresse des autorités militaires accusées de multiplier les provocations et de vouloir ainsi mettre la ville en état de siège.

Le discours qu'y prononce Engels³ lui vaudra d'être aussitôt poursuivi par la justice, ainsi que Karl Schapper, Wilhelm Wolff et Ernst Dronke.

20.09.48 Assemblée populaire à *Cologne à l'appel de l'Association démocratique, du Comité de salut public et de L'Union ouvrière*. Elle vote une motion de solidarité avec les insurgés de Francfort⁴.

21.09.48 A Berlin le roi fait appel **au général Ernst von Pfuel** pour former le nouveau cabinet constitué sur une base largement extra-parlementaire.

21.09.48 **Deuxième soulèvement républicain badois** : à l'annonce de l'insurrection de Francfort, Gustav Struve proclame à **Lörrach** la république allemande et se met à la tête d'un gouvernement provisoire, avec Karl Blind pour secrétaire.

Les insurgés seront très vite vaincus dès le 24 septembre à **Staufen** par l'armée régulière venue de Fribourg. Struve et Blind seront condamnés à 8 ans de prison.

¹ C'est Engels qui va couvrir les événements dans la *Nouvelle Gazette Rhénane* des 20 et 21 septembre 48 (NGR, t. 2, pp 34-41) et qui s'expose lors du meeting de Worringen. La mise en retrait toute relative de Marx s'explique par la précarité de sa situation compte tenu de son statut d'étranger.

² La *Nouvelle Gazette Rhénane* rapporte : « Cinq à six grands bateaux, chargés chacun de quelques centaines de personnes, drapeau rouge en tête, avaient descendu le Rhin depuis Cologne. Des délégations plus ou moins nombreuses de Neuss, Düsseldorf, Krefeld, Hitdorf étaient présentes. La réunion qui s'est tenue sur un pré au nord du Rhin rassemblait au moins 6 à 8.000 personnes » (NGR, t. 3, p. 481).

³ Il fait voter la motion suivante qui fera l'objet d'une accusation de haute trahison : « Les citoyens de l'Empire allemand rassemblés ici déclarent par la présente qu'ils prendront parti pour l'Allemagne avec leurs biens et leur sang si, par les actes illégaux du gouvernement prussien contre les décisions de l'Assemblée nationale et le pouvoir central, un conflit devait surgir entre la Prusse et l'Allemagne. » (NGR, t. 3, p. 481).

⁴ NGR, t. 2, p. 483.

- 25.09.48 Ce jour-là doit se tenir le 2^e congrès des démocrates rhénans et de Westphalie¹. Or, dès le matin, la police arrête Karl Schapper et Hermann Becker². La réunion est empêchée. L'*Union ouvrière* se réunit à l'hôtel « Im Kranz » où Marx plaide contre l'idée d'une insurrection armée dont il estime qu'elle serait prématurée. Il reviendra sur les événements dans son article du 13 octobre 48 intitulé « La *révolution de Cologne*³ » où il rappelle comment les ouvriers sont parvenus à soustraire Joseph Moll à une arrestation certaine.
- 26.09.48 **L'état de siège est déclaré à Cologne** dès le 26 septembre. La garde civique est désarmée, les associations et la presse de gauche sont interdites. La *Nouvelle Gazette rhénane* ne sera autorisée à reparaitre que le 12 octobre 48. Quatre rédacteurs de la *Nouvelle Gazette Rhénane*, Fr. Engels, Ernst Dronke, Wilhelm Wolff et Ferdinand Wolff vont devoir quitter Cologne, sous le coup de poursuites judiciaires. Marx se retrouve avec les seuls Georg Weerth et Ferdinand Freiligrath pour assurer publication du journal.

Cette **crise de septembre**⁴ marque une étape importante dans le processus démocratique et révolutionnaire en Allemagne. C'est à partir de ces événements que les forces de la réaction vont entreprendre de réagir méthodiquement. L'échec de la deuxième insurrection républicaine de Struve dans le duché de Bade, le 24 septembre 48 à Staufen⁵, pousse l'opinion de la petite et moyenne bourgeoisie dans le camp des forces de l'ordre.

- 04.10.48 La *Kölnische Zeitung* publie la **lettre de cachet** émise par les autorités judiciaires **contre Fr. Engels et Heinrich Bürgers** avec leur signalement⁶. Engels a pris la fuite vers la Belgique. Il se trouve que la mère d'Engels découvrira dans la presse cet avis de signalement et ne manquera pas de s'en émouvoir dans une lettre à son fils : « Cette fois, *lui écrit-elle*, tu as vraiment dépassé les bornes. Combien de fois t'ai-je imploré de t'arrêter avant qu'il ne soit trop tard, mais tu as préféré écouter d'autres gens, des étrangers, sans tenir aucun compte des suppliques de ta mère. (...) Mes pensée me ramènent sans cesse vers toi et souvent je me souviens du petit garçon que tu étais et qui jouais à mes côtés (...) Cher Friedrich, si les mots d'une pauvre mère affligée ont encore quelque sens pour toi, alors écoute le conseil de ton père, abandonne la voie que tu as suivie jusqu'à présent et pars en Amérique. Avec toute ton expérience, tu réussiras sûrement à te faire une situation dans une entreprise comme il faut⁷. »
- 04.10.48 Engels et Ernst Dronke sont arrêtés à Bruxelles, jetés en prison et refoulés vers la France⁸. La *Nouvelle Gazette Rhénane* du 14 octobre accusera le commissaire directeur de la police Geiger d'avoir fourni des listes noires aux autorités belges⁹.
- Engels va entreprendre de se rendre à pied en Suisse. Il traverse toute la France¹⁰, ce qui donnera lieu au récit intitulé « **De Paris à Berne**¹¹ ». Il arrive en novembre à Berne où il de- Le 28 décembre 48, il s'impatiente, écrivant à Marx : « Que se passe-t-il ? Ne puis-je pas rentrer bientôt, après la mise en liberté de Gottschalk et de Anneke ? (...) Comme je te l'ai dit,

¹ Selon Jacques Droz, cette réunion « devait être le signal d'une insurrection armée ». (*Les Révolutions allemandes de 1848*, op.cit., p. 537)

² Ils ne seront libérés que le 15 novembre 48.

³ NGR, t. 2, pp. 48-51

⁴ C'est ainsi qu'elle est généralement nommée dans l'historiographie de la révolution allemande de 1848/1849.

⁵ Le 11 septembre 1848, Struve franchit la frontière suisse et proclame la république à Lörrach. Ses troupes ne tarderont pas à être dispersées par l'armée du général Hoffmann le 24 septembre, à Stauffen.

⁶ NGR, t. 3, p. 486.

⁷ MECW vol. 38, p. 540-541. Nous citons à partir de la version française de Tristram Hunt, *Engels, le gentleman révolutionnaire*, Flammarion, Paris 2009, pp. 221-222.

⁸ MECW, vol. 7, p 594. Engels évoque l'évènement dans sa lettre à Fenner von Fenneberg, du 1^{er} mars 1849 (C2, p. 9).

⁹ NGR, t. 3, p. 487.

¹⁰ Un trajet de quelque cinq cents kilomètres. On trouve le détail de l'itinéraire aux pages 226-228 du recueil de Manfred Kliem, *Friedrich Engels, Dokumente seines Lebens*.

¹¹ Le texte se trouve aux pages 438-460 de NGR, t.3.

- mande et obtient l'asile politique. Il survit grâce à l'argent que sa mère lui envoie en cachette¹. Il ne reviendra à Cologne que vers la mi-janvier 1849, une fois assuré que les poursuites à son égard ont été abandonnées².
- 6.10.48 Déclenchement de la **deuxième révolution de Vienne**. Les ouvriers des faubourgs s'opposent au départ des troupes mobilisées pour combattre les Hongrois. Les insurgés s'emparent du ministre de la Guerre, le comte Theodor Baillet de Latour et le pendent à un poteau de réverbère. L'arsenal est pillé et les armes sont distribuées.
- 11.10.48 Levée de l'état de siège à Cologne. **La Nouvelle Gazette Rhénane reparait** le lendemain 12 octobre, mais dans des conditions difficiles en raison notamment de l'absence d'Engels. Freiligrath fait désormais partie de la rédaction. Marx doit mettre en jeu ses ressources personnelles pour sauver le journal.
- 13.10.48 Marx fait paraître un article rétrospectif qu'il intitule « La « révolution de Cologne » », les pinnettes ayant leur importance : *une mascarade*, écrit-il d'emblée, avant de décrire dans le détail les provocations de la police et d'insister sur le sang-froid dont les travailleurs ont su faire preuve⁵.
- 16.10.48 Marx accepte la présidence provisoire de *l'Union ouvrière* de Cologne : Gottschalk est toujours en prison et J. Moll, président par intérim depuis le 6 juillet, a dû s'enfuir en Angleterre.
- Le procès-verbal de la réunion précise : « Le président provisoire, le citoyen Röser, déclare que le Dr. Marx a accédé à la demande de la délégation, le priant de se mettre à la tête de notre Union et elle l'invite donc à prendre place. Le Dr Marx dit alors que sa situation à Cologne est précaire. La réponse qu'il a reçue de l'ex-ministre Kuhlwetter à sa demande de renaturalisation ressemble à un ordre d'expulsion déguisé. Il déposera néanmoins de toutes façons une protestation auprès de l'Assemblée nationale. D'autre part, il est envoyé devant les Assises pour un prétendu délit de presse. En outre, il est accablé de tâches du fait de l'éclatement du comité de rédaction de la *Nouvelle Gazette rhénane* qui a eu lieu précédemment. Il n'est pas moins prêt à céder provisoirement aux vœux des travailleurs, jusqu'à la libération du Dr Gottschalk⁷. »
- 22.10.48 Assemblée générale de *l'Union ouvrière* de Cologne. Marx est confirmé comme président. Il le restera jusqu'en février 1849⁸.
- Peter Gerhard Röser⁹ est élu à la vice-présidence et Friedrich Beust¹⁰ se voit désigné comme délégué au prochain congrès des démo-

¹ Elisabeth Engels a toujours été pour son fils aîné une mère aimante. La mère de Marx a été absente de la vie de son fils, sinon pour de sombres affaires d'héritage. Cela dit, le père d'Engels ne s'est pas moins soucié des besoins de son fils en ces circonstances. Dans sa lettre du 26 octobre 48, Marx confie à Engels : « Par ailleurs, ton vieux a écrit à Gigot pour savoir où tu étais. Il veut, dit-il, t'expédier de l'argent. Je lui ai envoyé ton adresse. » (C1, p. 551).

² Engels fournira à la *Nouvelle Gazette Rhénane* plusieurs contributions sur la situation en Suisse au cours des mois de novembre et décembre 1848 mais elles paraîtront en net décalage par rapport à l'actualité politique en Prusse au cours de cette période.

³ C1, p. 561.

⁴ Un tirage de 9.000 exemplaires qui avait assuré le succès populaire du poème.

⁵ Pour le détail, nous renvoyons au document « Stenographischer Bericht des Processes gegen den Dichter Ferdinand Freiligrath » disponible sur Wikisource.org.

⁶ NGR, t. 2, pp. 48-51.

⁷ NGR, t. 3, p. 487. BDK 1, p. 854.

⁸ NGR, t. 3, pp. 488-489.

⁹ Peter Gerhard Röser sera l'un des principaux accusés du procès intenté à Cologne, en 1852, aux militants de la *Ligue des Communistes*.

¹⁰ Friedrich Beust, un ancien officier sorti de l'armée, était avec Fr. Anneke l'un des rédacteurs de la *Neue Kölnische Zeitung*, un journal destiné à porter la propagande au sein des casernes. Il jouera un rôle important au

crates prévu à Berlin pour le 26 octobre prochain.

- 24/25.10 Le pouvoir instruit un procès contre le journal de l'*Arbeiterverein* de Cologne, la *Zeitung der Arbeitervereine zu Köln*, qui se voit condamné à une lourde amende pour la publication d'articles sur l'arrestation de Gottschalk et Anneke, des articles jugés offensants pour « l'honneur et la délicatesse » des gendarmes et du procureur Zweifel. Le journal devra reparaitre le 26 octobre sous un autre nom : *Freiheit, Brüderlichkeit, Arbeit*¹.
- 26.10.48 Ouverture à Berlin, du 26 au 30 octobre, du **second congrès des associations démocratiques allemandes**². Cette assemblée composite va donner lieu à des débats confus, marqués par les divergences politiques entre les composantes ouvrières et bourgeoises du mouvement. Ce Congrès se terminera sur une déclaration solennelle « Au peuple allemand » que Marx reproduira dans la *Nouvelle Gazette Rhénane* du 3 novembre 48, la qualifiant sévèrement de « sermon pathétique et tonitruant derrière lequel se cache la pauvreté de pensée et de passion la plus patente³. ».
- 31.10.48 Manifestation ouvrière à Berlin en faveur de Vienne à l'initiative du Congrès des démocrates⁷. Le but était de soutenir le dépôt devant l'Assemblée nationale par le député Benedikt Waldeck d'une motion en faveur des insurgés viennois. Le rejet de cette motion provoquera une vive indignation parmi les manifestants. Les organisateurs perdent le contrôle de la manifestation qui dégénère en violences diverses et finit par être durement réprimée⁸.
- C'est au prétexte du même délit que Marx et Engels seront bientôt traduits, en février 49, devant les Assises de Cologne.
- Jacques Droz insiste sur le rôle important joué au cours de ces journées par Arnold Ruge dont il rappelle l'anticommunisme foncier⁴. Hermann Kriege⁵ pour sa part, de retour d'Amérique, intervient dans les débats pour dénoncer les dangers d'une « république rouge », les classes populaires étant, à ses yeux, « trop incultes et trop inexpérimentées » pour participer au renouveau démocratique : « le temps de la révolution sociale n'est pas encore venu », affirme-t-il dans un article du 29 octobre 48 de la *Zeitungshalle*⁶.
- L'échec de cette manifestation « sonna le glas de la démocratie prussienne », écrit J. Droz⁹.

cours de ce congrès en y défendant les thèses du *Manifeste* et les propositions des *17 revendications du Parti communiste*. (J. Droz, *Les Révolutions allemandes de 1848*, op.cit., p. 550)

¹ Gérard Becker, « Journaux de l'Union ouvrière de Cologne », in *La presse ouvrière (1819-1850)*, op.cit., p. 274.

² Pour rappel : le premier Congrès s'était tenu du 14 au 17 juin 48 à Francfort. Il avait donné lieu à la constitution d'une *Commission centrale des démocrates allemands* sous la direction de Julius Fröbel.

³ Marx poursuit en dénonçant tout particulièrement l'appel lancé par le congrès aux gouvernements allemands pour venir au secours de Vienne. « C'est incroyable ! », s'exclame-t-il : « Le gouvernement prussien doit-il envoyer Wrangel ou Colomb ou le prince de Prusse contre Auersperg, Jelačić et Windischgrätz ? Le « Congrès démocratique » avait-il le droit d'adopter cette position infantine et conservatrice vis-à-vis des gouvernements allemands ? (...) Les gouvernements accueilleront avec un sourire plein de suffisance ces rêveries de jouvencelle ». NGR, t. 2, pp. 82 et 83.

⁴ J. Droz cite un article de Ruge du 6 mai 1848 dans le journal *Die Reform* où il écrivait : « La liberté est action, moralité, conscience du devoir ; elle ne se laisse pas commander par décret, elle s'exprime tout au plus dans des lois (...) Le communisme n'est encore qu'un projet ; il est la réalisation du Ciel sur la terre par la suppression de l'égoïsme et par le renoncement à soi-même dans la communauté des biens. C'est un christianisme économique, dont les nouveaux Papes auront plus de peine à s'imposer que ceux de la Rome spirituelle (...) Pour nous, nous disons qu'il n'y a pas de norme universelles qui puisse d'un seul coup transformer l'humanité. Traitez moi d'hérétique, mes amis, Marx, Hess, Engels, Püttmann et Grün ! Je vois en vous des supports de la tyrannie. Vous tous, tant que vous êtes, vous vous représentez un Etat paradisiaque, qui est théoriquement fondé, mais auquel ne conduit aucune route, aucun pont, aucune transition », ajoutant : « Le peuple se décompose en individus, mais non en classes. » (*Les Révolutions allemandes de 1848*, p. 349)

⁵ Sur la personnalité d'Hermann Kriege et ses rapports avec Marx, nous renvoyons au chapitre 1.2 de notre fascicule 3.

⁶ J. Droz, op.cit., p. 550.

⁷ C'est Arnold Ruge qui, le 28 octobre, avait proposé l'organisation d'une grande manifestation populaire pour soutenir le dépôt de la motion de Benedikt Waldeck.

⁸ On lit dans *l'Almanach de Gotha* pour l'année 1850, à la date du 31 octobre : « Le local où l'Assemblée nationale constituante de Prusse tient ses séances est de nouveau et à différentes reprises assiégé par des rassemblements populaires ; on menace, on terrorise les membres de l'Assemblée en toutes façons. » (« Chronique », p. 41).

⁹ J. Droz, *Les révolutions allemandes de 1848*, op.cit., p. 549.

- 01.11.48 **Défaite militaire de la révolution viennoise** dans un bain de sang. Les combats ont duré du 23 au 31 octobre.
- 01.11.48 Dissolution de la Chambre par le roi de Prusse. C'est un coup d'Etat. Le lieutenant Général Comte de Brandenburg annonce au président de l'Assemblée nationale que le roi l'a chargé de la formation d'un nouveau ministère. Pful donne sa démission. Ce ministère sera mis en place le 8 novembre avec à sa tête le baron Otto Manteuffel. Dans son article du 9 novembre 48 intitulé « La crise de Berlin », Marx commentera la situation en insistant sur la rupture du consensus constitutionnel entre le roi et l'Assemblée : « L'exigence du roi de former, malgré la majorité de la Chambre, un ministère Brandenburg qui lui agréé, est une exigence de *roi absolu*. La prétention de la Chambre d'interdire au Roi, par l'envoi d'une délégation *directe*, de former un ministère Brandenburg est une prétention de *Chambre absolue*¹. ».
- 07.11.48 Marx commente dans la *Nouvelle Gazette Rhénane* la « Victoire de la contre-révolution à Vienne ». L'article procède à une virulente dénonciation de la bourgeoisie comme telle, qu'il s'agisse de la bourgeoisie viennoise, de la bourgeoisie française, de la bourgeoisie prussienne et allemande accusées d'être en toutes les circonstances les agents de la trahison et de la contre-révolution. L'article se termine par un appel sans détour au **terrorisme révolutionnaire** : « Les massacres sans résultats depuis les journées de juin et d'octobre, la fastidieuse fête expiatoire depuis février et mars, le cannibalisme de la contre-révolution elle-même convaincront les peuples que *pour abréger*, pour simplifier, pour concentrer l'agonie meurtrière de la vieille société et les souffrances sanglantes de l'enfantement de la nouvelle société, il n'existe *qu'un moyen : le terrorisme révolutionnaire*² ».
- 09.11.48 Le nouveau président du Conseil Brandenburg (il a été officiellement institué à ce poste la veille) se présente devant l'Assemblée pour lui annoncer que ses séances sont suspendues jusqu'au 27 novembre et qu'elle sera déplacée dans la ville de Brandebourg-sur-la-Havel sous prétexte de pouvoir délibérer librement à l'écart des manifestations de rue. Après le refus des députés de gauche de quitter les lieux (ils sont 263 à rester en séance), la garde civique désobéit à son tour lorsqu'on lui intime l'ordre d'intervenir par la force, prenant l'Assemblée sous sa protection³. Dès le 11 novembre, un ordre du Cabinet Brandenburg déclare nulles et non avenues les délibérations prises par la fraction de l'Assemblée nationale qui continue à siéger.
- 12.11.48 **Proclamation de l'état de siège à Berlin** : les troupes du général Wrangel pénètrent dans la ville sans rencontrer de résistance. La garde civique est dissoute et tous les citoyens sont invités à rendre leurs armes. Les clubs et les assemblées politiques sont interdits.
- 12.11.48 Marx fournit avec « La contre-révolution à Berlin » un premier commentaire des événements. Il insiste sur le rôle dirigeant des forces féodales⁴ dans le processus contre-révolutionnaire qui est en cours. La bourgeoisie, note-il, ne s'est montrée capable que d'accomplir une demi-révolution : « Mais la royauté ne s'est pas laissée convaincre par les bavardage de la bourgeoisie. Le plus important dans cet ensemble de trois articles réside dans **l'initiative** que prend Marx de lancer **le mot d'ordre de refus de l'impôt**³. Dans la deuxième édition de ce 12 novembre, il écrit en effet :
« Et nous, qu'allons-nous faire ?
Nous refusons les impôts. Un Wrangel, un Brandenburg comprendront (...) qu'ils portent une

¹ NGR, t. 2, p. 99. La « délégation directe » dont Marx parle avait été conduite par Johann Jacoby pour inviter le roi à revoir sa décision. Elle avait évidemment été très mal reçue.

² NGR, t. 2, pp. 97

³ On lit dans *l'Almanach de Gotha* pour l'année 1850, à la date du 11 novembre 48 : « La garde nationale est désarmée à Berlin parce qu'au lieu de s'opposer aux réunions illégales de la fraction de l'Assemblée nationale qui est restée dans la capitale, elle les a protégées : les troupes occupent la ville » (« Chronique » p. 45)

⁴ Des forces sociales d'Ancien régime dont Brandenburg et Wrangel sont les représentants types. Marx trace un portrait au vitriol de ces deux « traîneurs de sabre » sans cervelle : « rien que des moustaches », écrit-il de ces deux spécimens de la soldatesque prussienne, et « les plus bêtes de la Monarchie », des « cerveaux obtus (...) trop bêtes pour être déconcertés par les ordres qu'on leur donne » (NGR, t. 2, pp. 205-106)

Elle répond à sa révolution par une contre-révolution intégrale.¹ ». Une bourgeoise, observe-t-il encore sans trop d'illusion toutefois, ainsi « précipitée dans les bras de la révolution, dans les bras du peuple ». L'article de ce 12 novembre se termine par un appel vigoureux à l'action : « Il est possible que nous soyons encore mis à rude école, mais c'est l'école préparatoire à la révolution totale². ».

épée et touchent un uniforme et une solde. Mais d'où viennent l'épée, l'uniforme et la solde? Cela ils ne le comprennent pas.

Il n'y a plus qu'un moyen de vaincre la royauté (...) La royauté ne brave pas seulement le peuple, elle brave la bourgeoisie.

Il faut donc la vaincre sur le mode bourgeois.

Et comment peut-on vaincre la royauté sur le mode bourgeois ? En l'affamant. Et comment l'affame-t-on ? En lui refusant les impôts.

Pensez-y ! Tous les princes de Prusse, tous les Brandenburg et tous les Wrangel ne produisent pas de *pain de munition*. C'est vous qui produisez vous-mêmes le pain de munition⁴ ».

Une initiative de Marx ? Tout l'indique. Ce n'est en effet que le 15 novembre 48 que l'Assemblée nationale berlinoise, ou plutôt les parlementaires de gauche qui résistent et continuent à siéger là où ils le peuvent, à l'hôtel Mielenz en l'occurrence, a voté « à l'unanimité de ses 226 voix » la résolution appelant le peuple à ne plus payer les impôts, déclarant : « Le ministère Brandenburg n'est pas habilité à disposer des fonds d'Etat ni à lever des impôts tant que l'Assemblée nationale ne peut continuer à tenir librement ses séances à Berlin. Cette résolution entre en vigueur le 17 novembre⁵. »

13.11.48 Réunis dans le *Pavillon de chasse de Berlin*, les parlementaires en résistance décrètent la mise en accusation « pour haute trahison » du ministère de Brandenburg.

La *Nouvelle Gazette Rhénane* reproduit dans son édition du 14 novembre, la déclaration suivante : « À l'unanimité (242 membres) l'Assemblée nationale a déclaré que par cette mesure (la dissolution de la milice civique) Brandenburg s'est rendu coupable de haute trahison et quiconque contribue activement ou passivement à l'exécution de cette mesure doit être considéré comme coupable de haute trahison⁶ ».

Marx saisit aussitôt l'opportunité de cette déclaration pour assurer une base légale à sa proposition relative à la grève des impôts : « Du moment que l'Assemblée nationale déclare Brandenburg coupable de haute trahison, écrit-il, l'obligation de payer les impôts cesse d'elle-même. On ne doit pas payer d'impôt à un gouvernement coupable de haute trahison⁷ ».

13.11.48 Marx transmet à Ferdinand Lassalle les instructions pour l'organisation à Düsseldorf de la grève des impôts. *Privatim*, il lui annonce : « J'ai reçu aujourd'hui une sommation à comparaître et, de l'avis général, je serai demain en état d'arrestation⁸. ».

14.11.48 Marx est interrogé par le juge d'instruction dans le cadre d'une plainte pour outrage au procureur public Hecker. En cause, un article de la *Nouvelle Gazette Rhénane* du 14 octobre dans lequel Marx s'était amusé à jouer de l'homonymie entre le patronyme de Friedrich Hecker,

Marx fournit un compte rendu complet de cette affaire dans son article du 29 octobre 48 « Le procureur général Hecker et la *Nouvelle Gazette Rhénane* ». Outre l'ironie du propos et les aspects anecdotiques de l'affaire, ce texte exploite l'occasion pour rappeler avec une grande

¹ NGR, t. 2, p. 104.

² Habilement, pour ne pas être accusé d'avoir lui-même lancé ce mot d'ordre, Marx reproduit en conclusion de son article du 14 novembre l'appel d' « un député de Berlin » : « La lutte semble donc inévitable et c'est le devoir de la Province rhénane de se précipiter avec des hommes et des armes au secours de l'Assemblée nationale » (NGR, t. 2, p. 108).

³ Cette antériorité est soulignée par Marx au détour d'une observation ironique à l'adresse du pouvoir judiciaire dans son article du 22 novembre 1848 (NGR, t. 2, p. 146)

⁴ NGR, t. 2, p. 106-107. Nous renvoyons au chapitre que le présent fascicule consacre à cette campagne de novembre 1848 contre le paiement des impôts.

⁵ NGR, t. 2, p. 133.

⁶ NGR, t. 2, p. 108.

⁷ NGR, t. 2, p. 108.

⁸ C1, p. 552.

le révolutionnaire républicain réfugié en Amérique après l'échec du soulèvement badois d'avril 48, et celui de Hecker, le procureur général de Cologne.¹

clarté les divergences entre le républicain Hecker (qui attendait « tout de l'action magique de quelques *personnalités* isolées ») et la ligne politique du journal (qui attend « tout des conflits naissants des rapports économiques² »).

mi-novembre

Marx écrit à Engels qui est à Lausanne³. Les deux amis sont préoccupés par des problèmes d'argent. S'agissant des finances de la *Nouvelle Gazette Rhénane*, Marx se laisse aller à cette confiance : « raisonnablement, j'aurais mieux fait de ne pas avancer tout cet argent pour le journal, car je peux me retrouver avec trois ou quatre procès de presse sur les bras, du jour au lendemain et pleurer alors après l'argent comme le cerf brame après l'eau⁴. ».

Par ailleurs, s'agissant de soucis financiers personnels, il semble bien qu'Engels se soit quelque peu énervé à l'adresse de Marx si l'on se reporte à cette même lettre qu'il termine en ces termes : « Penser que j'aurais pu te laisser tomber ne serait-ce qu'un instant est invention pure. Tu restes toujours mon ami intime, comme moi, j'espère, je reste le tien ».

14.11.48

Au nom du Comité d'arrondissement des associations démocratiques de la province rhénane, Marx et Schneider II lancent un appel à toutes les associations pour qu'elles entreprennent sans délai la propagande en faveur de la grève des impôts, « moyen le plus approprié pour s'opposer aux actes de violence exercés par le gouvernement à l'égard de l'Assemblée des représentants du peuple prussien⁵. ».

15.11.48

Réunis dans la salle du restaurateur Mielenz, les députés de l'Assemblée de Berlin votent l'appel à ne plus payer l'impôt. Le ministère Brandebourg est interdit du droit de disposer des fonds d'Etat « jusqu'au moment où l'Assemblée, rappelée à Berlin, pourra poursuivre librement le cours de ses délibérations⁶. ».

19.11.48

La campagne contre les impôts fera l'objet d'incessants rappels dans la *Nouvelle Gazette Rhénane* tout au long de ce mois de novembre 48. A la date du 17 novembre 48, le premier président de la Province rhénane Eichmann émet un communiqué qui invite les autorités de la province à procéder au recouvrement des impôts « avec toute la vigueur que leur confèrent les lois. ».

La *Nouvelle Gazette Rhénane* réplique par un appel à la constitution de « Comités provisoires de salut public », avec pour mission de prononcer la révocation immédiate des fonctionnaires qui entreprendraient d'exécuter les ordres d'Eichmann. Le texte se termine sur **un mot d'ordre particulièrement radical** : « Là où les autorités contre-révolutionnaires veulent contrecarrer par la violence la formation et l'activité de ces comités de salut public, il faut *opposer à la violence la violence sous toutes ses formes*. La résistance passive doit avoir la résistance active pour support. Sinon elle ressemble aux ruades d'un veau qui se débat aux abattoirs contre les bouchers⁷. ».

La *Nouvelle Gazette rhénane* publie dans son édition du 19 novembre 48 le deuxième appel du *Comité démocratique de Rhénanie* à refuser les impôts. Ce texte (qui invite à l'action quasiment armée) va entraîner les poursuites judi-

Le texte, signé par Marx, Schapper et Schneider II, compte les trois paragraphes suivants :

1. Après que l'Assemblée nationale prussienne elle-même ait décidé le refus des impôts, il faut

¹ L'édition du 15 novembre 48, rapporte le soutien « d'une foule considérable massée dans la cour d'Appel pour manifester sa sympathie et attendre le résultat. ». (NGR, t 3, p. 489).

² Le texte poursuit : « Friedrich Hecker part aux États-Unis pour étudier la « République ». La *Nouvelle Gazette rhénane* trouve dans les luttes de classe grandioses qui se déroulent à l'intérieur de la *République française* des sujets plus intéressants d'étude que dans une république où les luttes de classe n'existent pas à l'ouest et où elles ne se produisent à l'est que sous la vieille forme anglaise, en silence. Pour Friedrich Hecker, les questions sociales sont des conséquences des luttes politiques, pour la *Nouvelle Gazette rhénane* les luttes politiques ne sont que les formes dans lesquelles se manifestent les conflits sociaux. » (NGR, t. 2, pp. 78).

³ Le 15 novembre 1848, Engels a sollicité l'autorisation de s'établir à Berne au titre de réfugié politique, affirmant qu'il est en mesure de prouver ses moyens de subsistance. (NGR, t. 3, p. 491)

⁴ C1, p. 554-555.

⁵ NGR, t. 2, pp. 121-121. Nous sommes la veille de l'appel officiel lancé par le parlement de Berlin.

⁶ *L'Almanach de Gotha* ajoute : « La troupe envahit la salle, les députés la quittent après avoir adopté cette résolution. » (op.cit., « Chronique », p. 47).

⁷ NGR, t. 2, p. 136. On notera que par prudence, cet article n'est pas signé.

caires contre Marx et ses cosignataires.

empêcher partout et de toutes les manières leur recouvrement par la force.

2. Il faut organiser partout la réserve de l'armée territoriale pour repousser l'ennemi. On procurera armes et munitions aux gens démunis de moyens, aux frais de la commune ou grâce à des contributions volontaires.

3. Il faut partout sommer les autorités de déclarer publiquement si elles reconnaissent les résolutions de l'Assemblée nationale et veulent les appliquer. En cas de refus il faut nommer des comités de salut public et ce, si possible, avec l'accord des Conseillers municipaux. Il faut renouveler au moyen d'élections populaires générales les conseils municipaux qui s'opposeraient à l'Assemblée législative¹.

Le 21 novembre 48, le journal publie un nouvel appel, à l'adresse cette fois du Conseil Communal de Cologne que l'on accuse d'avoir choisi le camp de l'autocratie royale : « En conséquence, *lit-on*, le Conseil municipal de Cologne doit être immédiatement renversé². »

20.11.48 De son côté, l'Assemblée de Francfort vote par 276 voix contre 150 une motion déclarant contraire aux lois et non avenue la résolution de l'Assemblée de Berlin sur le refus de paiement des impôts. En guise de conciliation, elle insiste « sur la formation d'un ministère ayant la confiance du peuple³. »

Ce vote fera l'objet d'une vive dénonciation par Marx dans son article du 23 novembre 48. « La résolution d'avant-hier, écrit-il, a réduit à néant le Parlement de Francfort. Elle l'a jeté dans les bras de Brandebourg, coupable de haute trahison. Le Parlement de Francfort s'est rendu coupable de haute trahison et doit être jugé. Quand tout un peuple se dresse pour protester contre un acte arbitraire du roi, quand cette protestation s'exprime tout à fait légalement par le refus des impôts et qu'une assemblée de professeurs - sans aucun attribut - déclare que ce refus des impôts, ce soulèvement du peuple entier sont contraires à la loi, cette assemblée est en dehors de toute légalité. C'est une assemblée de haute trahison ». Puis il conclut rudement : « Pourtant non, nous lui faisons trop d'honneur ; nous lui donnons une importance politique qu'il a perdue depuis longtemps. Le verdict le plus sévère lui a déjà été signifié - ses résolutions restent lettre morte - et il tombe dans l'oubli⁴. »

21.11.48 Constitution du **Zentralmärzverein** (Association centrale du mouvement de mars) à l'initiative de la gauche du parlement de Francfort, et notamment de Julius Fröbel, Arnold Ruge et Karl Vogt. Elle se donne pour but de fédérer les diverses « associations de mars » (les Märzvereine) créées pour défendre les premiers acquis de la révolution.

Marx prendra ses distances avec cette association dans un article du 11 mars 1849 précisément intitulé « L'Association de mars » en lui refusant le droit de recommander la lecture de la *Nouvelle Gazette rhénane* : « Nous déclarons ici, écrit-il, aux membres gauches et extrême-gauches de cette soi-disant « Association de mars » de la *ci-devant* « Assemblée d'Empire » que la *Nouvelle Gazette rhénane* ne s'est jamais présentée comme l'organe d'un parti parlementaire, et surtout pas d'un parti du ridicule club impérial de Francfort, que nos colonnes n'ont jamais été ouvertes à la soi-disant « Association de mars » de ce club; que la *Nouvelle Gazette rhénane* ne connaît d'ailleurs aucune « Association de mars ». Si (...) l' « Association de mars » désigne aux feuilles dont les colon-

¹ NGR, t. 2, p. 137.

² NGR, t. 2, p. 142. En vérité, le Conseil Communal prendra bien l'initiative d'envoyer une délégation à Berlin. Sa demande d'être reçue par le roi sera repoussée par un Brandebourg menaçant. (NGR, t.2, p.151)

³ *Almanach de Gotha* pour l'année 1850, op.cit., « Chronique », p. 48. Une invitation à laquelle Manteuffel opposera une fin de non recevoir au motif qu'il s'agissait là d'une affaire intérieure prussienne (« Manteuffel et le pouvoir central », NGR du 26 novembre 48, t. 2. 164).

⁴ NGR, t. 2, p. 150.

nes lui sont réellement ouvertes notre journal comme un de ses organes, c'est une *simple* calomnie contre la *Nouvelle Gazette rhénane* et une inepte vantardise de l' « Association de mars¹ ».

22.11.48 Le comité des démocrates rhénans est cité à comparaître devant le procureur Zweiffel pour appel public à la rébellion et incitation à la désobéissance civile. L'annonce par la *Nouvelle Gazette rhénane* s'accompagne d'un appel au calme afin d'éviter toute provocation qui conduirait à l'état de siège. Les prévenus (Marx, Schapper et Schneider II) sont entendus mais laissés en liberté².

Le même jour, dès le matin, la ville de Düsseldorf a été déclarée en état de siège par le général Albrecht von Drigalski³. Les attroupements sont interdits, la milice civique est dissoute et la justice passe sous le régime de la loi martiale.

Lassalle y est arrêté pour avoir participé la veille, à Neuss, à un meeting où il appelait à la mobilisation armée contre les forces royales. Il ne sera jugé que six mois plus tard, les 3 et 4 mai 1849 et finalement acquitté par le jury d'assise le 5 mai⁴.

29.11.48 Marx à Engels, qui est toujours en Suisse : « Notre journal se maintient au niveau de l'émeute, mais malgré toutes les citations à comparaître, il évite toujours les écueils du *code pénal*. Il est très *en vogue* maintenant. Nous éditons aussi tous les jours des affiches. La révolution marche⁵ ».

02.12 Marx est cité devant le juge d'instruction pour répondre notamment de la publication dans la *Nouvelle Gazette Rhénane* du feuilleton de Georg Weerth intitulé « La vie et les actes du célèbre Chevalier Schnapphahnski⁶ ».

En **Autriche**, l'empereur Ferdinand Ier d'Autriche abdique et cède le trône à son neveu l'Archiduc François-Joseph, alors âgé de 18 ans. Celui-ci dispose à ses côtés de Félix von Schwarzenberg. Les forces d'Ancien régime, la noblesse foncière et l'armée, sont au pouvoir.

5.12.48 **Coup d'Etat à Berlin.** Le roi de Prusse prononce la dissolution de l'Assemblée nationale et promulgue d'autorité une Constitution.

La manœuvre consiste à mettre un terme à une agitation qui devenait dangereuse et à s'imposer aux travaux constitutionnels en cours à Francfort. Il ne reste plus à vrai dire que l'Assemblée de Francfort terriblement discréditée comme « vestige » des conquêtes de la révolution de mars.

Commentaire de Marx dans la *Nouvelle Gazette*

Le lendemain 8 décembre, il écrit: « L'Assem-

¹ NGR, t. 3, p. 143.

² NGR, t. 3, p. 493.

³ Marx en rend compte longuement dans un article intitulée « Drigalski, le législateur, le citoyen et le communiste », NGR du 26 novembre 48, t. 2, p. 166-172.

⁴ Il n'est pas pour autant libéré. Aussitôt cité, mais cette fois devant un tribunal correctionnel, pour un délit annexe (celui d'avoir dans son discours de Neuss appelé à la rébellion contre des fonctionnaires publics), il se voit derechef condamné le 5 juillet 49 (après deux mois de préventive) à six mois d'emprisonnement. (Source : *Correspondance Marx Lassalle, 1848-1864*, présentation par Sonia Dayan-Herzbrun, PUF, Paris 1977, pp. 12-14). La *Nouvelle Gazette Rhénane* accordera une attention soutenue au premier procès de Lassalle, soit sous la plume de Marx (les 11.2 et 4.03.1849, par exemple) soit sous la plume d'Engels (les 27.04 et 2.05.1849, par exemple).

⁵ C1, p. 555.

⁶ NGR, t.3, p. 494. Ces textes de G. Weerth avaient paru à partir du premier août 48 sans indication du nom d'auteur. G. Weerth y bocardait le prince Félix Maria de Lichnowsky, grand propriétaire silésien et député de l'Assemblée de Francfort, le même précisément qui, le 19 septembre 48, trouvera la mort au cours de l'insurrection de Francfort, lynché avec le général Auerswald par une foule qui les avait reconnus en rue.

Rhénane du 7 décembre 48 : « La révolution de mars est déclarée nulle et non avenue et le régime de « droit divin » triomphe. La camarilla, la noblesse terrienne, la bureaucratie et l'ensemble de la réaction, avec et sans uniforme, se réjouissent bruyamment de pouvoir enfin entrer à nouveau le peuple stupide dans l'écurie de l'État « chrétien-germanique¹ » ».

blée nationale récolte maintenant les fruits de sa faiblesse et de sa lâcheté prolongées. Des mois durant, elle laissa tranquillement se tramer la conjuration contre le peuple, elle la laissa devenir plus forte et plus puissante, et elle en est la première victime.

Le peuple, lui aussi, expie les fautes commises en mars et aussi en avril et en mai par générosité, ou plus exactement par bêtise, par ce qu'on appelle la « résistance passive ». Il vient de recevoir une leçon dont il tirera sûrement profit. Sa prochaine victoire, ce sera de mettre un terme à l'« entente² » et à toutes les autres grandes phrases et hypocrisies³. »

La situation politique nouvelle fera l'objet d'un important ensemble de quatre articles parus entre le 8 et le 31 décembre 48 sous le titre « **La bourgeoisie et la contre-révolution⁴** ».

5.12.48 Lettre de la mère d'Engels à son fils à Berne⁵.

Marx écrit à son correspondant à Vienne, Eduard von Müller-Telling : « Notre journal se trouve pour le moment *sans le sou*. (...) Il m'est impossible de vous décrire quels sacrifices tant en argent qu'en patience j'ai dû faire pour maintenir le journal⁶ ».

Il convient de signaler la coloration haineusement antisémite des commentaires de Müller-Telling sur les événements viennois. Marx et Engels rompent du reste avec lui à Londres⁷. Emigré aux Etats-Unis, le personnage publiera en 1850 un violent pamphlet intitulé *Vorgeschmack auf die künftige deutsche Diktatur von Marx und Engels* (*Un avant-goût de la future dictature allemande de Marx et d'Engels*).

08.12.48 Engels reçoit de l'*Union ouvrière* de Lausanne un mandat pour participer en son nom à un congrès ouvrier de Berne.

Le texte précise d'assez près les positions qu'Engels est invité à défendre⁸.

13.12.48 La *Nouvelle Gazette Rhénane* annonce que Marx, Engels et le gérant Hermann Korff sont cités à comparaître devant les assises le 20 décembre pour répondre de l'article « Arrestations » paru le 4 juillet 48⁹.

21.12.48 La *Nouvelle Gazette Rhénane* rend compte de l'ouverture du procès de Gottschalk et de ses compagnons (Fritz Anneke et Christian Joseph Esser). Les trois militants ont été arrêtés le 3 juillet sur base de leurs discours tenus lors d'une réunion à l'*Union ouvrière* de Cologne et ont été maintenus pendant 6 mois en détention préventive par le pouvoir qui espérait découvrir

Le procès se terminera le 23 décembre **sur un verdict d'acquiescement**. Gottschalk tentera de reprendre en main l'*Union ouvrière*, mais en vain¹⁰.

¹ NGR, t. 2, pp. 201-202.

² Pour rappel, ce terme caractérisait la politique de collaboration des premiers ministères libéraux avec le pouvoir royal.

³ « Le coup d'Etat de la contre-révolution ». NGR, t. 2, p. 221.

⁴ NGR, t. 2, pp. 222-250.

⁵ MECW, vol. 38, p. 543-546. Outre la complicité dont elle témoigne entre eux, cette lettre fournit des détails vécus sur la fuite d'Engels en octobre 48 et sur ses difficultés à prendre contact avec ses parents, et avec Marx, pour obtenir de l'aide.

⁶ Un correspondant que Marx ne peut rémunérer. Il ajoute : « si le gouvernement ne nous interdit pas, nous serons à flot au début de janvier et je ferai alors tout pour vous verser des honoraires à la hauteur des services que vous nous avez rendus ». (C1, p. 556).

⁷ Marx lui adresse le 12 mars 1850 cette lettre de rupture : « Votre lettre d'hier à l'*Association ouvrière* m'aurait fait vous envoyer mes témoins si vous étiez encore homme d'honneur après vos calomnies infâmes contre Engels (...) Je vous attends sur un autre terrain pour vous arracher le masque hypocrite de fanatisme révolutionnaire sous lequel vous avez habilement réussi à masquer vos intérêts mesquins votre jalousie, votre vanité inassouvie, et le dépit que vous éprouvez de voir le monde méconnaître l'ampleur de votre génie (...). » (C2, pp. 52-53)

⁸ NGR, t. 3, pp. 495-497.

⁹ NGR, t. 2, p. 254.

¹⁰ Pour le détail, nous renvoyons à la note 2.4 du présent fascicule spécialement consacrée à l'action d'Andreas Gottschalk.

entre-temps d'autres délits à leur reprocher.

- 27.12.48 Le parlement de Francfort publie la **Charte des Droits fondamentaux** du peuple allemand. Aucune des prescriptions de ce texte ne sera mise en œuvre.
- 28.12.48 Engels interroge Marx sur son possible retour à Cologne après la récente mise en liberté d'Andreas Gottschalk et de Friedrich Anneke : « s'il existe des raisons suffisantes, *écrit-il*, de ne pas craindre d'être arrêté préventivement¹, j'accours². ». Engels ne reviendra à Cologne que vers la mi-janvier 49.

1849

- 01.01.49 Mot d'ordre de la *Nouvelle Gazette Rhénane* pour le jour de l'an : « **Soulèvement révolutionnaire de la classe ouvrière française, guerre mondiale : tel est le programme pour l'année 1849**³ ».
- 02.01.49 Marx fait partie d'une délégation auprès du procureur général Nicolovius porteuse d'une pétition de 2.800 signatures réclamant l'accélération de la procédure pénale concernant Ferdinand Lassalle qui se trouve emprisonné à Düsseldorf depuis le 22 novembre 1848 pour un discours jugé séditionnel tenu la veille lors d'un meeting à Neuss.⁴
- 9.01.49 Marx commente avec virulence dans la *Nouvelle Gazette Rhénane* le message « A mon armée » adressé par le roi Frédéric-Guillaume IV à l'occasion du nouvel an⁵.
Après avoir rappelé le comportement de la soldatesque prussienne au Danemark, en Posnanie et dans le sud de l'Allemagne, il conclut en comparant ce discours avec le fameux manifeste du duc de Brunswick menaçant en juillet 1792 de détruire Paris.
- 13.01.49 Victoire à Francfort des partisans de la *petite Allemagne* par 261 voix contre 224 : l'Autriche est désormais considérée comme un Etat étranger⁶.
- 15.01.49 Au comité de l'*Union ouvrière* de Cologne, Marx plaide pour la participation aux élections parlementaires (des 22 janvier et 5 février 49) aux côtés des forces libérales et dans le cadre d'un front démocratique.
Le compte rendu de la réunion publié le 22 janvier dans *Freiheit, Arbeit* rapporte : « Le citoyen Marx est, lui aussi, d'avis qu'actuellement l'Union ouvrière, en tant que telle, ne peut faire triompher des candidats ; il ne s'agit pas non plus, pour l'instant, d'agir sur le plan des principes, mais de faire opposition au gouvernement, à l'absolutisme, et au régime féodal, ce qui est également à la portée de simples démocrates, ceux qu'on appelle les libéraux qui, eux non plus, ne sont pas satisfaits du gouvernement actuel, il s'en faut de beaucoup. Il faut

¹ La technique du pouvoir consistait précisément à imposer aux personnes citées de subir avant jugement (et souvent avant acquittement) une longue période de prison préventive.

² C1, p. 561.

³ NGR, t. 2, p. 283

⁴ Une seconde délégation comprenant Marx, Engels et Schapper répétera la démarche le 3 mars 49. Source : *Correspondance Marx Lassalle (1848-1864)*, traduction et annotation par Sonia Dayan-Herzbrun, PUF, Paris 1977, p. 50. L'auteure signale erronément la présence d'Engels dans cette délégation : à cette date, Engels n'est pas encore rentré de Suisse. Marx et Engels vont publier dans *La Nouvelle Gazette Rhénane*, entre février et mai 1849, une série d'articles, pas moins de cinq, consacrés au procès de Lassalle, lequel ne sera jugé et acquitté par les jurés des Assises que le 5 mai 49. Maintenu en prison pour divers autres chefs d'inculpation, il ne se sera libéré en fin de compte qu'en avril 1851.

⁵ NGR, t. 2, pp. 297-298.

⁶ *Archives diplomatiques générales des années 1848 et suivantes*, par Ch. Murhard et J. Pinhas, op.cit., t. II, p. 360.

prendre les choses comme elles sont. Puisqu'en ce moment il importe de s'opposer le plus possible à l'absolutisme actuel et dès lors qu'on se rend compte qu'aux élections, on ne peut faire triompher sa propre position de principe, le bon sens exige qu'on s'unisse à un autre parti, également dans l'opposition, pour empêcher la victoire de notre ennemi commun, la royauté absolue¹ »

Cette ligne politique fera l'objet de vives attaques de la part de Gottschalk² et de ses partisans hostiles par principe à la participation aux élections et en tout cas décidés à ne soutenir que des candidatures ouvrières.

- 22.01.49 Entre le 22 janvier et le 5 février 49, ont lieu les **élections pour la nouvelle assemblée nationale de Prusse**. L'Etat de siège n'est pas pour autant levé à Berlin. Elles sont destinées à désigner les grands électeurs qui éliront ensuite la Chambre le 5 février. Les résultats seront très décevants pour le pouvoir. Dans la seconde chambre, la droite n'obtient en effet qu'une petite majorité de 184 sièges contre 160. On assiste à une campagne électorale tranchée avec une claire opposition entre le vote des villes, à gauche et le vote des campagnes, à droite. Il est clair que le suffrage universel même indirect empêche que se constitue une majorité réactionnaire homogène. « Le suffrage universel, c'est la négation pratique de Dieu » écrit, le 10 janvier 1948, un journal des orthodoxes protestants³. Cette seconde chambre sera bientôt dissoute après deux mois, le 27 avril 49. C'est contre le suffrage universel que le pouvoir devra désormais agir en priorité.
- 26.01.49 Engels qui est de retour à Cologne depuis la mi-janvier est brièvement interrogé le 26 janvier 49 par la justice mais sans être inquiété. L'annonce en est faite dans la *Nouvelle Gazette Rhénane* du 28 janvier qui le présente comme « l'un des réfugiés de Septembre⁴ ».
- 29.01.49 Le Comité de *l'Union ouvrière* de Cologne décide de reprendre pour son journal l'ancien titre *Freiheit, Brüderlichkeit, Arbeit*⁵ en opposition à *Freiheit, Arbeit* devenu l'organe du groupe favorable à Gottschalk.
-
- 03.02.49 Marx à Ernst Dronke, à Paris : « Dans quelques jours, il faut que le journal sombre ou bien qu'il se consolide⁶ ».
- 07.02.49 Marx est trainé devant le tribunal à Cologne pour **délit de presse**. Il avait été inculpé, ainsi qu'Engels et le gérant du journal Hermann Korff, pour la publication, le 5 juillet 48, de l'article « Arrestations » qui relatait les interpellations. A coté des aspects strictement juridiques de sa plaidoirie, il faut relever l'argumentation de Marx sur la presse et sur son rôle politique. La presse ? « Elle est par profession la gardienne publique, l'infatigable accusatrice des tenants

¹ NGR, t. 3, pp. 501-502.

² En vérité, Gottschalk ne se trouve pas à Cologne à cette époque. Déçu de n'avoir pu reprendre la direction de *l'Union ouvrière*, il s'est exilé à Paris puis à Bruxelles. S'agissant de ces élections, il ne déposera pas moins sa propre candidature dans deux circonscriptions, mais sans succès. (J. Droz, « La presse socialiste en Rhénanie pendant la révolution de 1848 », *Annalen des Historischen Vereins für den Niederrhein*, Düsseldorf, 1954, p. 190)

³ J. Droz, *Les Révolutions allemandes de 1848*, op.cit., p. 472.

⁴ MECW, vol. 8, p. 516.

⁵ Avec pour rédacteur en chef Christian Josef Esser (NGR3, p. 500). Pour le détail sur ces conflits au sein de la presse ouvrière associée à *l'Union ouvrière*, nous renvoyons aux pages 276-279 de l'étude de Gérard Becker « Journaux de l'Union ouvrière de Cologne » (*La presse ouvrière (1819-1850)*).

⁶ C2, p. 8.

tions à leur domicile de Gottschalk et de Anneke. L'article avait été jugé offensant pour le procureur Zweiffel et pour les gendarmes qui avaient procédé. Assisté de l'avocat Schneider II (lui-même inculpé dans le procès du lendemain¹), il assure avec succès sa défense².

du pouvoir, l'œil omniprésent, la bouche omniprésente de l'esprit populaire veillant jalousement sur sa liberté » (p. 16). Son rôle politique ? : « Qu'est-ce qui a provoqué l'échec de la révolution de mars ? Elle n'a réformé que le sommet de la structure politique, elle n'a pas touché à ses supports, à la vieille bureaucratie, à la vieille armée, aux vieux Parquets, aux vieux juges, nés, formés et blanchis au service de l'absolutisme. Le premier devoir de la presse est donc de miner toutes les bases du système politique actuel. » (p. 19).

Le plaidoyer d'Engels joue habilement pour sa part sur l'évolution de la situation politique en Prusse à cette date de février 49 : il démontre que la *Nouvelle Gazette Rhénane* a été très lucide en juillet 48 en dénonçant des faits de brutalité policière qui annonçaient le coup d'Etat du 9 novembre 48 à Berlin avec la suspension des activités de l'Assemblée nationale et son déplacement hors de la ville.

08.02.49 Enchaînement d'un deuxième procès, cette fois pour **incitation à la violence armée**. Marx est cité en compagnie de Karl Schapper et de Schneider II pour répondre de l'appel publié le 18 novembre 1848 par le *Comité d'arrondissement des démocrates* rhénans sur le refus de impôts³. Le procès se conclut par un nouvel acquittement⁴.

11.02.49 Marx et Engels prennent la parole lors d'un « banquet démocratique » à Mülheim am Rhein et y prononcent des toasts en hommage aux révolutions de février et de mars en France et Allemagne⁵.

17.02.49 Le colonel Engels (sic), commandant de la place de Cologne s'adresse au premier président de la province du Rhin, Franz August Eichmann, pour se plaindre de l'arrogance et de l'audace de Marx depuis son acquittement et pour réclamer son expulsion de Prusse au titre d'étranger indésirable⁶.

25.02.49 Le journal des partisans de Gottschalk (édité sous le titre *Freiheit, Arbeit*) publie une **lettre ouverte anonyme** (mais assurément de la main de Gottschalk lui-même⁷) qui procède à une **violente attaque personnelle contre Marx** : elle met en cause non seulement ses

Ses positions politiques ? L'attaque vise tout particulièrement les analyses développées par Marx dans son article des 21 et 22 janvier 49 intitulé « Montesquieu LVI » sur la nécessité d'une révolution antiféodale accomplie par la bourgeoisie elle-même⁸ : « Pourquoi une révolu-

¹ Lequel Schneider II sera bientôt élu député de Cologne aux élections du 5 février 1949.

² Le texte de cette plaidoirie se trouve aux pages 7-19 de NGR, t. 3, ainsi que celle d'Engels, aux pages 20-26. Les deux discours feront l'objet d'une édition spéciale sous forme d'une brochure intitulée « Deux procès politiques » (Cf. la lettre de Marx à Joseph Weydemeyer du 5 mars 1852, C3, p. 80). L'acquittement fait l'objet d'un bref commentaire dans l'édition du 9 février 49 de la *Nouvelle Gazette Rhénane* (NGR, t. 3, pp. 502-503).

³ Nous renvoyons pour cette plaidoirie au chapitre 2.8 du présent fascicule.

⁴ Cet acquittement fait l'objet du commentaire de Marx dans l'édition du 10 février de la *Nouvelle Gazette Rhénane* (NGR, t. 3, pp. 46-47).

⁵ La *Nouvelle Gazette Rhénane* rend compte de l'évènement dans son édition du 18 février 1849, de même que le 28 février 49, d'un autre banquet à la Salle Eiser à Cologne. (NGR, t. 3, pp. 504-505)

⁶ MECW, vol. 8, pp. 527-528

⁷ Témoin la lettre que ce dernier adresse à Moses Hess le 22 mars 1849 dans laquelle il mentionne la visite que Marx rend à son frère pour annoncer qu'il ne répondrait pas à la polémique (Karl Stommel, « Der Armenarzt Dr. Andreas Gottschalk, der erste Kölner Arbeiterführer, 1848, in *Annalen des Historischen Vereins für den Niederrhein, Heft 166, Verlag L. Schwann Düsseldorf, 1964, p. 102*)

⁸ A l'adresse des « ouvriers et des petits bourgeois », Marx écrivait dans ce texte : « plutôt que de revenir à une forme sociale périmée qui, sous prétexte de sauver vos classes replongera la nation tout entière dans la barbarie moyenâgeuse, il vaut mieux souffrir dans la société bourgeoise moderne dont l'industrie crée les

positions politiques mais aussi la sincérité de son engagement auprès de la classe ouvrière.

tion, *lit-on*, pourquoi devrions-nous, nous autres hommes du prolétariat, verser notre sang ? Devrions-nous vraiment, ainsi que vous, Monsieur le Prédicateur, nous l'annoncez, afin d'échapper à l'enfer du Moyen âge, nous précipiter volontairement dans le purgatoire d'un pouvoir capitaliste décrépît, pour parvenir de là aux cieux nébuleux de votre profession de foi communiste ?¹ ».

Sa sincérité elle-même ? « Vous ne prenez pas au sérieux, *lit-on*, la révolte de l'opprimé. La misère du travailleur, la faim du pauvre ne sont pour vous que l'objet d'un intérêt scientifique et doctrinaire (...) Le peuple doit savoir que vous ne pouvez être son ami, ni l'ami de la révolution². »

Marx choisira de ne pas répondre à l'attaque.

28.02.49 Le 28 février a eu lieu une Assemblée générale de l'*Union ouvrière* où l'on vote de nouveaux statuts. Karl Schapper est élu à la présidence (il succède à Marx élu président le 16 octobre) et au sein de la nouvelle direction, 7 membres sur 9 appartiennent à la Ligue.

02.03.49 Marx fait l'objet d'une visite à son domicile privé de deux sergents de la garnison de Cologne qui se font menaçants en lui demandant des comptes sur la parution d'un article qui leur a déplu. Anecdote ou tentative d'intimidation ? Marx adresse aussitôt une mise au point au colonel Engels³.

La démarche intervient dans un contexte où le pouvoir s'affaire autour d'un projet d'expulsion de Marx. Le 10 mars 49, un rapport sera adressé en ce sens au ministre de l'intérieur Manteuffel par les autorités de Cologne qui insistent sur l'urgence de la mesure⁴. La réponse de Manteuffel parviendra le 7 avril conjointement à F.A. Eichmann, le président de la province du Rhin et aux autorités de Cologne : elle montre que le projet est en cours de réalisation et que l'on n'attend plus que l'occasion la plus propice⁵.

02.03.49 Vote au parlement de Francfort pour le suffrage universel direct et secret Le vote est acquis par 256 voix contre 194 après de vifs débats au cours desquels la droite du parlement a manifesté une vive résistance. Au cours d'une discussion qui a duré du 15 février au 2 mars, on a pu voir la bourgeoisie se rapprocher des forces féodales par crainte du scrutin populaire, le droit de vote devant nécessairement être associé, à leurs yeux, à la propriété et à la détention du savoir.

Ce vote est un succès pour la gauche mais la difficulté des débats et leur longueur ont décrédibilisé l'institution aux yeux du mouvement démocratique.

03.03.49 Marx et Engels font partie d'une délégation auprès du procureur de Düsseldorf Nicolovius pour qu'il accélère la procédure du procès intenté à Ferdinand Lassalle accusé d'avoir lancé des appels à la résistance armée lors d'un meeting à Neuss le 21 novembre 1848.

En Autriche, Schwarzenberg provoque un coup d'Etat à la manière de Frédéric-Guillaume IV de Prusse. Il promulgue d'autorité une **nouvelle Constitution** destinée à intégrer la bourgeoisie

moyens matériels nécessaires à la fondation d'une société nouvelle qui vous libèrera tous⁸. » (NGR, t. 2, p. 334)

¹ Cité par B. Nicholaïeski et Otto Maenschen-Helfen, *La Vie de Karl Marx*, La Table Ronde, Coll. La petite Vermillon, Paris 1997, p. 217.

² Selon la traduction de J. Droz, op.cit., p. 539.

³ Les deux brouillons de cette correspondance se trouvent en C2, aux pages 10 et 11.

⁴ Voir MECW, vol. 9, pp. 487-488.

⁵ Voir MECW, vol. 9, pp. 492-493.

dans le bloc politique dirigeant. L'opposition est dispersée, de nombreux journaux sont interdits. La Constitution autrichienne réaffirme le caractère indivisible de l'Empire. Schwarzenberg se pose clairement en continuateur de Metternich dans la perspective d'une Autriche danubienne établie sur le patrimoine de Habsbourg.

19.03.49 La grande salle du Gürzenich à Cologne accueille sous la présidence de Karl Schapper un banquet en commémoration des barricades de Berlin en mars 1848. Plusieurs milliers de personnes se pressent pour entendre les toasts que prononcent nombre d'orateurs, dont Engels et la plupart des rédacteurs de la *Nouvelle Gazette Rhénane*¹.

28.03.49 Le parlement de **Francfort** procède enfin au vote terminal de la **Constitution du Reich**. Une étroite minorité (de 290 voix contre 248 abstentions²) propose la dignité impériale au roi de Prusse qui la refusera bientôt³.

05.04.49 Marx publie dans la *Neue Rheinische Zeitung* le texte de ses conférences à l'*Association des travailleurs allemands* de Bruxelles sous le titre de « Travail salarié et capital⁴ ».

05.04.49 L'Autriche rappelle ses 121 députés au parlement de Francfort.

Le 8 avril, Félix von Schwarzenberg fera parvenir une note à son ambassadeur à Berlin lui signifiant qu'il ne reconnaît pas les décisions du parlement de Francfort : « L'Empereur d'Autriche ne se soumettra ni soi-même ni ses Etats à un pouvoir central exercé par un autre souverain⁵. ».

07.04.49 Le ministre de l'Intérieur Manteuffel adresse au premier président de la province du Rhin, Franz August Eichmann, une note l'informant qu'il a donné carte blanche aux autorités de Cologne pour procéder à l'expulsion de Marx dès que l'occasion se présentera⁶.

14.04.49 Marx, Wilhelm Wolff, Karl Schapper, Fritz Anneke et Hermann Becker démissionnent du *Comité régional des associations démocratiques rhénanes* en raison de sa composition trop hétérogène : « Nous sommes d'avis qu'une liaison plus étroite des associations ouvrières est préférable parce qu'elles sont composées d'éléments homogènes⁷ ». Cette décision participe clairement d'un recentrage stratégique sur les organisations ouvrières.

La même décision sera prise le 16 avril 49 par l'Assemblée générale de l'*Union ouvrière* qui prendra dès le lendemain l'initiative de convoquer « pour le premier dimanche de mai » un « congrès des représentants de toutes les Unions ouvrières de Rhénanie et de Westphalie⁸ ».

14.04.49 Du 14 avril au 9 mai 49, Marx entreprend **un voyage en Allemagne du Nord et en West-**

¹ Voir NGR, t. 3, pp. 507-508. « Le banquet (...) se termina à onze heures par un vivat général à la république rouge ».

² *Almanach de Gotha* pour l'année 1850, Chronique, p. 81. Parmi les opposants on compte la gauche républicaine, les députés autrichiens (qui ne tarderont pas à se retirer) et les députés des Etats du sud de l'Allemagne, de la Bavière en particulier.

³ Ce refus officiel ne sera signifié que le 28 avril 49 dans une note adressée par le président du Conseil von Brandenburg à Camphausen, plénipotentiaire prussien auprès du parlement de Francfort (*Almanach de Gotha* pour l'année 1850, Chronique, p. 93).

⁴ La publication se poursuit du 5 au 11 avril 1849 en 5 épisodes (NGR t. 3, pp. 225-254).

⁵ *Almanach de Gotha* pour l'année 1820, Chronique, p. 87.

⁶ Les divers courriers concernant cette expulsion se trouvent aux pages 492-493 et 496-497 du volume 9 des *Marx Engels Collected Works*.

⁷ NGR t. 3, p. 258.

⁸ NGR t. 3, pp. 508-509.

phalie à la recherche de financements pour le journal qui se trouve en grande difficulté. Il sera de retour le 9 mai, sans rien avoir obtenu de consistant¹. Durant son absence, c'est Engels qui assure la direction du journal².

22.04.49 La première filiale de l'*Union ouvrière* de Cologne vote **une résolution qui condamne sévèrement les déclarations de Gottschalk hostiles à Marx**. Le texte dénonce longuement les comportements de Gottschalk après son acquittement, aussi bien dans les manières que dans les contenus politiques. Le communiqué paraîtra dans l'édition du 29 avril 49 de *Freiheit, Brüderlichkeit, Arbeit*, le nouveau journal de l'*Union Ouvrière*³.

27.04.49 Frédéric-Guillaume IV impose la dissolution de la seconde chambre prussienne (qui venait de reconnaître, le 22 avril, la Constitution de Francfort)

C'est la fin de tous les engagements du roi envers la révolution de mars. On se prépare à changer la loi électorale⁴. Ce qui est en jeu c'est en effet le suffrage universel qui est présenté comme un vote communiste et destructeur de la société⁵.

03.05.49 **Soulèvement de Dresde**. Le refus par le roi de Saxe de sanctionner la Constitution Francfort et son appel aux troupes prussiennes entraînent aussitôt l'insurrection de la ville sous la direction d'un triumvirat révolutionnaire. L'isolement de la ville et l'inégalité flagrante du rapport de force militaire ne permettront pas aux insurgés de tenir longtemps : l'insurrection est vaincue dès le 9 mai.

On assiste aux premiers **combats pour la Constitution de Francfort**. En vérité, le Palatinat bavarois avait pris l'initiative dès le 2 mai et c'est dans les provinces du Sud de l'Allemagne que se développera « la campagne pour la Constitution du Reich ».

08.05.49 A **Cologne**, se tient à l'invitation du Conseil Communal, dans la salle du casino, et cela malgré l'interdiction du gouvernement, une importante réunion de quelque 500 conseillers communaux venus de 300 communes de Rhénanie. L'assemblée se prononce en faveur de la Constitution. La Prusse est même menacée de sécession de la province rhénane en cas où elle refuserait de prendre en compte les injonctions du Congrès. Quoi qu'en dise Engels dans ses commentaires préalables à la tenue de cette réunion⁶, les résolutions qui seront votées le 8 mai seront, même si purement verbales, d'une grande fermeté⁷. Mais à cette date, l'insurrection de Dresde est déjà sur le point d'être vaincue.

Dans la *Nouvelle Gazette Rhénane* du 4 mai 49, annonçant ces prochaines assises⁸, Engels ne manque pas d'appeler les ouvriers à ne pas céder à la provocation. Il écrit : « Que dimanche prochain surtout les travailleurs de Cologne considèrent que toutes les provocations gouvernementales visent à entraîner un déchaînement tel qu'il produise à un moment défavorable pour nous mais favorable au gouvernement⁹ ».

Il répétera ces conseils de prudence dans son article du 6 mai 49, plaidant pour que la bourgeoisie prenne d'abord ses propres responsabilités : « C'est la *bourgeoisie* qui est la première menacée par les derniers coups de force contre-révolutionnaires. La bourgeoisie a convoqué

¹ A peine trois cents thalers si l'on se rapporte à Boris Nicolaïevski, op.cit., p. 226.

² Le 23 avril 49, Marx lui adresse de Hambourg un bref courrier lui décrivant ses difficultés à trouver des donateurs. Il termine par cet encouragement : « Ne baisse pas les bras. Les choses marcheront » (C2, p. 13).

³ NGR t. 3, pp. 509-512.

⁴ La nouvelle loi électorale dite « des trois classes » sera votée le 30 mai 49 (*Almanach de Gotha* pour l'année 1850, Chronique, p. 107)

⁵ J. Droz, *Les révolutions allemandes de 1848*, p. 475.

⁶ Dans son article du 4 mai de la *Nouvelle Gazette Rhénane* (t. 3, p. 314).

⁷ Le texte de cette motion est reproduit par l'ouvrage d'Engels consacré à *La campagne pour la Constitution du Reich* (pp. 122-123 du volume publié par les Editions sociales). On trouve un exemple de cette radicalité quasi « abstraite » dans la quatrième résolution du Congrès qui « engage le pouvoir impérial à faire le plus rapidement possible prêter serment à la Constitution aux troupes du Reich et à ordonner un rassemblement de ces troupes ». Or comment parler, sinon vainement, de « pouvoir impérial » à propos d'un parlement démuné de tout pouvoir véritablement exécutif, qu'il soit administratif ou militaire ?

⁸ Qu'il annonce avec beaucoup de réserve, écrivant : « Il va de soi que nous n'attendons *absolument rien* de cette assemblée de bourgeois, élue selon trois classes censitaires et alors que la masse du peuple a été exclue de son élection. On enverra à Berlin une délégation qui ne sera en aucune façon reçue par le sire de Hohenzollern... » (NGR, t. 3, p. 314).

⁹ NGR, t. 3, p. 315. Cette prudence s'explique par le fait que Cologne était une ville de garnison.

le Congrès des municipalités. Laissons à la bourgeoisie l'honneur de parler la première. (...) Nous sommes persuadés que plus d'un honnête homme de démocrate sera très déçu par les résultats de ce pompeux « jour des municipalités ». (...) Si les travailleurs se laissent entraîner demain à des échauffourées, ils tireront les marrons du feu pour la bourgeoisie et en même temps pour le gouvernement. La question se pose de savoir s'ils veulent être utilisés à cette fin, à un moment où dans toute l'Allemagne, la guerre civile frappe à la porte et où ils auront bientôt l'occasion de présenter leurs propres revendications¹ ».

- 08.05.49 Le tsar Nicolas publie un manifeste dans lequel il annonce que ses troupes se mettent en marche « pour concourir à la répression de l'insurrection hongroise² ».
- 9.05.49 De retour à Cologne, Marx publie dans la *Nouvelle Gazette Rhénane* un article de caractère encyclopédique sur la famille Hohenzollern, une sorte d'histoire depuis le 17^e siècle³.
- 09.05.49 Soulèvements dans les régions industrielles de la province du Rhin et de Westphalie, à Elberfeld, Iserlohn et Solingen. Les ouvriers d'Elberfeld constituent une milice révolutionnaire.
- 10.05.49 L'état de siège est proclamé en Prusse.
- 14.05.49 Frédéric-Guillaume IV publie une ordonnance interdisant aux députés prussiens de siéger désormais au parlement de Francfort.
- On ne peut s'empêcher d'observer le décalage de cette étude dans son propos et dans sa manière avec l'actualité politique de ces premiers jours de mai 49 qui marquent le début de l'ultime période insurrectionnelle de la révolution en Allemagne.
- Engels arrive à Elberfeld le 11 mai et participe à l'organisation de la défense de la ville en vue de la riposte prussienne. Mais les bourgeois s'inquiètent de la tournure politique que sa présence est susceptible de donner à l'action et, le 14 mai, ils le prient de quitter les lieux sur le champ. Une déclaration en ce sens est placardée dans toute la ville le 15 mai, proclamant : « Le citoyen Friedrich Engels de Barmen, domicilié en dernier lieu à Cologne, tout en voyant *pleinement reconnaître* l'activité qu'il a déployée dans cette ville jusqu'à présent, est prié de quitter dès aujourd'hui l'enceinte de la commune, *compte tenu que sa présence pourrait donner lieu à des malentendus sur le caractère du mouvement*⁴ »
- La *Nouvelle Gazette Rhénane* commente la décision sous le titre ironique de « Nouvelle constitution prussienne⁵ ».
- La *Nouvelle Gazette Rhénane* du 16 mai commente l'évènement en réservant une appréciation très méprisante sur l'action de ce parlement: « Ces lavettes de l'Assemblée nationale de Francfort qui, avec leur dignité d'hommes de bien, leur lâcheté, leur balourdise radicales ont aidé fidèlement, un an durant, les traîtres stipiendiés du peuple allemand à coopérer à la contre-révolution, récoltent maintenant ce qu'ils ont semé. S'il était possible que quelque lumière pût pénétrer dans le crâne des membres de l'Assemblée nationale, et que leur poitrine pût s'enfler non seulement de quelque indignation due à la bière de mars, mais d'une partie, si

¹ NGR, t. 3, p. 319.

² *Almanach de Gotha* pour l'année 1850, Chronique, p. 99.

³ « Les hauts faits de la maison de Hohenzollern »

⁴ Les événements font l'objet du rapport d'Engels lui-même dans son article du 17 mai 49 intitulé « Elberfeld », NGR t. 3, pp. 358-361. Ils sont également rapportés dans l'édition de 17 mai 49 de la *Neue Kölnische Zeitung* (MECW, vol. 9, p. 508). Précisons que la résolution du Comité de salut public d'Elberfeld comportait en la circonstance quatre autres motions. (Cf. Manfred Kliem, *Friedrich Engels, Dokumente seines Lebens*, op.cit., p. 248)

⁵ NGR t. 3, pp. 339-340.

petite fût-elle, d'indignation et d'énergie révolutionnaires, alors « l'ordonnance royale » (...) du sous-kniaz¹ de Charlottenbourg devrait avoir cet effet².

16.05.49 Le gouvernement prussien intime l'ordre à Marx de quitter le territoire dans les 24 heures. Ce bannissement correspond à une interdiction de fait de la *Nouvelle Gazette Rhénane*.

Le journal publiera l'information dans son ultime édition du 19 mai 49 sous le titre « L'élimination de la *Nouvelle Gazette Rhénane* par la loi martiale ». L'avis de bannissement s'y trouve ainsi libellé : « Dans ses numéros les plus récents (...), la *Nouvelle Gazette rhénane* incite de plus en plus résolument à mépriser le gouvernement existant, à opérer un bouleversement par la violence et à instaurer la république sociale. Le droit d'hospitalité (...) qu'il a si honteusement violé sera donc retiré à son rédacteur en chef, le docteur Karl Marx et comme celui-ci n'a pas demandé l'autorisation de séjourner plus longtemps dans nos États, il lui est ordonné de les quitter dans un délai de vingt-quatre heures. S'il devait ne pas satisfaire volontairement à l'injonction qui lui est faite, il serait expulsé de force au-delà de la frontière³. ».

17.05.49 Engels est de retour à Cologne le 16 mai. Dès le lendemain 17 mai, un ordre d'arrestation est lancé contre lui pour sa participation aux événements d'Elberfeld⁴.

On connaît de son beau-frère Adolf von Griesheim⁵ une lettre datée de mai qui l'invite instamment à se ranger. Parlant de lui comme d'un chien traqué, il écrit : « Si, en outre, tu avais comme une famille et que tu en prenais soin, tu abandonnerais ta vie de patachon, et tu tirerais davantage de joies de cette courte existence dans le cercle chaleureux des êtres qui te sont chers, que parmi bande de trublions lâches et sans cœur (...). Il semble que pas renoncé à cette lubie de t'offrir en sacrifice pour une Humanité échappant à toute rédemption, de te transformer en un Christ social et de mettre tout ton égoïsme au service de cet objectif⁶. »

18.05.49 Marx vend ses meubles pour liquider les dettes du journal⁷.

19.05.49 Parution en rouge du **dernier numéro de la *Nouvelle Gazette Rhénane*** avec, en tête un poème d'adieu de Freiligrath⁸.

Le journal adresse un dernier message « Aux travailleurs de Cologne » :

« Nous vous mettons définitivement en garde contre tout putsch à Cologne. Vu la situation militaire de Cologne, vous seriez perdus sans retour. Vous avez vu à Elberfeld comment la bourgeoisie envoie les ouvriers au feu pour les trahir après coup de la façon la plus infâme. L'état de siège à Cologne démoraliserait toute la province rhénane et l'état de siège serait la conséquence nécessaire de tout soulèvement de votre part en ce moment. Votre calme désespérera les Prussiens.

En vous disant adieu, les rédacteurs de la *Nouvelle Gazette rhénane* vous remercient de la sympathie que vous leur avez témoignée. Leur dernier mot sera partout et toujours: *Emancipation de la classe ouvrière!*¹ »

¹ Pour rappel, ce terme « kniaz » désigne un ordre de noblesse élevé dans les territoires slaves : le roi de Prusse est clairement désigné comme un sous-fifre du tsar.

² NGR, t. 3, p. 349.

³ NGR, T. 3, p. 363.

⁴ La nouvelle sera annoncée par une notice de la *Deutsche Zeitung* dans son édition du 22 mai 49 (NGR t. 3, pp. 514-515)

⁵ Industriel de son état et actionnaire de la firme « Ermen & Engels », il était l'époux de sa deuxième sœur, Anna. A la mort de cette dernière en 1854, il épousera Elise la sœur cadette d'Engels.

⁶ Le texte de cette correspondance se trouve à la page 280 du recueil de Manfred Kliem. Nous citons à partir de la traduction de Tristram Hunt, op.cit., p. 236.

⁷ Marx aura en fin de compte investi quelque 7.000 thalers de ses fonds propres si l'on se rapporte à la correspondance échangée le 28 juin 1853 entre Adolf Cluss et Joseph Weydemeyer (C3, p. 395). Pour rappel le prospectus de lancement du 17 mai 1848 se basait sur un capital total de 30.000 Thalers.

⁸ Le numéro paraît le 18 mai au soir, daté du 19 mai 1849.

- Jacques Droz souligne le fait que le lendemain de la disparition de la *Nouvelle Gazette Rhénane*, le 1^{er} juin 1849, paraissait à Cologne sous le titre de *Westdeutsche Zeitung* un nouveau journal communiste lancé par l’avocat Hermann Becker, un compagnon de Marx au sein de l’*Association démocratique*. Le journal assurera le lien entre la direction londonienne de la Ligue et la commune de Cologne. Il devra cesser de paraître en septembre 1850 sur ordre de la police prussienne².
- 21.05.49 Marx se rend à Francfort avec Engels. Il est accompagné de sa famille (Jenny³, les trois enfants et Lenche) qu’il laisse aux bons soins de Joseph Weydemeyer. L’annonce du départ paraît dans un entrefilet de la *Neue Kölnische Zeitung* du 22 mai 49, qui écrit : « Hier matin, l’ancien rédacteur en chef de la *Nouvelle Gazette Rhénane*, M. Karl Marx, accompagné de quelques-uns des autres rédacteurs a quitté Cologne pour le Haut Rhin ; son action sera là-bas comme elle le fut ici couronnée de succès⁴ »
- Y rencontrent-ils les députés de gauche de Francfort pour les convaincre de prendre la tête de l’insurrection qui s’est déclarée dans le sud ouest ? Les sources documentaires sur cette période précise manquent et il n’est permis de rien affirmer de certain.
- 20/21.05. Marx et Engels entreprennent de rejoindre les insurgés de Bade. Le seul témoignage dont on dispose sur ce voyage est celui d’Engels dans son récit de la « Campagne pour la Constitution du Reich » où l’on peut lire : « Lorsque Marx et moi nous arrivâmes sur le territoire badois après la suppression de la *Neue Rheinische Zeitung* - cela pouvait être le 20 ou le 21 mai - nous fûmes stupéfaits de l’énorme insouciance avec laquelle la frontière était gardée ou plutôt n’était pas gardée⁵ ».
- 24.05.49 Toujours selon le récit d’Engels, Marx et lui se rendent ensuite dans le Palatinat, à Spire puis à Kaiserslautern où se trouve le gouvernement provisoire. Ils y rencontrent Willich. Le récit de l’évènement est toujours donné par Engels : « Le lendemain matin, nous partîmes avec Willich pour Kaiserslautern où nous trouvâmes D’Ester, le gouvernement provisoire et la fine fleur de la démocratie allemande. Ici non plus, il ne pouvait être question de participer officiellement au mouvement qui était tout à fait étranger à notre parti. Nous retournâmes donc à Bingen quelques jours après; avec plusieurs amis qui nous accompagnaient, nous fûmes arrêtés en route par les troupes hessoises qui nous suspectèrent de participer au soulèvement; on nous transporta à Darmstadt et de là à Francfort où nous fûmes enfin rendus à la liberté⁶. ».
- En route vers Bingen, Marx et Engels sont arrêtés par des soldats de Hesse. Ils sont ramenés à Darmstadt puis à Frankfort⁶ et libérés ; Marx et Engels retournent alors à Bingen où ils restent jusqu’au 1^{er} juin⁷. Jenny se rend à Trèves chez sa mère.

¹ NGR, t. 3, p. 383.

² Jacques Droz, « La presse socialiste en Rhénanie pendant la révolution de 1848 », article cité, p. 196.

³ Elle est enceinte de leur quatrième enfant. Son premier soin à Francfort sera « d’emballer son argenterie afin de la porter au mont-de-piété (...) et se procurer ainsi les moyens de faire face à nos besoins personnels ». Marx évoque cette situation dans son pamphlet de 1854 contre August Willich, *Le Chevalier de la noble conscience*. (K. Marx, *Œuvres*, Coll. de la Pléiade, p. 669)

⁴ NGR t. 3, p. 515. Pour rappel, ce journal avait été fondé en septembre 1848 par deux membres de la *Ligue*, Fritz Anneke et Friedrich Beust. Il s’adressait tout particulièrement aux soldats et aux paysans pauvres.

⁵ *La campagne pour la Constitution du Reich*, Editions sociales, Paris 1951, p. 145.

⁶ On peut penser que Marx y retrouve sa famille.

⁷ La lettre que Marx adresse de Bingen à Joseph Weydemeyer est précisément datée du 1^{er} juin 49. (C2, p.14)

⁸ *La campagne pour la Constitution du Reich*, p. 150.

Sans indication de date ni autre détail, Engels note alors : « Peu après nous quittâmes Bingen et Marx se rendit à Paris porteur d'un mandat du Comité central démocratique ; un événement décisif était imminent et Marx devait représenter le parti révolutionnaire allemand auprès des social-démocrates français¹ ».

Dans la brève notice autobiographique inachevée qu'elle rédige en 1865, Jenny relate pour sa part, sans toutefois mentionner de date précise : « Karl décida de retourner momentanément à Paris, le territoire allemand lui étant désormais interdit. Wolff le rouge le suivit. Quant à moi, je me rendis avec mes trois enfants dans ma chère vieille patrie pour me jeter dans les bras de ma mère bien-aimée. De Bingen, je me rendis à Francfort, où je restai peu de temps afin de convertir à nouveau en espèces sonnantes et trébuchantes l'argenterie que je venais de retirer du Mont de piété de Bruxelles. Weydemeyer et sa femme me reçurent de la façon la plus cordiale et m'aiderent beaucoup dans cette opération. C'est ainsi que je me procurai de nouveau l'argent pour notre voyage² ».

Engels rejoint Kaiserlautern (où un gouvernement provisoire s'est constitué le 17 mai) avant de se rendre à Offenbach et de s'engager dans le corps franc d'August Willich dont il devient l'aide de camp.

- 26.05.49 Profitant des troubles insurrectionnels dans le sud-ouest, Frédéric-Guillaume IV signe avec les royaumes de Saxe et de Hanovre (deux Etats qui ont été contraints de solliciter l'aide de la Prusse) le traité d'alliance dit des « trois rois ». L'article 3 spécifie bien que « la direction supérieure des affaires est conférée au Roi de Prusse³ ».
- 30.05.49 Le parlement de Francfort devenu le « *Rumpfparlament* » ou « parlement croupion ») décide par 71 voix contre 64 de son transfert à Stuttgart dans la Wurtemberg. Il constitue en son sein une direction politique (la *Reichsregentschaft*) de 5 régents qui, le 1^{er} juin, proclame la république dans le grand duché de Bade.
- Début juin Marx est à Paris où sévit une épidémie de choléra. Il vit à l'hôtel, 45 rue de Lille, sous le nom de Ramboz⁵. Jenny et les enfants sont à Trèves et ne le rejoindront qu'au début du mois de juillet.
- 06.06.49 Une lettre de cachet est diffusée contre Engels à Elberfeld⁶.
- 07.06.49 A Paris, Marx est muni d'un mandat du *Comité central* élu lors du 2^e congrès des Associations démocratiques qui s'était réuni à Berlin le 26 octobre 48, un mandat signé par d'Ester. Il insiste sur cette qualité dans sa lettre du 7 juin à Engels. A vrai dire, il doit se défendre d'une rumeur complaisamment diffusée par la *Kölnische Zeitung* qui le présente comme un quasi fuyard : « Ces misérables Allemands d'ici, écrit-
- Le 28 mai, une circulaire portera connaissance aux autres Etats allemands de cette « Union restreinte » qui aura pour effet d'irriter le tsar Nicolas, inquiet de voir se constituer une nouvelle puissance à ses frontières.
- Il sera dispersé militairement le 18 juin 49 par les troupes du Wurtemberg⁴.
- A Engels, dans cette même lettre du 7 juin 49 : « Ici règne une réaction royaliste, plus impudente que sous Guizot, qui ne saurait être comparée qu'à celle d'après 1815. Paris est morne. En plus le choléra, qui fait des ravages extraordinaires. Cependant jamais le volcan de la révolution n'a été si près d'une éruption colossale que maintenant à Paris. Des détails à ce sujet plus tard. Je suis en contact avec le parti révo-

¹ *La campagne pour la Constitution du Reich*, p. 150.

² Le texte est connu sous le titre de « Brève esquisse d'une vie mouvementée », pp. 235-257 du volume intitulé *Souvenirs sur Marx et Engels*, Éditions du Progrès, Moscou, 1982.

³ *Almanach de Gotha* pour l'année 1850, Chronique, p. 105.

⁴ *Almanach de Gotha* pour l'année 1850, Chronique, p. 117. Dès le 8 juin, le ministère wurtembergeois s'était prononcé contre l'activité du parlement de Francfort, refusant qu'il engage les troupes du Wurtemberg « dans une lutte homicide et tout à fait inégale vis-à-vis des grands Etats de l'Allemagne » (*Almanach de Gotha* pour l'année 1850, Chronique, p. 112)

⁵ C2, p. 14

⁶ NGR, t. 3, p. 516.

il à son ami, avec lesquels j'évite du reste tout contact, vont essayer de colporter ces ragots dans tout Paris. C'est pourquoi je trouve que vous ferez bien de dire dans une correspondance de la *Karlsruher* ou de la *Mannheimer Abendzeitung* que je suis ici à Paris en qualité de représentant du *Comité central démocratique*¹ ».

Marx reviendra sur le sujet dans la mise au point qu'il adresse le 30 juillet 49 à la rédaction du journal *La Presse*. Après avoir rappelé les circonstances de son expulsion de Prusse et l'interdiction de fait du journal qui en a résulté, il écrit : « Si je suis venu à Paris, ce n'était point, ainsi que le dit votre journal, en qualité de réfugié mais bien volontairement, muni d'un passeport régulier, dans le seul but de compléter les matériaux complémentaires pour un ouvrage sur l'histoire de l'économie politique, commencé il y a cinq ans déjà². ». Notons qu'à cette date, après l'échec du 13 juin 49, Marx juge prudent de justifier sa présence à Paris par des préoccupations de chercheur et d'écrivain.

13.06.49 Marx est un témoin direct des événements du 13 juin. Il en rendra compte dans un article intitulé « Le 13 juin », qui paraîtra le 29 juin 1849 dans le journal viennois *Volksfreund*⁵.

13.06.49 Engels rejoint August Willich à Offenbach. Il prendra part à ses côtés à quatre combats, dont le dernier à Rastatt. Le 12 juillet il passe en Suisse avec son détachement.

lutionnaire tout entier et dans quelques jours j'aurai tous les journaux révolutionnaires à ma disposition³ ».

Marx presse Engels de lui donner souvent de ses nouvelles « au moins deux fois la semaine ».

Mais surtout, il insiste sur le fait qu'il est désargenté : « Il faut que tu voies à trouver quelque part de l'argent pour moi. Tu sais que pour faire honneur aux obligations de la *Nouvelle Gazette Rhénane* j'ai dépensé les dernières rentrées et dans les circonstances actuelles, je ne peux pas habiter ni vivre tout à fait retiré, ni être aux prises avec des difficultés d'argent⁴ ».

Engels évoque cet engagement dans la lettre qu'il adressera de Suisse à Jenny⁶, le 25 juillet 49 : « J'ai pris part à quatre combats, *lui écrit-il*, dont deux assez importants surtout celui de Rastatt et j'ai trouvé que le courage de taper dans le tas, qu'on vante tant, était la qualité la plus commune que l'on puisse avoir. Le sifflement des balles est quelque chose de tout à fait insignifiant et, pendant toute la campagne, si j'ai assisté à beaucoup de lâchetés, je n'ai pas vu une douzaine d'hommes se conduire en lâches au combat, mais d'autant plus de « sots courageux ». Enfin partout, je m'en suis sorti avec de la chance, et au bout du compte c'est bien que quelqu'un de la N[eue] Rh[einische] Z[eitung] ait été là, car toute la racaille démocratique était en pays de Bade et dans le Palatinat et se targue maintenant de faits d'armes qu'elle n'a pas accomplis. On aurait encore dit: ces messieurs de la N[eue] R[heinische] Z[eitung] sont trop lâches pour se battre. Or de tous ces messieurs les démocrates, personne ne s'est battu, sauf moi et Kinkel, Ce dernier s'est enrôlé dans notre détachement comme fantassin et s'est très bien battu; dans le premier combat auquel il a participé, il a été blessé à la tête et fait prisonnier.

Après que notre détachement eut couvert la retraite de l'armée badoise, nous entrâmes en Suisse, 24 heures après tous les autres, et sommes arrivés hier à Vevey⁷. ».

¹ C2, p. 16

² NGR t. 3, p. 397.

³ C2, p. 15

⁴ C2, p. 17

⁵ NGR t. 3, pp. 393-396.

⁶ A Jenny car à cette date et dans les circonstances où il se trouve, en Suisse, Engels ignore ce qu'il est advenu de Marx (qu'il croit même en état d'arrestation).

⁷ C2, p. 19.

- 07.07.49 Jenny rejoint Marx à Paris avec les 3 enfants (Jenny, Laura, Edgar) et Lenchen. Elle est enceinte du quatrième¹, une grossesse qui ne se passe pas bien.
- Dans sa lettre du 14 juillet 49, Jenny confie à son amie Caroline Schöler, toute sa joie de se trouver de nouveau à Paris qui « est en ce moment, *écrit-elle*, splendide et somptueux à l'extrême ». Elle évoque avec confiance leur possible prochaine installation dans un charmant pavillon près de Passy, « avec jardin et 6 à 10 chambres² ». On sait que l'avenir du couple sera, hélas, moins serein.
- 13.07.49 Car Marx est sans le sou. Il se voit contraint de le confier ouvertement à Joseph Weydemeyer dans sa lettre du 13 juillet 49 qui est un véritable **appel au secours**, Marx ne voyant d'autre issue immédiate que la diffusion des invendus de *Misère de la Philosophie* : « Je suis ici avec ma famille sans le sou. Et pourtant une occasion s'est offerte qui pourrait me rapporter en quelques semaines 3-4.000 frs. Ma brochure contre Proudhon, qu'il a essayé d'étouffer par tous les moyens, commence en effet à avoir du succès et il dépend de moi de faire passer en douce des comptes rendus dans les principaux journaux de façon à rendre nécessaire une seconde édition. Mais pour en avoir le profit, il me faudrait acheter les exemplaires encore disponibles à Bruxelles et à Paris pour en devenir l'unique propriétaire. Avec 3-4.000 thalers, je pourrais à la fois réaliser cette opération et me maintenir à flot ici, les premiers temps ».
- Parallèlement, Marx s'est adressé à Ferdinand Lassalle pour obtenir de lui un soutien financier. Il semble bien que ce dernier ait singulièrement manqué de discrétion dans l'accomplissement d'une collecte publique. Marx s'en plaint amèrement auprès de Ferdinand Freiligrath dans sa lettre du 31 juillet 49, lui écrivant : « Je t'avoue que le comportement de Lassalle me plonge dans un grand étonnement. Je m'étais adressé personnellement à lui et, comme à un moment donné, j'ai prêté de l'argent à la comtesse elle-même⁴, que d'autre part je connais la sympathie que Lassalle a pour moi, j'étais bien loin de prévoir que je puisse être compromis de la sorte. Je lui avais au contraire recommandé la plus grande discrétion. Je préfère la plus grande gêne à la mendicité publique. C'est ce pourquoi je lui ai écrit. Cette histoire m'exaspère à un point qu'il est difficile d'exprimer⁵. ».
- Et de solliciter Weydemeyer pour qu'il intercède auprès d'une ancienne donatrice de la *Nouvelle Gazette Rhénane* en vue de récupérer l'importante souscription (1.000 thalers) dont cette dame s'était finalement abstenue en raison de la disparition du journal : « Je crois avoir d'autant plus droit à une telle avance que j'ai mis de ma poche plus de 7.000 thalers dans la N(eue) R(heinische) Z(eitung) qui était, malgré tout, une entreprise du parti ».
- Il ajoute : « Si cela t'est possible, fais la chose mais sans en parler à d'autres. Je te le dis, si je ne reçois pas d'aide d'un côté ou de l'autre, je suis perdu, vu que ma famille est également ici et que le dernier bijou de ma femme a déjà pris le chemin du mont-de-piété³. ».
- Parmi d'autres projets, Marx envisage de publier une série de brochures, dont une consacrée à *Travail salarié et Capital*. Il sollicite dans cette perspective l'aide de Weydemeyer : « Penses-tu, lui demande-il, que Leske par exemple serait disposé à se charger de l'affaire⁶ », une question plutôt piquante quand on sait que ce jeune éditeur de Darmstadt a consenti à Marx, en février 1845, une très confortable avance pour un ouvrage d'économie politique qui ne lui a jamais été livré.
- 19.07.49 Marx reçoit du préfet de police de Paris, Pierre Carlier⁷, la notification selon laquelle il est assi-

¹ Heinrich, dit Guido, naîtra bientôt à Londres le 05.11.49.

² Lettre à Caroline Schöler, MECW, vol. 38, pp. 546-548.

³ C2, pp. 17-18.

⁴ à la comtesse Sophie von Hatzfeldt, l'amie de Lassalle.

⁵ C2, p.21.

⁶ Lettre du 1^{er} août 1849. C2, p. 24

⁷ MECW, vol. 9, p. 526.

gné à résidence dans le département du Morbihan, une région de marais particulièrement infestée. Il protestera contre la décision mais en vain¹.

31.07.49 Marx confie à Ferdinand Freiligrath qu'il est passablement irrité par l'indiscrétion de Ferdinand Lassalle dans la mise en œuvre d'une souscription en sa faveur. « Je t'avoue, *lui écrit-il*, que le comportement de Lassalle me plonge dans un grand étonnement. Je m'étais adressé personnellement à lui et, comme à un moment donné, j'ai prêté de l'argent à la comtesse elle-même, que d'autre part je connais la sympathie que Lassalle a pour moi, j'étais bien loin de prévoir que je puisse être compromis de la sorte. Je lui avais au contraire recommandé la plus grande discrétion. Je préfère la plus grande gêne à la mendicité publique. C'est pourquoi je lui ai écrit² ».

01.08.49 Marx reprend contact avec Engels en Suisse et lui annonce qu'il est sous le coup d'une mise en résidence dans Morbihan.

Il invite Engels à rédiger sans tarder une brochure sur la révolution dans le pays de Bade et le palatinat : « Si tu n'avais pas pris part à cette guerre, nous n'aurions jamais pu dire publiquement ce que nous pensions de cette mascarade. Tu as là l'occasion de justifier brillamment la position de la *Neue Rheinische Zeitung* envers le parti démocrate ». Il annonce aussi qu'il a entrepris de négocier « mettre sur pied à Berlin une revue politique et économique mensuelle qui devait être rédigée essentiellement par nous deux ». Il termine sur cette perspective : « Maintenant, mon cher, que faire de notre part ? Il faut nous lancer dans une entreprise littéraire et mercantile, j'attends tes propositions³ ».

13.08.49 Capitulation de l'armée hongroise à Világos devant les troupes du général russe Rudiger⁴.

Après la reddition de Venise, le 22 août 49⁵, il n'existera plus dans l'empire un seul gouvernement insurrectionnel. L'empire d'Autriche est rétabli. **Le cycle des révolutions est clos.**

16.08.49 La préfecture de police de Paris confirme à Marx, « réfugié prussien », que sa requête a été refusée et qu'il doit se rendre *sans délai* dans le département du Morbihan⁶.

C'est la quatrième expulsion de Marx en 5 ans⁷.

17.08.49 Marx écrit à Engels à Vevey. Outre quelques commentaires sur la situation politique en An-

¹ Il termine sa mise au point du 30 juillet à la rédaction de *La Presse* par cette remarque : « Je n'ai pas reçu (...) l'ordre de quitter Paris sans délai, mais on m'a laissé le temps de faire une réclamation auprès du ministère de l'Intérieur. Cette réclamation, je l'ai faite, et j'en attends le résultat. ». (NGR, t.3, pp. 397-398).

² *Correspondance Marx Engels*, vol. 2, p. 21. Ayant appris l'existence de ce courrier, Lassalle enverra à Marx une mise au point plutôt rude. Cf. *Correspondance Marx Lassalle*, traduite et présentée par Sonia Dayan-Herzbrun., PUF, Paris 1977, pp. 57-59. Marx reviendra sur le sujet dans une autre lettre du 5 septembre 1849 au même Freiligrath : « Lassalle, *lit-on*, semble être vexé à cause de la lettre que je t'ai écrite et d'une autre que je lui ai adressée. Telle n'était certes pas mon intention, et je lui aurais déjà écrit, si dans mon état actuel, écrire n'était pour moi une véritable corvée ». *Correspondance Marx Engels*, vol. 2, p. 35. Marx se trouve à cette date à Londres, et malade : « Je ne peux t'écrire que quelques lignes car j'ai depuis 4 ou 5 jours, une sorte de cholérine et suis terriblement affaibli ». La cholérine est un autre nom pour la diarrhée et se trouve associée par les dictionnaires à une forme atténuée du choléra.

³ C2, p. 25. La revue évoquée sera publiée en mars 1850 à Londres sous le titre de « *Neue Rheinische Zeitung. Politisch-ökonomische Revue* »

⁴ *Almanach de Gotha* pour l'année 1851, Chronique, p. 20.

⁵ *Almanach de Gotha* pour l'année 1851, Chronique, pp. 22-23.

⁶ MECW, vol. 9, p. 527.

⁷ De Paris en 1845, de Bruxelles en 1848, de Cologne en 1849.

⁸ Un signe qu'il envisage de devoir s'y rendre bientôt.

gleterre⁸ et sur l'issue des combats en Hongrie, il interroge son ami : « Maintenant, mon cher, que faire de notre part ? Il faut nous lancer dans une entreprise littéraire et mercantile, j'attends tes propositions¹ ».

- 23.08.49 À Engels : « Je suis assigné à résidence dans le département du Morbihan : les Marais Pontins de Bretagne. Tu comprendras que je n'accepte pas cette tentative camouflée d'assassinat. Je quitte donc la France ». Il ajoute : « J'ai des perspectives positives de fonder à Londres un journal allemand. Une partie de l'argent m'est assurée². ». Et d'appeler Engels à le rejoindre à Londres : « Je compte positivement sur ta venue (...) A Londres, nous ferons des affaires (...) Je compte sur toi. Tu ne me laisseras pas en plan³ ».
- 24.08.49 Engels écrit au libraire-éditeur suisse Jakob Schabelitz en vue de l'édition, éventuellement par son père, du mémoire qu'il rédige « sur la farce qu'a été la révolution du pays de Bade et du Palatinat » : « Mon ouvrage, comme il convient à la *Neue Rheinische Zeitung* présentera de cette histoire une interprétation bien différente de celle qu'adopteront les récits qu'on nous annonce. Il dévoilera plus d'une sale combine et contiendra spécialement beaucoup de choses neuves sur les histoires du Palatinat qui, jusqu'à présent, ne sont presque pas connues. Ce ne sera pas gros: 4 à 6 placards à peu près⁸ »
- 24.08.49 Départ pour Londres avec Karl Blind et Sébastien Seiler et installation dans une auberge, le Peterson's Coffee House à Grosvenor Square⁹. Jenny et les enfants ont reçu l'autorisation de rester à Paris jusqu'au 15 septembre 49.
- 15.09.49 Jenny, Lenchen et les enfants embarquent à Calais pour Londres.
- 05.10.49 Engels prévient Harney qu'il quitte Gênes et qu'il sera à Londres vers la mi-novembre.
- Dans la « Brève esquisse d'une vie mouvementée » Jenny raconte : « En juillet 1849 je le rejoignis à Paris où nous passâmes un mois. Mais là non plus. on ne nous laissa pas tranquilles. Un beau matin nous vîmes réapparaître une silhouette bien connue, celle d'un sergent de police porteur d'un arrêté enjoignant à « Karl Marx et sa dame » de quitter Paris dans les 24 heures: encore lui faisait-on la faveur de lui proposer Vannes, dans le Morbihan, comme lieu de résidence. Nous ne pouvions naturellement consentir à cet exil, et une fois de plus je fis notre petit bagage pour trouver à Londres un asile sûr et paisible. Karl partit avant moi. A Londres, il se lia étroitement avec Blind. Puis Georg Weerth arriva à son tour. C'est lui qui m'accueillit⁴ quand j'arrivai à Londres malade, à bout de forces, avec les trois petits extenués⁵, et m'installa dans un petit boarding house⁶, chez un tailleur de Leicester Square⁷ ».
- Marx à Freiligrath, le 5 septembre 49. « Je suis vraiment dans une situation difficile. Ma femme est dans les derniers mois de sa grossesse, il faut qu'elle quitte Paris le 15, et je ne sais où trouver la somme nécessaire à son départ et à son installation¹⁰. ». Freiligrath pourvoira aux frais du voyage.
- La traversée durait à cette époque deux jours. On peut donc dater son arrivée du 17 septembre 49 (MECW, vol. 38, p. 607).

¹ C2, p. 29.

² Observons que Marx ne fournit aucun détail sur l'origine de cet apport.

³ C2, pp. 30-31.

⁴ Marx est en effet souffrant avec des symptômes proches du choléra et par prudence, il charge Georg Weerth d'accueillir sa famille et de l'installer provisoirement.

⁵ Jenny ne mentionne pas la présence pourtant si précieuse de Lenchen à ses côtés.

⁶ Autrement dit, une pension. Il doit s'agir du « Deutsches Hôtel », 1 Leicester Street, Leicester square, qui était un hôtel de transit pour de nombreux réfugiés politiques.

⁷ Op.cit., pp. 239-240. Elle poursuit : « On trouva bientôt un plus grand logement à Chelsea, car le moment approchait où j'aurais besoin d'une retraite tranquille. C'est le 5 novembre (...) que naquit mon pauvre petit Heinrich ». De santé fragile, Heinrich Guido Marx, dénommé Föxchen, décèdera le 19 novembre 1850 d'une crise de pneumonie.

⁸ C2, p. 32.

⁹ C'est l'adresse que Marx mentionne dans sa lettre à Freiligrath du 5 septembre 49.

¹⁰ C2, p. 34.

Marx, à mesure

Table générale

Paul Annenkov, <i>Dix années mémorables</i> (Extrait)	Vol. 3
F-N (G) Babeuf, Aperçu biographique et contexte politique	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Controverse avec Antonelle	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Dernière lettre à sa femme et à ses enfants (27.05.1797)	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Discours préliminaire au <i>Cadastre universel</i>	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Lettre à Jacques-Michel Coupé (10.09.1791)	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Lettre à Anaxagore Chaumette (07.05.1793)	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Lettre à Charles Germain (28.07.1795)	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Lettres à Félix Le Peletier (14.07.1796)	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Dernière lettre à sa famille	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Manifeste des Plébéiens	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Plaidoirie de Vendôme	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Prénoms et prisons	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, <i>Le Tribun du Peuple</i>	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Sur la loi agraire	Vol. 12
Philippe Buonarroti, La société des Egaux	Vol. 12
Philippe Buonarroti, Doctrine de Babeuf	Vol. 12
Philippe Buonarroti, Réponse à MV	Vol. 12
Louis Blanc, De quelle manière on pourrait, selon nous, organiser le travail	Vol. 13
Louis Blanc, <i>Catéchisme des socialistes</i>	Vol. 14
Philippe Buchez, Economie politique	Vol. 13
Etienne Cabet, <i>Allons en Icarie</i>	Vol. 13
Etienne Cabet, Comment je suis communiste	Vol. 13
Etienne Cabet, <i>Credo communiste</i>	Vol. 14
Etienne Cabet, Eléments de biographie et contexte politique	Vol. 13
Etienne Cabet, Quarante-huit conditions pour devenir Icarien (1850)	Vol. 13
Etienne Cabet, Publications croisées avec les babouvistes	Vol. 13
Etienne Cabet, Rupture avec Dézamy	Vol. 13
Charbonnerie française, brève histoire	Vol. 13
Chartisme (le), Vue d'ensemble	Vol. 11
Chartisme (le), Chronologie	Vol. 11
Chartisme (le), Protagonistes	Vol. 11
Victor Considerant, <i>Manifeste de la Démocratie au XIXe siècle</i>	Vol. 14
Charles de Bouckère, Rapport de la commission d'enquête sur l'arrestation du Docteur Marx et de sa femme	Vol. 16
Classes et lutte de classes : une notion libérale ?	Vol. 16
Classes et lutte de classes : Marx, Engels, premières élaborations	Vol. 16
Classes et lutte de classes : protagonistes	Vol. 16
Théodore Dézamy, <i>Le code de la Communauté</i> , Chapitre XVIII	Vol. 13
Théodore Dézamy, Eléments de biographie	Vol. 13
F. Engels, Adresse à M. Feargus O'Connor (<i>The Northern Star</i> du 25.07.1846)	Vol. 11
F. Engels, L'armistice prusso-danois (<i>Neue Rheinische Zeitung</i> du 10 septembre 1848)	Vol. 14
F. Engels, <i>Contribution à l'Histoire de la Ligue des Communistes</i>	Vol. 14
F. Engels, <i>Contribution à l'Histoire de la Ligue des Communistes (2)</i>	Vol. 18
F. Engels, Discours sur la Pologne (<i>Deutsche-Brüsseler-Zeitung</i> du 29.11.1847)	Vol. 11
F. Engels, <i>Esquisse d'une critique de l'économie politique</i>	Vol. 2
F. Engels, Feargus O'Connor et le peuple irlandais (<i>Deutsche-Brüsseler-Zeitung</i> du 9.01.1848)	Vol. 11
F. Engels, L'agitation chartiste (<i>La Réforme</i> du 30.12.1847)	Vol. 11
F. Engels, La crise commerciale en Angleterre (<i>La Réforme</i> du 23.10.1847)	Vol. 11
F. Engels, La « Coercion Bill » irlandaise et les chartistes (<i>La Réforme</i> du 8.01.1846)	Vol. 11
F. Engels, La <i>Kölnische Zeitung</i> et la révolution de juin. (<i>Neue Rheinische Zeitung</i> du 1 ^{er} juillet 1848)	Vol. 15
F. Engels, La lutte des Magyars (<i>Neue Rheinische Zeitung</i> du 13 janvier 1849)	Vol. 14
F. Engels, La révolution de juin (<i>Neue Rheinische Zeitung</i> des 1 ^{er} et 2 juillet 1848)	Vol. 15
F. Engels, <i>La Situation de la Classe laborieuse en Angleterre</i>	Vol. 11
F. Engels, Le banquet chartiste (<i>La Réforme</i> du 6.11.1847)	Vol. 11
F. Engels, Le congrès économique (<i>Deutsche Brüsseler Zeitung</i> du 26.09.1847)	Vol. 10
F. Engels, Le congrès sur le libre-échange à Bruxelles (<i>The Northern Star</i> du 09.10.1847)	Vol. 10
F. Engels, Le mouvement chartiste (<i>La Réforme</i> du 22.11.1847)	Vol. 11
F. Engels, Le panslavisme démocratique (<i>Neue Rheinische Zeitung</i> du 15 février 1849)	Vol. 14
F. Engels, Le programme agraire des chartistes (<i>La Réforme</i> du 01.11.1847)	Vol. 11
F. Engels, Le statu quo en Allemagne (1847)	Vol. 3
F. Engels, Les Démocrates Fraternelles à la cl. ouvrière d'Angleterre et d'Irlande (<i>Northern Star</i> du 8.01.48)	Vol. 11
F. Engels, Lettre à Eduard Bernstein du 22 février 1882	Vol. 14
F. Engels, Lettre à Conrad Schmidt, du 05.08.1890	Vol. 5

F. Engels, Lettre à Conrad Schmidt, du 27.10.1890	Vol. 5
F. Engels, Lettre à Joseph Bloch, du 21.09.1890	Vol. 5
F. Engels, Lettre à Franz Mehring, du 17.07.1893	Vol. 5
F. Engels, Lettre à Walter Borgius, du 25.01.1891	Vol. 5
F. Engels, <i>Lettres de France (The Democratic Review, janvier-août 1850)</i>	Vol. 15
F. Engels, Le 23 juin (<i>Neue Rheinische Zeitung</i> du 28 juin 1848)	Vol. 15
F. Engels, Le 24 juin (<i>Neue Rheinische Zeitung</i> du 28 juin 1848)	Vol. 15
F. Engels, Le 25 juin (<i>Neue Rheinische Zeitung</i> du 29 juin 1848)	Vol. 15
F. Engels, La campagne pour la Constitution du Reich	Vol. 17
F. Engels, Meeting pour la pétition nationale (<i>La Réforme</i> 19.01.1848)	Vol. 11
F. Engels, Mission à Paris (1846-1847)	Vol. 3
F. Engels, Le panslavisme démocratique (<i>Neue Rheinische Zeitung</i> du 15 février 1849)	Vol. 14
F. Engels, Préface à <i>Travail salarié et Capital</i> , avril 1891	Vol. 9
F. Engels, Préface à <i>Discours sur la Question du Libre-échange</i> (1888)	Vol. 10
F. Engels, <i>Principes du communisme</i> (1847)	Vol. 14
F. Engels, Progrès de la Réforme sociale sur le Continent (1843)	Vol. 13
F. Engels, Révolution et contre-révolution en Allemagne	Vol. 17
F. Engels, sur « les peuples sans histoire »	Vol. 14
Ferdinand Flocon, Lettre d'invitation à Marx	Vol. 16
Charles Fourier : Eléments de biographie	Vol. 1
Charles Fourier : Eléments de doctrine	Vol. 1
Charles Fourier : L'expérience de la phalange de Condé-sur-Vesgre	Vol. 1
Andreas Gottschalk, son action politique en 1848-1849 à Cologne	Vol. 18
Karl Grün : Notice biographique	Vol. 7
Hegel : L'idéalisme hégélien, première approche	Vol. 1
Hegel : Deuxième approche : la philosophie du droit	Vol. 1
Hegel : La philosophie de l'histoire.	Vol. 1
H. Heine : « Les pauvres tisserands »	Vol. 2
Moses Hess, <i>Catéchisme communiste par questions et réponses</i> (1844)	Vol. 14
Moses Hess, <i>L'essence de l'argent</i>	Vol. 2
Moses Hess, <i>Les derniers philosophes</i>	Vol. 7
Moses Hess : une biographie intellectuelle	Vol. 7
Moses Hess, Engels et Marx : chronique d'une rupture	Vol. 7
Jeunes hégéliens	Vol. 1
Victor Hugo, Discours du 15 janvier 1850 sur la liberté de l'enseignement	Vol. 16
Journaux ouvriers et républicains sous la monarchie de Juillet	Vol. 13
Richard Lahautière, Eléments de biographie	Vol. 13
Richard Lahautière, <i>Petit catéchisme de la réforme sociale</i>	Vol. 14
Albert Laponneraye, Eléments de biographie	Vol. 13
Albert Laponneraye, <i>Catéchisme démocratique</i>	Vol. 14
Ferdinand Lassalle, Les premiers emprisonnements (1847-1849)	Vol. 18
Ligue des Communistes, Le projet d'émigration du citoyen cabet	Vol. 13
<i>Ligue des communistes</i> , Mise en sommeil ou dissolution en juin 1848 ?	Vol. 18
<i>Ligue des communistes</i> , Revendications du parti communiste en Allemagne (mars 1848)	Vol. 18
Sylvain Maréchal, Manifeste des Egaux	Vol. 12
K. Marx et F. Engels, Le chant du coq gaulois	Vol. 18
K. Marx et F. Engels, <i>La circulaire contre Kriege</i>	Vol. 3
K. Marx et F. Engels, <i>Instruction du Comité de correspondance communiste</i> (juin 1846)	Vol. 3
K. Marx et F. Engels, <i>La Sainte Famille</i>	Vol. 4
K. Marx et F. Engels, <i>L'Idéologie allemande</i> (1) L'adieu à Feuerbach	Vol. 5
K. Marx et F. Engels, <i>L'Idéologie allemande</i> (2) Saint Max, les enjeux	Vol. 6
K. Marx et F. Engels, <i>L'Idéologie allemande</i> (2) Saint Max, la polémique	Vol. 6
K. Marx et F. Engels, <i>L'Idéologie allemande</i> (3) Critique du socialisme allemand	Vol. 7
K. Marx et F. Engels, <i>Le manifeste du Parti communiste</i>	Vol. 14
K. Marx et F. Engels, <i>Préfaces au Manifeste</i>	Vol. 14
K. Marx et F. Engels, <i>Le Manifeste</i> , une œuvre de plagiaires ?	Vol. 14
K. Marx, F. Engels et P.-J. Proudhon, Chronique d'une rupture	Vol. 8
K. Marx, F. Engels, Stratégies (la ligne politique de la <i>Neue Rheinische Zeitung</i> en 1848-1849)	Vol. 18
K. Marx et F. Engels, sur la lutte des classes en Angleterre. Récapitulatif	Vol. 11
K. Marx et F. Engels, sur Gracchus Babeuf	Vol. 12
K. Marx et A. Ruge, <i>Une correspondance de 1843</i>	Vol. 2
K. Marx, <i>Le Communisme du Rheinische Beobachter</i> (12.09.1847)	Vol. 3
K. Marx, <i>La Critique moralisante et la Morale critique. Contre Karl Heinzen</i> (1847)	Vol. 3
K. Marx, <i>Critique de la Philosophie du Droit de Hegel</i>	Vol. 2
K. Marx, <i>Critiques en marge de l'article « Le roi de Prusse et la Réforme sociale. Par un Prussien »</i>	Vol. 2
K. Marx, <i>De la Question juive</i>	Vol. 2
K. Marx, <i>Discours sur la Question du Libre-échange</i>	Vol. 10
K. Marx, Discours sur la Pologne (<i>Deutsche-Brüsseler-Zeitung</i> du 29.11.1847)	Vol. 11
K. Marx, La révolution de juin (<i>Neue Rheinische Zeitung</i> du 29 juin 1848)	Vol. 15
K. Marx, Lettre à Annenkov, du 28.12.1846	Vol. 5
K. Marx, Lettre à Proudhon, du 05.05.1845	Vol. 8
K. Marx, Lettre à Schweitzer, du 19.01.1865	Vol. 8

K. Marx, Lettre au parlement ouvrier (<i>The People's paper</i> du 18.03.1854)	Vol. 11
K. Marx, Le libre-échange et les chartistes (<i>New York Daily Tribune</i> du 25.08.1852)	Vol. 11
K. Marx, <i>Les Luttes de classes en France (1)</i>	Vol. 15
K. Marx, <i>Les Luttes de classes en France (2)</i>	Vol. 16
K. Marx, <i>Manuscrits parisiens</i> : 1. La préface de Marx	Vol. 2
K. Marx, <i>Manuscrits parisiens</i> : 2. Cahiers de lecture	Vol. 2
K. Marx, <i>Manuscrits parisiens</i> : 3. Premier manuscrit	Vol. 2
K. Marx, <i>Manuscrits parisiens</i> : 4. Troisième manuscrit	Vol. 2
K. Marx, <i>Manuscrits parisiens</i> : 5. Eloge de Feuerbach	Vol. 2
K. Marx, <i>Manuscrits parisiens</i> : 6. Les manuscrits en débat	Vol. 2
K. Marx, <i>Misère de la Philosophie</i> : 1. <i>Une découverte scientifique</i>	Vol. 8
K. Marx, <i>Misère de la Philosophie</i> : 2. <i>La métaphysique de l'économie politique</i>	Vol. 8
K. Marx, Notice sur deux ouvrages d'Adolphe Chenu et de Lucien De la Hodde	Vol. 16
K. Marx, Plaidoyer du 8 février 1849	Vol. 18
K. Marx, Préface à la <i>Critique de l'Economie politique</i> , janvier 1859	Vol. 5
K. Marx, Thèses sur Feuerbach	Vol. 5
K. Marx, <i>Travail salarié et Capital</i>	Vol. 9
K. Marx, Tories et Whigs (<i>New York Daily Tribune</i> du 21.08.1852)	Vol. 11
K. Marx et F. Lassalle, leurs relations en 1848-1849	Vol. 18
Charles de Montalembert, Discours du 21 juillet 1849 sur la liberté de la presse	Vol. 16
J. Nagels, « Le point de vue de la production dans le marxisme »	Vol. 8
J. Nagels, « David Ricardo : la loi dite des coûts comparatifs »	Vol. 8
Note sur l'aristocratie financière	Vol. 16
Note sur la <i>Neue Rheinische Zeitung</i>	Vol. 18
Note sur la garde nationale mobile	Vol. 15
Note sur la journée du 15 mai	Vol. 15
Note sur le lumpenprolétariat	Vol. 16
Note sur les journées de juin	Vol. 15
Note sur les ateliers nationaux	Vol. 15
Constantin Pecqueur/ Louis Greppo, <i>Catéchisme social</i>	Vol. 14
Philippe Gigot, <i>le premier marxiste belge</i>	Vol. 16
J-J Pillot, Eléments de biographie	Vol. 13
P-J. Proudhon, <i>La Création de l'Ordre dans l'Humanité</i> , résumé analytique du Ch. III	Vol. 8
P-J. Proudhon, Eléments de biographie	Vol. 8
P-J. Proudhon, Lettre à Marx, du 17.05.1846	Vol. 8
P-J. Proudhon, <i>Philosophie de la Misère</i> , résumé analytique de l'ouvrage	Vol. 8
P-J. Proudhon, Le projet d' <i>Association progressive</i>	Vol. 8
P-J. Proudhon, Réaction au pamphlet de Marx	Vol. 8
Les résidences de Marx à Bruxelles en 1845-1848	Vol. 16
Jacques Roux, Manifeste des Enragés	Vol. 12
Rupture avec Ruge : 1. L'enchaînement de la controverse	Vol. 2
Rupture avec Ruge : 2. Le soulèvement des tisserands silésiens	Vol. 2
Rupture avec Ruge : 3. L'article de Ruge : « <i>Le roi de Prusse et la réforme sociale</i> »	Vol. 2
Rupture avec Ruge : 4. La riposte de Marx	Vol. 2
Rupture avec Weitling	Vol. 3
Saint-Simon	Vol. 1
Saint-simoniens (Les)	Vol. 1
Xavier Sauriac, <i>Réforme sociale ou Catéchisme du prolétaire</i>	Vol. 14
Sociétés secrètes sous la Monarchie de Juillet	Vol. 13
Stirner, <i>L'Unique et sa Propriété</i> , résumé analytique de l'ouvrage	Vol. 6
Stirner, Notice biographique	Vol. 6
W. Tcherkesoff, <i>La paternité intellectuelle du manifeste communiste</i>	Vol. 14
Victor Tedesco, <i>Catéchisme du prolétaire</i>	Vol. 14
Théophile Thoré, Une controverse sur Babeuf et le babouvisme	Vol. 13
Tranches de vie : KM-1819-1843	Vol. 1
Tranches de vie : FE-1820-1843	Vol. 1
Tranches de vie : 1844	Vol. 2
Tranches de vie : 1845-1847	Vol. 14
Tranches de vie : janvier-avril 1848	Vol. 16
Tranches de vie : avril 1848-août 1849	Vol. 18
Vorwärts, Un journal allemand à Paris	Vol. 2
G. Weerth, Discours au congrès sur le libre-échange à Bruxelles	Vol. 10